This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PRESENTED TO THE LIBRARY

OF THE

UNIVERSITY OF MICHIGAN

By Prof. E. S. Walter.

Dec. 1888.

LC
2092
.G79
1887

L'ÉDUCATION DES FEMMES

PAR LES FEMMES

EN PRÉPARATION :

DEUXIÈME SÉRIE

Mme DE GENLIS. — Mme CAMPAN. — Mme GUIZOT. — Mme DE RÉMUSAT

Mme NECKER DE SAUSSURE. — L'ÉCOLE CONTEMPORAINE.

15589. — Imprimerie A. Lahure, 9, rue Fleurus, à Paris.

30977

OCT. GRÉARD
Membre de l'Académie française.

L'ÉDUCATION DES FEMMES

PAR LES FEMMES

ÉTUDES ET PORTRAITS

FÉNELON, Mme DE MAINTENON
Mme DE LAMBERT, J.-J. ROUSSEAU, Mme D'ÉPINAY
Mme NECKER, Mme ROLAND.

« Je dis toujours que, si je pouvais vivre seulement deux cents ans, je deviendrais la plus admirable personne du monde. »

Mme de Sévigné, 27 juin 1679.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

Droits de propriété et de traduction réservés

PRÉFACE

C'est sous les auspices de Mme de Sévigné que nous aimons à placer cette première série d'*Études* sur *l'éducation des femmes par les femmes*. Mme de Sévigné n'a rien écrit touchant l'éducation à proprement parler. Dans sa correspondance si riche et où elle se plaît si souvent à nous ouvrir des jours sur ses lectures et ses réflexions, elle ne dit pas un mot du *Traité* de Fénelon, bien que, comme la société d'élite qu'elle fréquentait, elle ait vraisemblablement eu l'ouvrage entre les mains, avant même qu'il fût imprimé. Ce n'est guère qu'à travers les représentations d'*Esther* qu'elle a vu Saint-Cyr, et les conseils qu'elle donne au chevalier de Sévigné et à Mme de Grignan n'ont rien de commun avec les *Avis à mon fils* et les *Avis à ma fille* de Mme de Lambert. Les questions soulevées incidemment de son temps sur l'égalité des sexes, reprises au dix-huitième siècle par J.-J. Rousseau, semblent la laisser indifférente. Elle n'a jamais songé à se demander, comme Mme d'Épinay, Mme Necker et Mme Roland, quelle était la part à faire dans l'éducation des femmes au développement de la sensibilité, à l'art de plaire, à la passion. Encore moins la pensée lui est-elle venue de

Re-classed 11-1-32 AJM

concevoir une de ces œuvres de pédagogie auxquelles Mme de Genlis, Mme Campan, Mme Guizot, Mme de Rémusat, Mme Necker de Saussure ont attaché leur nom et que nous retrouverons dans la suite de ces *Études*. Mais si elle répugne visiblement à toute idée de système ou de théorie, ses lettres contiennent sur l'éducation qu'elle s'est elle-même donnée et sur l'éducation de ceux qui lui sont chers, nombre de vues profondes, de détails ingénieux, piquants, exquis, qui, sans permettre de la classer au nombre des femmes dont l'autorité puisse être invoquée dans la question qui nous occupe, expliquent le patronage que nous revendiquons.

Que n'a-t-on pas dit de l'amour maternel de Mme de Sévigné? On connaît surtout la mère. La grand'mère n'est pas moins admirable. C'est dans l'autorité qu'elle a exercée à ce titre que se révèle le mieux peut-être tout ce qu'il y avait de sagacité, de force, de portée au fond de cette exubérante tendresse.

« Il me semble que je la vois encore, racontait l'abbé Arnauld, telle qu'elle me parut la première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert, au milieu de monsieur son fils et de mademoiselle sa fille : tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane.... » C'est ainsi que la postérité se la représente volontiers. Elle adorait son fils, elle idolâtrait sa fille. Pendant la jeunesse du chevalier, elle est là, l'œil et l'oreille au guet, épiant

l'occasion de lui donner un bon conseil ou de l'emmener bien loin, en Bretagne, quand les mauvaises liaisons risquent de devenir trop menaçantes. Après l'éloignement de Mme de Grignan, elle n'est jamais aussi heureuse que lorsqu'elle le tient; elle lit avec lui ou marque dans ses livres les pages qu'elle veut lui faire lire : « il n'y a rien de bon, ni de droit, ni de noble qu'elle ne tâche de lui inspirer ou de lui confirmer », et « elle lui sait gré d'entrer avec douceur et approbation dans tout ce qu'elle lui dit » : il a tant d'esprit, elle le trouve si divertissant; la Providence, entre les mains de qui elle s'en remet, fera bien pour lui quelque chose! A la veille de son départ pour l'Allemagne, où il va rejoindre son régiment, c'est celle qui prépare et qui fait partir son équipage. Le rapide avancement qu'il obtient satisfait son amour-propre, sans calmer son cœur ni remplir son sentiment. Elle n'a certainement aucun plaisir à le voir à la tête de ses escadrons. L'idée des congés dont il a besoin l'enchante. Elle voudrait que le rhumatisme dont il souffre fût universel, afin de pouvoir lui rendre toute sorte de soins. Mais elle ne se dissimule pas qu'elle ne le possède jamais qu'à moitié et qu'elle « sent mille fois plus l'amitié qu'elle a pour lui qu'il ne sent, lui, celle qu'il a pour elle ».

Elle n'est pas beaucoup plus assurée de la place qu'elle tient dans le cœur de sa fille. Il n'était rien qu'elle ne lui eût sacrifié : c'est une immolation de tous les jours, une préoccupation de tous les moments :

elle a l'âme si remplie de son image que Dieu même n'y peut trouver accès et qu'on lui défend de faire ses Pâques. Elle ne se borne pas à exalter sa grâce, sa solidité, son savoir, son esprit, ses talents; elle transfigure ses défauts; elle n'entend pas qu'on parle de sa froideur, de ses dédains, de son humeur. Ce n'est point qu'elle s'y méprenne. Elle sait, à n'en point douter, qu'elles ne voient pas les mêmes choses des mêmes yeux, qu'elles ne lisent pas de la même façon les mêmes livres, qu'elles sentent en tout différemment. Bien plus elle n'attend de sa fille « aucune complaisance »; elle connaît « ses tons et ses résolutions »; elle n'ignore pas qu'elle ne pardonne à son cœur qu'en faveur de son esprit; elle la dépeint malignement « ne vivant que de son amour-propre et se contemplant dans son essence, comme un coq en pâte ». « Je crois, lui écrit-elle un jour avec une intention de leçon, que je ferai un traité sur l'amitié. Je trouve... qu'il y a tant de rencontres où nous faisons souffrir ceux que nous aimons et où nous pourrions adoucir leurs peines, si nous avions autant de vues et de pensées qu'on en doit avoir pour ce qui tient au cœur... Je ne parle pour personne, mais ce qui est écrit est écrit. » Finalement, c'est pour elle-même, soit qu'elle le confesse, soit qu'elle s'en taise, qu'elle garde tous les torts. Elle se plaît à cette interversion des rôles. Sa fille peut se comporter comme elle voudra : « elle ne sera pas moins aimée ». Elle la caresse, la flatte, la ménage, elle comprend « qu'à force de vouloir découvrir ses volontés

qui tout naturellement deviennent les siennes, cela lui fasse une grande fadeur et dégoût »; elle s'excuse de « la trop oppresser »; on dirait parfois qu'elle en a peur. Ce qu'elle craint réellement, c'est que cette affection, qui est sa vie, ne vienne à lui manquer. Toutes les raisons de l'entretenir, de l'exciter lui sont bonnes. Apprend-elle que Mme de Grignan a fourré ses enfants dans sa litière pour les emmener avec elle à la promenade, elle l'en félicite comme d'une preuve d'amitié inaccoutumée et merveilleuse; — qu'elle a dit un mot obligeant sur son propre compte, elle en pleure, elle en rêve. Sa passion fait sa douleur autant que sa joie. C'est un état violent. « Ma fille, écrit-elle, Dieu vous préserve d'un cœur comme le mien! — Je ne vous souhaite pas d'aimer vos enfants comme on vous aime. »

Elle protestait que cet amour maternel en était toujours demeuré au premier degré. Si l'on doit croire, pour ne la point contredire, qu'elle aima moins ses petits-enfants, on peut affirmer qu'elle les aima mieux. Quelle est la source de ces affections, si vives aussi d'ordinaire, du second degré? Ne faut-il chercher dans l'amour des grands parents que le plaisir de revivre leur propre jeunesse ou le besoin d'utiliser ce trésor de dévouement qui, dans le cœur de la mère surtout, s'amasse avec le temps et s'enrichit sans cesse? Ou bien serait-ce, comme on l'a dit, que participant moins directement à l'éducation des enfants, ils en recueillent le bénéfice sans en avoir les soucis et les charges? Ne

serait-ce pas plutôt, au contraire, qu'à la lumière de l'expérience, voyant les choses de haut et de loin, ils y portent une raison plus rassise et une tendresse plus sûre?

Nul doute que Mme de Sévigné n'éprouvât la plus délicieuse des satisfactions à reverser, pour ainsi dire, sur Marie-Blanche, Henri et Pauline de Grignan, ses petits pichons, comme elle les appelait en son patois familier, le trop-plein des sentiments que sa fille n'épuisait pas à son gré. Sentiments d'autant plus profonds qu'ils étaient désintéressés. Heureuse, bien heureuse qu'ils pensent à elle, qu'ils parlent d'elle, elle ne se croit en droit de rien exiger d'eux, elle ne leur demande aucun retour : C'est pour eux-mêmes qu'elle les aime. De là la gravité, l'esprit de prévoyance, de décision qui donnent à ses conseils d'affection une note d'un caractère si ferme. Elle n'avait été qu'à moitié la maîtresse de sa fille. C'est elle qui lui avait appris l'italien et probablement le latin ; elle la faisait beaucoup lire et causer, comme son fils. Mais de bonne heure la direction de son esprit lui avait échappé; l'abbé de la Mousse s'en était emparé : Descartes était devenu son « père » ; et, sur plus d'un point, Mme de Sévigné n'eût osé lui faire tête. Toute jeune, elle ne la tenait guère que par la vanité. Vous m'avez mal élevée, lui dit un jour Mme de Grignan ; et si gracieux que fût le reproche dans sa pensée, ce n'était pas absolument un badinage. L'assurance qu'elle avait si rarement prise pour elle-même, Mme de Sévigné s'y hasarde dès qu'il s'agit de la santé,

de l'éducation, de l'avenir de ses petits-enfants : elle entre en discussion suivie avec sa fille, elle lui fait des représentations, presque des reproches ; ce n'est qu'un mot lancé en passant, mais qui reste, et toute la bonne grâce qu'elle déploie dans la forme de son insistance ne fait qu'achever de mettre en lumière combien elle attache de prix à ce qu'elle demande.

La protection sous laquelle elle avait pris Marie-Blanche est particulièrement touchante. L'enfant était à peine née qu'elle s'étonnait des « petites entrailles qu'elle sentait pour elle ». C'est elle qui, pendant près de trois ans, avait eu le ménage à tenir, — elle entendait par là Marie-Blanche et sa nourrice ; — et, quelque soin qu'elle prît de se tenir en garde contre sa « radoterie d'aïeule », elle s'extasiait à tout venant sur « la petite personne », sur ses yeux bleus ombragés de cheveux noirs, sa bouche qui s'accommoderait, son nez qui pourrait bien tenir de celui des Grignan, sur sa voix, sur ses grâces, sur les cent mille choses qu'elle savait déjà faire et qui l'assuraient par avance de son intelligence et de sa beauté. Jamais grand'mère ne mit plus de bon vouloir dans ses illusions. Un grand vide se fit dans sa vie le jour où il fallut la rendre ; cependant elle supporta le coup en silence. Mais lorsque Mme de Grignan se résolut à placer l'enfant à la Visitation d'Aix, — Marie-Blanche avait à peine cinq ans et demi, — sa peine éclata. « J'ai le cœur serré de ma petite, de ma bonne petite, de ma petite-fille, écrit-elle avec un redoublement de termes qui correspond à l'exaltation

de sa sollicitude. La voilà donc en prison! » Elle ne peut se faire à cet abandon; elle veut y penser, elle y pense sans cesse; elle sent que l'enfant, qui se sait sacrifiée, a l'esprit chagrin, jaloux, tout prêt à se dévorer; elle en demande des nouvelles, elle s'étonne qu'on ne lui en donne point. Sa mère, qui est allée passer quelques jours au couvent pour y faire ses dévotions, l'a-t-elle vue ou s'est-elle au moins laissé voir? Cette incertitude transperce l'âme de Mme de Sévigné. « Ne lui avez-vous pas permis d'être dans un petit coin à vous regarder? La pauvre enfant, elle était bien heureuse de profiter de cette retraite! » — « Votre petite d'Aix me fait pitié, écrit-elle sévèrement un peu plus tard, d'être destinée à demeurer dans ce couvent, en attendant une vocation. Elle ne recule pas devant les déclarations les plus fortes. « L'inhumanité que vous donnez à vos enfants est la plus commode chose du monde.... Voilà, Dieu merci, la petite qui ne songe plus ni à père ni à mère. » Il n'avait pas tenu à elle que l'amertume de son sort fût adoucie. Au moment où la nouvelle est répandue que M. de Grignan va quitter le gouvernement de Provence, elle ouvre des négociations pour qu'on transfère la pauvre recluse à Aubenas, dans le couvent de sa tante d'Adhémar. « Je n'aime pas nos baragouines d'Aix, dit-elle; je mettrais la petite avec sa tante; elle serait abbesse quelque jour; cette place est toute propre aux vocations équivoques.... C'est une enfant entièrement perdue et que vous ne verrez plus. Elle se désespérera. On a

mille consolations dans une abbaye; on peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle; on va aux eaux; on est la nièce de madame. » En dépit de ses efforts, c'est à Aix que le sacrifice s'accomplit. Quelques années après, un de ses amis, le président de Moulceau, se plaignant de certains déboires de famille : « Que feriez-vous donc, lui répondait-elle, si vous aviez une petite-fille qui eût pris l'habit à la Visitation d'Aix à seize ans? « Cette séparation dé finitive lui avait rendu l'enfant encore plus chère. Quand elle s'enquérait de la santé de tout le monde, c'est par elle qu'elle commençait. Il semble qu'elle n'ait jamais complètement pardonné à sa fille de l'avoir jetée dans le cloître. « La pauvre enfant, qu'elle est heureuse, si elle est contente! lui écrit-elle après la prise de voile. Cela est vrai sans doute, mais vous m'entendez bien. » Elle éprouvait un véritable soulagement à apprendre qu'elle était contente en effet; mais elle eût voulu s'en assurer : un des derniers projets de voyage qu'elle conçut fut d'aller voir à Aix « sa religieuse ».

N'ayant pas réussi à sauver Marie-Blanche, elle aurait voulu du moins épargner la même destinée à Pauline.

La difficulté était dans la situation qu'il fallait faire au jeune marquis. L'aisance de M. de Grignan avait été fort entamée par le train qu'exigeait le gouvernement de Provence : il s'agissait d'assurer l'avenir de l'héritier du nom. Mme de Sévigné avait salué avec bonheur sa naissance. A cinq ans, elle commençait à se

préoccuper de son éducation, quand personne n'y songeait encore : n'allait-on pas lui donner un précepteur? Bien qu'elle ne l'eût guère connu qu'à distance, elle s'était fait de son tempérament, de son caractère, de son esprit, une idée exacte. « Il me paraît déjà un fort honnête homme », écrivait-elle à sa mère; — il avait alors moins de dix ans; — « j'aimerais mieux son bon sens et sa droite raison que toute la vivacité de ceux qu'on admire à cet âge, et qui sont des sots à vingt ans ». Elle voulait qu'on le ménageât « comme un cheval qui a la bouche délicate ». Une saignée faite mal à propos la mettait en émoi. Il ne lui fallait point « d'éducation rustaude ». Elle répétait, au nom de Brayer et de Bourdelot, « qu'à vouloir faire trop robustes les enfants qui ne sont pas forts, on les fait morts ». Le marquis était né court et gros garçon. Il s'était mis à grandir un peu; mais ce n'était pas assez pour se récrier : il n'aurait jamais la prestance de son père. Mme de Sévigné s'en consolait. Son inquiétude était de ne lui pas voir assez de penchant pour les sciences et pour la lecture. Mais elle se félicitait de la justesse de ses sentiments; elle aimait à citer à Mme de Grignan l'exemple de M. du Plessis « donnant au petit d'Auvergne l'esprit de règle et d'économie, et travaillant doucement à lui ôter cet air de grand seigneur, de qu'importe? d'ignorance et d'indifférence qui conduit fort bien à toute espèce d'injustice et enfin à l'hôpital ». Cette éducation-là lui semblait « plus noble » qu'une autre. Comme Rodrigue, le petit marquis, qui était

d'ailleurs de moyens fort ordinaires, n'attendit point pour faire son coup d'éclat le nombre des années. Mme de Sévigné admirait avec une chaleur naïve « comme on avait pressé et précipité heureusement sa vie ». Il n'avait pas encore seize ans accomplis, lorsqu'il était parti en campagne avec le Dauphin ; et c'est elle qui de Paris annonce à la famille le succès de ses premières armes : « Philipsbourg est pris et votre fils se porte bien ». Bien portant et blessé toutefois « d'une fort bonne petite contusion à la jambe qui lui fait le plus grand honneur ». Une contusion et de la gloire ! Ajoutez « le miracle de sagesse qui lui avait permis de se retirer de certaines parties trop gaillardes ». Au témoignage de la grand'mère, Mme de Grignan ne jouissait pas assez de ce sang-froid, de ce courage, de cette admirable réserve. Pour elle, elle ne se retenait point de louer ce que disait le jeune vainqueur, ce qu'il faisait, ce qu'il écrivait : « son style tout naturel, tout jeune, sans art, ses petites raisons, ses sentiments tout neufs ». Elle se le figurait à la cour, admis à saluer le roi et les ministres. M de Grignan, qui triomphait de cette fortune naissante, ne mettait pas à la célébrer plus d'effusion.

Mais le dévouement de Mme de Sévigné pour son petit colonel n'allait pas jusqu'à oublier « Paulinotte ». Un jour que Mme de Grignan avait acheté à sa fille un habit et une cornette, elle l'en félicite : s'il faut avant tout songer à son frère, ce n'est pas une raison « pour reléguer la sœur au grenier ». Pendant dix ans,

la grande affaire pour elle, c'est que la mère ne s'en sépare point. Les couvents lui avaient toujours déplu. Elle ne s'expliquait point qu'elle eût eu jadis le courage de mettre Mme de Grignan aux filles de Sainte-Marie de Nantes et de céder à la barbarie de la coutume : « Il n'est point d'éducation qui se puisse faire au couvent, disait-elle, ni sur le sujet de la religion, que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses. » Et puis, quelle joie d'élever un enfant! « Hélas! quand on n'a que sa pauvre vie en ce monde, pourquoi se priver de ces petits plaisirs-là! » Fallait-il tant s'inquiéter de l'établissement de Pauline? La Providence en prendrait soin : « son esprit sera sa dot ». Mme de Sévigné appelait à son aide M. de Grignan : qu'il intercède pour sa « favorite », car elle est aussi la sienne qu'il la protège contre « la philosophie » de sa mère! Pauline a des défauts, de la brusquerie, de l'humeur. « Serait-ce donc qu'elle aurait quelque sorte de rapport à vous-même par ce que vous avez de moins bon? écrit-elle à Mme de Grignan; vous attendiez-vous qu'elle fût un prodige prodigieux, un prodige comme il n'y en a pas ?... Eh! tant mieux si elle n'est pas parfaite! vous vous divertirez à la repétrir. » Aussi bien n'a-t-elle pas également ses qualités? Mme de Sévigné les relève, les analyse, y revient à chaque progrès de l'âge : « si elle n'est pas aussi belle que la Beauté, elle a des manières : c'est une petite fille à croquer ». Et vienne la jeunesse, ses jolis yeux bleus avec leurs paupières noires, cette taille libre

et adroite, cette physionomie spirituelle, toute cette personne assaisonnée, touchante ou piquante (on se ferait scrupule d'en décider), n'est-elle pas faite pour l'amusement de sa mère? Avec cela, de la finesse, de la gaieté, de la gaillardise même, un talent de contrefaire incomparable, mais capable de se contenir et qui se contient, un esprit vif, agissant, qui dérobe tout : que de ressources! « Aimez, aimez Pauline, répète l'infatigable grand'mère; ne vous martyrisez point à vous l'ôter. Voulez-vous, en la mettant au couvent, la rendre tout à fait commune?... Comme elle est extraordinaire, je la traiterais extraordinairement. » Et elle y intéresse la conscience de sa fille, son affection, son plaisir, sa gloire : « La supériorité de votre esprit sur le sien vous fera suivre facilement la bonne route...; quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire..., cela vous rend coupable de tout ce qu'elle ne fera pas ». Non, elle n'a pas le droit de n'avoir pour elle qu'une « fantaisie musquée »; c'est son devoir de l'aimer, de ne la point quitter, de la mener partout. Pour achever de la lier, elle lui persuade de se l'attacher comme secrétaire : la charmante enfant a la main rompue, une orthographe correcte, un délicieux petit commerce : jamais elle ne sera embarrassée et elle peut être utile.

Assurée enfin que Pauline n'est plus en péril d'entrer malgré elle en religion, elle ne se tient pas pour satisfaite ; elle suit le détail de son éducation. Évitant d'ordinaire ce qui pourrait froisser le sentiment de

Mme de Grignan, elle ne craint pas, quand il le faut, de l'attaquer franchement. « Il y a de certaines philosophies qui sont en pure perte, lui dit-elle un jour où elle croit nécessaire de l'éclairer sur le danger de ses froideurs, et dont personne ne vous sait gré. » Elle demande qu'on ne mène point sa petite-fille rudement. Elle est de l'école de la douceur et du raisonnement. Mme de Grignan lui représentait Pauline comme « farouche dans sa chambre, alors que ses esprits l'emportaient » ; elle s'en montre fort surprise, elle la croyait toute de miel ; mais fût-il vrai, bien loin de se rebuter, il faut lui parler raison sans la gronder, sans l'humilier, car cela la révolte ; elle aime sa mère, elle s'aime elle-même, elle veut plaire : il ne faut que cela pour la corriger. « Je suis fort aise de lui attirer vos bontés, fait-elle entendre constamment à sa fille sous une forme ou sous une autre, et de vous adoucir pour elle », jusqu'au moment où, triomphant du succès de ses conseils, elle s'écrie : « Ne vous l'avais-je pas bien dit qu'il ne dépendait que de vous, en causant avec elle sans vivacité ni colère, d'en faire la plus aimable compagnie ? »

La direction de son esprit ne la touche pas moins que celle de son caractère. Elle avait tâté Mme de Grignan pour savoir si elle ne voudrait pas bien la lui donner à élever. Ne pouvant l'entretenir à son aise, ce qui eût été à ses yeux le moyen le plus sûr de la former, elle lui choisit ses lectures. Pauline ne mordait pas beaucoup à la métaphysique, et Mme de Sévigné n'en

témoignait pas grand regret. Pauline en revanche recherchait fort les romans, et Mme de Sévigné, qui compte bien qu'un jour l'histoire aurait son tour, ne s'en scandalisait point. « Vous ne les aimiez pas, dit-elle à Mme de Grignan, vous avez fort bien réussi; je les aimais, je n'ai pas trop mal couru ma carrière; quand on a l'esprit bien fait, on n'est pas aisée à gâter. » Pauline était une dévoreuse de livres : cela est bon; mieux vaut qu'elle en lise de mauvais que de ne point aimer à lire : tout est sain aux sains. Elle avait la passion de savoir et de connaître; à merveille: c'est le moyen d'échapper à l'ennui et à l'oisiveté, deux vilaines bêtes. Mme de Sévigné portait d'ailleurs dans ses conseils l'esprit de précision et de méthode. Elle a commencé par laisser lire à sa petite-fille, sans beaucoup d'ordre, les *Métamorphoses* d'Ovide, Voiture, Sarrasin, les comédies, Lucien. Mais autant elle est prête à encourager sa curiosité, autant elle voudrait l'y voir mettre de la suite et de la solidité. Il faut qu'elle s'habitue à commencer les choses par un bout et à les finir par l'autre. Il ne lui paraît point qu'elle puisse profiter de l'histoire sans s'aider de la géographie. Quant à l'histoire elle-même, arrivée au degré d'âge et de jugement où elle sera en état de la comprendre, s'il faut lui pincer le nez pour la lui faire avaler, elle la plaint. Mais ce qu'elle place au-dessus de tout, c'est la morale, non la morale de Montaigne ou de Charron, ni des autres de cette sorte : elle ne souhaiterait pas du tout que Pau-

line y mît son petit nez : il est trop matin pour elle ; — la morale de Nicole et la morale des poètes. Le goût que la jeune fille témoigne pour l'*Essai* sur *les moyens de conserver la paix parmi les hommes* lui donne bonne opinion d'elle, et elle ne comprend point par quel scrupule Mme de Grignan a pu lui interdire Corneille. « Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père Lanterne — (quelque conseiller étroit et rabâcheur de fadaises), lui écrit-elle : voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage en lisant *Polyeucte* et *Cinna* et les autres ? N'avoir de la dévotion que ce retranchement... me paraît être bottée à cru... M. et Mme de Pomponne en usent ainsi avec Félicité, à qui ils font apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit. Ils ont élevé Mme de Vins de la même manière, et ils ne laisseront pas d'apprendre parfaitement bien à leur fille comme il faut être chrétienne, ce que c'est que d'être chrétienne et toute la beauté et solide sainteté de notre religion...! » Encore un peu et elle recommanderait les *Petites Lettres* qu'elle faisait lire tout haut à son fils pour se divertir. A voir l'enchaînement de ces instructions familières, si délicates en même temps que si fermes, et qui d'année en année, comme il arrive quand on se sent écouté, devenaient plus pressantes, n'est-on pas fondé à dire que, de si loin qu'ils fussent adressés le plus souvent, les conseils de Mme de Sévigné portaient juste, et qu'elle a largement contribué, plus que personne peut-être, à constituer à Pauline cette dot

de grâce et d'esprit, — la seule sur laquelle elle pût compter, — qui lui permit de contracter avec M. de Simiane, « par le plus heureux des assortissements », une riche et sympathique union?

Cette efficacité de conseil ne tient pas seulement à la justesse du précepte et à la sincérité de l'accent. Mme de Sévigné prêchait d'exemple. Elle faisait et refaisait elle-même tout d'abord les lectures qu'elle prônait, et il n'est peut-être pas une seule de ses prescriptions de conduite qu'elle ne se fût d'abord imposée. Il est difficile de séparer son image du cadre des causeries étincelantes et voltigeantes dont elle a laissé l'inimitable modèle. Mais sa verve intarissable, sa bonne grâce lumineuse recouvrait un fond de sagesse pratique remarquablement consistant et solide. C'est pour les autres qu'elle se tient au courant des nouvelles de la cour et de la ville, et il ne lui déplaît pas assurément de les raconter; mais il est bien peu de lettres où elle ne sème çà et là, en guise de moralité ou simplement pour la décharge de sa conscience toujours en éveil, quelque vérité profonde, quelque trait d'expérience et de bon sens. Mme de Sévigné est une mondaine que le monde occupe, caresse, enivre parfois, mais dont il est loin de remplir le cœur et de satisfaire l'activité. Les méchantes compagnies la faisaient fuir : ne pouvant les éviter, elle ne pensait « qu'aux délices des adieux ». Elle n'aimait pas « à dépenser son pauvre esprit en petites pièces de quatre sous » dans des entretiens sans ragoût et sans portée. « Il n'y a pas un grain

d'or à tout ce qu'on dit ici, écrit-elle de Vitré : la raison, la conversation, la suite sont entièrement bannies du tourbillon où je suis ». Les beaux esprits lui inspiraient de la pitié : « Si vous saviez combien ils sont petits de près et combien ils sont quelquefois empêchés de leur personne ! » et elle avait bientôt fait « de les remettre à hauteur d'appui ». La fausse grandeur l'irritait. « Ah ! masques, je vous connais ! » s'écrie-t-elle, en voyant de certaines gens annoncés sous de grands noms. Les honneurs mêmes, les vrais honneurs la fatiguaient. Elle a hâte de quitter Vitré, où on l'accable, pour aller retrouver aux Rochers sa Mousse, sa chienne, son mail, Pilois, ses maçons, le repos de ses bois ; elle est affamée de jeûne et de silence ; elle aspire à revoir les allées qu'elle a tracées, les abris qu'elle a créés, la *Solitaire*, le *Cloître*. Ses réflexions l'entraînaient parfois selon le vent. Elle battait le pays, mais elle avait ses remises. Elle pouvait lire trois et quatre fois les plus beaux livres du monde, Pascal, Nicole, Arnaud, Despréaux, Corneille, sans éprouver un moment d'ennui, presque sans avoir conscience « des redites » : c'est un plaisir, dit-elle agréablement, que de n'avoir pas de mémoire ! Très versée dans la littérature italienne et la littérature espagnole, entretenue par Ménage et Chaplain dans le culte de Sarrasin et de Voiture, elle prêtait volontiers l'oreille à un sonnet et ne faisait pas mauvais visage aux amusettes ou aux agréments du précieux. Mais elle avait le goût sain, robuste, élevé, tout occupé des choses.

Ce n'est pas seulement le nombre et la majesté du style qu'elle admire dans Tacite. Les moralistes, les sermonnaires, les interprètes du cœur humain, voilà sa « droicte balle », comme disait Montaigne. Nicole est pour elle le divin Nicole, le dernier des Romains; Bourdaloue, le grand Bourdaloue, le grand Pan. C'est chez elle que Despréaux déclare que Pascal est le seul moderne qui ait surpassé les anciens et les nouveaux; elle tient pour le vieux et grand Corneille en face de l'astre charmant de Racine qui se lève; elle est toute remplie des réminiscences de Molière; à ceux qui ne comprennent pas La Fontaine, elle se borne à répondre : « On ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *Fables;* cette porte leur est fermée et la mienne aussi. » Appartenant à la première moitié du dix-septième siècle, elle en aimait la sève riche et puissante, le ferme esprit d'analyse et de retour sur soi. Tous les jours « elle travaillait à son esprit, à son âme, à son cœur ». Ce qu'elle adorait dans les livres de Nicole, c'est qu'il lui semblait qu'ils étaient faits à son intention: elle s'y trouvait toujours et partout; ils lui fournissaient des soulagements, des consolations, des remèdes contre ses défauts, ses passions, contre les faiblesses humaines qui ne la quittaient point même « au milieu des grandes moralités du carême », contre ses moindres ennuis, voire contre la pluie. On sait « les bouillons » qu'elle en tirait; et ses enfants, qui l'avaient vue sans cesse en quête de nourriture morale pour eux comme pour elle-même, parlent

avec respect, après sa mort, « des longues et solides obligations » qu'ils lui ont. Plus la matière était simple et mieux elle convenait à son humeur. Elle se reconnaissait de ce chef inférieure à Mme de Grignan. Je suis « grossière », disait-elle d'elle-même en souriant. Les raisonnements abstraits qui plaisent à sa fille lui sont contraires; elle a l'esprit « carré » et demande qu'on lui épaississe les choses; elle ne veut point « philosopher » et se borne à « rêver bonnement, comme on le faisait du temps que le cœur était à gauche ». A Dieu ne plaise qu'elle se donne pour habile : Elle n'est que sage et docile! cela lui suffit pour le perfectionnement intérieur qu'elle poursuit. Elle sait que les femmes « ayant la permission d'être faibles, se servent sans scrupule de leur privilège »; mais elle considère qu'après tout les hommes ne sont pas moins exposés pas leurs passions, et trouve même que leur vertu « est bien plus délicate encore et plus blonde que celle des femmes ». Elle a confiance, pour son sexe, dans la force de l'éducation. C'est à cette discipline qu'en revenaient volontiers les femmes de son temps, alors qu'après l'éclat d'une vie dissipée, elles entrevoyaient les ombres de la mort. Mme de Sévigné, veuve à vingt-six ans, avait, dès cet âge, commencé à se replier et à se régir. Ennemie du couvent et des vœux, elle aimait la règle et ne croyait pas qu'on pût jamais cesser de se l'appliquer. Quand elle prenait la défense de Pauline, elle affirmait volontiers que l'enfance n'est point bonne à se corriger. Mais la raison venue avec la jeunesse et

croissant avec l'âge, elle n'admettait plus qu'on se fît grâce. Elle ne pouvait souffrir les gens qui disent : je suis trop vieux. La vieillesse lui paraissait particulièrement favorable pour y regarder de près, ne s'excuser de rien, se soutenir, se fortifier, s'épurer. Et c'est dans ce sentiment qu'elle arrivait à écrire, à cinquante-trois ans, ce mot d'une raison si haute et d'une grâce féminine si pénétrante, qui, sur un point fondamental, résume les doctrines exposées dans ce volume : « Je dis toujours que si je pouvais vivre deux cents ans, je deviendrais la plus admirable personne du monde ».

L'ÉDUCATION DES FEMMES

PAR LES FEMMES

FÉNELON

Si le traité de Fénelon, qui, à l'origine, n'était pas destiné à être livré au public, s'était perdu et qu'il ne fût resté que quelques fragments des premiers chapitres, on pourrait être embarrassé d'en déterminer la date. L'introduction notamment, où l'auteur s'attache à démontrer la nécessité de fortifier l'éducation des filles, semble presque, à la vivacité du tour et de l'expression, écrite d'hier. On dirait que Fénelon se trouve en présence d'un interlocuteur qui s'est engagé à fond dans l'opinion contraire, et qu'en deux ou trois coups d'une argumentation serrée il veut le réduire. Toutes les objections sont ramassées dans une réfutation nerveuse et qui va droit aux raisons dernières. « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles; le plus souvent la coutume et le caprice y décident de tout.... Il est vrai qu'il ne faut pas les pousser dans des études dont elles pourraient s'entêter.... Mais n'ont-elles pas à remplir des devoirs qui sont les fondements de la vie humaine?... Mais les hommes

peuvent-ils espérer pour eux-mêmes quelque douceur de vie, si leur plus étroite société, qui est celle du mariage, se tourne en amertume?... Mais les enfants, qui seront dans la suite tout le genre humain, que deviendront-ils si les mères les gâtent dès leurs premières années?... Mais la vertu est-elle moins pour les femmes que pour les hommes?.... Bien plus, il est constant que la mauvaise éducation des femmes fait plus de mal que celle des hommes, puisque les désordres des hommes viennent souvent et de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue de leur mère et des passions que d'autres femmes leur ont inspirées dans un âge plus avancé. Quelles intrigues se présentent à nous dans les histoires, quelles révolutions d'État causées par le dérèglement des femmes!... » Et finissant, comme il a commencé, avec une simplicité hardie : « Voilà ce qui prouve, s'écrie-t-il, l'importance de bien élever les filles; cherchons-en les moyens. » Reprise bien des fois depuis, la controverse a été de nos jours rouverte avec éclat; mais je ne crois pas qu'on y ait jamais apporté plus de vigueur.

Même du temps de Fénelon la question n'était pas nouvelle. L'antiquité païenne n'en avait méconnu ni la délicatesse ni la portée. Est-il rien de comparable, pour la grâce de la raison et la fraîcheur du sentiment, au tableau de l'intérieur domestique où nous introduit l'*Économique* de Xénophon? Musonius et Plutarque n'admettaient point que pour l'instruction morale on établît aucune différence entre les sexes : ils voulaient, l'un, que le frère et la sœur reçussent les mêmes principes; l'autre, que l'époux fît part à l'épouse de ce qu'il avait recueilli de meilleur dans ses études ou trouvé dans

son propre fonds de plus exquis. En s'appropriant ces préceptes de la sagesse profane, le christianisme les avait, pour ainsi dire, pénétrés de tendresse. Les *Lettres* de saint Jérôme à Læta sur *la manière d'élever sa fille*, et à Gaudentius sur l'*éducation de la petite Pacatula*, respirent un véritable amour de l'enfance en même temps qu'une connaissance éclairée de ses besoins, et tout le Moyen Age n'a guère fait qu'appliquer les règles que saint Jérôme avait tracées pour les couvents. En dehors des couvents, les habitudes de famille que nous laisse entrevoir au quatorzième siècle le *Ménagier de Paris* révèlent, à défaut de grandes lumières, des sentiments honnêtes et doux. Cependant les troubadours et les trouvères avaient modifié les mœurs et à l'idéal monastique fait succéder l'idéal chevaleresque. A la Renaissance, Érasme et Vivès déclaraient hautement les femmes susceptibles de la culture la plus élevée; on les égalait aux hommes; on les plaçait même au-dessus : telle est du moins la thèse que soutiennent Corneille Agrippa, Brantôme et toute la suite des poètes attachés à Marguerite de Valois. Avec le dix-septième siècle, le débat change encore une fois de caractère. C'est dans les académies, les salons et les ruelles que Mlle de Gournay et Mlle de Scudéry aspirent à faire une place à leur sexe, toutes prêtes d'ailleurs à la conquérir elles-mêmes par le travail, à ne rien ménager pour assouplir leur esprit aux exercices littéraires les plus subtils et perfectionner leur raison [1].

Il ne serait donc pas exact de dire du traité de Fénelon

1. Pour l'ensemble de la question, on nous permettra de nous référer à notre Mémoire sur l'*Enseignement secondaire des filles*. Paris, Delalain, 3e édition, 1883.

ce que Montesquieu écrivait en tête de l'*Esprit des Lois* : « Prolem sine matre creatam. » Il s'était formé avec le temps (et pouvait-il en être autrement?) tout un trésor d'observations sur les femmes, observations empruntées à la vie des cloîtres ou à la vie des cours, au théâtre ou au sermon, conçues parfois dans un sentiment de défiance malicieuse ou de galanterie exaltée, le plus souvent judicieuses et sagaces. Mais Fénelon est le premier qui, embrassant le sujet dans un examen d'ensemble, ait réuni en une sorte de code les prescriptions propres à élever la jeune fille depuis le moment où ses instincts s'éveillent jusqu'à l'âge où le développement de ses facultés permet de la livrer avec sécurité à la vie commune; le premier surtout qui ait fondé ce code sur une étude psychologique de l'enfant. Les *Lettres* de saint Jérôme, riches en conseils délicats et sensés, mais ramenés à un objet unique — la vie intérieure et la religion, — n'ont ni l'ampleur de vues ni l'esprit de suite qui constituent proprement l'art de l'éducation; les *Entretiens* d'Érasme, semés de traits justes et brillants, mais de traits pris du dehors, pour ainsi dire, ne sont, à proprement parler, que des manuels de politesse, ou, comme il les appelait lui-même, des *Civilités*; le traité de Fénelon est, dans toute l'étendue du sens que nous attribuons aujourd'hui à ce terme, une œuvre de pédagogie. Non seulement « il réunit dans son mince volume plus d'idées exactes et utiles, plus de remarques fines et profondes, plus de vérités pratiques que les ouvrages écrits depuis sur le même sujet » (M. de Bausset); mais ces idées, ces remarques, ces vérités sont rattachées à des principes qui donnent aux moindres observations que l'auteur

en déduit ou qu'il invite à en déduire la cohésion d un système.

C'est par là qu'il est resté un livre unique. Ce que nul n'avait fait avant Fénelon, nul après lui n'a entrepris de le refaire. Rollin le suit aveuglément et se borne presque à le reproduire. J.-J. Rousseau eût échappé à bien des erreurs malsaines en le prenant pour guide. Ni l'un ni l'autre ne l'ont fait oublier. Et, si depuis le dix-septième siècle le champ des connaissances nécessaires aux deux sexes s'est agrandi, si surtout les idées politiques et sociales se sont profondément modifiées, tout ce qui tient dans le livre à la doctrine psychologique, tout ce qui repose sur ce fond d'humanité, universel et éternel, que l'enfant porte en germe, s'y détache, comme il y a deux cents ans, en pleine et pure lumière. Mme Guizot et Mme Necker de Saussure, qui, sciemment ou à leur insu, en ont reçu l'inspiration première, sont d'accord sur ce point avec Mme de Maintenon et avec Mme de Lambert, qui en faisaient leur bréviaire. Placer l'examen du Traité de Fénelon au début de ces études sur l'éducation des femmes par les femmes, ce n'est pas seulement lui rendre l'hommage auquel il a droit; il faut le bien connaître pour apprécier à leur exacte valeur ceux qui sont venus après lui.

I

La maturité de sagesse avec laquelle Fénelon aborde le sujet est d'autant plus remarquable que l'*Édu-*

cation des filles est sa première œuvre. Mais les soins dont avait été entourée son enfance, une instruction étendue et forte, la méditation solitaire jointe à l'observation du monde, et surtout la pratique assidue de la direction des âmes, lui en avaient merveilleusement fourni les éléments[1]. « J'ai passé, écrivait-il en 1695, au moment de partir pour son exil de Cambrai, j'ai passé une jeunesse douce, libre, pleine d'études agréables et de commerce avec des amis délicieux. » Quelques traits de sa biographie empruntés à sa propre correspondance et aux Mémoires du temps permettront de se rendre compte des conditions dans lesquelles son génie pédagogique se développa.

L'importance du rôle qu'il attribue aux mères et la fermeté éclairée à laquelle il les convie ne permettent pas de douter qu'il n'ait dû beaucoup à la sienne, bien qu'il n'en parle dans aucun des écrits qui nous ont été conservés. « Son père, dit Michelet, un grand seigneur, M. Fénelon de Salignac, veuf et âgé, ayant de grands enfants, avait épousé, malgré eux, une demoiselle noble et pauvre, Louise de La Cropte de Saint-Abre. L'enfant qui vint de ce mariage fut fort mal reçu de ses frères, quoique, destiné à l'Église, il ne pût leur faire tort. Cette situation pénible ne contribua pas peu à lui donner la grâce et la douceur, une certaine adresse aussi, pour se faire pardonner de vivre. De ses ancêtres paternels, tous diplomates, il tenait quelque chose d'onduleux et d'insinuant. De sa mère il eut des dons aimables et singuliers, ces heureuses contradic-

1. On sait que François de Salignac de La Mothe-Fénelon est né au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651, et qu'il est mort à Cambrai, le 7 janvier 1715.

tions qui plaisent dans la femme et en font une énigme. » Il était de complexion délicate, ce qui servit vraisemblablement à le rendre plus tard si attentif à la santé des enfants; mais, de bonne heure, il annonça un cœur vaillant, un esprit vif, subtil et contenu. On raconte qu'un jour qu'il prenait l'air aux environs du château, le valet auquel il avait été remis en garde laissa échapper un propos qui lui parut manquer de justesse et qu'il releva. Le valet, piqué de l'insistance de l'enfant, le jeta à terre brutalement. Le jeune Fénelon, dans la crainte que sa mère, qui ne le quittait jamais d'ordinaire, ne renvoyât le coupable, se tut et attribua à un accident la blessure qu'il s'était faite.

Il resta jusqu'à douze ans sous cette tutelle de famille. Son précepteur, profondément imbu de la connaissance des lettres grecques et latines, se plaisait à le nourrir du plus pur miel de l'antiquité; il était « en pleine possession de ses auteurs » lorsqu'il fut envoyé à l'Université de Cahors pour achever son cours d'humanités et prendre ses degrés. Averti de son zèle et de sa distinction, un de ses oncles, le marquis Antoine de Fénelon, le fit venir à Paris, au collège du Plessis, où, tout en terminant sa philosophie, il entreprit ses études théologiques. Telles étaient les promesses de talent qu'il faisait entrevoir, que, renouvelant l'épreuve à laquelle l'Hôtel de Rambouillet avait jadis soumis Bossuet, « on hasarda de le faire prêcher; son sermon eut un succès extraordinaire « : il venait d'avoir quinze ans. Le marquis, homme de sens et de goût, de qui le grand Condé, son compagnon d'armes, disait « qu'il était également propre pour la conversation, pour la guerre et pour le cabinet », ne vit dans ce succès qu'un danger.

Privé d'un fils qui était mort sous ses yeux au siège de Candie, il avait reporté sur ce neveu toute son affection. Le fondateur de Saint-Sulpice, M. Olier, ayant, en vue de combattre l'usage du duel, formé une association de gentilshommes éprouvés, l'avait placé à la tête de cette compagnie. Les relations qui s'ensuivirent déterminèrent le marquis à faire entrer Fénelon au séminaire de Saint-Sulpice. Ce fut là qu'il reçut les ordres à vingt-quatre ans.

Saint-Simon, qui lui attribue dès la jeunesse toutes les ambitions dont il a sans compter chargé son âge mûr, nous le montre à cette époque frappant « à toutes les portes sans se les pouvoir faire ouvrir. Piqué contre les Jésuites, où il s'était adressé d'abord comme aux maîtres des grâces de son état, et rebuté de ne pouvoir prendre avec eux, il se tourna aux Jansénistes pour se dépiquer, par l'esprit et par la réputation qu'il se flattait de tirer d'eux, des dons de la fortune qui l'avait méprisé ». Quelque attentif que Fénelon pût être à l'avenir, à ce moment c'était d'un autre côté que se tournait sa pensée. Au séminaire il avait conçu le projet de se consacrer aux missions du Canada, où la Congrégation avait un établissement; pour l'arracher à ce rêve, il n'avait fallu rien moins que les instances de son maître, l'abbé Tronson, et les adjurations d'un oncle maternel, l'évêque de Sarlat. Peu après sa sortie de Saint-Sulpice, la passion le reprit de se vouer à la conversion des infidèles, et cette fois il se sentit attiré vers la Grèce, cédant en cela à l'entraînement de son imagination « pour les beaux lieux et les ruines toutes pleines des souvenirs de l'antiquité », non moins peut-être qu'à l'ardeur de sa foi. On essaya de

donner satisfaction à ce besoin d'expansion en le plaçant à la tête du couvent des Nouvelles Catholiques (1678).

L'objet de cet institut, créé par le premier archevêque de Paris, Jean de Gondi, était d'affermir les converties dans la doctrine qu'elles s'étaient résolues ou qu'elles se préparaient à embrasser. Le maréchal de Turenne en avait accepté le patronage; Louis XIV le couvrait de sa protection particulière. Fénelon n'était pas étranger au grave et délicat office qu'on y attendait de lui. A peine ordonné, le supérieur de Saint-Sulpice l'avait attaché à la communauté, en lui confiant particulièrement le soin des pauvres, la visite des malades, les prônes, les exhortations familières et le catéchisme des enfants. La direction des Nouvelles Catholiques ne faisait qu'étendre le champ de ce ministère, en introduisant le jeune abbé tout à la fois de plus haut et plus à fond dans le secret des âmes. Au témoignage des biographes, ses instructions étaient simples, claires, fermes, engageantes, toujours exactement appropriées à l'âge, à l'intelligence, aux besoins. Il eut bientôt acquis, dans cette sorte d'apostolat, un si grand renom d'autorité persuasive, qu'après la révocation de l'édit de Nantes, des missions ayant été organisées pour ramener les protestants, il fut, sur la proposition de Bossuet, envoyé dans le Poitou et la Saintonge, où la résistance semblait avoir concentré ses efforts.

Dans des publications récentes on a essayé de détruire ce qu'on appelle la légende de sa tolérance. Nul doute que ses procédés, si humains qu'ils aient été, ne soient loin de répondre à l'idée que nous nous fai-

sons aujourd'hui du respect des consciences. Mais, pour en juger sainement, il faut se reporter au temps où Mme de Sévigné écrivait (28 octobre 1685) : « Les dragons ont été de très bons missionnaires jusques ici ; les prédicateurs qu'on envoie rendront l'ouvrage parfait ». C'est l'action de ces prédicateurs que Fénelon invoque seule et qu'il appuie de sa propre parole. Une expérience précoce lui avait appris qu'il faut compter avec les intérêts et ménager les passions. Il est d'avis de distribuer à certains chefs des pensions secrètes, et de créer un fonds réglé pour continuer, en faveur des pauvres, les aumônes du consistoire; il croit qu'on pourrait disperser quelques-uns des plus engagés dans les provinces du cœur du royaume, où l'hérésie n'a pas pénétré, en leur donnant quelque petit emploi qui leur rendît l'éloignement moins pénible. Quant aux rebelles, il ne répugnerait pas à l'idée de les envoyer dans le Canada, où les huguenots faisaient depuis longtemps le commerce. Pour tous il demande qu'on multiplie les maîtres et les maîtresses d'école, qui aideront à répandre la bonne parole. Il voudrait, avant tout, prévenir les ventes de meubles, les aliénations de biens et les expropriations inutiles. Point de violences, point de provocations. « Ce qu'il faut à ces égarés, ce sont des pasteurs sages et doux qui insinuent la doctrine et effacent insensiblement les préjugés. » Ainsi conclut-il dans sa lettre au marquis de Seignelay (juillet 1687), et tel il nous apparaît lui-même au milieu de « ces familles agitées, désunies, en mutuelle défiance », payant de sa personne, joignant aux conseils d'une politique éclairée les pratiques de la charité chrétienne; suspect aux dévots par sa bénignité même, mais, en dé-

pit de tous les obstacles que lui opposent les fanatismes contraires, devenu en peu de temps le maître des esprits et des cœurs. Pour lui permettre d'achever cette œuvre de pacification, ses amis auraient voulu que le roi lui confiât le siège de Poitiers ou l'agréât comme coadjuteur de l'évêque de la Rochelle. Les deux projets ayant échoué, Fénelon rentra à Paris et reprit auprès des Nouvelles Catholiques les modestes fonctions qu'il devait conserver dix ans.

Avec quelque dévouement qu'il s'y renfermât, il ne laissait pas de s'ouvrir de tous les côtés des vues sur le monde et « de se former à l'usage de la meilleure compagnie » (Saint-Simon). Pour se rapprocher de la congrégation dont il avait la charge, il avait dû quitter la communauté de Saint-Sulpice, et il était allé s'établir chez le marquis de Fénelon, à qui le roi avait accordé un logement dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il y rencontrait ce que l'élite de la société du temps comptait d'esprits graves et distingués. C'est là qu'il connut Bossuet, dont il se concilia tout d'abord l'intérêt par les grâces de son esprit et par l'aimable austérité de sa vie; là aussi, sans doute, qu'il se trouva rapproché du duc de Beauvillier et du duc de Chevreuse. Bien que le marquis fût plus disposé à rechercher l'édification des entretiens sérieux que l'agrément des conversations mondaines, les femmes n'étaient pas exclues de ce cercle choisi. Les deux sœurs de la duchesse de Beauvillier, les duchesses de Luynes et de Mortemart et Mme de Maintenon étaient assidues aux réunions; on y voyait souvent aussi la comtesse de Grammont et la maréchale de Noailles. Fénelon ne s'y montrait qu'avec réserve. Il n'avait d'autre revenu qu'un bénéfice de trois

à quatre mille livres qu'il tenait de son oncle l'évêque de Sarlat; et, s'il faut en croire Saint-Simon, cette médiocre fortune lui était un obstacle; en réalité elle ne faisait peut-être que servir son caractère et ses desseins. Au milieu des relations qui le recherchaient, il évitait de se lier. L'archevêque de Paris, M. de Harlay, craignant de le voir s'attacher à Bossuet, dont il redoutait l'autorité, eût aimé à lui faire dans sa confiance une place à part; Fénelon se dérobait, au risque de s'attirer un reproche qui pouvait sembler une menace : « Monsieur l'abbé, lui dit un jour l'archevêque, vous voulez être oublié : vous le serez. »

Tout ce travail de recueillement, de prédication intime, d'action discrètement pénétrante, de tenue supérieure dans le monde comme au couvent, n'allait pas d'ailleurs sans d'heureux tempéraments de jeunesse et de gaieté. Fénelon avait naturellement l'esprit riant. Le vif ressouvenir des disgrâces qui traversèrent sa vie ne paraît point avoir jamais altéré ce fond d'enjouement; on en peut suivre la veine légère dans ce qui nous reste de ses premiers écrits. Deux lettres particulièrement nous en ont conservé le témoignage. Elles sont l'une et l'autre datées de Sarlat et de l'année où Fénelon avait dû se rendre auprès de son oncle pour recueillir le prieuré de Carénac (mai et juin 1681); toutes deux aussi sont adressées à une cousine, la marquise de Laval. Dans la seconde, Fénelon lui rend compte d'un plaidoyer qu'il a entendu à l'audience publique du tribunal de Sarlat. La première est le récit de son entrée magnifique dans la province. « M. de Rouffillac pour la noblesse, dit-il; M. Roze, curé, pour le clergé; M. Rigaudie, prieur des moines, pour l'ordre

monastique, et les fermiers de céans pour le tiers état, viennent jusqu'à Sarlat me rendre leurs hommages. Je marche accompagné majestueusement de tous ces députés, et j'aperçois le quai bordé de tout le peuple en foule.... Les troupes s'étaient cachées dans un coin de la belle île que vous connaissez; de là elles vinrent en bon ordre de bataille me saluer avec beaucoup de mousquetades.... Le fougueux coursier que je monte, animé d'une noble ardeur, veut se jeter dans l'eau; mais moi, plus modéré, je mets pied à terre au bruit de la mousqueterie qui se mêle à celui des tambours. Je passe la belle rivière de Dordogne, presque toute couverte de bateaux qui accompagnent le mien. Au bord m'attendent gravement tous les moines en corps; leur harangue est pleine d'éloges sublimes; ma réponse a quelque chose de grand et de doux. Cette foule immense se fend pour m'ouvrir un chemin; chacun a les yeux attentifs pour lire dans les miens quelle sera sa destinée; je monte ainsi jusqu'au château d'une marche lente et mesurée, afin de me prêter pour un peu de temps à la curiosité publique. Cependant mille voix confuses font retentir des acclamations d'allégresse, et l'on entend partout ces paroles : « Il sera les délices de « ce peuple ». Me voilà à la porte, déjà arrivé, et les consuls commencent leur harangue par la bouche de l'orateur royal. A ce nom, vous ne manquez pas de vous représenter ce que l'éloquence a de plus vif et de plus pompeux. Qui pourrait dire quelles furent les grâces de son discours? Il me compara au soleil; bientôt après je fus la lune; tous les autres astres les plus radieux eurent ensuite l'honneur de me ressembler; de là nous en vînmes aux éléments et aux météores, et nous finî-

mes heureusement par le commencement du monde. Alors le soleil était déjà couché, et, pour achever la comparaison de lui à moi, j'allai dans ma chambre pour me préparer à en faire de même. »

Cette scène, où se jouent la verve et la gentillesse de la vingtième année — bien que Fénelon fût à la veille d'accomplir sa trentième, — achève de nous le représenter à ce moment de sa vie tel que Saint-Simon le peindra plus tard sous ses traits définitifs, avec un ravissant mélange de gravité et de bonne grâce, imposant et aimable, toujours empressé à plaire et déjà habitué à gouverner, muni pour une œuvre d'éducation de toutes les ressources que peut fournir la nature ou créer l'observation. Parmi ceux qui l'approchaient, il n'était personne qui ne se fît honneur de s'éclairer de ses lumières. C'est ainsi qu'un jour la duchesse de Beauvillier lui demanda des conseils sur ses devoirs de mère. Elle avait huit filles. « Comme elles étaient encore trop jeunes, dit le cardinal de Bausset, pour que Fénelon pût indiquer, par rapport à chacune d'elles, les modifications que tout instituteur doit employer, selon la différence des caractères, des penchants et des dispositions, il généralisa toutes ses maximes. » Ce qui devait être une consultation privée devint un livre, bientôt répandu dans le public et dont Mme de Maintenon fut la première à s'emparer [1].

1. C'est le 29 mars 1687 que, d'après le privilège du roi, « le livre a été achevé d'imprimer ». Quelques bibliographes indiquent 1681 comme date de sa composition. Fénelon l'aurait donc écrit pendant son séjour à Carénac : ce qui n'a rien d'invraisemblable. L'intervalle entre la composition et la publication n'offre rien non plus qui ne soit dans les usages du temps. Voici ce que Claude Fleury nous apprend lui-même au sujet de la publication de son *Traité du choix et de la méthode des études* :

II

Avant d'en aborder l'étude, on est tout d'abord porté à se demander comment Fénelon appréciait le rôle social des femmes et quelle idée il se faisait de leur aptitude à recevoir l'éducation.

Le dix-septième siècle, le siècle par excellence de la règle et de la raison, a eu sur cette question ses entraînements, presque ses folies de doctrine. C'est au moment où la gloire de Louis XIV resplendissait de tout son éclat et alors que rayonnait autour du trône la pléiade incomparable des hommes qui, dans les lettres, les sciences, les arts, l'administration, la politique et l'Église, lui ont valu le nom de Grand, c'est à ce moment qu'on se demandait, dans une sorte de pamphlet qui à vingt ans de distance devait être imprimé deux fois, pourquoi les femmes ne seraient pas aussi capables que les hommes de remplir tous les emplois de la société. « Si l'on trouvait chose plaisante d'abord, écrivait Poulain de La Barre[1], de voir une femme enseigner dans une chaire l'éloquence et la médecine en qualité de professeur,

« Ce discours fut composé d'abord en 1675, par l'ordre d'une personne à qui je devais obéir, pour servir à l'éducation d'un jeune enfant. Je le corrigeai en 1677 et en laissai prendre quelques copies. J'y travaillai encore en 1684 et je le laissai mûrir.... Je me suis enfin résolu à le donner, après l'avoir encore retouché, en cette année 1686. »

1. *De l'égalité des deux sexes*, leçons physiques et morales où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés, par Poulain de La Barre. Paris, 1673, 1691. — Cf., par le même, l'*Education des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les lettres*. Entretiens, 1679.

marcher par les rues suivie de commissaires et de sergents pour y mettre la police, haranguer devant les juges en qualité d'avocat, être assise au tribunal pour y rendre la justice à la tête d'un parlement, conduire une armée et livrer une bataille, faire office de pasteur ou de ministre, parler devant les républiques ou les princes comme chef d'une ambassade, ce n'est que faute d'habitude, on s'y ferait. » Sans doute il ne faut pas prendre la thèse au sérieux; il est évident que Poulain de La Barre s'amusait de ses propres arguments. Ce n'était pas toutefois un pur jeu d'esprit. Moins d'une année avant la publication de l'*Éducation des filles*, un juge grave et éclairé, pénétré des mêmes idées que Fénelon, son compagnon de mission en Saintonge et plus tard son collaborateur dans l'éducation du duc de Bourgogne, l'abbé Claude Fleury, pouvait dire sans crainte d'être démenti : « Ce sera sans doute un grand paradoxe de soutenir que les filles doivent apprendre autre chose que leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages : chanter, danser et s'habiller à la mode, faire bien la révérence et parler civilement : car voilà en quoi consiste, pour l'ordinaire, toute leur éducation[1]. » On avait érigé l'ignorance en système, isolé les femmes dans l'insignifiance et l'oisiveté; par un autre abus, on les jetait aux extrêmes d'une égalité chimérique et d'une émancipation désordonnée. Rien ne paraissait à l'auteur du *Grand Cyrus* moins digne d'une dame que d'être « la femme de son mari, la mère de ses enfants, la maîtresse de sa

1. *Traité du choix et de la méthode des études*, par CLAUDE FLEURY. Paris, 1686. Voir page 14, note.

famille ». C'est la naïveté entretenue comme vertu souveraine qui engendre tôt ou tard la pédanterie et la sottise; ce sont les Agnès qui font les Philamintes et les Bélises. N'est-ce pas l'égale impatience des deux excès opposés qui excitait la verve et la raison de Molière lorsque, sous la figure d'Henriette, il rétablissait si dignement la femme au foyer domestique, en la parant de toutes les grâces du bon sens? Et ce n'est pas seulement Henriette qui épouse un honnête homme : Armande aussi est destinée à se marier, « quoi qu'on die »; moins heureusement peut-être : c'est la rançon de ses erreurs; mais elle fera souche comme sa sœur, et elle n'élèvera certainement pas ses enfants comme elle a été elle-même élevée. Ce que Chrysale demande à Philaminte dans sa sagesse bornée et vulgaire, mais justifiée par les extravagances de sa femme, c'est qu'elle renonce à chercher ce qu'on fait dans la lune pour se mêler un peu de ce qu'on fait chez elle. Le retour aux soins de la famille, telle nous paraît être la haute moralité des *Femmes savantes*; et cette conclusion que Molière laisse tirer de sa pièce est la leçon directe qui ressort de l'*Éducation des filles*.

« La femme, écrit Fénelon, n'a point à gouverner l'État, ni à faire la guerre, ni à entrer dans le ministère des choses sacrées. Ni la politique, ni la jurisprudence, ni la philosophie, ni la théologie, ne lui conviennent. » — Se proposait-il de répondre à Poulain de La Barre? — « Elle a une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfants à bien élever. » — Ne semble-t-il pas ici qu'il réfute à son tour Mlle de Scudéry? — Et ailleurs, reprenant la même pensée pour la développer : « C'est la femme, dit-il, qui est

chargée de l'éducation des garçons jusqu'à un certain âge, des filles jusqu'à ce qu'elles se marient ou se fassent religieuses, de la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service, du détail de la dépense, des moyens de faire tout avec économie et honorablement. » Tel est le rôle auquel l'a destinée la nature et que lui prescrit la sagesse. D'ailleurs, en assignant ces limites à son action, Fénelon ne croit pas la borner ni la contraindre. Si les femmes s'y méprennent, c'est qu'elles ne connaissent pas l'étendue de leurs devoirs, non moins importants au public que ceux des hommes. Ne sont-ce pas elles qui, par le règlement des choses de la maison, ruinent ou soutiennent les établissements? Et quelle autorité ne leur faut-il pas — autorité de bienveillance et de raison — pour conduire tous ceux qui ont part au gouvernement de tels intérêts? Quel discernement pour connaître le génie de leurs enfants, découvrir leur humeur, prévenir les passions naissantes, inculquer à propos les bonnes maximes? Dira-t-on que ces devoirs sont renfermés et tristes? Fénelon n'admet nullement que la solidité en exclue la douceur. Il répand sur les occupations de la femme l'intérêt et la grâce. Il semble que son imagination, en traçant cet idéal de la vie domestique, ait été illuminée de quelques-uns des plus charmants souvenirs de l'*Économique* de Xénophon, — un de ses livres de choix, le seul ouvrage en prose que nous trouvions indiqué au programme des explications grecques du duc de Bourgogne. La femme telle qu'il la conçoit n'est pas seulement la femme forte de l'Évangile : comme l'épouse d'Ischomaque, elle est la reine de la ruche, l'âme du foyer.

On peut par là même pressentir la façon dont Fénelon juge son aptitude à recevoir l'éducation. Il s'y montre tout à fait indépendant et très supérieur à ses contemporains. Ménage, annonçant le succès des *Caractères* de La Bruyère, ajoutait que, « si l'ouvrage avait paru trente ou quarante ans plus tôt, il aurait eu moins de réputation, parce que les femmes y sont trop mal traitées et que, pour lors, elles étaient en possession de décider ». Le trait n'atteint pas seulement La Bruyère. Il est certain qu'en général les écrivains de la seconde génération du dix-septième siècle se montrent moins favorables aux femmes que ceux de la première. L'éclat avec lequel elles avaient exercé leur autorité, l'abus qu'elles avaient fait de leur pouvoir, offusquaient-ils les esprits, comme semble l'insinuer Ménage? Était-ce simplement la tristesse de la fin du règne dont l'ombre commençait à s'étendre? Toujours est-il qu'après avoir admiré les qualités des femmes presque outre mesure, on semblait n'être plus frappé que de leurs défauts.

Il y aurait mauvaise grâce à s'étonner que Nicole, dans sa sévérité janséniste, les trouvât faibles par elles-mêmes et plus affaiblissantes encore par les sentiments qu'elles excitent, ou que Bossuet, cédant à un mouvement d'humeur, leur rappelât « qu'elles ne faisaient, après tout, que sortir d'un os complémentaire de l'homme ». Mais Malebranche, qui se piquait justement de bonne grâce, ne les ménageait pas davantage. S'il reconnaît qu'il y a des femmes savantes, des femmes courageuses, des femmes capables de tout, comme il se trouve, au contraire, des hommes mous et efféminés qui ne sont capables de rien; s'il leur accorde que c'est à elles qu'il appartient « de décider des modes, de

discerner le bon air et de juger de la langue », il leur dénie absolument « la force d'esprit nécessaire pour pénétrer au delà de l'écorce des choses et en percer le fond ». Moins indulgent encore, La Bruyère ne leur attribuait d'autre supériorité que celle du genre épistolaire « en raison de l'art qu'elles possèdent de faire lire dans un seul mot tout un sentiment et de rendre délicatement une pensée délicate ». Les femmes savantes l'impatientaient : il les compare à « une pièce de cabinet que l'on montre aux curieux, qui n'est point d'usage, qui ne sert ni à la guerre, ni à la chasse, non plus qu'un cheval de manège, quoique le mieux instruit du monde ». Quant aux ignorantes, il se refusait à les plaindre : qui les empêche d'ouvrir les yeux, de lire, de retenir ce qu'elles ont lu et de se rendre compte? Saint-Évremond est peut-être le seul moraliste de cette période dont le ton tranche sur ce fond de critique chagrine. « Rien n'échappe à la pénétration de la femme » dont il trace le portrait : « son discernement ne laisse rien à désirer; c'est une raison qui plaît et un bon sens agréable. » Il est vrai que ce portrait est celui de « la femme qui ne se trouve point et qui ne se trouvera jamais ». Les femmes elles-mêmes étaient devenues sévères pour leur sexe. Ce n'est point seulement contre les hommes que Mme de Maintenon s'attache à mettre en garde les élèves de Saint-Cyr : elle se défie du caractère des femmes. Elle n'a pas beaucoup plus de confiance dans leur esprit : « Jamais, disait-elle — après la réforme de 1691, il est vrai — jamais elles ne savent qu'à demi ».

Fénelon n'a point de ces rigueurs. Il ne porte dans ses jugements aucune complaisance; il connaît le pen-

chant des jeunes filles à la mollesse; il n'ignore pas qu'elles ont l'imagination errante et crédule, la sensibilité vive et inquiète, qu'elles se laissent entraîner par le babillage, enivrer par le bel esprit, dominer par la fausse honte, qu'elles sont nées artificieuses, passionnées, extrêmes en tout, qu'un violent désir de plaire les travaille, les livre à l'amour du faste, les expose à la corruption des mœurs et à la ruine. Il entend bien ne se laisser surprendre par aucune de ces dispositions dangereuses; il les analyse avec profondeur, il les décrit avec force, presque durement. Mais ce n'est point là toute la femme. Elle a ses vertus propres; elle est naturellement industrieuse, attentive au détail, ordonnée, apte à comprendre, insinuante et persuasive; elle a par excellence la finesse, la grâce, le don de « policer »; elle a aussi la raison pour développer ses qualités et se guérir de ses faiblesses; la raison qui l'égale à l'homme : n'est-elle pas la moitié du genre humain?

III

Mais quel régime d'éducation convient-il de lui appliquer? On n'analyse pas plus un traité de pédagogie qu'un traité de morale pratique : il faut le lire. Le cardinal de Bausset, qui avait entrepris de résumer l'*Éducation des filles*, a dû y renoncer, ne trouvant, dit-il, rien à omettre. La difficulté ne vient pas seulement de l'abondance charmante des observations : elle tient aussi en partie à ce que Fénelon développe ses idées

comme elles lui viennent à l'esprit et sans se piquer de rigueur. Rien ne ressemble moins à un traité en forme. L'auteur n'a nul souci d'équilibrer sa composition : il donne à la pédagogie générale, par exemple, beaucoup plus que ne semble l'exiger une consultation spéciale aux filles; ses conseils sur l'explication raisonnée de l'Écriture sainte n'occupent pas moins de trois chapitres, tandis qu'il rassemble en quelques pages tout ce qu'il lui semble utile de dire sur les matières de son programme d'enseignement. De même dans le détail : il s'étend ou coupe court suivant l'inspiration du moment ; il a des retours inattendus et des conclusions anticipées ; il se laisse conduire, en un mot, par sa plume et ne lui refuse aucune aisance. Mais de ces réflexions souvent disproportionnées et discursives, qui se succèdent plutôt qu'elles ne s'enchaînent, et qui parfois ressemblent trop à une suite de notes, il se dégage un ensemble de principes et de méthodes qui forment un véritable corps de doctrine.

« Envoyez-moi votre fille, écrivait saint Jérôme à Læta ; je me charge de l'élever. » « Gardez auprès de vous votre fille », répond Fénelon à une mère qui lui avait demandé son avis. Le conseil était nouveau. Le couvent était resté la ressource commune, presque la seule ressource d'éducation pour les jeunes filles. Fénelon n'hésite pas à en signaler les dangers. « J'estime fort l'éducation des bons couvents, dit-il en substance, mais je compte encore plus sur les soins d'une bonne mère, quand elle est libre de s'y appliquer. Si un couvent n'est pas régulier, c'est une école de vanité : les jeunes filles n'y entendent parler du monde que comme d'une espèce d'enchantement ; il n'est pas de poison plus

subtil; mieux vaut le monde lui-même qu'un couvent mondain. Si l'établissement est demeuré fidèle à l'esprit de son institut, l'ignorance absolue du siècle y règne : l'enfant qui en sort pour entrer dans la vie est comme une personne qu'on aurait nourrie dans les ténèbres d'une profonde caverne, et qu'on ferait tout d'un coup passer au grand jour; rien ne peut être plus redoutable pour une imagination vive que cette surprise soudaine. C'est à la mère sage et discrète qu'il convient d'introduire peu à peu la jeune fille dans la société où elle doit vivre, et d'y accoutumer sa vue. Elle seule d'ailleurs peut découvrir dans son esprit et dans son cœur les mouvements qu'il importe de connaître pour la bien diriger. Il est vrai que, même en se consacrant à ce devoir, la mère a des charges qui ne lui permettent pas d'avoir toujours l'enfant sous les yeux ni de la mener partout avec elle : occupations intérieures qu'il faut remplir à heures fixes, commerce de bienséances qu'il convient d'entretenir au dehors. Aussi est-il utile qu'elle ait près de soi une personne d'un esprit bien réglé qui lui rende compte. Toutefois, pour si sûre que cette garantie puisse être, elle sera le plus souvent insuffisante : ce n'est que dans les cas de nécessité qu'une mère doit quitter sa fille, si elle ne veut que, par leurs discours, par le spectacle de leurs inimitiés et de leurs désordres, les gens de la maison, qui d'ordinaire sont autant d'esprits de travers, ne fassent pas en huit jours plus de mal qu'elle ne saurait faire de bien en plusieurs années. Enfin, quelque peine qu'elle prenne de veiller sur les autres, cette vigilance ne portera ses fruits qu'autant qu'elle s'en appliquera à elle-même toute la sévérité. Le plus grand obstacle à l'éducation

domestique, c'est l'irrégularité des parents : ce sont eux trop souvent qui apprennent aux enfants à n'aimer rien ou à mal placer leur attachement. Qu'attendre d'une jeune fille sous les yeux de laquelle on fait tout le contraire de ce qu'on professe? Quelle autorité peuvent avoir les conseils les plus justes donnés au retour du jeu ou de la comédie? Quelle force au contraire que celle qui repose sur l'exemple de l'assujettissement aux maximes que l'on enseigne! Et quoi de plus doux que de se donner au soin de former le caractère et l'intelligence d'un enfant! » Si Fénelon met à ce bonheur des conditions difficiles à remplir, on ne saurait méconnaître que du même coup il en rehausse singulièrement le prix. Ce n'est certes pas Mme de Sévigné qui l'aurait contredit, elle qui félicitait Mme de Grignan que « Pauline ne fût pas parfaite, parce qu'elle se divertirait à la repétrir ».

Cependant il ne suffit pas qu'une jeune fille soit élevée sous les yeux de sa mère pour être bien élevée. Il importe que l'éducation ait ses règles — règles essentiellement différentes suivant l'état, la profession, la fortune des enfants. Fénelon a le vif sentiment de ce que nous appelons aujourd'hui les dangers du déclassement. Ce qui le touche, c'est moins la crainte de voir l'équilibre social déconcerté par des ambitions déréglées que l'idée du trouble apporté par les déceptions au bonheur des particuliers. « Il n'y a guère de personnes, dit-il, à qui il n'en coûte cher pour avoir trop espéré. » Les enfants de la duchesse de Beauvillier étaient destinés à une vie de seigneurie provinciale, vie étroite et retirée, où l'activité consistait en grande partie dans l'administration attentive d'une petite for-

tune : c'est cet avenir modeste qu'il a manifestement en vue toutes les fois qu'il pense à approprier plus particulièrement ses prescriptions aux besoins pour lesquels il a été consulté. Il applique le même principe à tous les genres de vie. « Si une fille doit vivre à la campagne, de bonne heure tournez son esprit aux occupations qu'elle y doit avoir, et montrez-lui les avantages d'une existence simple et agissante; si elle est d'un médiocre état de la ville, ne lui faites point voir des gens de la cour : ce commerce ne lui servirait qu'à lui faire prendre un air ridicule et disproportionné. » Se renfermer dans les bornes de sa condition, telle est sa maxime. Il en pousserait presque la sagesse jusqu'à l'exagération, tant il est convaincu qu'une éducation qui ne s'ajuste pas à la fortune est pleine, pour les jeunes filles, de mécomptes et de périls ! Leur intérêt, comme l'intérêt commun, est de « leur former l'esprit pour les choses qu'elles auront à faire toute la vie ».

Ce sens du réel est un des traits les plus caractéristiques de la pédagogie générale de Fénelon. Il est le premier à convenir que dans son traité il a sacrifié un peu à l'idéal : « Quand on entreprend un ouvrage sur la meilleure éducation qu'on peut donner aux enfants, ce n'est pas pour donner des règles imparfaites ». J.-J. Rousseau dira de même, soixante ans plus tard, dans la préface de l'*Émile* : « J'aimerais mieux suivre en tout la pratique établie que d'en prendre une bonne à demi ». Mais Fénelon ne propose « ce qui lui semble parfait que pour qu'en s'efforçant d'y atteindre on arrive à quelque chose de mieux que ce qui se fait d'ordinaire ». J.-J. Rousseau se place systématiquement

dans l'absolu. Il isole son élève du reste du monde et le transporte avec lui entre ciel et terre : Émile ne serait nulle part mieux que dans « une île déserte ». Sa vie n'est qu'une sorte d'artifice; J.-J. Rousseau ne compte ni avec les imperfections de la nature ni avec les difficultés de la vie sociale. Tout autre est la théorie chez Fénelon. Qu'il s'agisse de la mère, de la gouvernante ou de l'enfant, la pratique des choses humaines l'a habitué à faire en tout la part de l'humanité, et il la fait. S'il conclut que telle jeune fille sera mieux auprès de sa mère que dans le meilleur couvent qu'on lui pourrait choisir, il sent que c'est un conseil que l'on ne saurait donner à tout le monde, et il ajoute que, même pour la plus sage des mères, le conseil n'est praticable qu'à la condition de n'avoir qu'une fille. Il se garde bien, d'autre part, de supposer chez les enfants un caractère accompli, et dans les circonstances de leur éducation un concours à souhait; il a en vue, au contraire, des naturels médiocres, et il calcule toutes les chances de déception. Il n'ignore pas surtout que les choses les plus simples ne se font pas d'elles-mêmes et qu'elles se font toujours mal par les esprits mal faits. Aussi n'a-t-il qu'une confiance restreinte dans l'action des gouvernantes. Il ne néglige rien pour les former; il a une sorte de manuel tout prêt à leur placer entre les mains; il croit en outre qu'il n'est pas impossible qu'une mère soucieuse comme il convient de l'intérêt de ses enfants trouve dans sa maison, dans ses terres, chez quelque amie ou dans une communauté sagement dirigée, un sujet d'un talent à mettre à l'épreuve : cinq ou six institutrices formées de cette manière seraient capables d'en former bientôt un grand nombre d'autres;

il s'achemine ainsi tout naturellement à l'organisation d'une école normale telle que Saint-Cyr devait bientôt en ébaucher la première idée. Mais ce moyen de préparation si finement entendue ne l'engage dans aucune illusion. Pour appliquer ses conseils, il se contentera d'intelligences ordinaires, ne pouvant mieux espérer. Il n'exige pas au surplus qu'on vise « au plus fin »; il lui suffit « qu'on conçoive le gros ». Nous reproduisons à dessein ses expressions dans leur simplicité. « Je sais, écrit-il encore, qu'on ne fait pas en général ce que je demande, et cependant ce que je demande n'a rien d'accablant et d'impraticable. De quoi s'agit-il au fond? d'être assidu auprès des enfants, de les observer, de les mettre en confiance, de répondre nettement et de bon sens à leurs petites questions, de laisser agir leur naturel, et de les redresser avec patience lorsqu'ils se trompent ou font quelque faute. » Parmi les auteurs de systèmes d'éducation, il en est bien peu qui à la conception d'un idéal généreux aient joint une appréciation aussi mesurée des moyens d'en approcher. Fénelon a la notion exacte du possible dans le parfait, du possible pour le présent et du possible pour l'avenir. Il ne s'épargne à lui-même aucune objection, il compose avec les difficultés. « Le monde, disait-il, n'est pas un fantôme »; nous dirions maintenant une abstraction. Avec lui, en effet, on se sent bien en pleine réalité, dans le courant inégal et ondoyant de la vie.

Mais, s'il admet les tempéraments que l'humanité comporte, il est un principe sur lequel tout relâchement lui paraîtrait absolument funeste. L'éducation est, à ses yeux, une œuvre de prévoyance, de suite et

de persuasion. Entreprise dès le berceau, elle doit être soutenue pendant toute la jeunesse et de façon à pénétrer par le raisonnement ou le sentiment jusqu'au fond de l'esprit ou du cœur. On ne gagne rien à aller au jour le jour sans intention réfléchie et à s'appuyer sur des règlements qui n'engendrent que la crainte. On croit couper au plus court ; la vérité est qu'on fait fausse route et que par ce chemin, qui est suivi pour l'ordinaire, on n'arrive point. Cette façon d'agir, livrée au hasard, superficielle, gênée, violente, trompe tout le monde, le maître et l'enfant. Un jour vient où, avertis par leurs fautes, les jeunes gens sont forcés de recommencer sur eux-mêmes le travail qu'on n'a pas fait avec eux : heureux encore quand, par l'accumulation des erreurs commises ou la force des habitudes contractées, les obstacles ne sont pas devenus insurmontables ! L'enfant se prête d'ailleurs à toute action qui s'exerce avec tact. Pour les jansénistes, l'homme vient au monde vicieux et corrompu ; le poids du péché originel l'entraîne. Dans le système de J.-J. Rousseau, l'homme naît pur et bon ; c'est la société qui le pervertit. Ni cette austérité sombre ni cet optimisme chagrin ne répondaient au sentiment de Fénelon. Il prend l'enfant tel qu'il se donne dans la franchise et la spontanéité de ses instincts mêlés de bien et de mal : « il faut se contenter, dit-il, de suivre et d'aider la nature ». Il ne se prive d'aucun des moyens qu'elle lui fournit : amour-propre, émulation, éloges ; il se défend de toute prévention de système : la seule fin qu'il se propose est « de diriger, en l'éclairant, cette âme qui n'a encore de pente vers aucun objet ».

Pour revendiquer ces principes avec tant de force,

il faut avoir une grande foi dans leurs effets. « C'est un excès de confiance dans les parents, disait La Bruyère, d'espérer tout de la bonne éducation de leurs enfants, et une grande erreur de n'en rien attendre. » Fénelon est de ceux qui en attendent beaucoup. Il convient qu'il y a des natures ingrates sur qui la culture fait peu, et que la meilleure culture risque de ne rien faire lorsqu'elle n'est point prise à temps : les éducations traversées peuvent être difficiles ; « les éducations négligées ou mal réglées dans leur commencement forment comme une espèce de second péché originel dont on ne se rachète plus ». Mais à qui faut-il en imputer la faute, si ce n'est à ceux qui sont chargés de les conduire? Dans un plan bien concerté, il n'est rien qui ne serve : les plus petites choses ont des suites insensibles qui, le branle une fois donné, agissent et portent; les premiers préjugés — c'est-à-dire les habitudes profondément inculquées dès l'enfance — sont tout-puissants ; le pli en est ineffaçable et se conserve sous les transformations de l'âge. Fénelon revient à plusieurs reprises sur cette thèse ; il en marque, il en presse les conséquences hardiment. A voir avec quelle confiance raisonnée il subordonne la nature à l'éducation, on comprend que l'amendement du duc de Bourgogne ne lui ait pas paru une entreprise au-dessus de ses forces et quel esprit il y appliqua.

Tels sont, dans leurs caractères généraux, les principes sur lesquels repose l'*Éducation des filles* : action de la mère, appropriation de la direction aux conditions de la vie, application du possible dans l'idéal, respect de la nature, confiance dans l'efficacité de

l'éducation. Les méthodes qui se rattachent à ces principes ne présentent pas moins de précision ni d'intérêt.

IV

Mme Necker de Saussure estime que jusqu'à dix ans les filles et les garçons peuvent être élevés suivant les mêmes règles. C'était aussi, à ce qu'il semble, le sentiment de Fénelon. Non qu'il admette que les enfants soient mêlés indifféremment ; sur ce point il va jusqu'à interdire aux filles toute société avec des filles dont l'esprit n'est pas suffisamment sûr — même pour les divertissements. Mais les méthodes applicables à l'éducation du premier âge varient si peu, dans sa pensée, avec les sexes, qu'à peine éprouve-t-il deux ou trois fois le besoin d'indiquer que telle prescription concerne plus particulièrement les filles : c'est l'enfant, fille ou garçon, l'enfant dans les débuts de sa croissance intellectuelle et morale, qu'il étudie en rapportant toutes ses observations à un régime commun.

Cette première éducation n'est, au surplus, qu'une sorte de discipline préparatoire, et Fénelon en résume toute la doctrine en un mot qu'il a donné pour titre à l'un de ses chapitres les plus substantiels : « Il ne faut pas presser les enfants ». Nos systèmes modernes témoignent en général d'une hâte fiévreuse. Il faut partir de bonne heure, aller devant soi sans compter, arriver vite ; et, comme la rapidité avec laquelle on fait le chemin n'en saurait diminuer ni la difficulté ni la lon-

gueur, on précipite, on force la marche, au risque de briser ou de fausser tous les ressorts de l'intelligence et du caractère. Fénelon croit utile, nous l'avons vu, de commencer l'éducation dès le berceau ; mais, si les premières impressions naturelles lui paraissent bonnes à mettre à profit, c'est à la condition de suivre l'enfant, non de le devancer, de régler doucement ses facultés naissantes, non de leur faire une sorte de violence en les obligeant ou même en les invitant par des procédés de culture artificielle à s'épanouir avant le temps. Il estime qu'à prévenir la nature on ne gagne rien, bien plus, qu'on court le danger de tout compromettre. L'objet de l'éducation du premier âge ne peut être que de donner au caractère sa direction, de frayer à l'intelligence ses voies.

C'est surtout du caractère que Fénelon s'occupe d'abord, bien qu'à vrai dire, à ce moment, il ne distingue guère le caractère de l'intelligence; ses observations embrassent dans son ensemble le développement de l'enfant. Or, pour diriger l'enfant, le premier besoin est de le connaître, et pour le connaître il faut, par une conduite droite, aimable, familière sans bassesse, le mettre en pleine liberté de découvrir ses inclinations. De tous les défauts, l'hypocrisie est le plus grave, parce que, indépendamment du mal qu'il fait par lui-même, il sert de masque aux autres : rien de plus dangereux que « les caractères politiques », dont la docilité calculée et la douceur apparente cachent une volonté âpre qui ne se marque qu'alors qu'il n'est plus temps de la corriger. Quelque effort d'observation et de patience qu'il en coûte pour voir clair dans l'esprit de l'enfant, tout doit être sacrifié à cet objet. Point

de feinte, point de finesse, point d'entourage « de petits esprits, de gens indiscrets et sans règle qui fassent métier de flatterie » ; point de complaisance pour soi-même : l'enfant, qui ne s'y trompe pas, ne devient ou ne reste sincère qu'envers ceux qui sont sincères avec lui ; s'il voit qu'on se pardonne trop aisément les fautes que l'on commet, il se réfugie dans une sorte d'indulgence pour ses propres passions; il se garde et ne se laisse plus pénétrer. Parmi les attraits propres à le gagner à la simplicité et à la confiance, il n'en est pas de meilleur ni de plus nécessaire que la gaieté. Quel peut être sur une jeune fille l'effet « de la compagnie d'une mère qui l'observe et la gronde sans cesse, qui croit la bien élever en ne lui pardonnant rien, qui se compose avec elle, qui lui fait essuyer ses humeurs, qui lui paraît toujours chargée de tous les soucis domestiques, la gêne et la rebute ; qui, préoccupée de son directeur, la tourmente jusqu'à ce qu'elle le lui ait fait adopter, et qui l'oblige à faire un personnage forcé pendant plusieurs années » ? Cette sorte de contrainte est le plus sûr moyen de repousser les enfants en eux-mêmes. Ils n'auraient pas tant d'envie au moins d'aller chercher des sociétés moins bonnes si celle du foyer maternel leur était plus agréable. Il faut qu'ils soient libres de sentir comme ils sentent, et de témoigner leur ennui quand ils s'ennuient. Pour leur créer ou leur conserver cette franchise de caractère, Fénelon ne craint pas de les éclairer même sur le mal dont le monde offre l'exemple. Il aimerait à n'avoir à leur montrer que des gens de bien, de vertu commode et agréable, à ne rien laisser auprès d'eux de bas, d'intéressé, de faux ; mais à Dieu ne plaise qu'il songe à les

enfermer dans un monde factice! On ne peut empêcher l'enfant d'observer ce qui se présente à son regard et de reproduire ce qu'il voit; il a le coup d'œil prompt, l'imitation facile; et, « comme il n'est pas possible non plus de ne laisser approcher de lui que des gens irréprochables, le devoir est de lui faire distinguer sur ces gens mêmes ce qui est bien de ce qui ne l'est pas », dût-on lui ouvrir les yeux sur les faiblesses de ceux envers lesquels il est d'ailleurs tenu de respect. Même quand il s'agit de piété, Fénelon fait nettement ses réserves. « La piété, dira-t-il, ne donne point tels ou tels défauts : quand elle est ce qu'elle doit être, elle les ôte, ou du moins elle les adoucit. Cependant, après tout, il ne faut pas s'opiniâtrer à faire goûter aux enfants certaines personnes pieuses dont l'extérieur est dégoûtant. » Cette fermeté dans le conseil n'est pas sans lui coûter. Aussi se hâte-t-il d'ajouter que, rien n'étant parfait sur la terre, on doit finalement admirer ce qui présente le moins d'imperfection, et ne se résoudre à certaines critiques que pour l'extrémité; mais, en somme, il tient pour la sincérité : l'éducation est à ce prix.

C'est de ce sentiment de loyale et aimable clairvoyance que procèdent tous les moyens sur lesquels il établit son action pour fonder le caractère. Certes il ne refuse point au maître l'autorité dont il a besoin : comment pourrait-il oublier que le Sage recommande aux parents de tenir toujours la verge levée? Mais il ne voudrait la laisser retomber que sur les enfants dont le naturel dur et indocile se dérobe à toute autre correction. Il n'aime pas les prescriptions sèches, les airs austères et impérieux; il n'y voit qu'affectation, pédan-

terie, rigueur inutile : la crainte abat le courage, hébète l'intelligence; c'est un remède violent, une sorte de poison — Rollin lui empruntera textuellement la comparaison — dont il ne faut user que dans les cas désespérés. Il entend faire appel avant tout au cœur et à la raison.

De toutes les peines de l'éducation, aucune ne lui paraît comparable à celle d'élever des enfants qui manquent de cœur. « Les naturels vifs sont capables de terribles égarements; les passions et la présomption les entraînent, mais aussi ils ont de grandes ressources et reviennent souvent de loin. Les naturels indolents échappent à toutes les sollicitations; ils ne sont jamais où ils doivent être, ils écoutent tout et ne sentent rien. » Fénelon déploie, pour les ramener et les exciter, des merveilles d'habileté psychologique. Je ne sais que Plutarque qui ait possédé aussi à fond l'art de diviser les difficultés, de se contenter de peu pourvu que l'effort se continue, de donner le sentiment tout à la fois du progrès acquis et de celui qui reste à acquérir, de proportionner l'éloge et le blâme, d'en aviver ou d'en émousser la pointe, de les faire tourner l'un et l'autre en une leçon intérieure et personnelle, de préparer, en un mot, « les résolutions ou les soumissions volontaires », les seules qui soient durables et fécondes. Fénelon ne dirige pas la raison avec moins de sûreté ni de bonheur. Il faut tout de suite, selon lui, user de la raison autant qu'on peut. Elle croît avec l'âge et ne trahit jamais ceux qui s'y confient. A mesure qu'on avance, on peut s'assurer davantage la coopération de l'enfant, c'est-à-dire s'entendre avec lui sur les besoins qu'il se reconnaît, éprouver son

discernement, suivre son inclination, non pour l'accepter toujours, mais pour l'aider à se porter aux choses qu'il doit faire, et arriver à le convaincre de ce qu'il faut qu'il aime. Fénelon se plaît enfin à unir et à concerter, pour ainsi dire, l'action de la sensibilité et celle du raisonnement; il les fait intervenir ensemble ou tour à tour, selon les dispositions ou les moments, sans jamais oublier que les hommes, à plus forte raison les enfants, ne se ressemblent pas toujours à eux-mêmes, que ce qui est bon aujourd'hui peut être mauvais demain, et que, si une conduite persévérante est nécessaire, une conduite uniforme peut faire plus de mal que de bien.

Si judicieuses que soient ces méthodes d'éducation proprement dite, celles qui touchent à l'instruction nous paraissent supérieures par la profondeur, la grâce et l'originalité.

Cette originalité même entraîne parfois Fénelon et l'expose; sur certains points il dépasse la mesure. Vivement touché, par exemple, des défauts de la scolastique de son temps, il se plaignait qu'on demandât aux enfants « une exactitude et un sérieux dont ceux qui l'exigent seraient incapables, qu'on leur parlât toujours de mots et de choses qu'ils n'entendent point : nulle liberté, nul enjouement, toujours leçons, silence, postures gênées, corrections et menaces ». Visait-il par là le formalisme des règlements de l'Université? Songeait-il à la tristesse janséniste des Petites Écoles? C'est, on le sait, le caractère de sa controverse, en général, de discuter les doctrines, sans jamais s'attaquer à ceux qui les représentent; mais la critique a d'autant plus de portée qu'elle est impersonnelle. » Le grand vice

des éducations ordinaires, dit-il en résumant avec force sa pensée, c'est qu'on met tout le plaisir d'un côté, tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude, tout le plaisir dans le divertissement. Que peut faire un enfant, sinon supporter impatiemment cette règle et courir ardemment après les jeux? » Et lui-même, dans une sorte d'impatience de la règle, il semble se préoccuper par-dessus toute chose de rendre l'étude agréable : « il faut que le plaisir fasse tout ». A ce compte, le travail ne serait plus qu'une sorte de divertissement plus sérieux que les autres et où l'effort n'aurait rien à voir. Mais, par un effet de l'admirable souplesse avec laquelle, après un élan d'exagération, il revient et ne craint pas de se retourner contre lui-même, Fénelon conclut que tout ce qu'il prétend, c'est égayer l'étude, ou, comme il le dit ailleurs, en cacher la sévérité inévitable sous l'apparence de la liberté et de l'agrément. En dernière analyse, il suffit à son bon sens supérieur que pour le jeune enfant la leçon soit interrompue par de petites saillies de récréation; que le travail ne lui soit jamais présenté comme une menace; qu'il en saisisse toujours plus ou moins le but et sous la peine du moment sente poindre la satisfaction à venir : ce qui n'est autre chose que ce que nous cherchons à obtenir aujourd'hui.

De même sur l'émulation et son principe. Les maîtres de Port-Royal, comme plus tard J.-J. Rousseau, ne voyaient dans l'émulation que l'exaltation d'un mauvais sentiment. Fénelon se rend compte de ce que ce sentiment peut avoir de bon et d'utile pour « piquer l'esprit et lui donner du goût ». Mais il a conscience aussi que la source n'en est pas toujours pure; il dépeint la

jalousie dans toute la laideur du supplice qu'elle s'inflige à elle-même : « On voit, dit-il, des enfants qui sèchent et qui dépérissent d'une langueur secrète parce que d'autres sont plus aimés et plus caressés qu'eux ; c'est une cruauté trop ordinaire aux mères que de leur faire souffrir ce tourment. » Et en même temps, comme s'il perdait de vue ce que ce tourment a tout à la fois de dur et de honteux, il recommande de l'employer contre l'indolence à titre de remède. Ce n'est même pas pour lui, semblerait-il, un traitement d'exception ; il en conseille l'usage dans les cas ordinaires et pour donner à l'enfant, de temps à autre, la satisfaction de petites victoires sur ceux dont la rivalité lui est pénible. Singulière contradiction avec ce que sa morale pédagogique a généralement de si élevé et de si sain ! Heureusement ici encore il se sauve par un prompt retour à la vérité psychologique. Sa pensée est qu'il est bon d'élever les enfants par les enfants, c'est-à-dire de placer sous leurs yeux des exemples qui les éclairent, les animent et ne les découragent point : méthode excellente dont une observation excessive, jetée au courant de la plume, ne saurait infirmer la sagesse.

Nos réserves faites sur ces sortes de surprises, c'est merveille de voir quel sens exact et profond Fénelon porte dans la direction de cette première éducation dont dépend si souvent tout le reste. Il a observé l'enfant dans ses divertissements, cherchant de préférence le jeu où le corps est en mouvement, et s'amusant, pourvu qu'il change de place, d'un volant ou d'une boule ; il l'a vu au travail, l'esprit vacillant comme la lumière d'une bougie allumée dans un lieu exposé au vent, faisant une question, et, avant que la réponse

soit intervenue, levant les yeux vers le plafond, comptant toutes les figures qui y sont peintes et tous les morceaux de vitres qui sont aux fenêtres, mal à l'aise et gêné lorsqu'on le ramène à son premier objet, comme si on le tenait en prison; mais il l'a suivi aussi dans les développements du penchant naturel qui le porte comme au-devant de l'instruction. L'enfant a, dès l'âge le plus tendre, la curiosité, l'imagination et, dans une certaine mesure, le raisonnement; le secret de l'éducation est d'utiliser ces forces et d'en régler le jeu, non selon les exigences d'un système préconçu, mais en saisissant l'occasion et le moment. Le danger des leçons en forme, c'est que tantôt elles laissent sommeiller son activité alors qu'elle brûle de se déployer, et tantôt la fatiguent quand elle aurait besoin de repos ou que l'effort qu'on lui demande excède la mesure de ce qu'il peut fournir. Il faut la tenir en haleine, mais ne lui offrir que des ouvertures. Fénelon y excelle. Il est impossible de mieux exercer, en les ménageant, ces tendres organes. Pour les premières leçons de lecture, il racontera à son élève des choses divertissantes qu'il tirera d'un livre sous ses yeux : « l'enfant en concevra bientôt le désir d'aller lui-même à la source de ce qui lui a été agréable ». Son écriture est-elle suffisamment en progrès, il lui en fera immédiatement recueillir le bénéfice, en l'aidant à écrire un billet à un frère ou à un cousin. Ainsi s'empare-t-il de chacun de ses efforts, le soutenant, le dirigeant, pour son plaisir en même temps que pour son profit. Comme récompense — de préférence aux friandises et aux ajustements — il choisira quelque excursion instructive où « sa vue se promène », quelque présent utile : une

estampe, une médaille, une carte de géographie, un livre soigneusement relié, doré sur la tranche, avec de belles images et des caractères bien formés. Ces moyens d'invitation ou d'encouragement ne sont plus nouveaux pour nous. Mais que l'on songe au temps où les enfants, apprenant l'alphabet dans un psautier latin, ne mettaient pas moins de trois et quatre ans à débrouiller une page; où un maître de l'Oratoire pouvait dire : « Quand je me souviens de la manière qu'on m'a enseigné, il me semble qu'on me mettait la tête dans un sac et qu'on me faisait marcher à coups de fouet, me châtiant cruellement toutes les fois que, n'y voyant pas, je marchais de travers ! »

Voici d'ailleurs des procédés tout modernes, au moins par l'application, et que Fénelon a revêtus le premier de la forme la plus vivante. Nos leçons de choses ont-elles rien de supérieur, en effet, soit aux explications qu'il fait donner à son élève, à la campagne devant un moulin ou dans une grange, à la ville dans une boutique ou à la porte d'un atelier; soit aux histoires empruntées de l'Ancien Testament, qu'il lui montre en action sur des tableaux préparés à cet usage ou qu'il lui fait jouer en traçant lui-même les rôles; soit aux conversations familières dont le sujet est tiré de la vie réelle et qu'il se plaît à animer « des tours les plus agréables et des comparaisons les plus sensibles » ? Et, ce qui ne mérite pas moins d'être relevé dans ces instructions ingénieuses, c'est qu'en même temps qu'il les utilise pour semer les connaissances pratiques, Fénelon en fait surtout un instrument d'éducation. En développant chez l'enfant le goût de l'observation, en le laissant chaque fois dans une espèce « de faim d'en apprendre davantage », il n'a

garde de l'accabler sous la charge des notions positives et des faits qui ne pourraient qu'étonner et appesantir son cerveau. Assurément il ne déprécie pas le travail de la mémoire; mais « dans un réservoir si petit et si précieux on ne doit verser que des choses exquises ». Ce qu'il vise, à travers toutes les grâces de ses leçons, c'est le fond de l'esprit, le jugement dont il s'efforce d'assurer la justesse et la solidité, « le bon raisonnement étant la seule qualité sur laquelle on puisse compter, et se fortifiant de lui-même avec l'âge, pour peu qu'il soit bien cultivé ». En cela non plus d'ailleurs, il ne veut pas d'exactitude indiscrète ni de rigueur prématurée. « Le premier âge des enfants n'est pas propre à raisonner de tout », et ce qui dépasse leurs facultés les affaiblit, bien loin de les fortifier. Qu'ils sachent seulement ce que c'est que « tirer droit une conséquence »; qu'ils se rendent compte de leur étude; qu'ils s'habituent à voir: le reste en découlera. Fénelon n'a aucun goût pour ces jolis sujets qu'on accoutume à hasarder ce qui leur vient dans la tête et à parler de ce qu'ils ne savent pas, pour ces prodiges de cinq ans qui semblent tout promettre et dont, à la première épreuve sérieuse, la vivacité factice tombe et s'éteint; il aime mieux les intelligences reculées, qu'il faut attendre, mais qui arrivent, les esprits tardifs, auxquels il faut du temps pour s'épanouir, mais qui ont leur jour de franche maturité. Il fait, en un mot, pour l'éducation de l'intelligence ce qu'il a fait pour l'éducation du caractère : il met l'enfant « au large », suivant son heureuse expression; et, par ce travail prolongé sans contrainte ni fatigue, il le dispose pour l'effort auquel le progrès de l'âge doit l'élever.

V

Parvenu à ce second degré d'éducation, Fénelon cesse de poursuivre l'étude des méthodes communes aux deux sexes. C'est aux jeunes filles exclusivement qu'est consacré le reste du traité. Plus serrées peut-être, plus suivies du moins, ses directions témoignent d'une observation particulièrement souple et juste.

Le danger des éducations ordinaires, de celles que Fénelon veut corriger, c'est de ne laisser dans l'esprit des jeunes filles que le vide. Ce vide se remplit comme il peut. « N'ayant pas de curiosité raisonnable, les jeunes filles en ont une déréglée. » Faute de pouvoir s'attacher aux choses solides, elles se jettent dans les frivolités le plus souvent ridicules et parfois dangereuses. Parmi celles qui ont de l'esprit, les unes s'érigent en précieuses, lisent, parlent, décident, s'exaltent pour des romans ou des comédies, « se remplissent l'imagination du merveilleux et du tendre, deviennent visionnaires, cherchent à travers le monde des personnages qui ressemblent à leurs héros, et affectent partout de s'ennuyer par délicatesse, la plupart des gens leur étant fades et ennuyeux ». Les autres s'entêtent en matière de religion et se passionnent dans des disputes qui les surpassent : « toutes les sectes naissantes doivent leurs progrès aux femmes qui les ont insinuées et soutenues ». D'autres enfin, qui n'ont pas ces ouvertures, et c'est le plus grand nombre, s'amusent à tout ce qu'elles rencontrent : ne trouvant pas en elles-mêmes de quoi s'oc-

cuper, « il faut qu'elles sachent ce qui se dit, ce qui se fait : une chanson, une nouvelle, une intrigue; qu'elles reçoivent des lettres et lisent celles que reçoivent les autres; qu'on leur raconte les choses pour qu'elles les aillent raconter à leur tour ». Toutes, quelle que soit leur pente diverse, glissent et s'enfoncent dans les défauts propres à leur sexe: les emportements d'affection ou d'aversion, l'esprit d'artifice, la piété mondaine, la vanité de la beauté et des ajustements.

A ces défaillances d'esprits mal nourris Fénelon oppose les fermes peintures et les substantiels conseils de l'expérience la plus déliée. Les esquisses qu'il trace de la précieuse et des dégoûts qui la surmontent sont, avec plus de retenue dans l'expression, aussi franches que les portraits de Molière. Il a sur la mode un article qui ne le cède en rien pour le piquant au chapitre de La Bruyère; je ne sais même si ses critiques malignes sur « les entassements de coeffe, les bouts de rubans, les boucles de cheveux plus haut ou plus bas, qui sont autant d'affaires, ou sur les beautés encore charmées d'elles-mêmes, alors que les cœurs se sont depuis longtemps détachés d'elles », n'entrent pas plus avant dans l'analyse de ce travers. Ni Bossuet ni Bourdaloue n'ont touché avec une ironie plus mordante cette fausse piété « où l'on traite Dieu comme on fait les personnes qu'on respecte, qu'on voit rarement, par pure formalité, sans les aimer et sans être aimé d'elles, — où tout se passe en cérémonies, en compliments où l'on se gêne, d'où l'on a impatience de sortir ». Et assurément il n'est pas de moraliste, du siècle ou de la chaire, qui ait démêlé plus au clair les ruses et les comédies de la finesse. Soit qu'il en dépeigne le manège,

en le suivant de degré en degré depuis la supercherie relativement inoffensive jusqu'aux subtilités perfides « par lesquelles on veut faire en sorte que le prochain se trompe sans qu'on puisse se reprocher de l'avoir trompé », soit qu'il en montre le vice d'origine dans la bassesse de l'esprit, soit qu'il découvre le fond d'inquiétude honteuse où jette la nécessité de couvrir un artifice par cent autres, et le mépris qu'excite à la longue cette détestable politique, soit enfin qu'il mette en regard la droiture de conduite, la probité judicieuse, toujours tranquille, d'accord avec elle-même, n'ayant rien à inventer ni à craindre : le trait, rapide, ailé, porte et pénètre.

Mais Fénelon n'attend de ces observations aucun effet décisif si le mal n'est pris à sa source ; et la source, pour lui, c'est l'ignorance. Il sait quels sont les dangers d'une instruction mal conduite, « et qu'on ne manque pas de se servir de l'expérience qu'on a de beaucoup de femmes que la science a rendues ridicules ». Pour mesure du savoir qu'il voudrait leur assurer, il prend la mesure des devoirs qu'elles ont à remplir. Seconder l'essor de leurs facultés propres, sans encourager, en combattant même leurs faiblesses natives : tel est l'objet qu'il se propose. De là ce que son programme d'enseignement a tout ensemble de large et de restreint. En faisant de la religion la base de toute éducation, il lui donne un caractère presque philosophique, « rien n'étant plus propre à déraciner ou à prévenir la superstition qu'une instruction solide et raisonnée », et les arguments sur lesquels il établit ses leçons sont ceux-là même qu'il déduit dans l'*Existence de Dieu*. Il ne se borne pas aux

éléments de la grammaire et du calcul : il pousse jusqu'aux notions de droit, en sorte que la femme éloignée de son mari ou devenue veuve puisse suivre ses intérêts. Pour celles qui ont du loisir et de la portée, non seulement il autorise les histoires grecque et romaine, qui étaient en usage, mais il recommande l'histoire de France, qui n'avait pas place encore dans les études des jeunes gens : « tout cela contribue à agrandir l'esprit et à élever l'âme ». Il n'interdit enfin ni l'éloquence, ni la poésie, ni la musique, ni la peinture, ni même le latin. Nous voilà loin du temps où « une fille était tenue pour bien élevée, qui savait lire, écrire, danser, sonner des instruments, faire des ouvrages, et qui ne mettait pas moins de dix ou douze ans à l'apprendre »! Que pourrions-nous demander de plus aujourd'hui, à ne regarder que le cadre?

Mais dans ce cadre général Fénelon se reprocherait de trop embrasser, et sur chaque point il se resserre. Il craindrait que les jeunes filles ne fussent plus éblouies qu'éclairées par ces connaissances, s'il ne les avertissait « qu'il y a pour leur sexe une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qu'inspire l'horreur du vice ». Il ne lui paraît pas nécessaire qu'elles apprennent la grammaire par règles : il suffit qu'elles s'accoutument à ne point prendre un temps pour un autre, à se servir des termes propres, à expliquer leurs pensées avec ordre et d'une manière courte et précise. C'est exclusivement pour les dresser à faire des comptes qu'il les exerce sur les quatre règles du calcul. S'il conseille la lecture des histoires, c'est qu'il la considère comme le meilleur moyen de dé-

goûter un bon esprit des comédies et des romans. Il ne tolère la culture des arts qu'en raison de l'application qu'on en peut faire : pour la musique, à des sujets pieux ; pour le dessin, aux ouvrages de tapisserie. Il n'admet le latin qu'en faveur des filles d'un jugement ferme, d'une conduite modeste, qui ne se laissent point prendre à la vaine gloire. Tout ce qui est de nature à causer les grands ébranlements d'imagination, l'étude de l'italien et de l'espagnol par exemple, où les ouvrages en renom ont pour thème presque unique la description des passions, est à ses yeux plus dangereux qu'utile, et il demande qu'on y mette au moins une exacte sobriété. Il se défie surtout du savoir qui enfle et de l'instruction qui tourne au discours. « Les dames qui ont quelque science ou quelque lecture, disait-on au temps de Mlle de Scudéry, donnent beaucoup de plaisir dans la conversation et n'en reçoivent pas moins dans la solitude, lorsqu'elles s'entretiennent toutes seules. Leur idée a de quoi se contenter, pendant que les ignorantes sont sujettes aux mauvaises pensées, parce que, ne sachant rien de louable pour occuper leur esprit, comme leur entretien est ennuyeux, leur rêverie ne peut être qu'extravagante. » Les discours de ces savantes ne valent pas mieux aux yeux de Fénelon que les extravagances des autres. Il n'espère rien de bon d'une éducation qui porte au dehors, pour ainsi dire. « Qu'une femme ait tant qu'elle voudra, dit-il avec une sorte de rudesse, de la mémoire, de la vivacité, des tours plaisants, de la facilité à parler avec grâce : toutes ces qualités lui sont communes avec un grand nombre d'autres femmes fort méprisables ; mais qu'elle ait un esprit égal et réglé, qu'elle sache réflé-

chir, se taire et conduire quelque chose, cette qualité si rare la distinguera dans son sexe. »

C'est aux applications à la vie, en un mot, que Fénelon ramène toute l'éducation des jeunes filles. J.-J. Rousseau les élève exclusivement pour plaire; Fénelon les prépare à partager avec l'homme les devoirs de la famille. Il ne pouvait point ne pas faire la part des vocations religieuses, mais il ne les veut que spontanées, sincères et fortes. Le mariage est pour la jeune fille la fin de son éducation, — le mariage avec les occupations bienfaisantes qui en sont l'honneur et le charme. Fénelon, qui ne se paye pas de vaines formules et qui ne méprise rien de ce qui a sa place ou son prix dans l'existence, ne considère nullement que la beauté soit inutile « pour trouver un époux sage, réglé, d'un esprit solide et propre à réussir dans les emplois »; mais cette beauté éphémère doit être doublée de vertus durables, enracinées dès l'enfance et fortifiées par l'habitude. Il demande donc que dès l'enfance « on mette la jeune fille dans la pratique », c'est-à-dire qu'on la fasse participer au gouvernement du ménage, qu'on l'accoutume à voir comment il faut que chaque chose soit faite pour être de bon usage, à tenir le milieu entre le bel ordre qui est un des éléments essentiels de la propreté et l'esprit d'exactitude méticuleuse, les soins de bon goût et l'amour des colifichets. Il tient pour le plus sot des travers le dédain de ces femmes qui considèrent comme au-dessous d'elles tout ce qui les rattache aux travaux dont dépendent l'aisance et le bonheur de la famille, et qui sont disposées « à ne pas faire grande différence entre la vie de province, la vie champêtre et celle des sauvages du

Canada ». Il les engage dans l'exercice de toutes les petites vertus, fondements des autres. « J'aime mieux, dit-il, voir une jeune fille régler les comptes de son maître d'hôtel qu'entrer dans les disputes des théologiens. » On conçoit qu'à la veille de l'explosion du quiétisme il prît soin de garder les femmes de la théologie ; bien lui eût pris de les en garder toujours ! Nous avons vu toutefois qu'il ne se refuse pas à appeler leur pensée sur des soins d'un ordre élevé. Ce qu'il veut, c'est que la vie active en reste le centre principal et le foyer.

On considère volontiers l'image qu'il a tracée dans le *Télémaque*[1] sous le nom d'Antiope comme l'expression vivante de l'idéal dont il avait dispersé les traits dans l'*Éducation des filles*. « Antiope est douce, simple et sage ; ses mains ne méprisent point le travail ; elle prévoit de loin ; elle pourvoit à tout ; elle sait se taire et agir de suite sans empressement ; elle est à toute heure occupée ; elle ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle sait faire chaque chose à propos ; le bon ordre de la maison de son père est sa gloire ; elle en est plus ornée que de sa beauté. Quoiqu'elle ait soin de tout et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner (choses qui font haïr presque toutes les femmes), elle s'est rendue aimable à toute la maison : c'est qu'on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes. D'un seul regard elle se fait entendre, et on craint de lui déplaire ; elle donne des ordres précis ; elle n'ordonne que ce qu'on peut exécuter ; elle reprend avec bonté, et en reprenant elle encourage. Le cœur de

1. Livre XVII.

son père se repose sur elle, comme un voyageur abattu par les ardeurs du soleil se repose à l'ombre sur l'herbe tendre.... Son esprit, non plus que son corps, ne se pare jamais de vains ornements; son imagination, quoique vive, est retenue par sa discrétion : elle ne parle que pour la nécessité; et, si elle ouvre la bouche, la douce persuasion et les grâces naïves coulent de ses lèvres. Dès qu'elle parle, tout le monde se tait, et elle en rougit; peu s'en faut qu'elle ne supprime ce qu'elle a voulu dire, quand elle aperçoit qu'on l'écoute si attentivement. A peine l'avons-nous entendue parler. » L'image certes est poétique, et sur plus d'un point elle traduit la pensée de Fénelon avec une fidélité aimable. Mais est-ce bien la personnification de la vie? Cette activité si discrète, si pudique, si parfaite, qui semble finalement se perdre dans une sorte de béatitude silencieuse, ne rappelle-t-elle pas plutôt celle des ombres glissant avec mystère dans les bocages des champs Élysées sous les rayons de « la lumière douce et pure qui les environne comme d'une gloire, les pénètre et les nourrit »? Et quand, un peu plus loin, Fénelon nous montre Antiope apparaissant dans la tente d'Idoménée, la taille haute, les yeux baissés, couverte d'un grand voile, ne dirait-on pas un beau marbre antique sculpté de la main de Phidias? Ce ne sont point là les conditions véritables de l'activité humaine. J'aime mieux, quant à moi, me représenter la jeune femme élevée par Fénelon telle qu'il la peint lui-même, en traits fermes et précis, dans le cadre de gentilhommière provinciale où il la place : levée de bonne heure pour ne pas se laisser gagner par le goût de l'oisiveté et l'habitude de la mollesse; arrêtant l'emploi de sa

journée et répartissant le travail entre ses domestiques sans familiarité ni hauteur ; consacrant à ses enfants tout le temps nécessaire pour les bien connaître et leur persuader les bonnes maximes ; ayant toujours un ouvrage en train, non de ceux qui servent simplement de contenance, mais de ceux qui occupent de façon à ne point se laisser saisir par le plaisir de jouer, de discourir sur les modes, de s'exercer à de petites gentillesses de conversation ; s'intéressant à la culture de ses terres ; ne dédaignant aucune compagnie, car les gens les moins éclairés pouvent fournir, pour peu qu'on sache les faire parler de ce qu'ils savent, un enseignement profitable ; attentive à tout ce qui touche au bonheur du « nombreux peuple qui l'entoure » ; fondant de petites écoles pour l'instruction des pauvres, et présidant des assemblées de charité pour le soulagement des malades ; menant, au milieu de ces occupations solides et utiles, une existence régulière et pleine, plus concentrée qu'étendue, mais non sans élévation morale, et animant tout autour d'elle du même sentiment de vie.

VI

Fénelon a eu la rare fortune d'appliquer directement ses préceptes au duc de Bourgogne et de les voir appliquer presque sous ses yeux par Mme de Maintenon aux élèves de Saint-Cyr ; et, chose singulière, on a presque toujours séparé l'examen des principes qu'il avait posés de l'expérience qu'il en put faire. Nous voudrions en

montrer les rapports et tirer de ce rapprochement quelques conclusions sur le caractère de son action pédagogique.

C'est le 16 août 1689, c'est-à-dire dix-huit mois à peine après la publication de son traité, qu'il était appelé à diriger l'éducation du fils du dauphin, le duc de Bourgogne[1]. La nouvelle en fut accueillie de toutes parts avec une sympathie marquée. « Saint Louis n'aurait pas mieux choisi, écrivait Mme de Sévigné à Mme de Grignan (21 août 1689); cet abbé de Fénelon est un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété. » Et elle y revient comme à un point qui intéresse les salons et les ruelles : « Vous me parlez de M. de Beauvillier, de l'abbé de Fénelon et de la perfection de tous ces choix; comme je vous en ai déjà parlé, ils sont divins. » (4 septembre 1789.)

Le choix était-il aussi inattendu qu'il paraissait justifié? Les ennemis de Fénelon l'accusaient de s'être habilement poussé à cet emploi, que Louis XIV devait un jour se reprocher publiquement de lui avoir confié, et ses amis ne le défendaient que mollement. « Mon enfant, lui écrivait l'abbé Tronson à l'occasion des compliments que lui exprimaient quelques-uns des plus dévoués pour n'avoir pas brigué la faveur dont il était l'objet; — mon enfant, il ne faut pas trop vous appuyer là-dessus; on a souvent plus de part à son élévation qu'on ne pense.... On ne sollicite pas fortement les per-

1. « Le roi a nommé (le 16 août) le duc de Beauvillier, premier gentilhomme de la chambre, pour gouverneur de Monseigneur le duc de Bourgogne (âgé de sept ans), et l'abbé de La Mothe-Fénelon pour son précepteur. » (*Gazette* du 20 août.) — Voir le *Mercure* d'août 1689, p. 240-249.

sonnes qui peuvent nous servir ; mais on n'est pas fâché de se montrer à elles par les meilleurs endroits ; et c'est justement à ces petites découvertes humaines qu'on peut attribuer le commencement de son élévation : ainsi personne ne saurait s'assurer entièrement qu'il ne s'est pas appelé lui-même. »

Ce qui est certain, c'est qu'aucun élève ne pouvait mieux répondre aux vœux de son précepteur. Le duc de Bourgogne était doué, au suprême degré, de cette sensibilité vive que Fénelon considérait comme le ressort de l'éducation ; et en même temps ce n'était pas, à beaucoup près, un de ces naturels accomplis pour lesquels l'éducation n'a rien à faire. On connaît le portrait qu'en a tracé Saint-Simon : « ...Dur et colère jusqu'aux derniers emportements et jusque contre les choses inanimées ; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance même des heures et des éléments sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps ; opiniâtre à l'excès ; passionné pour tous les plaisirs et pour le jeu, où il ne pouvait supporter d'être vaincu ; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en raillerie, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait ; de la hauteur des cieux ne regardant les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent, si bien qu'à peine les princes ses frères lui paraissaient intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût toujours affecté de les élever tous trois dans une égalité parfaite. »

C'est par l'intelligence que Fénelon paraît avoir attaqué ce redoutable sujet ; et il y employa tous les moyens dont l'expérience et la réflexion l'avaient armé.

« Ce qui attache le plus souvent les maîtres à la régularité absolue, si ruineuse pour l'esprit des enfants, disait-il, c'est qu'elle leur est plus commode qu'une sujétion continuelle à profiter de tous les moments. » Il s'imposa cette sujétion. Toutes les fois que le petit prince, P. P., — c'est ainsi qu'il le désigne par abréviation affectueuse, — semblait disposé à entrer dans une conversation utile, il lui faisait abandonner l'étude. Il lui épargnait toute contrainte. « Vous le porterez doucement à continuer ce qu'il a entrepris, écrivait-il à l'abbé Fleury, qui le secondait en qualité de sous-précepteur. Il faut accourcir le temps du travail et en diversifier l'objet; vous le divertirez à dresser des tables chronologiques, comme nous nous sommes divertis à établir des cartes particulières. » Pour mieux graduer l'effort de l'enfant, il composait lui-même les textes de ses thèmes et de ses versions; et jour à jour il avait rédigé — pendant la leçon, de manière à l'y faire participer — un dictionnaire de la langue latine, où le sens et la valeur des mots étaient fixés par des exemples. Il s'interdisait et il interdisait formellement à tout le monde les exercices qui pouvaient présenter un caractère d'abstraction, « de peur de rebuter, par des opérations purement intellectuelles, un esprit paresseux, impatient et où l'imagination prévalait encore beaucoup ». Pour la grammaire, l'usage, point de règles; pour la rhétorique, de bons modèles, point de préceptes. En histoire, des extraits bien faits, des dialogues mettant en scène, avec les personnages, les idées qui avaient agité leur temps, et les circonstances décisives dans lesquelles ils avaient joué un rôle; en morale, des fictions, comme le *Télémaque*, destinées à éclairer le

futur dauphin sur ses obligations de roi et à l'instruire en le récréant.

Cette conduite, sous laquelle il est aisé de retrouver les recommandations essentielles de l'*Éducation des filles*, eut des effets singulièrement rapides. Fénelon, qui se montre sur d'autres points si difficile pour lui-même, n'éprouve aucun scrupule à s'en féliciter. « Je n'ai jamais vu, disait-il, un enfant entendre de si bonne heure et avec tant de délicatesse les choses les plus fines de la poésie et de l'éloquence. » A dix ans le prince avait lu les principaux discours de Cicéron, Tite-Live, Horace, Virgile, les *Métamorphoses* d'Ovide, les *Commentaires* de César et commencé la traduction de Tacite. Au témoignage de l'abbé Fleury, c'était un esprit de premier ordre : il connaissait la France comme le parc de Versailles, et il n'eût été étranger en aucun pays; toute la suite des siècles était nettement rangée dans sa mémoire, et il étudiait l'histoire des pays voisins dans les auteurs originaux; quant à l'histoire de l'Église, il la possédait au point d'étonner Bossuet et les plus savants prélats. » Dans les commencements mêmes, où son extrême vivacité l'empêchait de s'assujettir aux règles, il emportait tout par la promptitude de sa pénétration et la force de son génie »; et le premier résultat de cette application passionnée était de le sauver de lui-même. Pendant les entretiens notamment, son humeur s'adoucissait; il devenait gai et aimable; c'est encore Fénelon qui le rappelle, et il ajoute : « Je l'ai vu souvent nous dire, quand il était en liberté de conversation : « Je laisse derrière la porte le duc de « Bourgogne, et je ne suis plus avec vous que le petit « Louis. »

Mais le petit Louis était moins facile à élever qu'à instruire. Bien que, d'après Fénelon, la transformation de son caractère fût devenue sensible trois mois après qu'il s'était mis à l'œuvre, il n'est pas douteux que la tâche n'ait été laborieuse et rude. Le cardinal de Bausset a remarqué qu'on peut presque en suivre le progrès d'après les dates de composition des *Fables* : les *Fables* furent, en effet, le plus puissant des moyens d'action de Fénelon. C'est sous la forme de ces fictions qu'il insinuait la leçon, suivant le besoin de la journée. Et quelle leçon que ces apologues où, lui plaçant sous les yeux sa propre image que défigurait la colère, il l'obligeait, par l'attrait même de l'allégorie, à s'y contempler et à s'y reconnaître, sauf, l'impression salutaire une fois produite, à lui ouvrir habilement les voies du retour! « Qu'est-il donc arrivé de funeste à Mélanthe? Rien au dehors, tout au dedans; il se coucha hier les délices du genre humain : ce matin, on est honteux pour lui, il faut le cacher. En se levant, le pli d'un chausson lui a déplu; toute la journée sera orageuse, et tout le monde en souffrira : il fait peur, il fait pitié; il pleure comme un enfant, il rugit comme un lion.... Que faire? Être aussi ferme et aussi patient qu'il est insupportable et attendre en paix qu'il revienne demain aussi sage qu'il était hier. Cette humeur étrange s'en va comme elle vient : quand elle le prend, on dirait que c'est un ressort de machine qui se démonte tout à coup; sa raison est tout à l'envers, c'est la déraison elle-même en personne.... Dans sa fureur la plus bizarre et la plus insensée, il est plaisant, éloquent, subtil, plein de tours nouveaux, quoiqu'il ne lui reste seulement pas une ombre de raison. Prenez bien garde de ne lui rien

dire qui ne soit juste, précis et raisonnable; il saurait bien en prendre avantage et vous donner adroitement le change; il passerait d'abord de son tort au vôtre et deviendrait raisonnable pour vous convaincre que vous ne l'êtes pas. » Est-ce à la suite d'un avertissement de ce genre, si ferme tout ensemble et si délicat, que l'enfant, touché de repentir, adressait à son maître, sous la forme d'un engagement, ce billet empreint d'une dignité naïve : « Je promets, foi de prince, à M. l'abbé de Fénelon de faire sur-le-champ ce qu'il m'ordonnera et de lui obéir dans le moment où il me défendra quelque chose; et si j'y manque, je me soumets à toutes sortes de punitions et de déshonneurs »?

Cependant la réprimande n'était pas toujours aussi agréablement ménagée. Fénelon faisait parfois intervenir des tiers. On sait quels égards il avait pour les domestiques. Saint-Simon lui reprochait d'en prendre autant de soin que des maîtres. Quelque coquetterie qu'il mît à toutes choses, Fénelon portait en cela un autre sentiment que la pure passion de plaire. Dans son traité il se plaint que « la fausse idée qu'on donne aux jeunes filles de leur naissance leur fasse regarder les domestiques à peu près comme des chevaux ». — « On se croit, dit-il, d'une autre nature que les valets; on suppose qu'ils sont faits pour la commodité de leurs maîtres. Tâchez de montrer combien ces maximes sont contraires à la modestie pour soi et à l'humanité pour le prochain. » Cent ans avant Beaumarchais, il écrivait que « les maîtres, qui sont mieux élevés que leurs valets, étant pleins de défauts, il ne faut point s'attendre que les valets n'en aient point, eux qui ont manqué d'instruction et de bons exemples ». Or le prince était

intraitable avec ses gens ; il les battait « dans le temps même que ceux-ci lui rendaient des offices ». Un matin, après une explosion de colère, il rencontre dans la galerie de ses appartements un ouvrier menuisier que Fénelon y avait introduit. Il s'arrête, observe, prend les outils pour les manier : « Passez votre chemin, Monseigneur, s'écrie l'ouvrier d'un air menaçant, car je ne réponds pas de moi quand je suis en fureur ; je casse bras et jambes à ceux que je rencontre. » Fénelon, on le voit, ne répugnait pas aux artifices dont J.-J. Rousseau multipliera plus tard l'emploi. Mais c'est à la conscience de son élève, à son cœur, à sa raison, à sa piété, à son honneur, que d'ordinaire il s'adressait directement. Quand tout avait échoué, patience, habileté, fermeté, il recourait à l'isolement absolu. La séquestration était sa dernière ressource et le châtiment suprême. Quelque parti qu'il se résolût à prendre, il ne commençait aucun traitement qu'il n'achevât. Sa persévérance sans emportement comme sans défaillance, son obstination douce et froide était à l'épreuve de toutes les résistances. Dans une de ses lettres de direction il écrivait à l'un des fils du duc de Chevreuse, le vidame d'Amiens : « Remplissez votre vocation, la mienne est de vous tourmenter ». On peut dire qu'il ne cessait de « tourmenter » son élève, jusqu'à ce qu'il fût sûr de l'avoir dominé, réduit, dompté.

C'est ainsi que de cet enfant dont la première jeunesse avait fait trembler, sortit « un prince affable, humain, modéré, patient, modeste, humble et austère pour soi ». Le but était atteint, dépassé même. A douze ans de distance, lorsque la correspondance de Fénelon nous le montre rentré en rapport avec le jeune dauphin, il est

ému, presque effrayé de cette métamorphose si complète, et c'est en sens inverse qu'il le tourmente. En 1708 le duc de Bourgogne faisait campagne en Flandre, et il y jouait un assez triste personnage. Il se dérobait alors qu'il eût fallu se montrer; il se montrait où il ne devait pas être; il était plein d'hésitations et de scrupules; il consultait pour savoir si, dans les mouvements de la guerre, il pouvait habiter pendant quelques heures de la nuit l'enceinte d'un couvent de religieuses. Fénelon combat ces puériles et coupables irrésolutions avec une franchise de conseil qui ne fait pas moins d'honneur à sa droiture qu'à sa perspicacité. Il ne craint pas « de rassembler toutes les choses les plus fortes qu'on répand dans le monde contre le prince » et de lui en faire sentir la gravité. Il analyse une à une les faiblesses qu'on lui reproche. « On dit que vous êtes trop particulier, trop borné à un petit nombre de gens qui vous obsèdent;... on dit que vous écoutez trop de personnes sans expérience, d'un génie borné, d'un caractère faible et timide, qui manquent de courage;... on dit que, pendant que vous êtes dévot jusqu'à la minutie, vous ne laissez pas de boire quelquefois avec un excès qui se fait remarquer;... on dit que votre confesseur est trop souvent enfermé avec vous;... on dit que vous êtes amusé et inappliqué... » Et s'il paraît ne reproduire que l'écho du bruit public, c'est — est-il besoin de le dire? — pour adoucir le ton de la remontrance, comme il faisait autrefois en présentant ses leçons sous le voile de la fiction. Il n'ignore pas d'ailleurs que le prince a conservé au fond de l'âme les maximes généreuses dont il a imbu sa jeunesse; qu'il professe que les rois sont faits pour les peuples,

et non les peuples pour les rois; que si la haute noblesse a droit aux premiers rangs, c'est à la condition de les mériter par ses services et en se montrant sur les champs de bataille. Mais de quoi sert-il que son cœur soit resté fidèle à ces principes, s'il les trahit par sa conduite? Fénelon avertit, invoque tous ceux dont le concours peut lui être utile pour « soutenir, redresser, élargir le prince ». Il demande pour lui au ciel « un esprit libre, soulagé, simple, décisif, un cœur vaste comme la mer ». Le duc de Bourgogne cherche vainement à s'expliquer, et il est vrai qu'il s'explique bien mal; ses amis ont beau le défendre, Fénelon ne veut rien entendre : « Il est temps d'être homme ». Autant il avait mis jadis de longanimité à briser la violence de ce tempérament fougueux, autant aujourd'hui il met d'ardeur à en réveiller l'inertie.

Que pensait-il de lui-même lorsque, énumérant les griefs de l'opinion, il ajoutait : « Il me revient qu'on dit que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a donnée »? Se faisait-il quelque reproche? Le duc de Bourgogne avait douze ans à peine lorsqu'il s'était séparé de lui pour aller prendre possession du siège de Cambrai. Depuis ce moment, s'il l'avait suivi de loin, comme on le voit par les plans de travail qu'il adressait à l'abbé Fleury, ce n'est que sur les études proprement dites qu'il avait conservé une certaine action. Il ne reparaissait à Paris que trois mois par an; et un jour vint où, après les émotions soulevées par la question du quiétisme, le roi déclara qu'il ne voulait même plus entendre prononcer son nom. Le prince était resté dès lors presque exclusivement soumis à la direction du P. Martineau, à qui il rendait compte par écrit chaque

jour de ses réflexions, et à l'influence de la cour, qui s'enfonçait de plus en plus dans la dévotion. Il y aurait donc quelque injustice à rejeter sur Fénelon seul toute la responsabilité de la défaillance qu'il sentait si vivement chez le prince arrivé à l'âge où son éducation devait porter ses fruits; mais n'en a-t-il pas sa part? Peut-être faut-il le suivre dans ses rapports avec Mme de Maintenon pour s'en faire une juste idée.

VII

Fénelon a été l'un des fondateurs de Saint-Cyr. Mme de Maintenon ne fait pas difficulté de reconnaître qu'elle eut recours à ses avis pour établir les constitutions de la maison; et il est vraisemblable qu'elle l'appela plus d'une fois à développer ses méthodes d'éducation en présence des dames assemblées. Nul doute surtout qu'il ne l'ait suivie et encouragée dans le premier essor des libertés mondaines pour lesquelles elle devait plus tard se montrer si sévère. Il applaudit *Esther*, et il était du nombre des cinq ou six personnes qui assistaient, le 22 février 1691, avec Louis XIV, le roi et la reine d'Angleterre, à la première et unique représentation d'*Athalie*. Ce qu'on peut affirmer aussi, c'est que, jusqu'à la réforme de 1692, Saint-Cyr n'eut d'autres programmes d'enseignement que les siens; et, lorsqu'on supprima ce qui n'était plus en harmonie suffisante avec les rigueurs des règlements nouveaux, l'esprit de l'*Éducation des filles* subsista. « Il est très rare, écrivait la Palatine, que les Françaises soient bien élevées; on en fait des

coquettes ou des bigotes. » Fénelon n'aimait ni les unes ni les autres; et si, après la réforme, Mme de Maintenon maintint à Saint-Cyr, même dans la dévotion, certains tempéraments de sagesse, il n'est que juste de lui en attribuer l'honneur, au moins en partie. Ajoutons enfin que la destinée qu'il prévoit dans ses conseils pour les filles de la duchesse de Beauvillier est celle-là même à laquelle Mme de Maintenon prépare ses élèves : ce sont les mêmes perspectives d'existence provinciale, les mêmes tableaux d'activité intérieure, le même sens des nécessités de la vie, avec plus de gravité de la part de Mme de Maintenon, et moins ce rayon de bonne grâce qui illumine et adoucit les plus grandes austérités de Fénelon. Qu'on rapproche certaines pages de l'*Éducation des filles* des *Entretiens* où Mme de Maintenon intervient de sa personne : il semble qu'elle ne fasse que développer à sa manière, si attachante aussi le plus souvent et toujours si judicieuse, des principes dont elle s'est depuis longtemps pénétrée. On croirait entendre Fénelon lui-même, si l'on ne savait qu'après avoir été, à l'origine, le conseil le plus recherché de Saint-Cyr, il s'en trouva de plus en plus écarté, malgré lui, bien avant que le coup de foudre de la condamnation de Mme Guyon eût pour toujours ruiné sa faveur.

D'où vint, après un si grand empressement, cet oubli délibéré? Mme de Maintenon a certainement eu du goût pour Fénelon, sa personne et sa doctrine. Saint-Simon a merveilleusement décrit leurs premières entrevues et marqué le point où ils s'entendirent, alors que, pour Mme de Maintenon, la vie avait déjà tenu ses promesses, tandis que pour Fénelon elle n'avait

fait encore qu'entr'ouvrir des espérances. « Mme de Maintenon dînait de règle, une et quelquefois deux fois la semaine, à l'hôtel de Beauvillier ou de Chevreuse, en cinquième entre les deux sœurs et les deux maris, avec la clochette sur la table, pour n'avoir pas de valet avec eux et causer sans contrainte. C'était un sanctuaire qui tenait toute la cour à leurs pieds et auquel Fénelon fut enfin admis (il venait d'être nommé précepteur du duc de Bourgogne). Il y eut auprès de Mme de Maintenon presque autant de succès qu'il en avait eu auprès des deux ducs ; sa spiritualité l'enchanta. La cour s'aperçut bientôt des pas de géant de l'heureux abbé et se porta vers lui. Mais le désir d'être libre et tout entier à ce qu'il s'était proposé, et la crainte encore de déplaire au duc et à Mme de Maintenon, dont le goût allait à une vie particulière et fort séparée, lui fit faire bouclier de modestie de ses fonctions de précepteur, et le rendit encore plus cher aux seules personnes qu'il avait captivées et qu'il avait tant d'intérêt à retenir dans cet attachement. » S'il faut en croire le même témoin, toujours prêt à forcer contre ceux qu'il n'aime pas la note de la diplomatie à longue portée, Mme de Maintenon n'était pas moins intéressée à s'attacher Fénelon, « l'heureux abbé étant dès lors le directeur de conscience des dames les plus en renommée de vertu et comme le saint de la cour ». L'attachement, quoi qu'il en soit, était sincère. C'est elle qui l'avait choisi, presque imposé comme directeur à Mme de la Maisonfort ; et pendant longtemps, malgré le débordement des inimitiés soulevées par l'appui qu'il prêtait à Mme Guyon, elle lui resta fidèle jusqu'à s'exposer presque, en le défendant, aux périls d'une

disgrâce. Le roi se plaignait publiquement qu'elle lui eût fait nommer évêque un homme « qui pouvait former dans sa cour un grand parti ». Le reproche fut assez vif pour qu'elle en tombât malade et faillît mourir. Plus tard elle remerciera la Providence « de l'avoir préservée des erreurs de M. de Cambrai ». M. de Cambrai est le seul cependant pour qui elle ait à ce degré franchi les limites de sa circonspection ordinaire; Racine et Vauban ne devaient connaître ni la même délicatesse ni la même résolution de dévouement.

Il semblait donc naturel qu'avant que l'affaire du quiétisme fût arrivée à cet éclat, et quand, filialement soumis à Bossuet, Fénelon, par le charme de sa parole et la discrétion de ses vertus, jouissait d'une véritable domination spirituelle, il eût été naturel, dis-je, que Mme de Maintenon, le rapprochant d'elle intimement, l'attachât à la conduite de Saint-Cyr. L'abbé Gobelin, son directeur, était vieux, malade, et, depuis qu'elle avait été élevée sur les marches du trône, il l'avait prise en si grande crainte, il la traitait avec tant de respect, qu'elle en était embarrassée, hésitait à lui demander ses conseils, et, lorsqu'il les avait donnés, ne savait qu'en faire. En 1689 elle se préoccupait de le remplacer, et l'on voit dans sa correspondance qu'elle médita longuement son choix. Elle avait en vue Bourdaloue, Fénelon et Godet des Marais. Comme pour les éprouver, elle leur demanda des instructions, que chacun d'eux lui envoya. Godet des Marais, qui finalement devait avoir la préférence, fut celui qui d'abord plut le moins. « C'était, d'après Saint-Simon, un grand homme de bien, d'honneur, de vertu; théologien pro-

fond, esprit sage, juste, net, savant d'ailleurs et qui était propre aux affaires, sans pédanterie, sachant vivre et se conduire avec le grand monde sans s'y jeter », mais qui n'avait aucun des dons extérieurs auxquels Mme de Maintenon, dans la première conception de Saint-Cyr, n'était pas insensible, et qui se croyait lui-même plus propre à faire un moine qu'un prélat. Les premières avances furent adressées à Bourdaloue. Il était venu prêcher à Saint-Cyr, où sa parole avait été fort goûtée. Les conseils qu'il fit parvenir à Mme de Maintenon furent, à en juger par les deux lettres qui nous restent, d'une gravité un peu nue. Il conclut d'ailleurs qu'il ne pouvait faire office de direction qu'une fois en six mois, « à cause des occupations que lui donnaient ses sermons ». Il fallut donc renoncer à lui; ce qui eut lieu, « non sans de grands témoignages de redoublement d'estime ».

Nous avons aussi deux lettres de Fénelon répondant à cette sorte d'enquête, lettres d'un intérêt supérieur et singulièrement piquant. Mme de Maintenon l'avait prié de lui parler de ses défauts. La proposition, dans sa simplicité, ne laissait pas d'être délicate, et trahissait autre chose qu'un pur sentiment d'humilité chrétienne. Quoi qu'il en soit, pour la sagacité psychologique de Fénelon, c'était un texte à souhait, et il est aisé de voir qu'il s'y complaît. Il commence par établir avec beaucoup de courtoisie que Mme de Maintenon est ingénue, naturelle, disposée à la confiance, jalouse de bonne gloire, et il déclare qu'en général on rend justice à la pureté de ses motifs; mais « on ajoute aussi, et, selon toute apparence, avec vérité, qu'elle est sèche et sévère; que ce qui la blesse la blesse vivement; qu'il n'est pas

permis avec elle d'avoir des défauts, et qu'étant dure à elle-même, elle l'est aussi aux autres ; que surtout quand elle commence de trouver quelque faible dans les gens qu'elle avait espéré de trouver parfaits, elle s'en dégoûte trop vite et pousse trop loin le dégoût ; que le moi est une idole qu'elle n'a pas brisée.... » N'était-ce pas trop oublier ce qu'il écrivait un jour au duc de Chevreuse : « qu'une vérité qu'on nous dit nous fait plus de peine que cent que nous nous dirions à nous-mêmes » ? On peut croire au moins que Mme de Maintenon, en appelant la lumière, eût aimé à en voir un peu plus amortir l'éclat. N'était-ce pas aussi risquer d'alarmer sa conscience et ses intérêts que de l'exhorter avec une vivacité pressante « à agir sur le Roi, à s'emparer de son esprit, à l'obséder par des gens sûrs qui agissent de concert avec elle pour lui faire accomplir dans leur vraie étendue les devoirs dont il n'a aucune idée »? Qu'aurait pensé Louis XIV d'une telle suggestion, et qu'aurait-il fait à une époque où les pouvoirs de celle que les esprits mal intentionnés s'acharnaient encore à appeler la grande favorite étaient à peine fondés? Mais ni le sentiment d'une certaine humiliation, ni même la peur d'une défaveur passagère ne concoururent, semble-t-il, à décider Mme de Maintenon, autant que le caractère et les visées que cette consultation lui permit de reconnaître en Fénelon. Ce qu'il demande finalement, c'est « qu'elle se soumette, par principe de christianisme et par sacrifice de raison, aux conseils d'une seule personne », — d'une seule personne, « parce qu'on ne doit pas multiplier les directeurs, ni en changer sans de grands motifs ». L'autorité unique, souveraine, voilà ce qu'il réclame,

et c'est cette autorité que Mme de Maintenon ne voulut pas lui accorder. En aucun temps, et même alors qu'elle le laissait faire le plus librement à Saint-Cyr, elle ne s'était dépossédée ni de la direction de la maison, ni de la direction de sa propre conscience : « Je ne puis, Madame, disait Fénelon au début de sa lettre, vous parler sur vos défauts que douteusement et presque au hasard : vous n'avez jamais agi de suite avec moi, et je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous. » Mme de Maintenon voulait un directeur qui l'avertît sans s'imposer. Sa soumission n'allait pas au renoncement; et se remettre entre les mains de Fénelon, il le lui avait assez fait comprendre, c'était abdiquer. « Fénelon, dit Saint-Simon, s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne souffrait point de résistance.... Il voulait être cru du premier mot.... Être l'oracle lui était tourné en habitude.... Il entendait prononcer en maître qui ne rend raison à personne et régner directement de plain-pied. » Et cet esprit « à faire peur », qui avait effrayé Bossuet, était d'autant plus redoutable qu'il ne se laissait point voir d'abord et, suivant la fine observation du chancelier d'Aguesseau, « paraissait même céder dans le temps qu'il entraînait ».

Toute sa conduite pédagogique à l'égard du duc de Bourgogne est profondément empreinte de ce besoin de domination, et là est la faiblesse de son œuvre. C'est par la pratique de la direction qu'il était arrivé à la connaissance supérieure des principes de la pédagogie; de la pratique de la direction il lui était resté le goût passionné de l'action envahissante et absolue. A l'époque où Mme de la Maisonfort hésitait à se consacrer à la maison de Saint-Cyr, il lui écrivait : « La vocation

ne se manifeste pas moins par la décision d'autrui que par notre propre attrait; quand Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne au dehors une autorité qui décide. » Une autorité qui décide, voilà ce qu'il a été toute sa vie pour le duc de Bourgogne. L'objet de l'éducation, telle que nous la comprenons aujourd'hui, est non de briser la volonté chez l'enfant, mais de l'aider à la régler; non de le maintenir incessamment en tutelle, mais de le préparer à l'affranchissement. Kant demande même que le maître ne fasse pas trop sentir sa supériorité, afin que l'enfant se sente plus libre de se former. Ce n'est pas ainsi qu'en usait Fénelon. Il prévient de loin son élève, il le préoccupe, pour me servir de ses expressions si fortes, c'est-à-dire qu'il s'en empare avant tout le monde. Afin de mieux posséder le petit prince, il s'était réservé presque exclusivement son éducation proprement dite : l'abbé Fleury et l'abbé Langeron paraissent n'avoir participé qu'à son instruction. Bien plus, il semble qu'il l'ait isolé de toute camaraderie d'enfance et de jeunesse. Bossuet, touché de la nécessité de mettre le dauphin en rapport d'émulation et d'ouverture de cœur avec des écoliers de son âge, avait fait admettre auprès de lui quatre enfants, qu'on appelait les enfants d'honneur; plus tard, deux pages, qui accompagnaient partout Monseigneur, faisaient assaut avec lui d'intelligence et de mémoire; plus tard enfin, les deux princes de Conti étaient devenus ses compagnons familiers. On ne voit guère que le duc de Bourgogne frayât avec ses deux frères, bien qu'ils reçussent les mêmes leçons que lui; pendant les six ans qu'il appartint à son précepteur, il ne connut presque d'autre compagnie que la sienne. Ce goût du

particulier que Fénelon relevait plus tard si vivement, c'est lui qui l'avait donné au jeune prince ou qui tout au moins, par la coutume qu'il lui en avait laissé prendre, en avait augmenté le besoin. Et si l'on doit croire que d'autres contribuèrent à fortifier ses habitudes d'austérité solitaire et de piété rétrécissante, est-il possible de méconnaître que la toute-puissante et trop puissante direction de Fénelon en avait déposé et développé le germe? Plus tard même, quand, après tant d'années d'éloignement et de silence (c'est lui qui le remarque — lettre du 25 octobre 1708), quand il se rapproche de son élève, avec quelle autorité il le ramène et le retient sous le joug! « Au nom de Dieu, écrit-il au duc de Chevreuse, que le P. P. ne se laisse gouverner ni par vous, ni par moi, ni par aucune personne du monde! » Et en même temps il ne peut s'empêcher d'exercer sur lui, dans le détail, le plus impérieux des gouvernements.

Tout conspirait à lui mettre en mains cette action. « Malgré la raideur et la profondeur de sa chute, dit Saint-Simon, malgré la persécution toujours active de Mme de Maintenon, le précipice ouvert du côté du Roi et dix-sept années d'exil, il avait eu le bonheur de se conserver en entier le cœur et l'estime de tous ses amis sans l'affaiblissement d'aucun, tous aussi vifs, aussi attentifs, aussi faisant leur chose capitale de ce qui le regardait, aussi assujettis, aussi ardents à profiter de tout pour le remettre en première place que les premiers jours de sa disgrâce.... On se réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple

attend encore et soupire après le Messie.... Et cela avec la plus grande mesure de respect pour le Roi, mais sans s'en cacher, et moins qu'aucun d'eux les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, toute leur famille et Monseigneur le duc de Bourgogne même.... » Monseigneur le duc de Bourgogne surtout, pourrions-nous dire. Le P. P., qui s'était donné, ne se reprit jamais. Il vivait sur ses souvenirs, il se réglait d'après les leçons dont il avait été nourri. Pendant la guerre de Flandre il crut un jour qu'à l'exemple du fils d'Ulysse, qui dans le *Télémaque* laisse la vie au transfuge Acante, il devait épargner le dernier supplice à un espion ennemi qui s'était introduit dans son camp : les représentations des autres généraux ne purent le détourner de cet acte d'imprudente clémence. De toutes les fictions inventées par Fénelon, on l'a justement remarqué, il n'en est pas de plus expressive que le personnage de Mentor. Télémaque ne voit, ne pense, ne parle que par Mentor. Or Mentor ou Minerve, c'est-à-dire la Sagesse, c'est Fénelon. Il est vrai que, l'éducation de Télémaque terminée, Minerve remonte au ciel. Mais le petit prince, devenu roi, eût-il pu se séparer de son maître, tant que son maître, relativement jeune encore, aurait existé? A défaut de la possession du gouvernement incertaine pour lui-même, Fénelon voyait ses idées régner. La mort du père du duc de Bourgogne, du grand dauphin, sembla un moment rapprocher cette vague et lointaine attente. Comment hésiter à croire que l'ambition de Fénelon, soutenue d'ailleurs par les passions les plus généreuses, suivît par avance l'héritier de Louis XIV jusque sur le trône? Le duc de Bourgogne enlevé à son tour, tous les liens qui l'attachaient à la vie furent

brisés, comme il le dit lui-même. La mort du duc de Chevreuse, qui ne tarda guère, redoubla le coup; celle du duc de Beauvillier — le dernier de ceux en qui se résumait sa vie d'affection, de domination, d'espérance — l'atterra.

VIII

L'application que Fénelon fit de sa doctrine est donc moins libérale que sa doctrine. Mais ses conseils, pris en eux-mêmes, n'y perdent rien de leur justesse pénétrante. Rollin, qui ne prodigue pas sa confiance, signale l'*Éducation des filles* à titre de « livre excellent à mettre entre toutes les mains ». Ceux qui, comme de nos jours Michelet, seraient le plus disposés à souscrire à la sévérité de Louis XIV pour l'archevêque de Cambrai ne peuvent s'empêcher de reconnaître que l'ouvrage est « judicieux et hors de toute théorie », sans chimère ni bel esprit.

Ce qui justifie cette commune admiration, c'est d'abord, sans doute, la générosité et la sûreté des vues. Comme les maîtres de Port-Royal, Rollin, Mme de Maintenon, Pestalozzi, Fénelon aimait la jeunesse. Son père avait eu dix-sept enfants : quatorze d'un premier mariage, trois d'un second. De là était sortie toute une famille dont il avait toujours quelque membre au palais de Cambrai. Fanta et Fanfan, ses deux neveux de prédilection, jouent un grand rôle dans sa correspondance intime. N'ayant même pas assez de « la troupe de ses propres péripatéticiens », il se plaisait à garder auprès

de lui les enfants des autres, les fils du duc de Chaulnes, petits-fils du duc de Chevreuse, et jusque dans son extrême vieillesse il faisait les catéchismes de sa paroisse. De même que les grands éducateurs aussi, il respectait dans l'enfant la dignité de la créature de Dieu. Jamais esprit ne se complut moins dans la description des instincts inférieurs de l'humanité. Quelque convaincu qu'il fût et de l'autorité des exemples sur l'esprit de l'enfant et de la nécessité de ne pas écarter de son regard ceux qu'il doit éviter, ce n'est pas lui qui aurait enivré un ilote pour guérir la jeunesse d'un vice honteux par le spectacle de la débauche; il lui suffit de signaler du doigt le mal discrètement, lorsqu'il le rencontre, et il se hâte de passer. Mais, s'il n'insiste pas sur les faiblesses de la nature humaine, il n'y ferme point les yeux : aucune vérité morale ne lui apparaît qu'avec toutes les nuances qu'elle comporte. Il a l'intuition claire et profonde des défauts comme des vertus des femmes; et il montre autant de fermeté dans le conseil qu'il a déployé de sagacité dans l'analyse.

Le tact merveilleux de l'écrivain ne le sert pas moins bien que la haute raison du moraliste. On trouverait à peine à relever çà et là dans l'*Éducation des filles* quelques artifices de style. Ailleurs Fénelon ne résiste pas toujours aux entraînements de son imagination; il laisse volontiers sa phrase se charger d'ornements au risque de l'alanguir. Même dans les *Lettres spirituelles* on retrouve trop souvent la marque de cette afféterie ou de cette ampleur un peu molle. Le traité de l'*Éducation des filles* est d'un bout à l'autre plein et sobre. On ne saurait s'étonner que les citations de l'Écriture n'y soient point rares; mais elles font intimement corps

avec le développement. Rien n'est donné à la parure. Fénelon traite familièrement les choses familières, parle des petites choses comme de petites choses et ne les relève que par la vivacité du tour. Soit qu'il signale ce qu'il y a de délicatesse fâcheuse « à gronder un valet pour un potage mal assaisonné, pour un rideau mal plissé, pour une chaise trop haute ou trop basse », soit qu'il mette la mère en garde contre les dangers de l'office, où l'enfant entendra « médire, mentir et disputer », il ne recule pas devant le détail expressif. Il peint l'ordre d'une bonne maison en homme qui s'est rendu compte et dont l'administration diocésaine provoquait l'admiration de Saint-Simon. Partout en un mot il a cette admirable égalité de ton qui résulte du rapport exact, de l'exquise harmonie de la pensée et de l'expression. Suivant le mot d'un juge délicat, M. de Sacy, « l'*Éducation des filles* est du Xénophon écrit avec une plume chrétienne ». La simplicité aimable en est le fond. On a dit de cette simplicité qu'elle n'est pas celle par où l'on commence, mais celle à laquelle on revient à force d'esprit, d'art et de goût. Il serait vraiment sévère de n'y pas faire aussi la part de la nature. Il en est de la physionomie littéraire de Fénelon comme de sa physionomie morale, qui « rassemblait tout et où les contraires ne se combattaient pas » (Saint-Simon). Jamais les femmes n'ont parlé des femmes dans une plus heureuse et plus juste mesure de convenance et de charme, de grâce et de solidité.

Mme DE MAINTENON

On lit dans l'acte de décès de Mme de Maintenon : « Le dix-septième jour du mois d'avril 1719, a été inhumée... très haute et très puissante dame Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, institutrice de la Maison Royale de Saint-Louis.... » Il semble que ce titre d'institutrice soit le seul que Mme de Maintenon ait voulu prendre devant la postérité. « C'est ma vocation.», répète-t-elle souvent dans sa correspondance familière. La direction de Saint-Cyr l'occupa pendant trente ans. Toute sa vie l'y avait préparée.

I

Françoise d'Aubigné naquit à Niort, le 27 novembre 1635, de Constant d'Aubigné et de Jeanne de Cardilhac. Constant d'Aubigné n'avait pas hérité des fières vertus et de la rude probité de son père Agrippa. Changeant de religion et de parti selon l'intérêt du moment, toujours criblé de dettes, vivant d'expédients et ne reculant même pas devant le crime, impliqué dans une affaire de faux monnayage, meurtrier de sa première femme, il avait passé « la moitié de sa jeunesse dans

les prisons de la Rochelle, d'Angers, de Paris, de Bordeaux, ou hors du royaume ». Il était interné au fort de Château-Trompette, « à cause de ses commerces avec les Anglais » (1627), lorsqu'il épousa la fille du gouverneur. Mis en liberté à la suite de ce mariage, moins de quatre ans après il avait été ressaisi par ses créanciers. On l'accusait en outre d'avoir conspiré avec Gaston et ses partisans contre le cardinal de Richelieu (1632). Jeanne de Cardilhac l'avait suivi dans sa captivité; le cadet de ses fils, Charles, était né en prison, et c'est en prison, comme son frère, que Françoise avait vu le jour. Les parents de Constant, indignés et humiliés de sa conduite, l'avaient tous abandonné. Mme de Villette, sa sœur, était la seule qui vînt le visiter. Elle trouva la nouveau-née dans un tel dénuement, qu'émue de pitié elle l'emporta au château de Mursay, où elle la remit à la nourrice qui avait allaité sa propre fille.

Cependant Mme d'Aubigné n'épargnait rien, ni prières, ni sacrifices, pour obtenir la grâce de son mari. « Vous seriez bien heureuse si je vous la refusais », avait répondu Richelieu; et il la lui avait refusée. Ce n'est qu'en 1642, à la mort du cardinal, et quand les prisons d'État furent ouvertes par Mazarin, que Constant fut définitivement libéré. Il alla chercher la fortune à la Martinique. « Au cours de la traversée, raconte Mlle d'Aumale, Françoise fut si mal qu'on la crut morte. Mme d'Aubigné, par un mouvement de tendresse naturelle, la voulut voir avant qu'on la jetât. Elle sentit quelque artère qui battait encore et dit : « Ma fille « n'est pas morte. » Ce qui la sauva. On doutait si peu de sa mort que le canon était prêt à tirer pour quand on la jetterait à la mer ». Au retour, « le vaisseau dans

lequel elle était pensa être pris par des corsaires ». Mme de Maintenon racontant dans la suite ces premières épreuves, un courtisan, M. l'évêque de Metz, qui était présent, dit : « Madame, on ne revient pas de là pour rien ».

L'esprit d'aventure ne devait pas mieux réussir à d'Aubigné en Amérique qu'en France. En 1647 il mourait, ne laissant à sa famille que des charges, accrues par de nouveaux dérèglements. Dans sa folie de dépenses, tandis qu'autour de lui on manquait du nécessaire, il se faisait un jeu d'acheter à sa femme vingt-quatre esclaves pour la servir. « Ce vaurien a gâté sa vie », disait Agrippa. Tout autre, en effet, aurait pu être sa destinée. Il n'avait pas seulement des défauts ou des vices. C'était un homme d'esprit, de grande mine, d'humeur enjouée et séduisante. Son père « l'avait nourri avec tout le soin et dépense qu'on eût pu employer au fils d'un prince et instruit par les plus excellents précepteurs qui fussent en France ». Il jouait du luth et de la viole, faisait des vers, et, s'il ne se fût « détraqué des lettres, il eût été un esprit sublime sur les meilleurs de son siècle ». Tous ceux qui n'avaient pas à se plaindre de ses déportements se plaisaient dans son commerce. Mme de Villette l'aimait avec passion, jusqu'à imputer injustement à Jeanne de Cardilhac une partie des malheurs où l'avaient précipité ses désordres. Il avait lui-même une vive affection pour sa fille, que Mme de Villette lui amenait dans sa prison. « Je n'ai d'autre consolation, disait-il, que ma petite innocente. » Mme de Maintenon ne paraît pas avoir été touchée de cette tendresse. Dans sa correspondance avec son frère Charles, qu'entraînait, lui aussi, le goût de la vie libre

et de la dépense, elle ne prononce pas une seule fois le nom de son père. Ce qu'elle put connaître de sa vie fut certainement pour beaucoup dans la méfiance qu'elle professait à l'égard des hommes.

C'est sous des traits bien différents que nous apparaît sa mère à travers les documents, d'ailleurs fort restreints, que nous possédons sur son compte. Jeanne de Cardilhac avait l'esprit ferme, le sens droit, le cœur haut. Aucune souffrance morale, aucune privation ne lui avait été ménagée. A peine mariée, elle avait dû provoquer, entre elle et Constant, une séparation de biens; mais elle n'en était pas moins restée attachée au sort de son mari, et pendant dix ans elle n'avait guère fait que changer de prison avec lui. Cependant la nécessité lui avait imposé le devoir, pour elle et pour ses enfants, de disputer le peu d'aisance auquel elle croyait avoir droit du chef de Constant : elle était allée s'établir à Paris, dans un petit logement au fond de la cour de la Sainte-Chapelle, afin d'être plus à portée des gens de loi à qui elle avait affaire. Ses démarches n'aboutissant pas, Mme de Villette lui reprochait son séjour, ses dépenses, presque sa conduite; et elle lui répondait, dans une lettre pénétrée d'amertume : « Vous saurez donc qu'il y a plus de dix-huit mois que je vis ici par la Providence seule de Dieu et roule de si peu que cela n'est pas croyable. Je vous en donnerai de bons témoignages, n'ayant pas reçu depuis ce temps-là cinq cents livres, tellement que je me suis trouvée sans un sol, devant à tout le monde, trois quartiers de la maison où j'étais, à boulanger et autres gens. Je vous laisse à penser ce que je pouvais faire; mais, comme j'ai appris de longue main que de deux

maux il faut choisir le moindre, et qu'encore de ce moindre il en faut tirer tout l'avantage qu'on peut, voici ce que j'ai fait : sous prétexte de n'avoir que faire de meubles, me retirant dans un couvent, j'ai vendu tous mes meubles, à la vérité très peu, l'hôte du logis n'ayant rien laissé sortir qu'au préalable on ne l'eût payé.... Après cela, jugez, s'il vous plaît, si j'aurai de la peine à me justifier, comme vous dites : vous appelez cela de légers désordres de la part de votre frère, de mettre par un mauvais ménage sa femme et ses enfants en tel état tous les jours, et vous voudriez que je n'y misse pas ordre? » Constant rentré en liberté, elle l'avait accompagné en Amérique, et après sa mort, lorsqu'elle débarqua en France, telle était sa détresse, que pendant quelques jours elle dut aller demander la charité à la porte d'un couvent de la Rochelle. Mme de Villette lui offrit un asile à Mursay, à elle et à ses trois enfants. Elle y était à peine qu'elle vit son fils aîné, âgé de seize à dix-sept ans, sur qui elle semblait pouvoir faire quelque fond, se noyer dans un étang. Ces luttes si longtemps et si malheureusement prolongées avaient donné à sa dignité naturelle une sorte de raideur et de sécheresse. Elle était sévère, presque dure pour ses enfants, surtout pour Françoise qui ne la regardait qu'en tremblant. Mme de Maintenon, chez qui les impressions d'enfance étaient restées si profondes, « ne se souvenait, dit Mlle d'Aumale, d'avoir été embrassée de sa mère que deux fois et seulement au front, après une séparation assez longue », et elle rappelle elle-même qu'elle n'avait en tout vécu avec elle que trois années. Mais ni son exemple, ni ses leçons ne lui furent inutiles. Mme d'Aubigné « enseignait à ses enfants en toute

occasion à soutenir avec fermeté les maux de la vie ». Ses deux maximes favorites étaient : la première, de ne jamais faire en particulier ce qu'on n'oserait faire devant des gens de respect ; la seconde, de regarder toujours, pour mesurer son bonheur, au-dessous et non au-dessus de soi : maximes de retenue et de sagesse qui, sur plus d'un point, résument, nous le verrons, la morale pratique de Mme de Maintenon.

A ne considérer que ses affections, sa vraie mère fut Mme de Villette. Elle avait passé ses premières années à Mursay. Pendant que Mme d'Aubigné était à Paris, soit à demander la grâce de Constant, soit à poursuivre ses revendications, c'est Mme de Villette qui l'avait recueillie, quelquefois avec ses deux frères, le plus souvent seule. Elle y resta seule encore, lorsque, au retour de la Martinique, Mme d'Aubigné reprit ses instances contre les membres de sa famille par qui « elle était persécutée et dépouillée ». Mme de Villette avait été l'enfant privilégiée d'Agrippa, qui l'appelait sa fillette, son unique ; elle était imbue de ses croyances et de son esprit. Bien que Françoise, sur le vœu de sa mère, eût été à sa naissance vouée à l'Église catholique, elle l'avait fait instruire dans la religion réformée. Constant n'y trouvait rien qui lui déplût et il n'était pas au pouvoir de Mme d'Aubigné de rien empêcher : comment eût-elle élevé sa fille? Elle se résignait donc, non sans tristesse, mais elle se résignait. L'enfant était d'ailleurs délicate et maladive. « Je crains bien, écrivait-elle à Mme de Villette, que cette pauvre galeuse — Françoise avait pris la teigne — ne vous donne bien de la peine. Dieu lui fasse la grâce de s'en pouvoir revancher ! « La revanche fut sincère et du-

rable. Françoise s'était donnée à sa tante de toute son âme. Bignette, c'était le petit nom qu'elle portait à Mursay, n'avait de joie, quand elle était chez sa mère, que lorsqu'elle recevait des nouvelles de sa tante; c'est Mme d'Aubigné qui le rapporte. Tous les souvenirs qui là reportent à Mursay lui sont doux : ses premiers entretiens raisonnables, que Mme de Villette dirigeait avec beaucoup de sens; ses premières aumônes, qu'elle lui faisait faire au bout du pont-levis; les conseils et les soins de sa gouvernante, qu'elle devait appeler trente ans plus tard à la cour, elle et son fils, pour les attacher à son service. Au moment de sa conversion, forcée dans ses derniers retranchements, à bout d'arguments, elle ne consentit à se rendre qu'à la condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que cette tante, qu'elle avait vue vivre comme une sainte, fût damnée. Même dans sa vieillesse, elle n'en parlait que les larmes aux yeux; le jour anniversaire de sa mort, elle s'enfermait dans son oratoire pour le lui consacrer tout entier.

Quelle aurait été sa destinée si elle était restée aussi fidèle à la foi de Mme de Villette qu'elle était attachée à son souvenir? C'est une question qui ouvre le champ aux conjectures. Mme de Maintenon n'aurait pas été embarrassée d'y répondre plus tard, alors qu'elle était habituée à chercher et à trouver la main de Dieu dans les moindres incidents de sa vie. Mais, au moment où le sacrifice s'accomplit, elle éprouva un véritable déchirement : bien qu'à peine âgée de douze ans, c'était déjà le trait particulier de son caractère de ne savoir rien faire, rien aimer à demi. Une vieille parente dont la fille l'avait tenue sur les fonts du baptême — Mme de Neuillant, — voulant faire sa cour à la reine mère, Anne

d'Autriche, l'avait fait enlever à Mme de Villette et prise chez elle. Mme de Maintenon n'a jamais oublié ce qu'elle eut à y souffrir. Mme de Neuillant était, au témoignage de Saint-Simon, « l'avarice même : elle ne put se résoudre à donner du pain à l'enfant sans en tirer quelques services; elle la chargea donc de la clef de son grenier pour donner le foin et l'avoine par compte, et l'aller voir manger à ses chevaux ». Mme de Maintenon raconte elle-même qu'elle portait des sabots et qu'on ne lui donnait des souliers que lorsqu'il venait compagnie. Mme de Neuillant avait d'ailleurs son dessein : elle voulait, par les mauvais traitements et les humiliations, réduire la jeune fille à abjurer. Aucun moyen ne triomphant d'une obstination que la lutte ne faisait qu'affermir, et mécontente de s'être chargée d'une demoiselle sans bien, elle chercha bientôt à s'en défaire à quelque prix que ce fût. Françoise fut placée au couvent de Niort; puis, — Mme de Neuillant se refusant à payer pour elle aucune pension, — renvoyée à Paris près de sa mère, qui la plaça comme elle put chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques. A Niort on avait mis en œuvre toutes les séductions pour la ramener; elle plaisait par son esprit et elle s'était attachée à une des sœurs du couvent, la mère Céleste, qui lui rendait sa tendresse. Les séductions, chez les Ursulines, « devinrent rudoiements, duretés et façons cruelles ». La supérieure était soutenue, excitée par Mme d'Aubigné, que le malheur avait aigrie. Épuisée par près de deux ans de résistance, mais non domptée, Françoise poussa vers Mme de Villette un cri de détresse, la suppliant d'employer son crédit et ses soins à la tirer du couvent. « Ah! Madame et tante, s'écriait-

elle, vous n'imaginez l'enfer que m'est cette maison soi-disant de Dieu. La vie m'est pire que la mort. » (1648.) Mme de Villette ne pouvait répondre et ne répondit pas. On en revint au système de la persuasion. Françoise résista longtemps encore, se défendant pied à pied, discutant les textes, fatiguant les ministres et les abbés la Bible à la main, et « ne consentit à se rendre que lorsqu'elle crut reconnaître de quel côté était la droiture ».

Sortie du couvent, elle vint rejoindre, dans une petite chambre de la rue des Tournelles, au Marais, sa mère, qui vivait du produit de son travail et d'une rente de deux cents livres que la famille de son mari avait consenti à lui faire (1649). Dès ce moment, la petite-fille de d'Aubigné, du vaillant compagnon d'armes tutoyé par Henri IV, que le souvenir des hauts faits de son aïeul avait « si mal aidé à surnager », était par elle-même en réputation de beauté, d'esprit et de raison. On l'appelait la jeune Indienne, en souvenir de son voyage en Amérique; et ce nom avait fait fortune dans le monde qui fréquentait l'hôtel de Scarron. Le vieux poète avait besoin de renseignements sur la Martinique, où il avait conçu le projet d'aller s'établir. Mme de Neuillant lui amena Mme d'Aubigné et sa fille. Françoise apparut dans le salon, rempli comme de coutume, avec une robe si courte et une toilette si pauvre qu'elle en rougit et se mit à pleurer. Scarron ayant voulu lui faire remettre une somme d'argent, elle refusa avec hauteur. Commencées sous ces auspices, les relations furent presque aussitôt brisées. Peu de mois après, Mme d'Aubigné était contrainte par la misère de quitter Paris. A peine arrivée à Niort, où elle voulait se retirer,

elle mourait (1650), léguant à sa fille pour dernier conseil la recommandation de « se conduire comme craignant tout des hommes et comme espérant tout de Dieu ».

Françoise ne pouvait plus retourner chez Mme de Villette. Son frère était attaché comme page au service de M. de Neuillant, gouverneur de Niort; elle n'avait pas d'autre asile. Mais Mme de Neuillant n'était pas d'humeur à soutenir longtemps la charge d'un patronage onéreux. S'il faut en croire Tallemant, qui renchérit encore sur Saint-Simon, elle « la laissait toute nue par lésinerie ». Moins d'un an après, elle la ramena à Paris, résolue à tirer parti de l'intérêt que lui avait témoigné Scarron. Le « pauvre estropié » offrit soit de la prendre pour femme, soit de payer sa dot dans un couvent. Le mariage fut conclu au mois de mai 1652. Mlle d'Aubigné avait seize ans et demi.

II

« La maison de Scarron était le rendez-vous, dit Segrais, de tout ce qu'il y avait de plus poli à la cour et de tous les beaux esprits de Paris. » Le maréchal d'Albret, le comte de Grammont, Ménage, Pellisson, les Scudéry, Mmes de la Suze et de la Sablière en étaient les hôtes familiers, et l'on ne s'y interdisait pas les propos galants ni les conversations libertines. Mme Scarron était alors dans tout l'éclat de la jeunesse. On peut en juger par le portrait que, sept ans plus tard

(1659), Mlle de Scudéry en traçait dans la *Clélie*. « *Lyrianne* — c'est le nom qu'elle lui donne — était grande et de belle taille, mais de cette grandeur qui n'épouvante point et qui sert seulement à la bonne mine. Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très agréable, le nez très bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué et modeste; et, pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, elle avait les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, passionnés et pleins d'esprit; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer : la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours; l'enjouement s'y faisait voir à son tour avec tous les attraits que la joie peut inspirer, et l'on peut assurer après sans mensonge que *Lyrianne* avait mille appas inévitables. Au reste son esprit était fait exprès pour sa beauté, c'est-à-dire qu'il était grand, agréable et bien tourné; elle parlait juste et naturellement de bonne grâce et sans affectation : elle savait le monde et mille choses dont elle ne se souciait pas de faire vanité. Elle ne faisait pas la belle, quoiqu'elle le fût infiniment, de sorte que, joignant les charmes de sa vertu à ceux de sa beauté et de son esprit, on pouvait dire qu'elle méritait sa fortune. » Il était difficile d'apporter plus de séductions dans une société plus disposée à en abuser. Mme Scarron, se faisant un rempart de tout ce que la sagesse pouvait trouver d'aimables ressources, s'y maintint dans une mesure très étudiée et très attentive de gravité charmante, — irrésistible dès qu'elle se prêtait à la compagnie, mais ne prenant des fêtes et des entretiens que la part qu'elle en voulait

prendre. « Elle passait ses carêmes, dit Mme de Caylus, à manger un hareng au bout de la table et se retirait aussitôt dans sa chambre, parce qu'elle avait compris qu'une conduite moins exacte à l'âge où elle était ferait que la licence de cette jeunesse n'aurait plus de frein et deviendrait préjudiciable à sa bonne réputation. » Scarron le premier avait subi le joug de son attrayante et imposante vertu : « au bout de trois mois il était corrigé de bien des choses ». « S'il fallait manquer à la reine ou bien à elle, disait un des habitués de la maison, j'aimerais mieux le faire à l'égard de la reine. »

Cette vie, tout à la fois brillante et discrète, d'une austérité riante et d'un éclat voilé, si différente de celle qu'elle avait menée jusque-là et par laquelle elle semblait préluder à l'avenir qui l'attendait, dura huit ans à peine. Scarron mourut le 6 octobre 1660, laissant dix mille livres de biens et vingt-deux mille livres de dettes. Il est vrai que, par son contrat de mariage, il avait reconnu vingt-trois mille livres de dot à sa veuve. Tout compte fait, Mme de Maintenon aurait pu, après avoir plaidé, retirer de la succession quatre à cinq mille livres. Elle préféra renoncer au procès et à la succession. « Je ne suis pas destinée à être heureuse, écrivait-elle alors à son frère ; voilà l'état où me laisse ce pauvre homme qui avait toujours quelque chimère dans la tête et qui mangeait tout ce qu'il avait de liquide sur l'espérance de la pierre philosophale ou de quelque autre chose aussi bien fondée. »

Elle se retira au couvent des Hospitalières de la place Royale, qu'on appelait la *Charité de Notre-Dame* ou la *Petite Charité*. Une parente de Scarron, la maré-

chale d'Aumont, qui y avait une chambre, la lui prêta; et pendant quelque temps elle lui donna tout ce qui lui était nécessaire, jusqu'à des habits; « mais elle le fit savoir à tant de gens, qu'enfin la veuve s'en lassa, et, un jour, elle renvoya par une charrette le bois que la maréchale avait fait décharger dans la cour du couvent » Sa réputation la sauva. La malignité ne l'avait pas épargnée durant qu'elle tenait le salon de Scarron, ni depuis sa mort; et l'on sait que la Princesse palatine et Saint-Simon recueillirent plus tard, sans en laisser tomber aucun, les propos qui coururent alors sur sa galanterie. « Ceux qui me déchirent, disait-elle aux Dames de Saint-Cyr, ne m'ont point connue, et ceux qui m'ont connue savent que j'ai vécu sans reproche avec ce monde aimable qu'il est difficile de voir sans danger. » C'est le témoignage que lui rendaient « les honnêtes gens » et Bussy-Rabutin lui-même, qui exaltait « sa glorieuse et irréprochable pauvreté ». Ne s'évitant aucune démarche, n'en faisant aucune qui pût compromettre « sa gloire », elle attendit que des amis, le maréchal de Villeroy, le maréchal d'Albret, le baron de la Garde, lui vinssent en aide. On parla à la reine de « cette jeune femme belle, vertueuse et de beaucoup d'esprit, que la misère pouvait réduire à de grandes extrémités ». « Touchée de cette bonne conduite », — le mot est des Dames de Saint-Cyr, — Anne d'Autriche lui accorda une pension de deux mille livres (1661).

Mme Scarron quitta aussitôt la *Petite Charité* pour entrer aux Ursulines du faubourg Saint-Jacques; c'était le couvent où elle avait prononcé son abjuration. Elle y retrouva le repos et presque le bonheur. Mme de

Caylus a merveilleusement saisi et fixé cette éclaircie de la première partie de sa vie. « Avec cette modique pension, dit-elle, on la vit toujours honnêtement et simplement vêtue; ses habits n'étaient que d'étamine de Lude, du linge uni, mais bien chaussée et de beaux jupons; et sa pension avec celle de sa femme de chambre et ses gages suffisaient à sa dépense; elle avait même encore de l'argent de reste. Elle ne comprenait pas, répétait-elle alors, qu'on pût appeler cette vie une vallée de larmes. » Comme au temps de Scarron, elle continuait de voir la meilleure compagnie; elle fréquentait surtout les hôtels d'Albret et de Richelieu. « Elle y plaisait infiniment par ses grâces, son esprit, ses manières douces et respectueuses et son attention à plaire à tout le monde. » (Saint-Simon.) C'est probablement de cette époque qu'elle voulait parler lorsqu'elle disait aux Dames de Saint-Cyr : « Le temps de ma jeunesse a été fort agréable; n'ayant point d'ambition, ni aucune de ces passions qui auraient pu troubler le bonheur que je trouvais dans la sorte de vie que je m'étais ménagée, je ne connaissais ni le chagrin ni l'ennui. »

La mort d'Anne d'Autriche (20 janvier 1666) faillit la replonger dans la pauvreté. Il ne semble pas qu'elle ait longtemps cessé de recevoir sa pension; un brevet du roi la lui rendit presque immédiatement. Mais il est certain qu'elle eut la pensée d'aller chercher une condition à la cour du Portugal auprès de la reine, qui lui proposait de l'emmener. Ses amis trouvaient l'occasion avantageuse. Après de longues et pénibles hésitations, « son étoile l'emporta ».

Elle était loin cependant de penser, à ce moment, « qu'après Dieu, Mme de Montespan dût être la première

cause de sa haute fortune ». C'est à l'hôtel d'Albret qu'elle l'avait connue. M. de Montespan, cousin germain du maréchal, ne bougeait de chez lui, dit Saint-Simon, et il ajoute que Mme de Montespan et Mme Scarron s'étaient convenu dès l'abord et bientôt prises d'amitié. Elles avaient en outre une liaison commune, une autre parente du maréchal, Mlle de Pons, devenue à vingt-deux ans marquise d'Heudicourt, « belle comme le jour, toujours nouvelle et divertissante, de toutes les confidences ». On eût pu croire que c'était à Mme d'Heudicourt qu'en raison d'une connaissance plus ancienne Mme de Montespan devait de préférence demander les services dont elle avait besoin; mais les qualités dignes et secrètes de Mme Scarron offraient plus de garanties. Elle lui fit donc proposer d'élever ses enfants. Mme Scarron ne consentit pas sans résistance. Le poste n'avait rien qui, pour le temps, pût blesser la délicatesse. Mme Colbert l'avait accepté auprès de Mlle de la Vallière sans en recueillir d'autre sentiment que l'envie. Moins accommodante sur ce point, Mme Scarron ne laissait pas de tenir « cette sorte d'honneur pour un peu singulier ». « Si ces enfants sont du roi, répondit-elle à la fin, je le veux bien; mais il ne me convient point de prendre ceux de Mme de Montespan. Il faut que, s'il le désire, le roi me l'ordonne. » Le roi ordonna.

III

Elle était prête à ce rôle de gouvernante, et la vie de la cour, à laquelle tôt ou tard elle devait être associée, n'était pas pour l'étonner.

Sa première éducation avait été conduite sans grande suite et avec quelque sécheresse. Mme d'Aubigné, nous le savons, avait dans l'esprit plus de sérieux que de grâce. C'est dans Plutarque qu'elle apprenait à lire à ses enfants, et elle leur défendait de parler entre eux d'autre chose que de ce qu'ils avaient lu ensemble : moyen intelligent pour les habituer à réfléchir, mais d'une monotonie un peu froide. Elle aimait aussi à leur faire rédiger des lettres, et c'était pour Bignette une fête d'écrire de Paris ou de la Martinique à sa petite cadette de Mursay; mais les occasions étaient rares. Les soins de Mme de Neuillant n'avaient été ni plus assidus ni plus tendres. Au château de sa tante, Françoise passait la plus grande partie du jour avec sa cousine à garder les dindons. « On nous plaquait un masque sur notre nez, racontait-elle gaiement, car on avait peur que nous nous hâlassions; on nous mettait au bras un petit panier où était notre déjeuner, avec un petit livre des quatrains de Pibrac, dont on nous donnait quelques pages à apprendre par jour; avec cela, on nous mettait une grande gaule dans la main et on nous chargeait d'empêcher que les dindons n'allassent où ils ne devaient point aller. » Le commerce de Mme de Villette, s'il se fût prolongé, lui eût été plus profitable. Mme de Villette la faisait observer, analyser, raisonner sur toute chose. Toutefois à douze ans le fonds qu'elle avait pu amasser était bien modeste encore, elle le rappelle plus d'une fois; et le couvent y ajouta peu de chose. C'est auprès de Scarron, puis chez le duc de Richelieu et le maréchal d'Albret, dans la compagnie de « ce qu'il y avait de mieux à Paris en hommes et en femmes », que son éducation se

compléta, s'étendit, s'affina. Si elle ne savait pas le grec comme Mme de Rochechouart ou Mme de Castries, elle lisait le latin comme Mme de Sévigné, et parlait l'italien et l'espagnol comme Mlle de Scudéry. Le chevalier de Méré, juge souverain du bel air, *arbiter elegantiarum*, qui s'était fait son maître et qui lui a toute sa vie conservé un souvenir tendre, avait mis à tout cela, il s'en glorifiait du moins, la suprême façon. Mme Scarron aimait en outre à communiquer ce qu'elle savait. Chez Mme de Villette, elle apprenait à lire à sa gouvernante. Au couvent des Ursulines de Niort, elle n'avait pas de plus grand plaisir que de ménager à sa chère mère Céleste la surprise d'une classe conduite en son absence. Exercée par Mme de Villette à rendre compte de tout ce qu'elle faisait, elle excellait à discipliner l'application des autres. Elle était née institutrice. Elle s'attachait aux enfants, et les enfants la recherchaient. « Je les avais toujours, dit-elle, autour de moi. » C'est ainsi qu'elle s'était fait chez Mme de Montchevreuil une place qu'on aimait à lui voir prendre et qu'une fois prise elle gardait.

En même temps la vie intérieure, qui avait été si longtemps pour elle une nécessité au milieu de ses disgrâces, l'avait habituée de bonne heure à se tenir en bride. Saint-Simon remarque « qu'elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par force ». Elle est la première à le confesser en maint endroit : elle était « prompte et impatiente ». Son premier mouvement la portait parfois aux extrêmes : qui adopta avec plus d'élan les doctrines de Fénelon et les idées de Mme Guyon? Mais elle savait se ramener. Sa vie porte d'un bout à l'autre la marque de l'effort et du

triomphe de la volonté. Elle avait retenu de Plutarque qu'il faut vivre avec ses amis du jour comme s'ils devaient être les ennemis du lendemain. Mme la maréchale d'Albret lui avait appris qu'il vaut mieux s'ennuyer avec des femmes de mérite, fussent-elles de peu d'esprit, que de se divertir avec d'autres. Elle pensait enfin, avec un des commensaux de Mme de Sévigné, M. Barillon, qu'il n'y a rien de si habile que de se conduire toujours et avec toutes les sortes de personnes d'une manière irréprochable. « Je voulais, disait-elle, faire prononcer mon nom avec admiration, jouer un beau personnage : c'était mon idole, ma folie. Il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi. Je me contraignais beaucoup ; mais cela ne me coûtait rien, pourvu que j'eusse une belle réputation. Je ne me souciais pas des richesses ; j'étais élevée de cent pieds au-dessus de l'intérêt ; je voulais de l'honneur. » Mais à ce soin jaloux de bonne gloire elle unissait toutes les grâces d'un esprit qui, sans cesser de s'appartenir, n'était pas moins capable de se divertir que de s'ennuyer, où il le fallait. Aucun sacrifice ne lui était pénible — sacrifice de temps, de santé, de plaisir — pour se rendre utile ou agréable. Elle était de ces personnes dont on ne peut se passer, dès qu'elles se sont introduites. Sans se faire valoir, presque sans se faire voir, elle devenait l'âme de la maison ; elle en était le conseil et le charme. Levée dès six heures, toujours en quête d'un devoir à remplir, d'un service à préparer, elle faisait tout comme si elle n'avait à faire rien autre chose. Aucun petit talent ne lui semblait à dédaigner. Dans son enfance elle excellait à coiffer sa mère, surtout à démêler son

épaisse chevelure; plus tard elle avait rendu le même office à la femme de chambre de Mme de Villette, qui en faisait une récompense, et c'est par cette dextérité qu'elle devait achever de gagner les bonnes grâces de la dauphine. Chez Mme de Montchevreuil, qui était continuellement malade, elle prenait soin du ménage, emmaillotait les enfants et réglait les comptes. Partout elle se faisait un honneur de distraire les vieilles gens, de se tenir au chevet des malades, et elle y déployait « les ressources infinies d'un esprit amusant au dernier point » (Saint-Simon). Elle aurait, disait-elle, renoncé à la dévotion plutôt que de la rendre maussade et désobligeante. Le chevalier de Méré, dont il faut un peu se défier, mais qui ne fait que résumer ici le sentiment répandu dans tous les écrits du temps, la représente à cette époque, non seulement comme belle et de cette beauté qui plaît toujours, mais comme reconnaissante, secrète, douce, fidèle à l'amitié et ne faisant usage des dons qu'elle avait en partage, qu'au profit des autres ou pour leur récréation.

Ce goût naturel des choses de l'éducation, cette précoce expérience de la vie, cette solidité d'esprit et de caractère devaient assurer le succès de la fonction à laquelle elle avait décidé de se donner. Le premier enfant de Mme de Montespan, une petite fille née en 1669, vécut trois ans à peine; mais quatre autres étaient venus ensuite : le duc du Maine (1670), le comte du Vexin (1672), Mlle de Mantes (1673) et Mlle de Tours (1674) : Mme Scarron les éleva tous; et au début il semble que la discrétion même dans laquelle elle était obligée de s'envelopper ajoutait à la situation une sorte d'attrait. Elle était faite pour le mystère. « Je

montais à l'échelle, racontait-elle aux Dames de Saint-Cyr, pour faire l'ouvrage des tapissiers et ouvriers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent dans la chambre; je faisais tout moi-même, les nourrices ne mettant la main à rien, et j'allais souvent à pied de nourrice en nourrice, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande; je passais quelquefois la nuit entière chez un de ces enfants qui était malade, dans une petite maison hors de Paris; je rentrais le matin par une petite porte de derrière, et, après m'être habillée, je montais en carrosse par celle de devant pour m'en aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne s'aperçût de rien et ne soupçonnât pas seulement que j'eusse un secret à garder. Quelques-uns s'en doutaient; de peur qu'on ne me pénétrât, je me faisais saigner pour m'empêcher de rougir. » Bientôt toutefois il fallut prendre d'autres mesures. Les enfants grandissaient; on les réunit dans une maison isolée, aux portes de Paris, et elle s'y enferma avec eux. Ses amis s'en affligeaient. « Mme Scarron ne paraît point, écrivait Mme de Sévigné à Mme de Coulange. Aucun mortel sans exception n'a commerce avec elle. J'ai reçu une de ses lettres, mais je me garde de m'en vanter, de peur des questions infinies que cela attire. »

Michelet dit qu'à aucune époque de sa vie il ne trouve en Mme de Maintenon la femme. Il a ici contre lui tous les témoignages : non seulement celui de Mme de Caylus, mais celui de Mme de Sévigné et de bien d'autres. Mme Scarron avait pris maternellement son rôle de gouvernante et ne s'y épargnait point. Ses propres lettres nous la montrent sur pied quatre ou

cinq fois dans une nuit, veillant elle-même auprès des enfants pour laisser dormir les nourrices, pansant les abcès, ne répugnant à aucun soin, n'étant jamais sans malade, ayant souvent toute la famille malade à la fois. « M. le duc du Maine a la fièvre double-quarte, M. le comte du Vexin un vomissement et un dévoiement, et Mlle de Mantes vient de retomber, lisons-nous dans l'espèce de journal qu'elle adressait à l'abbé Gobelin ; je me partage entre eux et les sers comme une femme de chambre, parce que toutes les leurs sont sur les dents. »

Cependant le secret qu'elle respectait et s'efforçait de faire respecter n'était plus « un mystère qu'en province ». A Paris on ne s'en taisait plus guère qu'en sa présence. Elle avait pu reprendre sa vie mondaine et elle y était plus que jamais fêtée. C'est le moment où Mme de Sévigné mandait à sa fille (4 décembre 1673) : « Nous soupâmes encore hier avec Mme Scarron et l'abbé Testu chez Mme de Coulange. Nous trouvâmes plaisant de l'aller ramener, à minuit, au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au delà de Mme de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne : une grande et belle maison où l'on n'entre point ; il y a un grand jardin, de beaux et grands appartements ; elle a un carrosse et des chevaux ; elle est habillée modestement et magnifiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité ; elle est aimable, belle, bonne et négligée. On cause fort bien avec elle. »

Louis XIV semblait le seul qui jusque-là eût résisté à la séduction. Il avait peur « de ce bel esprit à qui il fallait des choses sublimes et qui paraissait à tous

égards si difficile à contenter ». Mais l'affection qu'il portait aux enfants de Mme de Montespan ne pouvait manquer de le rapprocher de celle qui avait consenti à les élever; et, insensiblement, il avait pris du goût pour cette femme « d'une humeur toujours égale, maîtresse d'elle-même, modeste, raisonnable, qui joignait à des qualités si rares les agréments de l'esprit, et dont l'air de satisfaction intérieure, le calme parfait témoignaient si souverainement d'une vie sans reproche ». Dès ce moment peut-être aussi n'était-il pas insensible à d'autres charmes, bien qu'elle fût un peu plus âgée que lui. Au témoignage des Dames de Saint-Cyr, dont le portrait semble se rapporter à ce moment, « Mme de Scarron avait le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille libre si affectueuse et si régulière qu'elle effaçait les plus belles de la cour. Le premier coup d'œil était imposant et comme voilé de sévérité : le sourire et la voix ouvraient le nuage. » A la fin de 1673, le roi ayant reconnu ses enfants, Mme Scarron alla demeurer à la cour; l'année suivante, ayant reçu une partie de la somme qui lui avait été promise pour ses soins (27 décembre 1674), elle achetait la terre de Maintenon, à laquelle était attachée une rente de quinze mille livres, et en 1675, à la veille de partir pour les eaux des Pyrénées avec le duc du Maine, elle en prenait, sur l'ordre de Louis XIV, le titre et le nom.

IV

C'est alors que commença entre Mme de Montespan et celle que, d'après La Fare, elle n'avait jamais cessé de regarder comme une soubrette, la lutte qui devait se terminer par l'exil de la favorite et le triomphe de la gouvernante.

Les détracteurs de Mme de Maintenon la considèrent volontiers, à partir de cette époque, comme menant sans trêve ni repos une sorte de conspiration dont le résultat devait être de la porter jusque sur le trône. L'histoire se trouve ainsi singulièrement simplifiée; mais les choses de ce monde sont plus complexes, et c'est ce qui en fait l'intérêt psychologique. « Je persiste à trouver que cette femme n'était pas fausse », dit Mme du Deffand, qui avait étudié à fond le caractère de Mme de Maintenon et qui en général la ménage si peu. Détacher le roi de Mme de Montespan, tel paraît avoir été simplement le dessein de Mme de Maintenon; et ce qu'elle avait le droit de se promettre du succès, c'était, avec la gratitude de Marie-Thérèse, l'estime du roi et « l'honneur ». Comment eût-elle prétendu au delà? A huit ans de distance, qui pouvait prévoir la mort prématurée de la reine?

Que d'ailleurs elle ne se soit jamais oubliée ou, qu'à travers tout, suivant le mot de Sainte-Beuve, elle ait toujours négocié son influence propre, faut-il s'en étonner? Qu'elle y ait mis, en outre, autant de sagacité que de persévérance, et qu'elle ait « joué son jeu » avec une adresse supérieure, il y aurait presque de la

naïveté à s'en plaindre. Assurément, par exemple, sans être « la ténébreuse » que nous représente Saint-Simon, elle excédait sa pensée lorsque, dans sa première vieillesse, elle écrivait qu'elle haïssait naturellement la cour. Mais on ne peut mettre en doute, pour peu qu'on suive le détail de sa correspondance, que tout d'abord elle n'eut pas l'intention de s'y fixer. Mlle d'Aumale ne fait que résumer la préoccupation unique qui inspire les lettres datées de 1670 à 1674, quand elle dit : « Tous ses projets étaient de tâcher d'avoir quelque grâce du roi qui la mît définitivement en état de sortir de la misère qui l'avait tant éprouvée. » Son directeur, l'abbé Gobelin, aimait à lui faire entrevoir dans la vie religieuse le repos auquel elle aspirait; mais elle déclarait avec une grande franchise qu'elle n'en avait pas le goût. Elle avait autrefois « préféré son pauvre estropié à un couvent; elle était maintenant trop faite pour changer de condition ». On avait aussi songé à la marier « à un duc, assez malhonnête homme et fort gueux » : c'étaient la duchesse de Richelieu et Mme de Montespan qui s'étaient occupées de l'affaire. « J'ai bien assez de déplaisir et d'embarras, avait-elle répondu, sans en chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. » Ses « châteaux en Espagne » allaient à s'établir quelque part, selon le bien qu'elle aurait, « une retraite pleine de tranquillité » (10 septembre 1674).

Son bien ne s'était guère augmenté. On peut compter avec elle; c'est une manière d'entrer dans ses sentiments. Sa pension, qui était restée d'abord de 2000 livres, avait été portée en 1672 à 6000; et en 1674 ses épargnes s'élevaient à environ 50 000 livres. Le roi

fournit en deux fois les 200 000 livres de surplus que coûta Maintenon, et ce n'est qu'en 1679, à la suite de l'acquisition de trois petites terres voisines, que le revenu total du domaine, qui était de 12 000 livres, atteignit 15 000. Le jour où elle entra en possession, elle éprouva comme un soulagement de sécurité. « Dès que je passai la cour du château, disait-elle à ses filles de Saint-Cyr, je regardai avec un extrême plaisir la fenêtre de la chambre que je croyais la principale, pensant en moi-même : ce sera là que je finirai mes jours; je n'avais pas d'autre dessein que de vivre en paix avec mes paysans. » C'est la même satisfaction qui lui fait écrire à Charles d'Aubigné : « Mon cher frère, je crois que nous passerons une assez jolie vieillesse, s'il peut y en avoir de jolie : nous ne mourrons pas de faim. » Elle est encore toute à cette pensée lorsque, quelques mois plus tard, au cours de son voyage aux Pyrénées, s'étant arrêtée à Niort, où elle n'était pas revenue depuis plus de vingt ans, et s'amusant à réunir ses titres de noblesse, elle exprime le regret de n'avoir pas choisi de préférence pour se retirer le pays de ses ancêtres.

Si l'on entreprend d'analyser ce sentiment, ce qu'on y trouve, outre le goût sincère du repos — goût justifié par tant d'années d'agitation douloureuse, — c'est la lassitude « des choses terribles qui se passaient entre elle et Mme de Montespan ». L'inimitié avait couvé longtemps. Mme de Sévigné écrivait le 7 août 1675 : « Je veux vous faire voir un petit dessous de cartes qui vous surprendra; c'est que cette belle amitié de Mme de Montespan et de son amie est une véritable aversion depuis près de deux ans.... L'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les

ordres de l'autre : elle n'aime pas à obéir ; elle veut bien être au père, mais non pas à la mère ; elle lui rend compte, et point à elle.... Ce secret roule sous terre depuis plus de six mois ; il se répand un peu. » C'est à la fin de l'année 1675 que la guerre éclate. Le ton des lettres de Mme de Maintenon se modifie sensiblement. Elle ne se laisse pas exciter par les prétentions hautaines de Mme de Montespan ; mais elle soutient ses attaques. L'abbé Gobelin était arrivé à lui faire entendre que le devoir l'obligeait de rester où Dieu l'avait placée pour rompre une liaison scandaleuse. L'idée qu'elle est l'instrument de la Providence la domine chaque jour davantage et finira par la posséder pleinement.

C'est dans Mme de Sévigné, si friande des moindres incidents de la cour, qu'on doit chercher le détail de cette lutte, tour à tour ouverte et sourde, où Mme de Montespan s'abandonne à tous les transports d'une violence sans dignité, tandis que Mme de Maintenon, qui « n'ignore aucun déchaînement », qui écrit à son frère « qu'on est enragé contre elle », ne répond au redoublement des assauts que par un redoublement de patience, de sagesse, de manège consommé, « faisant connaître au roi un pays tout nouveau » et prouvant encore une fois que rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable. Mme de Sévigné note les rencontres, épie les conversations, en marque la durée, saisit au vol les physionomies, les attitudes, les empressements contraints, les effusions bruyantes suivies de propos amers, et, au milieu du conflit où chaque parti se range, les résistances ou les défaillances du roi qui tiennent en suspens les ambitions rivales ; jusqu'au jour où, la faveur enfin se fixant, Mme de

Maintenon est nommée seconde dame d'atours de la dauphine. La paix rentre alors dans les esprits comme par enchantement. « Dieu a suscité Mme de Maintenon pour me rendre le cœur du roi », disait la reine. Mais Mme de Maintenon restait du même coup engagée dans son œuvre. « Malgré l'envie que j'avais de me retirer, écrit-elle alors à l'abbé Gobelin, et malgré toute ma haine pour ce pays-ci, j'y suis attachée. C'est Dieu qui a conduit tout cela. »

Les trois années qui suivirent durent certainement compter parmi les meilleures de sa vie, et elles nous la montrent dans des dispositions morales qui font comprendre par avance l'action qu'elle exerça à Saint-Cyr. La fonction qu'elle avait à remplir auprès de la dauphine l'éloignait nécessairement de Mme de Montespan, et c'est ce que Louis XIV avait cherché. On n'habitait plus sous le même toit, on ne se voyait plus que de semaine en semaine, de mois en mois; on ne pouvait cependant éviter de se trouver en tête-à-tête, dans le carrosse du roi où il fallait bien se faire bon visage, dans les jardins de Versailles où les courtisans n'étaient pas loin et observaient. Un jour, Mme de Montespan emmène Mme de Maintenon à Clagny, et ses amis ne l'y croient pas en sûreté; mais Mme de Maintenon, qui raconte ces escarmouches avec beaucoup de bonne humeur, n'en est point émue. Femmes d'esprit toutes deux, elles avaient senti, l'une que le terrain lui manquait sous les pieds, l'autre qu'elle n'avait qu'à se laisser porter par le vent de fortune qui la poussait. Louis XIV avait décidément renoncé à ses désordres et paraissait charmé « de ce commerce d'amitié et de conversation sans contrainte et sans chicane que personne

ne lui avait fait goûter jusque-là ». En même temps la « nouvelle favorite » entrait chaque jour davantage dans la confiance de la reine, qui, honneur insigne, lui donnait son portrait. La cour semblait ne vivre plus que par elle. Trop glorieuse pour ne pas s'en réjouir dans son cœur, elle amortissait tant qu'elle pouvait l'éclat de son triomphe. Elle se donnait avec bonne grâce, quoique sans empressement, aux fêtes, aux sermons, aux voyages. Il ne lui déplaisait pas de voir tout le monde s'habituer à son personnage, et elle s'y habituait elle-même sans trop de peine; mais elle ne s'en laissait point enivrer. Dès qu'elle trouvait une occasion de s'écarter, elle se faisait la vie de son choix, une vie tout à la fois « solitaire et remplie ». Elle entreprenait toutes sortes d'affaires : un nouveau plan de conduite pour le duc du Maine, un mariage pour son frère, l'éducation de sa belle-sœur et de sa nièce, la création d'une *Charité* à Rueil; pour chaque chose elle entrait dans un détail infini, rédigeait des notes, dressait des comptes, envoyait des consultations; et cette activité, qu'elle réglait à son gré, lui était souverainement douce. « Je mène, écrit-elle à ses confidentes les plus intimes, une existence tout à fait conforme à mon humeur; je suis très heureuse. »

Le 30 juillet 1683, un mal soudain emportait la reine. Aussitôt après les funérailles, la cour se retira à Fontainebleau. Ici il est bien difficile de croire que Mme de Maintenon n'ait pas embrassé tout de suite et clairement l'avenir qui s'ouvrait devant elle. A défaut de sa propre correspondance avec Louis XIV, qu'il est si regrettable qu'elle ait détruite, il faut entendre le témoignage de Mme de Caylus. « Pendant le voyage

de Fontainebleau qui suivit la mort de la reine, rapporte-t-elle, je vis tant d'agitation dans l'esprit de Mme de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle était causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes et de ses espérances; en un mot, son cœur n'était pas libre et son esprit était fort agité. Pour cacher ses divers mouvements et pour justifier les larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignait de vapeurs, et elle allait, disait-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec la seule Mme de Montchevreuil. Elle y allait même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs passèrent; le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin de ce même voyage. Je me garderai bien de pénétrer un mystère respectable pour moi par tant de raisons; je nommerai seulement ceux qui vraisemblablement ont été dans le secret; ce sont M. de Harlay, en ce temps-là archevêque de Paris, M. et Mme de Montchevreuil, Bontemps et une femme de Mme de Maintenon, fille aussi capable que qui que ce soit de garder un secret et dont les sentiments étaient fort au-dessus de son état. »

Ce secret ne sortit jamais d'une certaine obscurité. Mme de Maintenon se prêta « à être une énigme pour le monde » et ne fit aucune tentative pour que son mariage fût déclaré. Suivant les vraisemblances aussi, c'est dans les derniers mois de 1684 qu'il s'accomplit.

V

« La place de Mme de Maintenon est unique, écrivait quelques mois avant l'événement Mme de Sévigné ; — il n'y en a point, il n'y en aura jamais de semblable. » La place est restée en effet unique dans l'histoire. Reine sans le paraître, Mme de Maintenon concentra entre ses mains toute la puissance : le dauphin, les princes de la famille royale la consultaient avec respect; « des parlements, des provinces, des villes, des régiments s'adressaient à elle dans tout ce qui devait aller au roi ; les grands du royaume, les cardinaux, les évêques, ne connaissaient pas d'autre route ». Elle n'empêchait point ces démarches « tant qu'elles restaient dans le privé ». Mais, en public, elle n'acceptait aucun hommage et s'étudiait à se perdre dans la foule. « Je l'ai vue à Fontainebleau, dit Saint-Simon, en grand habit chez la reine d'Angleterre, s'effaçant absolument et se reculant partout pour les femmes titrées, pour les femmes même d'une qualité distinguée, polie, affable, parlant comme une personne qui ne prétend rien, qui ne montre rien, mais qui imposait beaucoup. » Elle avait refusé « la maison » que le roi avait voulu lui donner. Suivant Languet, qui l'a connue pendant les vingt dernières années de sa vie, « une marchande de Paris était ordinairement plus richement vêtue ». Cette simplicité n'était pas seulement une convenance extérieure : elle y conformait tous ses sentiments. Bien loin de rien oublier de son passé, elle s'y rattachait par toutes les prises qu'il lui offrait. Son premier soin avait été d'attirer le

marquis de Montchevreuil et sa femme à la cour. On doit croire avec Mme de Caylus qu'elle n'était pas fâchée de produire une personne d'une réputation sans reproche avec laquelle elle avait vécu dans tous les temps, et qu'il ne lui parut pas inutile non plus d'avoir tout auprès d'elle une femme sûre et secrète jusqu'au mystère; mais il faut bien reconnaître aussi avec Saint-Simon, qui n'a pas souvent de ces bons mouvements, qu'elle demeura « fidèle à tous ses vieux amis ». Elle avait élevé un monument à la mémoire de Scarron, dès que ses ressources lui avaient permis de le faire. Elle tenait à honneur de conserver ce qu'elle appelait ses charges d'héritage à l'égard des couvents où elle avait été élevée. Elle se souvenait de ses moindres parents de province. A peine avait-elle accepté l'éducation des enfants de Mme de Montespan, qu'on la pressait de sollicitations. Son frère surtout, toujours besogneux, ne les lui épargnait point. Elle avait commencé par le remettre à sa place : « Je ne pourrais vous faire connétable, quand je le voudrais; et, quand je le pourrais, je ne le voudrais pas, étant incapable de vouloir rien demander de déraisonnable à celui à qui je dois tout et de qui je n'ai pas voulu qu'il fît pour moi-même une chose au-dessus de moi. Ce sont des sentiments dont vous pâtirez peut-être; peut-être aussi, sans l'honneur qui les inspire, je ne serais pas où je suis. » Mais, après avoir donné à d'Aubigné cette leçon de dignité, elle lui ouvrait généreusement sa bourse. Elle n'admettait, pour la servir, que ceux qui l'avaient toujours servie : Bontemps, Nanon, Manceau, la gouvernante à laquelle elle s'était attachée chez Mme de Villette, et son fils Delile; elle continuait d'écrire deux fois par semaine à sa mère

Céleste, comme si rien n'eût été changé dans sa vie. Les témoignages de respect exagéré l'étonnaient presque et parfois l'impatientaient; elle grondait, en riant de bon cœur, l'abbé Gobelin qui la comparait aux Clotilde, aux Berthilde, aux Blanche de Castille, qui ne savait plus comment la saluer et qui s'embarrassait dans les plis de sa soutane. Pour tous, en un mot, elle entendait être « toujours la même, et ne voulait pas être traitée autrement que rue des Tournelles »; elle tenait à ne paraître que ce qu'elle était — comme elle disait en caractérisant avec bonheur sa situation — « non pas grande, mais élevée ».

Politiquement, quelle a été son action? C'est un point que nous ne pouvons que toucher, bien qu'il ne soit pas sans rapport pour la connaissance de son caractère avec la question qui nous occupe. Elle y a trouvé des juges sévères. Saint-Simon, la Palatine, de nos jours Michelet, l'accusent formellement d'avoir tenu les rênes du royaume pendant les vingt dernières années du règne de Louis XIV et contribué personnellement à tous les malheurs de la France. A l'entendre elle-même et les Dames de Saint-Cyr, elle n'était pas née pour la politique : « la droiture de son cœur et la justesse de son esprit l'éloignaient des intrigues » ; la maxime qu'elle s'était fait graver sur son cachet, *rectè*, lui interdisait tous les détours de l'ambition. Ce jugement, sans doute, n'est pas sans complaisance; et l'on ne peut guère s'en rapporter à elle quand elle déclare qu'elle n'a point d'intérêt à servir. Toutefois il est certain qu'elle avait dans l'esprit plus d'exactitude que d'étendue, plus de prudence que de hardiesse. Ses lettres, où elle met son cœur à nu, ne révèlent aucun

projet concerté. Tous ses desseins sont à courte vue. Elle avait conduit sa vie au jour le jour admirablement et de façon à être toujours en mesure de saisir l'occasion, mais sans faire autre chose que de ne rien négliger de ce qui pouvait l'aider à naître; même pour Saint Cyr, elle n'arriva à la complète réalisation de sa pensée que grâce aux circonstances et par degré.

Il est vrai que Louis XIV s'adressait à elle volontiers : « Consultons *la Raison*, disait-il. Qu'en pense *Votre Solidité*? » On ajoute qu'il se plaisait à travailler dans sa chambre. Mais on sait aussi qu'elle ne participait pas aux délibérations du conseil et se tenait à l'écart. Garder le foyer, continuer l'éducation des princes, faire celle de la jeune duchesse de Bourgogne, relever dans ses défaillances passagères et amuser Louis XIV, c'est en cela que consistait son véritable rôle. Non qu'elle fût indifférente aux questions qu'elle entendait traiter : elle était passionnée pour la grandeur du roi, qu'elle ne séparait pas de la grandeur de la France. Mais, pour elle comme pour tout le monde, Louis XIV restait le maître, et d'un bout à l'autre de son règne la politique qu'il suit porte en effet la marque d'une incontestable unité. Par une influence intime et toute domestique, Mme de Maintenon put dans certaines conjonctures diriger ses choix : eût-elle vraiment osé combattre ses vues, sauf lorsqu'il s'agissait de la misère du peuple, dont elle était particulièrement touchée? Voltaire nous semble avoir établi la vérité dans sa mesure lorsqu'il la dépeint « ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'État, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence de cabale, beaucoup plus occupée de plaire à celui qui gouver-

nait que de gouverner, ménageant son crédit et ne l'employant qu'avec une circonspection extrême ».

Les questions de foi sont les seules qu'elle eût vraiment à cœur. Autant elle manquait de goût pour l'administration du royaume, autant elle mettait de zèle à administrer la conscience du roi. Cette intervention dans les affaires de l'Église lui a fait attribuer une part considérable dans la persécution des protestants. Il est aujourd'hui acquis à l'histoire que la révocation de l'édit de Nantes a été « un acte politique »; le mot est de Michelet. Toutefois il reste incontestable qu'il s'y mêla beaucoup de passion religieuse. Or à cet égard particulièrement Voltaire décharge Mme de Maintenon de toute responsabilité directe. « Elle toléra cette persécution, dit-il, comme elle toléra celle du cardinal de Noailles, celle de Racine; mais elle n'y participa pas : c'est un fait certain. » Tel est aussi le sentiment d'un étranger, Ézéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, qui, sous le coup de l'événement et témoin désintéressé, écrivait en 1690 : « On ne saurait rien dire, sinon qu'elle a tout sacrifié au penchant du roi et à la résolution qu'il avait prise depuis longue main; qu'elle a voulu s'en faire un mérite auprès de lui; qu'elle a pu même se flatter quelque temps qu'on viendrait à bout de ce grand dessein sans y employer des moyens aussi extraordinaires et aussi violents que ceux dont on s'y est servi dans la suite; qu'elle n'a pas eu alors ou le pouvoir ou la volonté de l'en détourner et que la bigoterie est venue au secours de la prévention et d'ailleurs de son entière résignation aux volontés de l'engagement du roi. » Cette appréciation résume exac-

tement, à notre avis, les sentiments de Mme de Maintenon. Il serait difficile de prétendre qu'elle ait vu sans satisfaction une entreprise qui avait pour objet de convertir les hérétiques : elle était aussi enracinée dans sa foi nouvelle qu'elle avait eu de peine à se détacher de l'ancienne. Mais ce n'est pas une raison pour mettre à sa charge les « extrémités déplorables » qui suivirent l'acte de 1685. « L'on est bien injuste de m'attribuer tous ces malheurs, écrivait-elle : s'il était vrai que je me mêlasse de tout, on devrait bien aussi m'attribuer quelques bons conseils. Il y a quinze mois que je suis en faveur ; je n'ai jamais nui à personne. Je gémis des vexations qu'on fait : mais, pour peu que j'ouvrisse la bouche pour m'en plaindre, mes ennemis m'accuseraient encore d'être protestante, et tout le bien que je pourrais faire serait anéanti. » Louis XIV ne se plaignait-il pas qu'elle ne fût point « assez animée contre ses coreligionnaires » ? Ce qu'elle demandait, c'était qu'il fût fait usage avant tout des moyens qu'offrait l'éducation pour « ramener les consciences égarées ». On ne peut donc lui refuser ce témoignage, qu'elle avait mis du côté de l'humanité son cœur et sa raison. On voudrait seulement que, moins préoccupée de sa situation personnelle et assurée d'ailleurs de son crédit, la petite-fille d'Agrippa eût protesté plus hautement contre les violences ; on voudrait surtout que, dans la conversion à laquelle elle soumit les enfants de sa tante de prédilection, Mme de Villette, elle se fût souvenue davantage de ses propres angoisses et des sacrifices qui lui avaient été imposés.

Si l'influence générale qu'elle exerça sur les mœurs de la cour et du roi s'inspira trop souvent du même

esprit de circonspection, les résultats du moins en furent salutaires. Louis XIV croyait volontiers expier ses fautes quand il se montrait inexorable pour celles des autres. Mme de Maintenon, qui le remarque, le ramena à un sentiment mieux éclairé de ses devoirs. Elle ne pouvait lui donner des idées plus larges que celles suivant lesquelles elle s'était elle-même toujours dirigée; mais elle avait le souci profond de ce qu'il devait à sa gloire et à ses malheurs. C'est le jugement qu'en porte avec impartialité M. Th. Lavallée, s'inspirant de Dangeau[1]. « Elle borna trop sa pensée et sa mission au salut de l'homme et aux affaires de la religion; l'on peut même dire qu'en beaucoup de circonstances elle rapetissa le grand roi; toutefois elle ne lui fit entendre que des conseils désintéressés, utiles à l'État et au soulagement du peuple; et en définitive elle a fait à la France un bien réel, en réformant la vie d'un homme dont les passions avaient été divinisées, en arrachant à une vieillesse licencieuse un monarque qui, selon Leibnitz, faisait seul le destin de son siècle; enfin, en le rendant capable de soutenir avec un visage toujours égal et véritablement chrétien les désastres de la fin de son règne. »

VI

La seule affaire où Mme de Maintenon ne réserva rien d'elle-même, qui l'absorba et qui la révéla tout

1. « C'était une femme d'un si grand mérite, dit Dangeau, qui avait fait tant de bien et tant empêché de mal durant sa faveur, qu'on n'en saurait rien dire de trop. »

entière, c'est la création de Saint-Cyr. Après sa vie, Saint-Cyr a été son œuvre maîtresse.

Jamais elle n'avait perdu le souvenir des misères auxquelles aurait succombé une âme moins bien trempée que la sienne. Aussitôt qu'elle put disposer des faveurs du roi, elle nourrit le dessein d'épargner aux jeunes filles pauvres ce dont sa propre jeunesse avait tant souffert. Elle avait rencontré chez les Montchevreuil une religieuse ursuline, Mme de Brinon, qui, faute de ressources, avait dû abandonner le couvent qu'elle dirigeait à Rouen. Mme de Brinon s'était établie à Montmorency avec une de ses anciennes compagnes, Mme de Saint-Pierre. Ce fut le modeste berceau de Saint-Cyr. Mme de Maintenon avait fourni à Mme de Brinon quelques pensionnaires auxquelles « on apprenait leur religion, à lire, à écrire et à compter » (1680). Le plaisir qu'elle prenait à voir cultiver ces jeunes plantes, dit Languet, lui donna envie de les rapprocher d'elle, afin de pouvoir les visiter plus facilement. Elle loua à Rueil, aux environs de Saint-Germain, une maison qu'elle pourvut de tout ce qui était indispensable pour recevoir soixante jeunes filles de bourgeoisie et de petite noblesse (1682); elle comptait, au sortir de l'école, « les placer ou établir par mariage ». Peu après, elle y adjoignit une cinquantaine d'enfants pauvres qu'elle envoya de sa terre de Maintenon. Ces « petites sœurs » furent installées dans les communs et au rez-de-chaussée : les travaux manuels étaient leur principale occupation ; il s'agissait de les dresser à un métier : c'était, pour employer les formules modernes, une sorte d'école primaire professionnelle annexée à ce qui, eu égard au temps, représentait une école secondaire.

Rueil était pour Mme de Maintenon « un lieu de délices ». A peine était-elle partie qu'elle mourait d'impatience de se retrouver « dans son étable ». « J'en reviens toujours plus assotée, disait-elle; le succès passe mon espérance. »

Le succès fut tel, que, moins de dix-huit mois après l'organisation de la maison, le roi, qui venait d'acquérir, pour l'agrandissement du parc de Versailles, le château de Noisy, décida que les élèves de Rueil y seraient établies. Trente mille livres furent consacrées aux travaux d'appropriation; ils étaient achevés le 3 février 1684. Louis XIV avait promis d'entretenir cent jeunes filles. Ce nombre fut bientôt atteint et au delà. « Jugez de mon plaisir, écrivait Mme de Maintenon à son frère le 7 avril 1685, quand je reviens le long de l'avenue, suivie de cent vingt-quatre demoiselles. » Un plan d'organisation générale avait été adopté. Les élèves étaient partagées en quatre classes, suivant leur âge et leur instruction. Elles portaient un uniforme. On leur apprenait le catéchisme, la langue française, un peu de calcul et de musique, surtout les travaux d'aiguille. « Faisons, disait Mme de Maintenon, une maison qui soit le modèle des autres, non pour nous attirer des louanges, mais pour nous donner envie de les multiplier. » Sa visée, à ce moment, s'arrêtait là.

Elle ne tarda pas à concevoir une ambition plus haute. De toutes parts la cour venait voir ses filles. Le roi lui-même renouvelait ses visites. Il était fort préoccupé de l'état de la noblesse, qui se plaignait d'être sacrifiée. Dans tous les pays du monde, répétait-on après le marquis de Sourches, les emplois de guerre donnent les moyens de subsister : en France on se bat

à qui les aura pour se ruiner. Louis XIV venait de fonder l'Hôtel des Invalides pour les officiers vieux ou blessés, et de créer les compagnies de Cadets pour les fils de gentilshommes. C'est à la même pensée que se rattache l'établissement de Saint-Cyr. « Beaucoup de compassion pour la noblesse indigente, parce que j'avais été orpheline et pauvre moi-même, écrivait Mme de Maintenon, et un peu de connaissance de son état me firent imaginer de l'assister pendant ma vie. » Jamais reine de France n'avait rien entrepris de semblable; et c'était ce que Louvois objectait au roi, en se récriant sur la dépense, alors que la guerre avait épuisé le trésor. Mme de Maintenon triompha. Le projet avait été d'abord de recevoir cinq cents demoiselles qu'on élèverait jusqu'à quinze ans. Après délibération, le conseil du roi conclut « que la charité d'élever et d'instruire des filles jusqu'à cet âge serait bien peu de chose, si on les renvoyait dans le monde à l'âge le plus périlleux; qu'à la vérité la peine de les garder jusqu'à vingt ans serait très grande; mais que la piété voulait qu'on se chargeât des filles aux mêmes conditions que les mères le font des enfants; que des filles ainsi élevées auraient une éducation complète et pourraient en instruire d'autres; qu'on devait moins s'attacher à en soulager un grand nombre qu'à faire de la fondation une source d'instruction sainte pour tout le royaume; qu'il fallait donc se réduire à deux cent cinquante demoiselles, qui seraient gratuitement reçues, élevées, nourries et entretenues de toutes choses jusqu'à l'âge de vingt ans, et auxquelles une dot serait constituée pour entrer soit en ménage, soit au couvent. » Le château de Noisy ne répondait plus à un plan si vaste. Un domaine fut

acheté aux environs de Versailles (9 avril 1685). Mansard fut chargé d'y édifier la maison. L'armée fournit deux mille cinq cents ouvriers qui travaillèrent presque jour et nuit pendant quinze mois ; l'acquisition du domaine avait coûté 131 000 livres ; la construction, 140 000 suivant les Mémoires des Dames de Saint-Cyr, 1 077 000 suivant les registres des bâtiments du roi. Le 2 août 1686, la communauté de Noisy s'y transporta.

« Quel avantage, s'écrie Mme de Caylus interprétant avec une fidélité émue la pensée de sa tante, quel avantage pour une famille aussi pauvre que noble, et pour un vieux militaire criblé de coups, après s'être ruiné dans le service, de voir revenir chez lui une fille bien élevée, sans qu'il lui en ait rien coûté pendant treize années qu'elle a pu demeurer à Saint-Cyr, apportant même un millier d'écus, qui contribuent à la marier ou à la faire vivre en province! Mais ce n'est encore que le moindre objet de cet établissement ; celui de l'éducation que cette demoiselle a reçue et qu'elle répand ensuite dans une famille nombreuse est vraiment digne des vues, des sentiments et de l'esprit de Mme de Maintenon. » C'est bien en effet l'esprit de Mme de Maintenon qui est là. Tout ce qu'elle avait d'expérience et de raison, de sentiments élevés et délicats, de résolution et de tendresse, de souvenirs du passé et de pensées d'avenir, elle le recueillit au profit de Saint-Cyr et l'y appliqua.

VII

L'histoire de Saint-Cyr peut se partager en deux périodes : la période avant et la période après les représentations d'*Esther*. Saint-Cyr, dans sa conception première, ne fut pas seulement une idée généreuse : c'était aussi une idée nouvelle, « la première sécularisation, dit Saint-Marc Girardin, sécularisation intelligente et hardie, de l'éducation des femmes ». Louis XIV n'aimait pas les couvents. Il considérait « qu'il était de la politique générale du royaume de diminuer ce grand nombre de religieux, dont la plupart, inutiles à l'Église, étaient onéreux à l'État ». Il voulait qu'il n'y eût « à Saint-Cyr rien qui sentît le monastère ni par les pratiques extérieures, ni par l'habit, ni par les offices, ni par la vie, qui devait être active, mais aisée et commode, sans austérités » ; il entendait fonder, « non une congrégation de religieuses, mais seulement une communauté de filles pieuses, capables d'élever les jeunes filles dans la crainte de Dieu et dans la bienséance convenable à leur sexe ; à quoi elles s'engageraient par les vœux simples de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et par un quatrième, d'élever et d'instruire les demoiselles ». Ce caractère d'origine avait laissé chez les Dames de Saint-Cyr un souvenir si vif que c'est dans leurs Mémoires, rédigés plus de cinquante ans après la création, qu'on en trouve l'expression la plus exacte. Il était conforme à l'opinion du temps. « Il ne faut pas, écrivait l'auteur anonyme de l'*Instruction chrétienne* publiée en 1687, il ne faut pas tenir les filles

toujours liées et captives, comme on fait en Italie et en Espagne : ce serait les traiter en esclaves et leur donner plus d'envie de goûter au monde, dont on les éloigne si fort. » Le Père La Chaise était d'accord sur ce point avec Fénelon. « L'objet de Saint-Cyr, disait-il, n'est pas de multiplier les couvents, qui se multiplient assez d'eux-mêmes, mais de donner à l'État des femmes bien élevées : il y a assez de bonnes religieuses et pas assez de bonnes mères de famille; les jeunes filles seront mieux élevées par des personnes tenant au monde. » Pour Mme de Maintenon, dans le principe, il ne lui eût pas disconvenu de lier la communauté par des vœux absolus, afin de donner à la fondation plus de stabilité. Mais elle connaissait, elle aussi, les misères des couvents; elle se défiait de la séquestration des religieuses, de leur oisiveté, de « leur sottise ». Quelques années plus tard, alors qu'elle se reprochait d'avoir cédé à ses premiers entraînements, elle appréciait les débuts de Saint-Cyr en ces termes d'une netteté saisissante : « Nous voulions une piété solide, éloignée de toutes les petitesses de l'esprit, un grand choix dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie aimable dans la société, de l'élévation dans notre piété et un grand mépris pour les pratiques des autres maisons. »

C'était l'agrément qui dominait dans ce programme, et l'agrément, en effet, est bien la note charmante de Saint-Cyr naissant. Lorsque les demoiselles y étaient entrées en venant de Noisy, qui déjà cependant ressemblait si peu à Rueil, elles s'étaient crues transportées dans le paradis terrestre. Il semble qu'on eût

voulu leur en conserver l'illusion. On avait retranché de l'uniforme, d'une distinction sobre et gracieuse, tout ce qui aurait pu lui donner un air monacal, et l'on n'y ménageait ni les choux ni les rubans; on ne s'appelait ni ma sœur, ni ma mère; les usages de la vie ordinaire étaient respectés. L'instruction s'inspirait du même esprit. « Il fallait que les demoiselles ne fussent pas si neuves quand elles s'en iraient, que le sont la plupart des filles qui sortent des couvents, et qu'elles sussent des choses dont elles ne fussent point honteuses dans le monde. » On leur faisait faire entre elles, touchant leurs principaux devoirs, des conversations ingénieuses composées exprès ou qu'elles composaient elles-mêmes sur-le-champ; on les exerçait à parler sur les histoires qui leur avaient été lues, à réciter par cœur les meilleurs poètes; et Mme de Maintenon répétait avec conviction : « Ces amusements sont bons à la jeunesse, ils donnent de la grâce, ornent la mémoire, élèvent le cœur, remplissent l'esprit de belles choses ». Elle avait apporté une sorte de coquetterie littéraire jusque dans la rédaction des constitutions. La formule en avait été préparée par Mme de Brinon. Après s'être assuré de l'agrément du Père La Chaise et de l'abbé Gobelin, on l'avait soumise à Racine et à Despréaux, et Mme de Maintenon leur avait fait recommander « de ne pas gâter les expressions et les pensées par trop de pureté de langage ». « Vous savez, disait-elle, que dans tout ce que les femmes écrivent, il y a toujours mille fautes contre la grammaire, mais, avec votre permission, un agrément qui est rare dans les écrits des hommes. » Rien ne lui paraissait trop exquis pour élever les demoiselles « chrétiennement, raisonnable-

ment et noblement ». C'est à Mlle Scudéry qu'elle avait demandé des modèles de *Conversations*; c'est Fénelon qui venait faire les prônes; c'est Lulli qui composait la musique des chœurs; c'est Racine enfin qui, pour les représentations théâtrales, allait fournir les tragédies.

L'usage et le goût de la déclamation avaient été introduits à Saint-Cyr par Mme de Brinon; mais, dans le choix des morceaux qu'elle faisait apprendre, elle apportait plus de zèle que de discernement; le plus souvent c'était elle qui les écrivait; et, si le sentiment en était d'ordinaire irréprochable, on n'en pouvait dire autant de l'invention ni de l'expression. Mme de Maintenon lui avait conseillé de prendre quelques pièces de Corneille et de Racine, choisies « parmi celles qui sembleraient assez épurées des passions dangereuses à la jeunesse ». Mais il arriva qu'un jour les petites filles jouèrent si bien *Andromaque*, qu'il fut décidé qu'elles ne la joueraient plus : « ni *Andromaque* ni aucune de vos pièces », avait écrit Mme de Maintenon au poète. Cependant, après réflexion, elle estima que nul mieux que Racine ne pouvait faire, « sur quelque sujet de piété et de morale, une espèce de poème où le chant fût mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendit la chose plus unie et moins capable d'ennuyer ».

La première représentation d'*Esther* eut lieu le mercredi 26 janvier 1689, à deux heures de l'après-midi, en présence du roi. Quatre autres suivirent les 3, 5, 15 et 19 février. Le roi d'Angleterre assista à celle du 5. « Toute la France, dit Saint-Simon — pour qui toute la France se résumait dans la cour, — y passa. » Mme de

Sévigné, qui ne put être que du dernier jour, « ne voulait pas croire qu'elle irait, tant qu'elle ne fut pas partie », et l'on connaît la lettre qu'elle écrivit le lendemain à sa fille : « Nous écoutâmes, le maréchal et moi (il s'agit du maréchal de Bellefonds), avec une attention qui fut remarquée et de certaines louanges sourdes et bien placées qui n'étaient peut-être pas sous les fontanges de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : ...c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien.... » Le ravissement était général; et, deux ans après, le 22 février 1691, Racine donnait *Athalie*. Mais les riches habillements qui avaient été préparés pour *Athalie* ne servirent qu'une fois. A l'enthousiasme avait succédé l'inquiétude. Cette affluence du plus beau monde, les applaudissements que les demoiselles en recevaient, leur avaient enflé le cœur : elles étaient devenues fières et dédaigneuses; il n'était plus question entre elles que de bel esprit. Jésuites et Jansénistes se réunissaient pour blâmer ces représentations. « On disait à Mme de Maintenon — c'est Mme de Caylus qui parle — qu'il était honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'était mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avait fait concevoir. » Les esprits les moins prévenus s'associaient à ces critiques. Mme de La Fayette était une des plus vives à signaler le péril. Mme de Maintenon, qui ne l'avait peut-être pas aperçu tout d'abord, en fut plus effrayée que personne dès qu'elle s'en rendit compte, et, il faut le reconnaître, elle n'en accusa

qu'elle-même. « Il est bien juste que j'en souffre, écrivait-elle, puisque j'y ai contribué plus que personne. Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fonds en est si grand, qu'il l'emporte par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr; mais j'ai bâti sur le sable. J'ai voulu que nos filles eussent de l'esprit, qu'on leur élevât le cœur, qu'on leur formât leur raison. Elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous; elles ont le cœur élevé et sont plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être aux plus grandes princesses; à parler même selon le monde, nous avons formé leur raison et fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies; c'est ainsi qu'on réussit quand le désir d'exceller vous fait agir. »

Sa résolution fut bientôt arrêtée. L'action s'exerça d'abord sur les demoiselles dans le détail même de leurs études et de leur vie. On visita les classes, on examina les livres et les cahiers, pour ne laisser rien subsister de ce qui pouvait exciter la pensée; les *Conversations* de Mlle de Scudéry furent proscrites; Racine fut sacrifié à Duché. On s'en prit jusqu'à l'uniforme; les choux furent supprimés, les provisions de rubans réduites et ramenées par quartier de trois aunes à deux, puis à une. Ce n'était là d'ailleurs qu'un prélude à la révolution qui se préparait. Il fallait atteindre les sources où s'alimentait l'esprit de Saint-Cyr. Dès la fin de l'année 1688 Mme de Brinon avait été écartée; elle n'était point faite même pour la contrainte si douce des premières règles de Noisy : elle ne s'était jamais désintéressée des louanges du monde, se plaisait à les provoquer, et « inspirait aux novices ses

idées de grandeur ». Celle qui l'avait remplacée, Mme Loubert, était plus docile à l'esprit nouveau; mais, pour l'imposer, une haute volonté devenait nécessaire. La force manquait au vieil abbé Gobelin : Mme de Maintenon dut choisir un nouveau directeur. Après avoir un moment hésité entre Bourdaloue et Fénelon, elle s'adressa à Des Marais, évêque de Chartres, grand homme de bien, théologien profond, esprit sage, mais rigide et étroit[1]. La première pensée de l'abbé fut de transformer Saint-Cyr en couvent. Louis XIV s'y opposa : il n'avait pas voulu, dit-il, faire des religieuses. Soutenu par Mme de Maintenon, Des Marais finit par vaincre toutes les résistances : le 1er décembre 1692, la maison de Saint-Louis était convertie en monastère régulier de l'ordre de Saint-Augustin.

Quelques semaines auparavant, Mme de Maintenon adressait aux dames ces instructions : « Il faut reprendre notre établissement par ses fondements; il faut renoncer à nos airs de grandeur, de hauteur, de fierté, de suffisance; il faut renoncer à ce goût de l'esprit, à cette délicatesse, à cette liberté de parler, à ces murmures, à ces manières de raillerie toutes mondaines, enfin à la plupart des choses que nous faisions. Nos filles ont été trop considérées, trop caressées, trop ménagées; il faut les oublier dans leurs classes, leur faire garder les règlements de la journée et leur peu parler d'autre chose. » Cette austérité de ton jeta d'abord un grand trouble dans l'esprit des demoiselles. « Les plus sages, disent les Mémoires, se contentèrent d'en être très sérieuses,

1. Voir plus haut l'étude sur Fénelon, page 62.

sans dire mot; les moins dociles murmurèrent un peu »; mais on rabattit bientôt ces saillies de jeunesse, et trois mois s'étaient à peine écoulés qu'une maîtresse pouvait dire le sourire aux lèvres à Mme de Maintenon, en lui exagérant les effets de ses instructions nouvelles : « Consolez-vous, Madame, nos filles n'ont plus le sens commun ».

VIII

Quelle fut exactement la portée de la réforme? Après que les passions furent apaisées, que resta-t-il du plan primitif de Saint-Cyr, et dans quelle mesure le nouveau système prit-il le dessus?

C'est la pensée de Fénelon, nous l'avons vu, dont s'était manifestement inspirée au début Mme de Maintenon. L'auteur du traité de l'*Éducation des filles* établissait sagement, dans son programme, des différences et des degrés[1]. Pour toutes il exigeait, avec la religion, les éléments de la grammaire, des notions d'arithmétique et les principes de l'économie domestique. Pour celles qui étaient destinées à vivre à la ville ou à la cour, il ajoutait les histoires grecque et romaine, « où elles devaient voir des prodiges de courage et de désintéressement »; l'histoire de France, « qui a aussi ses beautés, et celles des pays voisins et des pays éloignés qui sont judicieusement écrites »; les éléments du droit et des coutumes; l'éloquence, la poésie, la mu-

1. Voir plus haut l'étude sur Fénelon, page 43.

sique, la peinture et même le latin; il recommandait seulement de ne puiser à ce trésor de connaissances qu'avec réserve.

Sauf le latin et la peinture, toutes ces matières, comme nous dirions, faisaient partie de l'enseignement de Saint-Cyr jusqu'en 1692; et, à vrai dire, il n'en est point qui ait été jamais complètement supprimée. Mme de Maintenon se laisse emporter par sa fougue naturelle lorsqu'elle semble interdire aux demoiselles tout sujet profane et ne tolérer de l'histoire que juste « ce qu'il faut pour ne pas confondre un empereur romain avec un empereur de la Chine ou du Japon, et distinguer un roi d'Espagne ou d'Angleterre d'avec un roi de Perse ou de Siam ». Ce sont les Mémoires des Dames de Saint-Cyr qui nous en avertissent : « on se tromperait à prendre à la lettre tout ce qu'elle fit à l'époque de la réforme, et même tout ce qu'elle écrivit depuis sur ce sujet »; son intention n'était pas « qu'on tînt toute la vie les demoiselles dans ce grand abaissement où elle jugea à propos de les mettre pour un temps ». Il y eut comme une période de pénitence : on rentra ensuite dans la mesure. Mme de Maintenon ne désapprouvait pas « qu'on lût quelquefois dans la mythologie et l'antiquité, ni qu'on connût les princes de sa nation, pourvu que cela ne fût pas l'objet d'une étude particulière et suivie ». Mais c'est là précisément ce qui marque le changement opéré dans l'esprit, sinon dans les programmes de Saint-Cyr.

Sous une forme plus ou moins atténuée, à partir de 1692 Mme de Maintenon proscrit ce qu'elle appelle après Fénelon la vaine curiosité. Il y avait bien des souvenirs de l'hôtel de Rambouillet ainsi que des salons

de Scarron et du maréchal d'Albret dans l'impulsion donnée d'abord à la maison de Saint-Louis : on discourait, on composait, on discutait sur toutes sortes de sujets. Il semblait qu'on ne pût avoir ni l'esprit trop ouvert, ni le langage trop subtil, ni la plume trop aiguisée. « Pour les discours et les définitions de vertus, nous allons plus loin que personne », disait Mme de Maintenon; tout le monde voulait faire son livre de Maximes. C'est ce libre essor qui se referme. Plus de lectures ni d'écritures : rien n'est moins sain pour les filles; — plus de conversations : elles s'ennuieront à mourir dans leur famille; il faut qu'elles s'apprennent à aimer le silence qui convient à leur sexe; — plus de poésie ni d'éloquence : elles éloignent de la simplicité. « Les femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend fières, dédaigneuses, causeuses, et dégoûtées des choses solides » : voilà le principe. « Dieu préserve les demoiselles de faire les savantes et les héroïnes; il suffit qu'elles ne soient pas plus ignorantes que le commun des honnêtes gens ! » voilà le dernier mot. Mme de Maintenon se défie particulièrement des exemples de l'antiquité et de la morale païenne. Elle avait commencé par adopter le cadre des études défini par Fénelon, sans tenir compte de la réserve que Fénelon y avait introduite; la réserve devient sa règle. Il serait injuste, à coup sûr, de ne pas reconnaître ce que sa pensée eut tout d'abord de souple et d'élevé, et peut-être ne l'a-t-on pas, en général, suffisamment mis en lumière; mais il ne serait pas moins inexact de ne pas marquer jusqu'à quel point cette pensée se replia. A ne considérer que l'instruction, le programme définitif de

Saint-Cyr, incomparablement supérieur encore, par la largeur et l'étendue, à celui de tous les couvents du dix-septième siècle, est resté inférieur à ce que la première expansion semblait avoir promis.

IX

Mais ce qu'elle retranchait à l'instruction proprement dite, Mme de Maintenon le donnait à l'éducation sans compter. « Beaucoup de maximes et peu de latin », disait-elle au duc de Montchevreuil en traçant avec lui le plan des études du duc du Maine, et, le jour où le précepteur manquait la leçon de latin, elle s'écriait : « Victoire, voilà une journée de gagnée! » C'est l'excès plaisant de ses sentiments; mais il en indique bien la direction.

Mme de Maintenon estimait comme Leibniz qu'être maître de l'éducation, c'est être maître du monde. Dans Saint-Cyr elle voyait « de quoi renouveler par tout le royaume la perfection du christianisme ». Elle n'avait d'abord songé qu'à venir en aide à quelques nobles misères. Son ambition s'était trouvée dépassée : « l'arbre, après avoir enfoncé ses racines en terre, avait bientôt de toute part poussé ses rameaux ». On demandait des élèves à Saint-Cyr pour fonder des établissements nouveaux sur le plan de la maison mère ou pour réformer ceux qui existaient. Mme de Maintenon n'eut pas de plus grande satisfaction peut-être que de voir les idées qu'elle professait prendre sous ses yeux la force d'une tradition et s'emparer par avance

de l'avenir. Quel n'aurait pas été l'orgueil mêlé à sa douleur si, à cent ans de distance, Saint-Cyr lui eût apparu tombant sous les coups d'une révolution qui devait transformer le monde, mais tombant intact et après avoir subi, sans en être ébranlé, tous les assauts d'opinion du dix-huitième siècle!

Toutefois il ne suffit pas, pour bien faire, de croire à la vertu de ce que l'on fait : il y faut des règles. Il n'y a de bonne pédagogie que celle qui repose sur une psychologie ferme et éclairée. Mme de Maintenon avait la sienne, non une psychologie d'école, à déductions savantes, — une simple psychologie d'observation exacte. Elle se souvenait de sa propre jeunesse; elle avait étudié celle des autres un peu partout, suivant le précepte et l'usage de Montaigne, au travail et au repos, au jeu surtout; et ses réflexions prenaient vite dans son esprit ou sous sa plume le ton et l'autorité de la formule. On a plus philosophiquement analysé le caractère de l'enfant; je ne crois pas qu'on l'ait jamais mieux compris.

Ce qu'elle cherche avant tout, c'est le naturel. Assurément elle ne pense pas à supprimer, ni même à atténuer dans l'éducation l'effort nécessaire. Elle ne demande pas « qu'on n'oblige point les enfants d'apprendre ce qu'il faut qu'ils sachent, parce que cela leur fait de la peine »; mais elle prend grand soin de ne pas laisser confondre la dissipation avec le besoin de mouvement; elle ne veut pas « qu'on juge qu'une fille est légère parce qu'elle sort de son banc, ou parce qu'après avoir lu quelques lignes, elle regarde un oiseau qui vole. Cette légère vaudra peut-être mieux qu'une sournoise qui paraît plus sage : ce n'est pas

même parler juste de dire qu'elle est légère; car cette joie, cette vivacité, ce pétillement des enfants qui fait qu'ils ne peuvent demeurer en place, est un effet de la jeunesse : on est ravi de se sentir jeune, d'avoir de la santé; on n'a rien dans l'esprit; si quelque chose fâche, cela ne dure guère. » Bien plus, elle aime les natures qui se découvrent et qui se donnent. Rien ne vaut, à ses yeux, l'esprit de droiture et de franchise, dût-il s'y joindre quelques défauts, que corrigeront l'âge et la raison. Ce qu'elle redoute, ce qu'elle poursuit impitoyablement, ce sont les dissimulations, les cachotteries, les mystères, les esprits retors et difficultueux, qui se retranchent, se dérobent et mettent tout le monde mal à l'aise : « Il faut avoir en tout l'esprit droit, disait-elle : on ne tue pas un monstre caché. »

Pour fortifier ces dispositions chez les unes, les corriger chez les autres, il n'est pas de soin qui lui paraisse superflu. Elle connaît l'influence de la santé sur le caractère, l'action de la croissance, l'effet du régime. Elle n'admet aucune mollesse, aucune douceur inutile; mais elle interdit toute privation. La vie de Saint-Cyr était simple et saine. Des lits durs; de l'eau froide en toute saison pour la toilette, les petites exceptées; peu ou point de feu que dans le grand besoin; des pièces aux jupons de dessous; aucun mets de recherche; — mais de bonnes couvertures, des vêtements chauds, une nourriture abondante, aussi large pour les grandes qu'elles le demandaient, même avec une portion de faveur pour les grosses mangeuses; pas de poires coupées en quatre ni de viandes réchauffées trois fois; par-dessus tout, comme assaisonnement, l'exercice, le mouvement

par le travail physique, qui achève de donner au corps le bien-être nécessaire. De même pour ce que dans l'école moderne on appelle l' « hygiène morale » : des règles générales qui soient reconnues de tout le monde; mais, dans l'application de ces règles, beaucoup de souplesse. Mme de Maintenon faisait la guerre aux maîtresses pointilleuses; elle n'entendait nullement qu'on cherchât à découvrir les fautes des enfants, qu'on épiât les occasions pour les confondre; bien au contraire: ne pas tout entendre, ou du moins ne pas montrer qu'on entend tout, faire semblant d'ignorer ce qu'on peut, un mot échappé, un rire hors de saison, une faute courte et passagère; lorsqu'on n'a pu s'empêcher de voir, se garder de toujours punir, distinguer entre les résistances ou les inadvertances du moment et les opiniâtretés ou les dissipations de fond : telles sont ses recommandations continuelles. Elle poussait le précepte sur ce point aussi loin que Fénelon. « Il faut parfois, disait-elle, laisser les enfants faire leur volonté, afin de connaître leurs inclinations. » Et comme c'est lorsqu'ils y pensent le moins qu'ils se révèlent le mieux, dans son emploi du temps elle ménageait aux récréations une place particulière. Une des maximes fondamentales des Petites Écoles était qu'il faut entretenir l'enfant en belle humeur. Mme de Maintenon, d'accord en cela avec Port-Royal, insiste pour « qu'on gouverne avec gaieté ».

Ses moyens d'action étaient conformes à cette doctrine. Le principal était la raison. « Vous savez, écrivait-elle, que ma folie est de vouloir faire entendre raison à tout le monde. » Elle estimait que c'est un langage qu'on ne saurait tenir aux enfants ni trop tôt ni trop souvent; elle l'introduisait partout, dans la piété comme

dans le reste. Ame profondément religieuse, elle avait fait de la religion le fondement de Saint-Cyr. Mais les règles de piété qu'elle prescrivait pour les enfants n'avaient rien d'étroit ni d'excessif. Si on les laisse trop longtemps à l'église, elle fait sévèrement l'observation que ce n'est pas leur place. Elle plaisante sur les colifichets et les agnus. Elle interdit les abstinences prolongées et les mortifications. « Il ne s'agit point de faire des religieuses, et pour celles qui auraient la vocation, ce n'est pas le moyen de s'y préparer. Que la piété qu'on leur inspire soit solide, simple, douce et libre; qu'elle consiste plutôt dans l'innocence de leur vie, dans la simplicité de leurs occupations, que dans les austérités et les retraites. Quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera; quand elle aura pour principe qu'il faut honorer son père et sa mère, quelque mauvais qu'ils soient, on ne se moquera point; quand elle dira qu'une femme fait mieux d'élever ses enfants et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'oratoire, on s'accommodera très bien de cette religion, et elle la fera aimer et respecter. » Elle prêche le devoir « humainement ». Elle s'attache à l'esprit, non à la lettre. Elle ne permet pas surtout qu'on trompe l'enfant. Si on lui parle d'histoires, « il ne faut jamais lui en faire dont on ait à le désabuser plus tard, mais toujours lui donner le vrai comme vrai, le faux comme faux ». C'est agir en contresens de ses instincts et de son intérêt que de prendre de la peine pour s'abaisser jusqu'à lui par un langage enfantin: on ne s'en empare « qu'en l'élevant à soi au moyen de la raison », qui n'interdit d'ailleurs aucun agrément.

S'est-on trompé : il n'y a pas de honte à le reconnaître, et il faut dire franchement : Mes enfants, je vous ai tenu tel langage ; après y avoir bien pensé, je trouve que j'ai eu tort et voici ce qui est vrai.

Mme de Maintenon ne nous dit point quel était, à Saint-Cyr, le mode de récompense. Nous voyons seulement dans ses lettres qu'on y donnait des prix, et qu'elle s'en occupait comme de tout le reste ; nous y voyons aussi qu'une bonne parole venant d'elle était reçue comme le plus grand témoignage de satisfaction. Au contraire, elle s'étend beaucoup sur ce qui touche aux réprimandes et aux corrections. Elle n'aimait ni le fouet ni les punitions violentes, bien qu'elle n'en défendît pas absolument l'usage. C'est la conscience qu'elle visait. Même dans cette forme de répression intelligente, elle redoutait et prévenait les excès. Ses indications à cet égard sont dignes de remarque. Les admonestations ou les punitions, pour être utiles, ne doivent être ni multipliées, ni infligées sur le coup ; il importe d'y bien considérer les circonstances, la disposition du moment, le fond du caractère ; il y a des jours malheureux où la maîtresse n'est pas préparée à punir, car il y faut de la réflexion ; où l'enfant n'est pas préparé à recevoir la punition, car il y faut le sentiment de la faute. Il est indispensable de savoir attendre et compter avec le temps ; et il ne suffit pas d'être juste, il faut être bon. Patience, vigilance, douceur, Mme de Maintenon voudrait faire graver ces trois mots sur les portes de toutes les cellules. Elle croyait notamment à l'efficacité de la bonté. « Vous parlez, dit-elle, à vos enfants avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous fermera tous les cœurs ; elles ont besoin de savoir que vous les aimez,

que vous êtes fâchée de leurs fautes pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérance qu'elles se corrigeront. » Enfin, dans ces procédés de justice affectueuse, elle insistait particulièrement sur les distinctions à observer entre les tempéraments. Pour les unes, un regard suffira, pour les autres, un mot (et en général les longs discours ne portent pas); pour celle-ci, la réprimande publique, pour celle-là, une conversation particulière. L'enfant se fait juge du traitement qui lui est appliqué, et le châtiment ne lui profite que s'il répond au regret qu'il éprouve. L'essentiel est de provoquer en lui ce retour sur soi-même, « de le faire entrer en raison ».

X

La discipline que Mme de Maintenon appliquait à l'éducation de l'esprit participait du même caractère. Les Dames de Saint-Cyr lui demandaient un jour quel cas il fallait faire de la mémoire, et elle répondait : « C'est un talent qui a son utilité comme un autre, mais je ne voudrais pas qu'on estimât une fille pour ce seul avantage; une marque qu'il est peu solide, c'est qu'on l'attribue à notre sexe, tandis qu'on réserve le jugement aux hommes. Il vaut mieux que les enfants sachent moins de choses et qu'elles les comprennent. » Elle ne se faisait pas illusion d'ailleurs sur ce qu'il est possible d'obtenir. « Il ne faut point forcer l'esprit des enfants, disait-elle avec énergie, ni s'opiniâtrer à les rendre toutes des merveilles, car il est impossible que dans un aussi

grand nombre il n'y en ait pas d'un médiocre génie. » Mais chez toutes elle voulait que l'effort profitât à l'esprit. Même dans les exemples d'écriture, — elle en avait beaucoup tracé elle-même, — elle cherchait la pensée morale, le conseil utile; elle ne permettait pas que l'intelligence de l'enfant portât sur le vide. Elle recommandait les explications simples, claires, bien à la portée suivant l'âge, et appuyées sur des exemples; elle mettait ses maîtresses en garde contre le verbiage, se moquait de l'éloquence, poussait aux démonstrations succinctes et en donnait des modèles d'une solidité supérieure. En proscrivant les « écritures », dont on avait abusé, elle n'avait pas entendu défendre que les demoiselles fussent exercées à rédiger des lettres; mais elle ne tolérait aucun développement oiseux, et exigeait que la parole ne fût, selon le précepte de Fénelon, que le vêtement de la pensée. Vêtement d'un tissu singulièrement souple et nuancé, si l'on en juge par la correspondance de quelques-unes de ses élèves, Mme de Caylus, Mlles d'Aumale et Jeannette de Pincré, plus fidèles encore, il est vrai, à son exemple qu'à ses principes. Mais alors même que le talent n'y venait pas joindre ses grâces d'élection, quelle école pour l'esprit que ces habitudes de rectitude et de sobriété! Si la méthode était plus exacte qu'attrayante pour des enfants, comme la sûreté en rachetait heureusement la sécheresse! « Le principal pour bien écrire, disait Mme de Maintenon, est d'exprimer tout uniment ce qu'on pense : on ne trouve jamais l'esprit quand on le cherche. »

Mais où s'alimentera la pensée et comment l'expression destinée à la rendre se façonnera-t-elle? Mme de Maintenon excellait à ouvrir à l'intelligence des demoi-

selles les sources de la réflexion. Si les écritures étaient devenues rares à Saint-Cyr, si la lecture surtout était insuffisante et monotone — on n'avait plus guère à sa disposition que Saint François de Sales et quelques écrits de morale religieuse, — on y suppléait merveilleusement par ce que nous appelons les exercices oraux de langage et de raisonnement. La pédagogie moderne n'a sous ce rapport rien trouvé que les Dames de Saint-Louis n'eussent, dans une certaine mesure, appliqué en perfection. Je ne crois pas qu'à proprement parler elles aient jamais enseigné la grammaire autrement que dans ses principes essentiels; l'orthographe des demoiselles — des plus grandes — n'était même pas très sûre, à en juger par les lettres que Mme de Maintenon leur renvoyait corrigées de sa main : sans rien négliger de ce qui pouvait être de conséquence pour la rectitude du jugement, elle n'attachait qu'un intérêt secondaire aux règles de l'usage, si mal défini encore de son temps; mais elle recommandait d'étudier la langue dans son génie, de pénétrer les finesses et de saisir les nuances de l'expression. « Rien n'ouvre tant l'esprit, disait-elle, que la dissertation des mots. C'est un des moyens qui m'a le mieux réussi pour M. du Maine. » Chez elle, elle faisait apprendre l'espagnol à Mlle de Villette, « aucune étude ne lui paraissant plus utile pour comprendre le mécanisme de son propre idiome que de le comparer avec celui d'un idiome étranger ». A ces exercices d'analyse étaient entremêlés ou succédaient des exercices de synthèse grammaticale, c'est-à-dire de reproduction ou d'invention de phrases suivies, d'un sens net et par là même toujours correctes, le mot ne faisant que s'adapter à la pensée après que

la pensée avait été bien éclaircie. Autant Mme de Maintenon faisait peu de cas des « discoureuses », autant elle se plaisait à mettre en lumière celles qui s'efforçaient d'arriver par l'intelligence des choses à la justesse du discours, et elle travaillait elle-même à les y former dans ses *Entretiens* ou par ses *Proverbes* et ses *Conversations*.

Les *Entretiens* sont une œuvre sans précédents dans notre littérature pédagogique. Soit qu'on fournît le sujet, soit que Mme de Maintenon le choisît elle-même d'après l'occasion ou le besoin du jour, voici quel en était le procédé : Une observation sur un fait qui s'était produit, une règle de conduite générale, une maxime particulière était proposée; Mme de Maintenon ouvrait la discussion par une question simple, tirait de la réponse une question nouvelle, sans jamais se contenter d'une réponse indécise, provoquait tantôt une remarque individuelle, tantôt une déclaration collective, et peu à peu élargissait le champ; puis, quand elle l'avait ainsi éclairé en tous sens, elle se donnait carrière, réglant son allure selon la force et l'âge des maîtresses ou des demoiselles auxquelles elle s'adressait, s'assujettissant à une sorte de plan ou s'en affranchissant pour battre les buissons, mais toujours les yeux dans les yeux de son auditoire pour s'assurer qu'elle était suivie, et s'acheminant agréablement à des conclusions qu'elle faisait résumer ou qu'elle résumait avec une clarté souveraine. Ce sont les Dames de Saint-Louis qui nous ont conservé ces *Entretiens*, et l'expression, heureuse d'ordinaire, n'est pourtant pas toujours celle que Mme de Maintenon avait trouvée sur le vif. Les *Proverbes* et les *Conversations*, conçus dans le même

esprit et arrangés en forme de petites scènes que les élèves jouaient entre elles, sont de sa main. Si les *Proverbes* — préparés pour les demoiselles les plus jeunes — peuvent souvent paraître sans beaucoup de portée, la plupart des *Conversations* aujourd'hui encore sont intéressantes. Les meilleures contiennent des pensées vraiment exquises de justesse, de gravité familière, parfois de bonne grâce; plus d'une définition morale — celles de la vertu, de la vraie noblesse, de la raison — serait digne de figurer à côté des maximes de la Bruyère ou de Vauvenargues; certains mots, certains tours rappellent Pascal. Le caractère commun à toutes ces compositions, c'est qu'elles avaient pour objet de développer le jugement des demoiselles, en même temps que de leur donner des habitudes de langage de bonne compagnie, de les exercer tout à la fois à bien penser et à bien dire.

Les *Entretiens* et les *Conversations* se prêtant aux thèmes les plus divers, Mme de Maintenon s'en servait pour ouvrir à ses élèves toutes sortes de vues sur le monde. A de simples conseils de bienséance elle mêlait des aperçus saisissants, souvent hardis. S'attendrait-on à trouver dans un manuel d'éducation : une profession de foi en faveur du libre échange, « loi naturelle entre deux pays dont l'un produit du blé, l'autre du vin »; — une déclaration de principes sur l'égalité de l'impôt, auquel personne ne doit se dérober « en s'ingéniant à faire valoir des motifs d'exemption »; — des réflexions pressantes sur l'obligation du service militaire, sauvegarde commune pour la sécurité du pays; — une défense des pauvres, « qu'écrasent les tailles et les corvées »; — une apologie du mérite personnel, « qui

peut seul soutenir la noblesse et qui la crée »? Mme de Maintenon faisait profit de tout, d'un incident, d'une nouvelle, d'un mot qui avait échappé à elle ou à d'autres, pour introduire un propos sage ou utile. Il n'est pas jusqu'aux jeux — le prospectus de Saint-Cyr en fait mention — qu'elle ne fît concourir à cette fin. Elle aimait à voir « sauter, danser, courir, jouer aux barres, aux quilles et autres remuements qui font croître »; elle fournissait et renouvelait incessamment, en se plaignant et en s'amusant tout à la fois de la dépense, les boîtes d'échecs et les damiers; mais elle ne recommandait pas moins les « jeux d'esprit », qui mettent les facultés en éveil, les aiguisent et les fortifient; elle les considérait comme la continuation libre et parfois comme le contrôle piquant des *Proverbes* ou des *Conversations*.

A quoi devaient aboutir ces efforts « d'instruction diversifiée »? Mme de Maintenon n'en attendait pas un résultat immédiat. Comme pour le développement du caractère, elle comptait sur le concours du temps. Elle suppliait les Dames de ne pas se presser, d'aller au jour le jour, de prendre haleine, de ne pas chercher à tout obtenir à la fois, de ne pas se prévenir en bien ou en mal, en mal surtout. Elles avaient semé; le grain lèverait à son heure; peut-être ne verraient-elles pas la récolte : telle ne commencerait ou n'aurait fini de s'améliorer que lorsqu'elle aurait quitté Saint-Cyr; mais qu'importe? L'éducation n'est-elle pas une œuvre d'avenir?

XI

L'avenir, pour les demoiselles, c'était la vie;c'est en vue de la vie qu'on leur « faisait ce trésor de maximes droites et solides ». La transformation de la maison en monastère n'en avait point changé le caractère originel; l'éducation était restée séculière : sur les 1121 demoiselles qui ont passé par Saint-Cyr de 1686 à 1793, 398 seulement sont devenues religieuses, 723 sont entrées dans le monde. « La femme, avait dit Fénelon, est chargée de l'éducation de ses enfants, des garçons jusqu'à un certain âge, des filles jusqu'à ce qu'elles se marient ou se fassent religieuses, de la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service, du détail de la dépense, des moyens de tout faire avec économie et honorablement. » Mme de Maintenon mettait ce programme en pratique. Saint-Cyr était une famille, un ménage. Les grandes demoiselles habillaient, peignaient, nettoyaient les petites : chacune avait sa tâche marquée, à l'infirmerie, à l'apothicairerie, à la lingerie, au dortoir, au réfectoire; on faisait les lits, on frottait, on époussetait. Les plus jeunes étaient employées à éplucher les fleurs pour les sirops, à ramasser les fruits, à préparer les légumes. Pendant les premières heures de la matinée surtout, la maison était une véritable ruche. Agir et travailler, travailler des bras énergiquement, était l'obligation commune. Et il eût fait beau voir que l'on se refusât à aucune besogne, qu'on se plaignît du froid, de la fumée, du vent, de la poussière,

des puanteurs, qu'on fît la grimace pour une fenêtre ou une porte mal close, qu'on demandât d'apporter ce qu'on pouvait aller prendre soi-même : Mme de Maintenon était là peut-être dans la chambre voisine, toute prête à noter les négligences et à gourmander les lâchetés. Cette activité domestique devait être considérée comme un honneur, bien loin de paraître une peine. Elle en triomphait; elle aurait voulu qu'on vît tout Saint-Cyr le balai à la main.

Même dans les travaux de couture elle distinguait les ouvrages utiles. L'occupation manuelle était un des grands moyens d'éducation de Saint-Cyr; on s'en servait pour ramener les enfants au silence, pour empêcher leur esprit de s'égarer. Mme de Maintenon ne connaissait pas de meilleure sauvegarde contre les dangers de l'oisiveté. Lorsqu'elle entreprit l'éducation de sa jeune belle-sœur, l'un de ses premiers soins fut de lui faire entreprendre une tapisserie de longue haleine : « avec quelques lectures et quelques conversations, c'était la seule façon vraiment sûre de l'attacher à son foyer ». Mme de Caylus, qui connaît si bien sa tante, glisse habilement, dans une lettre où elle lui fait une demande de services, l'avis qu'elle commence une broderie « qui la mènera loin ». En cela comme en bien d'autres choses Mme de Maintenon fournissait l'exemple avec le précepte : elle travaillait jusque dans les carrosses du roi. On conçoit donc que l'ouvrage jouât dans son plan d'études un rôle considérable. Sur dix lettres prises au hasard dans sa correspondance, on peut être sûr d'en trouver au moins une où elle en parle. Après la piété elle n'a peut-être pas de souci plus cher; elle le poussait même à l'exagération. Dans

les deux dernières années de leurs études, les élèves n'avaient guère d'autre besogne, en dehors des leçons qu'elles étaient chargées de répéter à leurs jeunes compagnes. Mais toutes les applications du travail manuel ne convenaient pas à Mme de Maintenon ; elle n'admettait ni « les ouvrages exquis et d'un trop grand dessin », ni « les travaux toujours les mêmes, travaux de marchand, où l'on s'exerce à faire le mieux et le plus vite pour assurer le gain » ; elle voulait de la couture utile, variée, « passant du neuf au vieux, du beau au grossier, des habits aux bonnets et aux coiffes », de la vraie couture de ménage : il s'agissait d'apprendre à raccommoder, à repriser, à broder, à tricoter, à tailler, « à faire un peu de tout ». Elle ne permettait les ouvrages de luxe qu'à l'occasion d'un besoin spécial, tel que le renouvellement ou l'organisation du mobilier d'une chapelle. Encore fallait-il revenir bien vite à l'ordinaire, c'est-à-dire à ce qui devait servir dans une famille chaque jour et toute la vie.

Ces vues très réfléchies se rattachaient, dans l'esprit de Mme de Maintenon, à l'idée qu'elle entendait donner aux demoiselles de leur destinée. Une de ses préoccupations les plus sensées était d'approprier l'éducation aux besoins. Elle avait en cela presque devancé Fénelon. A Maintenon et à Rueil, n'ayant affaire encore qu'à des garçons et à des filles de paysans, elle avait conçu la pensée, nous l'avons vu, d'une sorte d'enseignement professionnel : à Maintenon les garçons étaient préparés aux travaux de la filature, pour lesquels elle avait créé une fabrique ; à Rueil on faisait faire aux filles de la grosse couture usuelle, et on leur donnait des notions sur les métiers qui pouvaient leur

permettre de gagner leur pain. Il fallait même parfois entrer en lutte avec les familles, qui ne comprenaient pas qu'on plaçât leurs filles chez une lingère ou chez une coiffeuse; mais Mme de Maintenon tenait bon. Quand, plus tard, des institutions furent fondées, sur le modèle de l'établissement de Saint-Louis, à Gomerfontaine et à Bisy, elle se défendit formellement d'y admettre les mêmes programmes d'enseignement. Ce n'est pas qu'elle voulût exclure aucune classe des bienfaits de l'éducation : « Dieu, disait-elle, ne fait exception de personne ». Mais il s'agissait de bourgeoises, non plus de demoiselles. L'éducation pouvait être la même, parce que les devoirs généraux sont les mêmes pour tous, et qu'au regard de la conscience et de la raison ils ne comportent pas de distinction; l'instruction devait être autre, parce qu'autres étaient les intérêts. « Moins de beau langage et plus d'arithmétique, répondait-elle à ceux qui la consultaient. Il faut élever vos bourgeoises en bourgeoises. Il ne leur faut ni vers ni conversations; il n'est point question de leur orner l'esprit. Prêchez-leur les devoirs de la famille, l'obéissance pour le mari, le soin des enfants, l'exemple à leur petit domestique, la modestie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans le commerce, la modération; qu'elles édifient leurs parents, leurs amis, leurs voisins. Il ne faut pas que le paysan fasse le bourgeois, ni que le bourgeois fasse le gentilhomme; le monde s'en moque et considère plus ceux qui demeurent dans leur état et qui y vivent avec honneur et probité. »

Tout en donnant aux demoiselles une instruction d'une portée plus haute, elle n'envisageait pas leur

condition future avec moins de sagesse. Elle tenait la main à ce qu'on ne leur fît perdre aucun des avantages dont les avait douées la naissance ou la nature; elle recommandait « qu'on renouvelât aussi souvent qu'il était nécessaire les corps de celles dont le buste se gâtait » et même qu'on les ménageât sur la couture si la couture y était pour quelque chose. « Songez, écrivait-elle aux maîtresses, songez au tort que vous faites à une fille qui devient bossue par votre faute et, par là, hors d'état de trouver ni mari, ni couvent, ni dame qui veuille s'en charger. N'épargnez rien pour leur âme ni pour leur taille! » Mais c'est moins leur grâce dont le soin la touchait, quelque parti qu'on en pût tirer, que leur vigueur et leur santé. Elle ne se faisait aucun scrupule de les obliger à raccommoder leurs hardes et à user leurs robes; elle ne voulait pas qu'elles s'habituassent à croire qu'il n'y aurait « qu'à prendre les mesures pour avoir un habit neuf, ou à aller à la boutique pour faire des emplettes ». Elles étaient nées demoiselles, mais pauvres demoiselles. Dans leur famille, qui les attendait? Un père ou une mère veufs, infirmes, d'humeur bizarre peut-être, chargés d'enfants dont elles accroîtraient le nombre et qu'elles auraient à servir, faisant le marché, la cuisine et le reste. « Ici je suis des heures avec vous à vous parler familièrement, ajoutait-elle; mais, quand vous n'y serez plus, vous ne pourrez même pas aborder la porte de ma chambre; tout le monde vous repoussera.... Je ne veux point insulter à votre misère; au contraire, je la respecte, mais vous ne serez pas toujours avec des gens qui la respecteront. Rien n'est présentement si méprisé que la pauvre noblesse.... L'argent est tout dans le

temps où nous sommes, et la guerre n'a épargné personne : celles qui ont laissé leurs parents avec deux mille livres de rente n'en trouveront peut-être pas mille ; celles qui en avaient mille n'en ont pas cinq cents ; celles même qui étaient le mieux ne trouveront grand'chose, et le plus grand nombre n'aura rien du tout. » On comptait sur la dot du roi. Mais même avec cette dot, que pouvait-on espérer? Un établissement en province, au fond de quelque campagne, dans un petit domaine, avec quelques poules, une vache, des dindons, et des dindons pas pour toutes encore : « heureuses les dindonnières! » Au fond, c'est par raison, bien plus que par inclination naturelle, que Mme de Maintenon les entretenait du mariage. A celles qui rêvaient d'indépendance et de divertissements elle montrait qu'il n'est point d'état plus soumis à sujétion. « Être libre? et qui donc est libre? Pensez-vous que le roi est libre, qu'il se lève quand il veut? On entre tous les jours dans sa chambre à sept heures trois quarts, et, qu'il dorme ou non, on l'éveille.... S'il vous arrivait de dire que vous mouriez d'envie de sortir du couvent pour être plus libres, comptez que pas un homme ne voudra de vous.... » Et elle leur expliquait que tout est grave dans le mariage et qu'il n'y a pas de quoi rire. Elle ne craignait pas de leur faire entrevoir le tableau du foyer conjugal désert, le mari étant à l'armée pour son devoir, peut-être à la ville ou à la cour pour son plaisir ; surtout elle les prévenait contre les périls des coquetteries de langage, des commerces d'esprit où, sans le vouloir, le cœur s'engage et que suit le scandale. Cependant ce n'est qu'aux têtes légères qu'elle tenait d'ordinaire ce langage. Si elle ne cherche jamais à dorer

la réalité, ses conseils sur le mariage sont généralement pénétrés d'un sentiment plus doux. « Soyez, écrit-elle à une de ses préférées en lui envoyant son cadeau de noce, soyez une bonne dame de campagne, bonne chrétienne, bonne femme, bonne fille, bonne mère, bonne maîtresse... : vous ne serez heureuse que par là; mais par là vous serez heureuse. » Idéal modeste, mais paisible et honnête, de la vie de petite noblesse provinciale telle que la comprenait Fénelon, telle qu'elle l'avait elle-même connue dans son enfance et auquel, à en juger par les résultats, l'éducation de Saint-Cyr répondait pleinement. Dans un de ses jours de sévérité, Mme de Maintenon, se plaignant de la corruption du siècle, disait qu'il y avait peu de jeunes filles de vingt ans dont le monde n'eût parlé, tandis que, comme elle le reconnaît elle-même, on recherchait les pensionnaires de Saint-Louis pour leur solidité.

Cette vie de devoir tout uni n'excluait pas d'ailleurs les sentiments larges et généreux. La discipline de Saint-Cyr, même après la réforme, n'avait rien de la reclusion. Mme de Maintenon, racontant un de ses voyages à son frère, se moquait agréablement « des badaudes de Paris qui avaient trouvé le monde grand dès qu'elles étaient arrivées à Étampes »; et, toujours conduite par ce principe, que les demoiselles étaient destinées à vivre à ciel ouvert, elle ne faisait pas difficulté de les habituer à une certaine liberté; elle les laissait aller dans le village assister les affligés, consoler les malades, donner un bouillon à l'un, refaire le lit de l'autre; elle voulait « qu'on attirât à soi ceux qui souffrent jusqu'à leur donner, quand il était possible, l'hospitalité ». Bien plus, elle avait sur le rapprochement des classes

sociales des idées que bien peu, parmi les meilleurs esprits de son temps, étaient en état de concevoir. C'est dans les premières années du dix-huitième siècle qu'elle écrivait : « Quand on ne marquera jamais de mépris pour la bourgeoise et pour la paysanne, elles souffriront qu'on ne les traite pas en demoiselles; quand la grande demoiselle peignera la bourgeoise qui est trop petite pour le faire elle-même, les autres verront que c'est la raison qui la fait agir et non pas la hauteur; quand la demoiselle montrera à lire à la bourgeoise, la bourgeoise se portera à rendre service à la demoiselle. » Mme de Maintenon élevait le cœur des demoiselles au-dessus des préjugés et des passions. La mère de deux d'entre elles ayant eu la tête tranchée pour crime politique, elle prenait sa défense, s'opposait au renvoi des enfants qui lui était demandé, et entrait presque en colère à la seule pensée qu'elles pussent être moins honorées, moins aimées que les autres : « Quoi! nous laisserons croire que le crime passe aux enfants et nous ne donnerons pas à nos filles les vraies idées qu'il faut avoir sur chaque chose! » C'étaient là les enseignements dont les demoiselles de Saint-Cyr remportaient dans leur province l'impression salutaire, et n'y a-t-il pas quelque raison de penser qu'en les répandant autour d'elles, elles contribuèrent à faire entrer une partie de la noblesse dans ce grand courant de générosité sociale qui, dans l'histoire, a pris le nom d'esprit de 1789? Peu soucieuse, trop peu soucieuse de faire remonter les élèves dans la vie du passé, Mme de Maintenon n'hésitait pas à les associer aux préoccupations les plus graves du présent. A quatre-vingt-deux ans, dans une sorte de leçon d'histoire contemporaine, elle leur traçait en quelques

traits vigoureux les portraits de Condé, de Turenne, du cardinal Mazarin, de Colbert, de Louvois, et dressait le tableau de leur administration ou de leurs campagnes. Pendant la guerre de la succession d'Espagne elle leur envoyait les bulletins de l'armée, leur expliquait les marches, les entretenait presque jour par jour de ses angoisses et de ses espérances. On priait à Saint-Cyr à la suite de nos défaites, on célébrait nos moindres victoires ; en leur annonçant la nouvelle de la bataille de Denain, Mme de Maintenon leur faisait parvenir un programme de fête pour la récréation. « Vive Saint-Cyr, s'écriait-elle dans un élan où à son attachement pour son œuvre de prédilection s'unissait un vif et sincère sentiment de patriotisme ; puisse-t-il durer autant que la France, et la France autant que le monde ! » Et ce cri, dont l'écho retentit encore dans les Mémoires, faisait battre à l'unisson tous les cœurs. « Ce qui me plaît dans les Dames de Saint-Louis, disait Louis XIV, c'est qu'elles aiment l'État, quoiqu'elles haïssent le monde : elles sont bonnes religieuses et bonnes Françaises. »

XII

Tels étaient les principes qui présidaient à l'éducation de Saint-Cyr. Mais pour apprécier l'action de Mme de Maintenon, il faut l'étudier de plus près encore et entrer dans le détail même de l'organisation générale et de la vie quotidienne de la maison.

La communauté de Saint-Louis comprenait quatre-

vingts personnes, dont quarante Dames, professes ou novices, choisies parmi les anciennes élèves. Les quarante Dames se partageaient les charges, réparties en vingt-cinq grandes et quinze petites. Les grandes charges — appelées aussi charges d'*officières* ou de *conseillères*, parce qu'elles répondaient aux principaux offices et que celles qui en étaient investies formaient le *conseil du dedans*, — étaient celles de la supérieure, de l'assistante, de la maîtresse des novices, de la maîtresse générale des classes, de la dépositaire ou intendante générale. Parmi les petites charges, les principales étaient celles des maîtresses des classes, de la maîtresse du chœur, de l'économe, de la secrétaire, de la maîtresse générale des ouvrages, de la maîtresse générale des habits, de la maîtresse du linge, de l'infirmière, de la bibliothécaire, etc., etc. Les grandes charges étaient données à l'élection au scrutin secret; on était élu pour trois ans. Les petites charges étaient à la nomination de la supérieure générale, qui devait toutefois prendre l'avis du *conseil du dedans*. Le *conseil du dedans* connaissait des affaires intérieures de la communauté que lui soumettait la supérieure. Pour les autres, la supérieure était placée sous la surveillance, au spirituel, de l'évêque de Chartres, au temporel, d'un conseiller d'État nommé par le roi; c'était ce qu'on appelait le *conseil du dehors*.

Les élèves étaient au nombre de deux cent cinquante, toutes boursières, l'éducation de Saint-Cyr étant « désintéressée ». C'est une condition que les Dames aimaient à relever, pour en faire sentir aux demoiselles le bienfait. Le roi seul nommait aux bourses; Mme de Maintenon « avait voulu lui en laisser tout le plaisir ».

On entrait dans la maison de sept à dix ans ; on n'en sortait qu'à vingt.

Les demoiselles étaient séparées, suivant leur âge, en quatre classes, distinguées par la couleur d'un ruban attaché sur la robe d'uniforme, qui était noire. La classe *rouge* comprenait cinquante-six élèves au-dessous de dix ans; la classe *verte*, cinquante-six, de onze à treize ans; la classe *jaune*, soixante-cinq, de quatorze à seize; la classe *bleue*, soixante-treize, de dix-sept à vingt. Chaque classe était partagée en cinq ou six *bandes* ou *familles* de huit ou dix élèves, groupées d'après le degré de leur instruction. A la tête de chaque bande était un chef ou *mère de famille*, assistée d'une aide ou suppléante. Les deux grandes classes fournissaient huit ou dix élèves qui servaient de monitrices dans les deux petites et dont l'insigne était le ruban *couleur de feu*. Vingt autres remplissaient le même office dans toutes les classes et portaient le ruban *noir*.

L'emploi du temps et le programme des études étaient réglés avec une grande précision. A six heures, lever et soins de ménage; à huit heures, messe; de huit heures et demie à midi, classes et études; à midi, dîner, puis récréation jusqu'à deux heures ; de deux à six heures, classes et études; ensuite récréation, souper et coucher à neuf heures. — Le programme de l'enseignement comprenait : dans la classe *rouge*, la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments de la grammaire, le catéchisme et l'histoire sainte; dans la classe *verte*, les mêmes matières, et en outre la musique et des notions d'histoire, de géographie et de mythologie; dans la classe *jaune*, les mêmes matières, avec des développements

étendus pour la langue française, la religion et la musique, plus le dessin et la danse; enfin dans la classe *bleue*, consacrée particulièrement aux exercices de langue et d'éducation morale, les travaux manuels, nous le savons, occupaient une place essentielle.

Dans cet ensemble ainsi ordonné, chaque année conservait sa physionomie distincte. Les *rouges* et les *vertes*, comme les peuples heureux, n'ont pas d'histoire. Il n'en est pas de même des *jaunes* et des *bleues*. Au moment de la réforme, les *bleues* s'étaient monté la tête : après avoir chanté les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, il leur en coûtait de psalmodier les litanies. De temps à autre elles avaient des bouffées d'indépendance, elles sentaient venir l'époque de leur affranchissement; mais on pouvait faire appel à leur jugement déjà plus mûr : Mme de Maintenon les citait souvent en exemple. C'étaient les *jaunes* dont les légèretés, les bizarreries, les opiniâtretés offraient le moins de prise à la raison; elles appartenaient à l'âge de la transition, à l'âge ingrat où l'esprit n'est pas encore rassis, ni le caractère réglé. Mme de Maintenon, qui s'obligea à faire successivement toutes les classes, les conserva plus longtemps que les autres, et elle en fut fatiguée jusqu'à se montrer parfois découragée. Elle aimait davantage les *couleurs de feu*, qu'on choisissait dans l'élite. Mais ses préférées étaient les *noires*, celles qui participaient soit à la direction des classes, soit à la direction générale de la maison. C'étaient elles qui formaient le corps où d'ordinaire se recrutaient les novices; lorsqu'elles sortaient de la maison pour se marier, on leur donnait une dot plus forte qu'aux autres. Mme de Maintenon craignait toujours qu'on n'abusât de leur bonne volonté. « Sur-

tout ménagez vos *noires*, répétait-elle souvent, c'est notre honneur et notre force. »

Il n'existait cependant de privilège pour personne; on n'avait égard ni à l'âge, ni à la naissance, ni à la protection. Mme de Maintenon se félicitait de voir ses propres parentes traitées comme les autres. Toute élève avait dans sa classe une table à part, ses obligations propres, une responsabilité personnelle. On cherchait à développer ce sentiment dans la conscience des demoiselles : à chacune suivant ses mérites. Le règlement était particulièrement sévère pour l'esprit de révolte, l'esprit de dépravation ou ce qu'on appelait l'esprit de nouveauté en matière de religion. C'était au contraire le suprême honneur d'être admise à participer soit à l'enseignement, soit à la surveillance : on usait beaucoup, à Saint-Cyr, des procédés d'éducation mutuelle. Mme de Maintenon les appréciait, pour les maîtresses comme un soulagement nécessaire, pour les demoiselles comme le moyen le plus efficace de commencer l'apprentissage de la maternité.

XIII

C'est cet ordre qu'il avait fallu organiser et soutenir. Pour l'organiser, Mme de Maintenon ne disposait, à l'origine, d'aucune ressource. Noisy lui avait fourni les cadres des classes; mais les maîtresses faisaient défaut. Presque au lendemain de la translation, elle avait été obligée de se séparer de Mme de Brinon, dont l'expérience, si elle eût été plus sûre, aurait pu l'aider à les

former. Mme Loubert, qui l'avait remplacée, avait à peine vingt-deux ans, et la maturité de celles qui lui servaient de conseil n'était guère plus avancée. Règlements, traditions, tout était à faire. On n'avait même pas l'exemple des couvents, puisqu'il s'agissait de rompre avec les pratiques des couvents. Mme de Maintenon était pénétrée du sentiment de ces difficultés. Elle comprenait admirablement surtout que les instructions les plus précises, se fussent-elles par miracle trouvées rédigées, ne pouvaient suffire. « Tout consiste dans la sagesse des Dames, disait-elle : avec cela, les choses iront bien; sans cela, nous aurons beau établir des règles, nous ne ferons rien qui vaille. » Il s'agissait de créer l'âme de la maison. C'est la partie la plus personnelle et non la moins remarquable de son œuvre pédagogique.

Après avoir défini en quelques lignes dans des espèces de mémentos sommaires les principes de l'institution, elle s'imposa la tâche de les interpréter, de les éclaircir, de les développer, au jour le jour, suivant les besoins, écrivant, tantôt aux unes, tantôt aux autres, des lettres que l'on se communiquait, s'adressant aussi en certaines circonstances à tout le monde à la fois. En 1696 les Dames, comprenant le parti qu'elles pouvaient tirer de ces instructions pour leur édification propre et pour la préparation des novices, en firent faire des copies. On rassembla tout ce que l'on put découvrir, les billets familiers comme les autres, ceux même où se trouvaient moins d'encouragements flatteurs que de critiques utiles, et on les relia en volumes, qui furent déposés dans la bibliothèque de la communauté. Plus tard vinrent s'y joindre au fur et à mesure les

lettres et les entretiens conçus dans la même pensée de direction. L'ensemble constitue le fonds sur lequel Saint-Cyr a vécu pendant un siècle. Pour nous rapprocher des usages et de la langue d'aujourd'hui, c'est ce qu'on pourrait intituler le cours normal de Mme de Maintenon. En voici les principales dispositions.

La première maxime inculquée aux Dames de Saint-Cyr était que « tout doit céder à l'éducation des demoiselles ». Le vœu par lequel elles s'engageaient à cet égard, bien qu'il ne fût prêté que le quatrième, passait en réalité avant tous les autres. C'est par là qu'elles se distinguaient des religieuses ordinaires; c'était la fin de leur institution. Pour y rester fidèle, il n'était rien à quoi on ne fût excusable de manquer : office, prière ou jeûne; rien qu'on ne dût y ramener, travail et repos. Les demoiselles étaient dans la maison « ce que sont les pauvres dans les hôpitaux, les séminaristes dans les séminaires, les externes aux Ursulines, les écoliers dans les collèges; c'est par rapport à elles que devait être déterminée l'occupation du jour et de la nuit ». En entrant à Saint-Cyr, on prenait charge d'âmes; on en répondait devant Dieu. Les instructions commettaient aux maîtresses le devoir de suivre, de gouverner les demoiselles en tous lieux et dans tous les exercices, à l'église, aux classes, dans les jardins, au réfectoire, au dortoir, où elles couchaient auprès d'elles, aux récréations, où, « tout en se jouant, on peut jeter de si bonnes maximes »; elles leur recommandaient en outre de ne se rebuter, de ne se dégoûter de rien : de « réchauffer les enfants dans leurs frissons, de les essuyer dans leurs sueurs, de s'enfermer avec elles dans leurs maladies contagieuses ». La règle du sacrifice ne pou-

vait être trop complète : « le mot d'élever s'étend à tous les soins des mères ». Et cependant il était impossible à la règle elle-même de tout prévoir : il y a des devoirs en dehors et au-dessus de la règle; « ce qui fait que le devoir d'éducation est une des plus grandes austérités que l'on puisse pratiquer, c'est qu'il n'admet point de relâche ». La maîtresse, en même temps qu'elle est appelée par sa vocation à sortir de soi, à s'oublier, est tenue de s'observer sans cesse : un mot, un regard qui lui échappe à contretemps et que l'enfant ne manquera pas de saisir, peut compromettre le prestige ou le caractère de son autorité. « Il n'y a personne devant qui j'aurais plus rougi de faire une faute — disait Mme de Maintenon qui ne craint jamais de se citer en exemple — que devant M. le duc du Maine. » Ce n'était même pas assez encore que cette vigilance toujours en quête pour prévenir ses propres défaillances ou corriger celles des demoiselles; on y devait joindre une vertu agissante. Si les impatientes ont tort de ne pas faire la part du temps dans les progrès qu'elles attendent, plus grave est le tort des indifférentes qui ne préparent pas le travail du temps par un effort de tous les moments. « Il faut remuer les passions des enfants avec discrétion, mais il faut les remuer pour arriver à les connaître et être en mesure de les combattre. Ne s'est-il point passé de jour que vous n'ayez donné une bonne maxime à votre classe? Ne vous êtes-vous point couchée que vous ne puissiez vous dire que vous avez attaqué quelque défaut, fait aimer quelque vertu, éclairé ou redressé quelque conscience, conseillé et obtenu un acte de raison; alors seulement vous aurez le droit de vous rendre témoignage et d'être contente de vous. »

Toutefois cette action personnelle ne pouvait être vraiment bonne qu'autant qu'elle se rattachait et se subordonnait à l'action générale. C'est le second principe de Mme de Maintenon. « L'intelligence et l'uniformité des maîtresses, disait-elle, sont le capital dans le gouvernement d'une maison. » A bien faire isolément, on ne fait rien qui profite. De la première à la dernière il est nécessaire que « toutes les Dames se tiennent dans une grande union, en sorte que les demoiselles se sentent enveloppées dans le même esprit ». Que chacune garde son caractère : c'est par là qu'elle vaut; mais il n'est permis à personne d'être singulière, de tirer à soi, de ne faire que ce qui lui convient et comme il lui convient. « On doit dire aux demoiselles, à l'infirmerie, au garde-meuble, à la porte et à l'apothicairerie, ce qu'on leur dit dans les classes, et avoir toutes les mêmes règles d'éducation, quoiqu'on y soit employé différemment. » C'est vainement qu'on se retrancherait sur sa bonne volonté et sur ses lumières. Où il y a discordance, le trouble s'introduit. Pour ne pas connaître les causes de ces désordres, les demoiselles n'en subissent pas moins les effets. A la supérieure d'établir l'accord dans la maison, à la maîtresse générale de chaque classe de l'établir dans la classe, aux autres de suivre : l'unité de direction est la force de l'éducation.

C'est dans cette pensée qu'étaient réglés les rapports des élèves avec les maîtresses. Les attachements tendres et durables étaient proscrits à Saint-Cyr. Dès qu'une enfant avait quitté une classe, elle cessait complètement d'appartenir à celle qui la dirigeait. Sur ce point, comme sur tous ceux qui touchent à certaines

délicatesses de l'âme, Mme de Maintenon va jusqu'aux limites extrêmes de la fermeté. « Il faut apprendre aux demoiselles à aimer raisonnablement, comme on leur apprend autre chose. Ce n'est qu'en se faisant aimer sans doute qu'on se fait obéir; mais on ne se fait vraiment aimer qu'en se faisant estimer. » L'attachement au devoir, à la justice, à la raison, aux vérités utiles, l'amour du bien pour le bien, voilà les fondements de la discipline que l'on respecte : la solidité dans la conduite d'abord, les douceurs du sentiment après, quand elles ne peuvent plus être nuisibles et pourvu qu'elles ne sortent jamais de la mesure.

Un troisième devoir essentiel s'imposait aux maîtresses à l'égard des demoiselles : la sincérité.

L'adoption de Saint-Cyr était une adoption complète. On ne demandait aux familles ni sacrifice ni concours; à peine les laissait-on voir leurs enfants quatre fois l'an, au parloir, en présence d'une surveillante; et cette sévérité qui nous étonne avait, comparativement à la règle des couvents, un caractère de tolérance. Mais quels pouvaient être les résultats de ces visites, alors même qu'il s'y joignait de temps à autre des lettres, toujours soumises d'ailleurs à un contrôle? Les demoiselles appartenaient à la maison qui, pendant dix ans pour le plus grand nombre, pendant treize pour quelques-unes, les possédait tout entières. C'était donc un devoir d'honnêteté rigoureuse de les éclairer sans complaisance. D'ailleurs il ne s'agissait pas seulement d'elles-mêmes. Religieuses ou séculières, elles devaient servir à répandre dans le royaume l'éducation qu'elles recevaient; chacune d'elles était une semence de vertu : seconde et puissante raison pour

les garder de concevoir des illusions sur leurs talents, de s'attribuer des mérites qu'elles n'avaient point. Mme de Maintenon qui, dans les voyages où elle suivait le roi, se faisait envoyer les notes, surtout celles des *jaunes* et des *bleues*, exigeait qu'elles fussent toujours exactes et que les intéressées les connussent. Si on lui adressait quelque composition, elle flairait les corrections et les retouches. Elle en riait quelquefois : « Je voudrais bien savoir combien de brouillons ma sœur de Roy a faits et qui lui a tenu la main; car Solar (c'était une élève qu'elle avait prise pour secrétaire) me rend fort défiante des beaux ouvrages de ces demoiselles » ; elle s'en fâchait le plus souvent : elle ne voulait pas de ce qu'elle appelle une éducation extérieure et de secours. C'est le fond qu'elle demande qu'on attaque et qu'on montre, le fond avec ses imperfections, mais avec sa probité, le fond qui ne trompe personne, ni les autres, ni soi.

Toutes ces vertus professionnelles pouvaient tirer du sentiment de l'abnégation religieuse une partie de leur force; mais ce sentiment devait, comme les autres, rester simple, sage, sans emportement ni subtilité. De tout temps le danger avait été dans les excès de zèle. Il s'était accru après la transformation de l'institution en monastère. L'invasion des idées de Mme Guyon l'avait rendu menaçant. C'est une dame de Saint-Cyr qui avait introduit « les nouveautés », Mme de la Maisonfort, fort goûtée d'abord de Mme de Maintenon, chez qui l'habitude d'une discrétion voulue n'avait jamais complètement amorti la promptitude à la confiance. Mme de la Maisonfort avait été bientôt éconduite; mais tout l'esprit du quiétisme n'était pas

sorti de la maison avec elle. On se complaisait dans les raffinements d'analyse intérieure, on recherchait « les délicatesses de grâce d'état, les beaux procédés, les ragoûts d'oraison »; on était tout à l'esprit, ne voulant rien accepter, rien entendre qui n'en portât la marque. Mme de Maintenon faisait la guerre, une rude guerre, à ces précieuses de religion. Elle la faisait en vue des demoiselles, que l'exemple pouvait entraîner dans des voies funestes; elle la faisait pour les maîtresses elles-mêmes, que cette agitation maladive détournait de leur devoir. L'esprit religieux était chez elle robuste et sain. Dans les supérieures elle cherchait le bon sens; dans les novices, l'ouverture de cœur et la simplicité. A l'égard des Dames comme à l'égard des demoiselles, elle était sans pitié pour les fausses pudeurs : le jour où elle s'égayait aux dépens de la classe *jaune* qui avait rougi en entendant le mot de « culotte », ou de la classe *bleue* devant laquelle on n'osait prononcer le mot de « mariage », le trait atteignait les maîtresses en même temps que les élèves. Au fond, ces effarouchements puérils ne l'inquiétaient pas. Mais ce qu'elle surveillait avec une préoccupation inquiète, c'était le développement des dispositions au mysticisme. Elle en démêlait admirablement les ressorts cachés, elle en mettait à nu l'orgueil secret. Dans ces retours de la conscience sur elle-même, « dans ces picotements, ces scrupules », elle savait trouver et n'hésitait pas à démasquer l'amour-propre « qui s'épluche pour se satisfaire et qui aime mieux se tourmenter que s'oublier ». A la piété qui enfle l'esprit et le dégoûte, elle opposait la piété qui inspire les sentiments généreux; à la fausse simplicité dont on s'enorgueillit, la simplicité vraie qui fait qu'on se renonce,

aux rêveries tendues qui attristent et épuisent, « les débandements d'imagination et les relâchements de gaîté »; à la religion spéculative, la religion d'action. « Vous ne pouvez pas avoir de plus mauvaise compagnie que vous-même, répète-t-elle dans ses *Lettres édifiantes*; sortez de votre intérieur; soyez à tout le monde, au lieu d'être à vous seule; ne vous abîmez point dans des bagatelles, et faites bonnement ce que vous avez à faire. Les devoirs d'état sont la véritable piété. Il n'y a point de haire ni de cilice qui vaille une occupation régulièrement remplie. Un retranchement de réponses sèches, fières et rudes, un sincère abandon au bien d'autrui vaut mieux que tous les jeûnes et que tous les appétits de perfectionnement déraisonnable. Une médecine donnée dans l'obéissance suivant votre charge, dans l'apothicairerie, vous sera plus utile et meilleure qu'une oraison hors d'œuvre, et c'est ce bon esprit-là que je voudrais établir dans la maison. »

Toutes les maîtresses n'étaient pas en état de recevoir le même conseil de la même façon. A l'origine surtout, les Dames étaient de provenance et de complexion très diverses. Mme de Maintenon prenait le ton avec chacune d'elles : avec Mme de Saint-Pars dont l'esprit un peu lourd, même dans la subtilité, n'était guère fait pour quitter terre, comme avec Mme de Bouju, sa chère *Jaune*, dont l'esprit éthéré n'avait jamais fait que deux élèves, devenues folles par excès de scrupule; avec Mme du Radouay, intelligence fine qui aimait à se rendre compte par le menu, comme avec Mme du Veilhan, âme vaillante qu'exaltaient les bulletins de campagne. Parmi les maîtresses de la première époque, quelques-unes s'étaient particulièrement attiré son in-

térêt : Mme de Brinon, Mme de Fontaine, Mme du Pérou, Mme de Saint-Aubin, Mme de Berval, Mme de Montalambert, Mme de la Maisonfort, Mme de Glapion; — Mme de Brinon, une grande dame qui n'avait jamais voulu cesser de l'être, d'humeur hautaine, d'esprit entreprenant, aimant l'éclat, le bruit, les fêtes, composant des tragédies pour Saint-Cyr avant Racine et empruntant à Fagon ses formules, une sorte de femme savante, avec du fond et de la grâce, assez en cour auprès de Louis XIV, qui ne manquait pas d'indulgence pour ses hardiesses et qui l'avait consultée pour la rédaction des constitutions, mais dont il fallut se séparer pourtant parce qu'elle aurait « définitivement tout gâté », et avec laquelle il n'y eut jamais rupture, parce qu'elle sut toujours se soutenir par son esprit de ressources et de bonne compagnie; — Mme de Fontaine, la première supérieure générale nommée après la transformation de Saint-Cyr, d'intelligence droite et élevée, de caractère accommodant et fidèle dans l'obéissance, tout à fait propre à exécuter un plan de réforme, instruite et mieux préparée à l'enseignement qu'elle avait fourni dans la classe *bleue* qu'à la haute direction de la maison, d'une beauté remarquable et telle que, « Madame lui ayant mis un jour, par forme de jeu, une coiffure de cour, elle la lui enleva bien vite de peur qu'elle ne se vît et ne se rendît compte de l'admiration qu'elle excitait »; — Mme du Pérou, arrivée en pleine maturité au gouvernement de l'établissement et élevée huit fois au généralat, rassise et sage comme Mme de Fontaine, avec plus d'ouverture; — Mme de Saint-Aubin, qui, enlevée à la fleur de l'âge et ayant été la première que la communauté eût perdue, avait laissé dans tous les cœurs un souvenir gracieux;

— Mme de Berval, sérieuse et avisée, capable de tenir la plume (ce fut elle qui mit en ordre les *Lettres* et les *Entretiens*), mais cherchant ses aises, aimant son indépendance et se faisant trop souvent rappeler à l'observation des règles qui lui pesaient; — Mme de Montalambert, une singulière, toujours en quête de perfection idéale et de voies extraordinaires, illuminée et superstitieuse, qui n'ouvrait les lettres de Mme de Maintenon que devant le saint sacrement, après avoir invoqué le Saint-Esprit pour obtenir la grâce d'en profiter, et à qui « Madame, que ce jeu désobligeait fort, envoya un jour un gros paquet où il n'y avait que ces mots : « Je « souhaite que votre rhume passe ; ma santé est bonne » ; — Mme de la Maisonfort, la chanoinesse, associée aux premiers efforts de Mme de Brinon et née pour s'entendre avec elle, persuadée qu'elle faisait merveille « en remplissant l'esprit des demoiselles des histoires profanes, des fables des fausses divinités, des philosophes et choses semblables »; « éprise bientôt après, du premier coup, de Mme Guyon, de ses élans, de ses mouvements subits, de ses renoncements, et qui portait son vol si haut que nul ne la pouvait suivre », cœur ardent, intelligence sans équilibre ; — enfin Mme de Glapion, la perle de Saint-Cyr, dont les défauts auraient été des vertus chez les autres, joignant une âme délicate et tendre à un savoir étendu, ayant étudié avec profit la médecine, la chirurgie, la pharmacie, la botanique, maîtresse de classe originale, qui aurait voulu, pour le catéchisme comme pour le reste, qu'on se bornât à suivre l'enfant de question en question, de curiosité en curiosité ; mais se laissant attacher à l'apothicairerie pendant quatre ans « pour s'amortir »; infirmière adorée

de ses malades; supérieure remarquable, élue l'année même de la mort de Louis XIV, et entre les mains de qui Mme de Maintenon laissa l'avenir de sa chère maison avec confiance : la seule, disait-elle, qui n'eût en rien trompé ses espérances, et qui la représentait si bien dans ses grâces solides que, d'après les Mémoires des Dames, pendant dix ans on crut la voir en elle, toujours vivante.

XIV

Ces conseils si pressants, ces directions si précises, Mme de Maintenon les appuyait de son action. Bien des institutions nous apparaissent dans le passé, indépendantes et comme isolées de leur fondateur : l'établissement créé, leur main s'était retirée. On ne conçoit pas Saint-Cyr sans Mme de Maintenon. Ce qu'elle avait été pendant tant d'années chez tout le monde, elle le devient dans cette maison où elle était chez elle : la lumière et le charme. Elle s'était fait réserver une chambre à Noisy. A Saint-Cyr elle avait un appartement : c'est là qu'elle se retira après la mort du roi. Elle ne faisait le plus souvent qu'y passer les journées. Mais quelles journées ! Le matin, elle arrivait avant le lever, et, à peine descendue de carrosse, elle s'utilisait; elle aidait à habiller les petites, surveillait le ménage et prenait sa part de tous les embarras; puis elle se rendait aux classes et suivait les exercices. Ses visites n'étaient jamais des surprises : on l'attendait toujours; tant on savait bien que, si elle pouvait s'échapper, ne

fût-ce que quelques heures, elle ne manquerait pas de venir ! Telle ou telle avait besoin d'une semonce, et elle leur faisait à part son petit prône ; on lui avait demandé un entretien général, et elle parlait d'abondance : « ce que Saint-Cyr lui a fait perdre de temps en ce genre, dit Saint-Simon, est incroyable ». Les demoiselles, les novices, les dames avaient chacune leur tour ; elle n'était jamais si pressée qu'elle ne laissât en passant le mot qui porte. «Je suis toujours en train d'éducation », disait-elle; et elle aimait à entendre murmurer « qu'elle n'était pas sans talent là-dessus : c'était son sensible » ; pendant dix-huit mois elle avait pris les classes, toutes les classes l'une après l'autre, comme une maîtresse à la tâche, pour se mieux rendre compte. Sa plus grande joie était d'assister aux récréations : elle entrait dans les divertissements et faisait sa provision d'observations. A Rueil elle connaissait toutes ses filles par leur nom : Andrée, Manette, Jacquette, Armande, Bénédicte, Fanchon, Louison; à Saint-Cyr il n'était personne dont elle ne pût « interpeller les défauts ». Lorsque le roi la menait en campagne, au siège de Mons ou de Dinant, lorsqu'il la retenait à Saint-Germain ou à Fontainebleau, elle écrivait, et c'est à ces absences plus ou moins prolongées, dont elle souffrait et s'attristait, que nous devons son intéressante et si riche correspondance. Tout le monde lui adressait des lettres, et elle répondait à tout le monde. Nulle ne devait craindre de la fatiguer; il fallait que la demande reçue le matin eût satisfaction le soir : malgré le besoin de sommeil qui la pressait, elle trouvait la force de prendre la plume ou de dicter; elle écrivait partout où elle trouvait un coin de table, dans une chambre encombrée de monde, avec dix

dames, trois princesses et six chiens autour d'elles; elle n'était pas toujours sûre de pouvoir finir, mais elle commençait : c'était autant de fait; faute de mieux, le mot partait inachevé. On disait dans la maison qu'elle ne cessait de prêcher; elle répliquait que c'est parce qu'on l'y poussait; mais elle ne faisait pas difficulté de reconnaître qu'elle avait toujours quelque morale à entamer, et elle s'y abandonnait de bon cœur.

Elle ne se bornait pas d'ailleurs à éclairer les consciences, à rectifier les esprits, à échauffer les cœurs : elle était l'intendante générale de la maison; elle traitait avec les fournisseurs, réglait les provisions et pour toute chose voulait savoir son compte : à Dieu ne plaise qu'elle cherchât à thésauriser; mais elle haïssait le désordre et aimait mieux « nourrir les demoiselles que de crever les laquais ». Elle avait souvent été à elle-même son propre maître d'hôtel, et chez Mme de Montchevreuil elle ne faisait pas de façons à mettre la main au pot-au-feu. Il ne lui en coûtait point d'être « l'économe, la femme d'affaires, la servante de Saint-Cyr ». Elle avait le génie de l'organisation et le goût de l'administration; rien ne la rebutait ni ne la trouvait indifférente. A la veille d'une campagne, Napoléon savait exactement le nombre des chevaux qui se trouvaient dans les écuries de l'armée et le nombre de bottes de foin dont il disposait. Mme de Maintenon est au courant de ce que les armoires de Saint-Cyr contiennent de linge; il ne faudrait pas essayer de la tromper sur les paquets de tabliers qu'elle a fait passer; quand elle envoie des boîtes de dragées ou de confitures, elle dit à qui elles doivent aller, et elle sait à qui elles vont.

Il est rare d'associer ce soin minutieux du détail à l'intelligence supérieure des intérêts généraux. Ce qui est plus rare encore, c'est d'y porter l'entrain, la passion. « J'aurais beau frotter votre plancher, disait-elle aux demoiselles, aller querir du bois ou laver la vaisselle, je ne me croirais pas rabaissée ni moins heureuse. » Elle avait des devoirs ailleurs et elle s'y consacrait, mais « non sans en avoir parfois jusqu'à la gorge »; elle s'en plaint même trop vivement parfois, à notre gré. Ce n'est qu'à Saint-Cyr qu'elle goûtait la pleine satisfaction de son dévouement. Saint-Cyr la consolait des « austérités de la cour ». Jamais existence, on peut en croire son témoignage, confirmé par celui de Saint-Simon, ne fut plus enchaînée aux règles de l'étiquette, plus dépendante de tout le monde; elle le racontait aux demoiselles: sa chambre à Versailles est comme une église; depuis le moment où elle se lève jusqu'à celui où elle se couche, il s'y fait comme une procession; chacun y passe et s'y arrête : le roi ne la quitte, bien portante ou malade, qu'à l'heure qu'il s'est fixée : il faut qu'elle l'écoute, qu'elle l'entretienne, qu'elle l'amuse; elle succombe sous le poids de la fatigue et des soucis. A Saint-Cyr il semble qu'elle renaisse; lorsqu'elle a passé le seuil de la maison, sa vie s'illumine. De ses chères filles elle aime tout, leurs négligences, leurs défauts, tout jusqu'à leur poussière. « Je ne crois pas, disait-elle, qu'il y ait de jeunesse ensemble qui se divertisse plus que la nôtre ni d'éducation plus gaie »; et elle participe à cette gaieté : « quand il s'agit de Saint-Cyr, il est toujours dimanche pour moi ».

Les joies du présent n'étaient pas les seules qu'elle éprouvât. La connaissance qu'elle avait du caractère

des demoiselles lui permettait de choisir parfois ou tout au moins d'aider à choisir pour chacune d'elles l'établissement qui pouvait le mieux lui convenir. Elle les suivait dans leur province, au milieu de leurs occupations journalières, les réconfortait, les animait au devoir, leur découvrait leur bonheur. Cette sorte de prolongement, cette durée qu'elle s'efforçait de donner à son action sur ses filles, elle était arrivée à en concevoir l'ambition et l'espérance pour Saint-Cyr. Son vœu suprême était de mettre la maison en état de se passer d'elle. « Voilà où je tends, écrit-elle, voilà le fond de mon cœur, voilà ce qui fait ma vivacité et mon impatience. » C'est la raison qui lui fait attacher tant d'importance à l'observation des moindres règles et à leur caractère de perpétuité. Plus elle avance dans la carrière, plus elle se convainc qu'elle ne fait que remplir une mission; que c'est Dieu qui l'a appelée à fonder Saint-Cyr; que dans les conseils de la Providence sa vie, si étonnante pour elle-même, n'a pas d'autre objet; et en mourant, après trente ans d'efforts, dont le succès semblait assuré, elle dut emporter la pensée qu'elle avait accompli sa destinée.

XV

Après la publication des *Lettres et Entretiens* par M. Th. Lavallée, Sainte-Beuve écrivait : « La cause de Mme de Maintenon est désormais gagnée; cette correspondance nous la montre arrivée dans un sens à la perfection de sa nature, et ayant réussi un jour à la

produire, à la modeler dans une œuvre immense qui a eu son cours et à laquelle est resté attaché son nom. » Le dernier mot est-il dit, en effet? Ne subsiste-t-il absolument aucune prévention? Il nous semble qu'aujourd'hui encore ceux qui sont les plus disposés à goûter les talents et les vertus pédagogiques de Mme de Maintenon en demeurent à l'admiration et au respect. D'où vient cette sorte de réserve presque invincible? Peut-être d'abord de ce que Mme de Maintenon a réussi en tout ce qu'elle a tenté; elle remarquait qu'au milieu de ses traverses elle avait finalement été trop heureuse pour qu'on ne lui attribuât pas plus d'esprit qu'elle n'en voulut jamais avoir. Peut-être aussi de ce qu'elle aimait trop à parler d'elle-même; ici encore, au surplus, elle comprenait le péril mieux que personne: « Nous aimons à parler de nous, disait-elle, en signalant la chose comme un défaut, dussions-nous parler contre »; et elle ne parlait pas contre. Mais ne serait-ce pas surtout qu'alors même que nous sommes prêts à nous laisser porter par ce courant de bonne humeur, reposante et gaie, qu'elle fait entrer avec elle à Saint-Cyr, nous ne pouvons secouer la tristesse des ennuis et des malheurs de cette fin de règne si pesante? Ou bien n'y aurait-il là que l'effet ineffaçable des calomnies de génie que Saint-Simon a si âprement attachées à sa mémoire[1]?

Pour être en quelque sorte plus libre dans ses sentiments, on voudrait qu'il ne se fût conservé d'elle que

1. Un seul trait donnera une idée de la passion de Saint-Simon. Sur le registre où Dangeau avait consigné son jugement (voir plus haut, page 108), il avait écrit de sa main : « Voilà bien fadement, salement et puamment mentir à pleine gorge ».

ce qui se rapporte à Saint-Cyr, ou qu'il fût possible de détacher de sa vie et d'enfermer dans un cadre à part tout ce qui a trait à l'éducation. Cependant, même en se la figurant ainsi à souhait, ne resterait-il qu'une image absolument aimable? Chose étrange, on en est parfois à se demander ce qu'elle était pour les enfants. Nous avons sur ce point les témoignages les plus formels et les plus favorables. « Ses discours étaient vifs, simples, naturels, insinuants, persuasifs, disent les Dames de Saint-Cyr; on ne finirait pas si l'on voulait raconter tout le bien qu'elle fit aux classes dans nos temps heureux. » « Elle a toujours fort aimé les enfants, ajoute Longuet, et les enfants sentaient si fort cette bonté, qu'ils étaient plus libres avec elle qu'avec personne. » Ce qui vaut mieux encore que ces éloges, elle a pour elle l'appui des faits. Retenue à Fontainebleau et trop éloignée de Saint-Cyr pour y continuer ses visites quotidiennes, elle avait créé des écoles à Avon; elle allait y faire épeler l'alphabet; ou, quand elle était empêchée par la maladie, elle donnait la leçon dans ses appartements : Saint-Cyr en était presque jaloux. Que l'une de ces enfants habituées à toutes les misères vînt à être prise de maladie, elle n'appelait rien moins que le médecin de la cour : « Voilà M. Fagon qui marche pour Jeannette ». Quelques jours avant sa mort, comme il soufflait un vent très vif, elle pensait aux *rouges* et disait à Mme de Glapion : « Ces pauvres enfants souffrent bien du froid; je voudrais en tenir trois ou quatre dans ma niche ». Les traits de cette nature ne sont pas rares dans sa vie; elle a des dévouements pour lesquels on ne saurait la comparer qu'à une sœur de Charité. Elle serait demeurée, s'il l'eût fallu, dans sa

première école de Rueil, « à tuer des poux, à graisser de la gale, à faire laver des pieds ». Saint François de Sales, le doux François de Sales, est sa lecture favorite. C'est elle-même enfin qui le dit : « elle a une sensibilité qui aurait besoin d'un rude mors ». Et malgré tout il semble que ce que les enfants, comme tout le monde, éprouvent à côté d'elle, tient surtout de la vénération. Mme de Caylus, Mlle d'Aumale, Jeanne de Pincré, la duchesse de Bourgogne, ses élèves de prédilection, et toutes les demoiselles qu'elle appelait auprès d'elle comme secrétaires, ont conservé le souvenir de sa dignité affable, plutôt que de son affection.

Elle possédait au plus haut degré l'esprit de l'éducation : en avait-elle l'âme? Tout se lie dans le caractère comme dans la vie. Le chevalier de Méré, Bussy, ses ennemis eux-mêmes, nous la montrent en sa jeunesse tenant les courtisans à distance sous le charme de son regard spirituel et vif, mais froid. C'est également à une certaine distance de son cœur que nous laisse sa correspondance. On ne résiste pas au prestige de cette raison ornée, de ce bon sens fin, pénétrant, enjoué, tant qu'on a le livre en main ; le livre fermé, le prestige s'efface, et de cette nourriture si solide et si agréable il reste comme un arrière-goût un peu âpre. Quelle différence avec la moelleuse et onctueuse abondance, l'imagination émue, le cœur tendre de Mme de Sévigné ! Tandis que Mme de Sévigné semble s'exciter, pour ainsi dire, à s'abandonner, — car elle n'est pas sans excès non plus dans sa manière, — on dirait que Mme de Maintenon travaille toujours à se commander, à se contraindre, à se retenir : on sent que tel a été l'effort de toute son existence. Dans la grâce il lut

manque cette sorte de négligé, de superflu, qui achève la séduction. Elle avait elle-même le sentiment de ce qu'elle réservait : « Je vous aime plus que ma sécheresse ne me permet de vous le dire », écrit-elle à son frère. Elle n'ignorait pas non plus ce que parfois la franchise de son premier mouvement lui donnait d'apparente brusquerie. Souvent aussi, vers la fin de sa vie surtout, elle éprouvait comme une sorte d'épuisement : « En vérité, s'écrie-t-elle, la tête est quelquefois près de me tourner, et je crois que si l'on ouvrait mon corps après ma mort, on y trouverait mon cœur tors comme celui de M. de Louvois. »

Mais est-il juste d'insister sur les attraits qu'elle n'a pas voulu se donner? « Peu de gens, disait-elle, sont assez solides pour ne regarder que le fond des choses »; et c'est le fond des choses seul qui l'intéressait. Elle n'avait même pas la ressource de varier le thème de ses observations, car c'est le propre des sujets d'éducation qu'il faut sans cesse revenir aux mêmes maximes et ne pas craindre de se répéter. Ses lettres étaient faites moins pour être lues que pour être méditées. Il n'y faut pas chercher « ce qui pétillait de brillant et de fin sur son visage quand elle parlait d'action », suivant le mot de Choisy; elles donnent « le dessin plutôt que le coloris de son esprit » (Sainte-Beuve). Mais dans cette gravité de ton quelle souplesse! Quelle force et quelle tenue dans cette pensée presque toujours juste, toujours sobre, également éloignée du paradoxe et de la déclamation! Et quel modèle de ce style qu'elle recommandait aux demoiselles, « simple, naturel, sans tour, succinct »! Mme de Maintenon est un écrivain. Sa langue est souvent pleine et savoureuse comme celle de Molière,

subtile et délicate comme celle de Fénelon; Saint-Simon l'admire sans réserve. Quelque effort qu'elle eût fait pour s'imposer à elle et à Saint-Cyr toutes les formes d'austérité, elle n'a jamais pu se défaire du goût de ce que son siècle avait produit autour d'elle de plus noble et de plus achevé. Le premier jour de la représentation d'*Athalie*, elle avait senti avant tout le monde que c'était le chef-d'œuvre de Racine, et quelques années après la réforme de 1692 elle avait fait elle-même rentrer *Esther* à Saint-Cyr, « les demoiselles ne pouvant apprendre rien de plus beau ». Cette exactitude et cette finesse de sens littéraire, jointes à la sûreté et à la profondeur du sens pédagogique, impriment à tout ce qu'elle a écrit sur la direction des jeunes filles un caractère particulier d'efficacité; on peut discuter ses vues : on ne peut méconnaître son autorité en matière d'éducation; elle est de la race de Boileau : en mal parler porte malheur.

Mme DE LAMBERT

Il est peu de femmes qui aient pris à cœur la cause des femmes avec autant d'ardeur que la marquise de Lambert. Quand Fénelon réclame en leur faveur, au nom de la famille, de la société et de la religion, sa réclamation ne trahit que l'émotion généreuse d'un philosophe et d'un chrétien. Cette émotion, chez Mme de Lambert, s'anime de toute la vivacité du sentiment personnel froissé. Sa dignité souffre à la pensée « qu'on ne travaille que pour les hommes, comme s'ils formaient une espèce à part, tandis que les femmes sont sacrifiées, abandonnées, réduites à néant : dans leur jeunesse on ne les occupe à rien de solide; au cours de la vie elles ne peuvent se charger ni du soin de leur fortune ni de la conduite de leurs affaires; elles sont livrées sans défense au monde, aux préjugés, à l'ignorance, au plaisir; il suffit qu'elles soient belles, on ne leur demande rien de plus : on les tient quittes de tout le reste ». Mme de Lambert ne se borne pas à établir une fois ses griefs : il n'est pas un de ses écrits où elle n'y revienne; elle les développe, les retourne en tous sens, les aiguise. Elle essaye bien par moments de rendre dédain pour dédain : « Après tout, les hommes auront beau faire, ils n'ôteront jamais aux femmes la gloire d'avoir formé ce que les temps passés ont compté de

plus honnêtes gens » ; elle se répète « qu'il y a bien peu d'hommes qui soient en état de comprendre le mérite des femmes ». Mais cette vengeance intime ne la satisfait point. Une telle inégalité de condition — que la nature n'a point créée et qui est l'œuvre de la force — l'humilie et l'irrite. Elle crie à l'usurpation, à l'injustice : « Quelle tyrannie que celle des hommes! Ils prétendent que nous ne fassions aucun usage de notre intelligence ni de nos sentiments; ils veulent que la bienséance soit aussi blessée quand nous ornons notre esprit que quand nous livrons notre cœur; en vérité, c'est étendre trop loin leurs droits. » Elle ne pardonne pas à Molière d'avoir « déplacé la pudeur, attaché au savoir la honte qui était le partage du vice et fait que le ridicule est devenu plus redoutable que le déshonorant ». Ce sont les hommes aussi bien qu'elle entend défendre contre les entraînements de leurs propres violences. N'est-ce pas sur leur bonheur qu'ils entreprennent quand ils dégradent les compagnes de leur vie et les mères de leurs enfants? « Oui, conclut-elle dans un passage où elle résume sa pensée agressive, je vous le demande de la part de tout le sexe : qu'attendez-vous de nous? Vous souhaitez tous de vous unir à des personnes estimables, d'un esprit aimable et d'un cœur droit : permettez-leur donc l'usage des choses qui perfectionnent la raison. »

I

Ce qui soutient Mme de Lambert dans ses revendications et ce qui devait les justifier aux yeux des contem-

porains, c'est que cette éducation qu'elle réclamait pour les femmes, elle se l'était elle-même donnée. « Renvoyée à moi-même, écrivait-elle, j'ai pensé à tirer de moi seule mes amusements, mes appuis, ma force. » Et elle avait le droit de se rendre ce témoignage. On ne se la représente d'ordinaire que dans le repos et l'éclat du salon qu'elle a si longtemps gouverné ; on oublie que, lorsqu'elle l'avait ouvert, elle comptait plus de soixante ans[1]. La vie jusque-là ne l'avait point épargnée. Il est peu probable qu'elle ait connu celui dont elle avait reçu le nom, — Étienne de Marguenat, seigneur de Courcelles, maître ordinaire en la chambre des Comptes ; — hébété par ses infortunes domestiques, il était mort moins de deux ans après qu'elle avait vu le jour. Mais on est autorisé à penser que l'exemple de sa mère, dont les mœurs avaient défrayé la chronique scandaleuse de Tallemant, contribua à lui inspirer pour la vie licencieuse cette sorte de dégoût mêlé de tristesse qui est un des caractères de sa morale ; et si Bachaumont, qui avait épousé Mme de Courcelles en secondes noces, non sans avoir anticipé peut-être sur ses droits, dut concourir à développer en elle l'amour de l'étude, on ne peut guère douter qu'elle y fût portée par le besoin de se faire à elle-même une vie personnelle et de défense contre les dissipations dont elle avait le spectacle sous les yeux. Fontenelle raconte que, « toute jeune, elle se dérobait souvent aux plaisirs de son âge, pour aller lire en son particulier, et qu'elle s'accoutuma dès lors, de son propre mouvement, à faire des extraits de ce qui la frappait le plus : c'étaient déjà

1. Née en 1648, Mme de Lambert est morte le 12 juillet 1733, dans sa quatre-vingt-sixième année.

ou des réflexions fines sur le cœur humain, ou des tours d'expression ingénieux, mais le plus souvent des réflexions ».

Sa véritable famille fut celle dans laquelle le mariage la fit entrer. A dix-huit ans elle avait épousé le marquis de Lambert, et dès lors elle n'avait plus vécu que de la vie de son mari et des aïeux de son mari. « Je regrette tous les jours, disait-elle à son fils, de n'avoir pas vu votre grand-père. Au bien que j'en ai ouï dire, personne n'avait plus que lui le talent de la guerre. » Officier de grand mérite en effet, un des maîtres de Turenne, M. de Lambert aux mérites de l'intelligence joignait l'autorité du caractère. On rapportait qu'au siège de Gravelines, les maréchaux de Gassion et de la Meilleraye s'étant divisés et leurs troupes allant se charger, il s'était jeté entre les deux partis avec la confiance que donne le zèle du bien public et leur avait fait mettre bas les armes. Devenu gouverneur de Metz, il s'était montré avec la même résolution homme de désintéressement et de devoir, dût-il en coûter quelque chose à son avancement. Le mari de Mme de Lambert avait hérité de ces vertus simples et fortes, avec un moindre degré d'éclat. Pendant longtemps « il était resté brouillé avec la faveur » et il ne lui avait pas fallu moins de vingt ans pour franchir les divers échelons du commandement. Appelé enfin comme lieutenant général à la tête de la province du Luxembourg, il avait su, « par ces vertus faciles et sûres qui servent au commerce et qui unissent les hommes, par cet ensemble de qualités qui laissent les autres à l'aise et gardent les obligations pour soi », faire goûter la domination française dans un pays qui la redoutait; et, à la façon dont Mme de

Lambert parle de ce gouvernement de raison, il semble bien que le charme supérieur avec lequel elle devait plus tard tenir rassemblés autour d'elle les hôtes de son salon, concourut heureusement à accréditer l'administration de son mari. La mort de M. de Lambert vint tout d'un coup rompre le cours de cette fortune à peine commencée [1]. Veuve à moins de quarante ans, elle se trouvait de nouveau exposée à l'isolement dont elle avait, dès sa jeunesse, fait l'épreuve. « J'avais sacrifié tout mon bien à mon mari, disait-elle; je perdis tout à sa mort. Je me vis seule, sans appui; je n'avais d'amis que les siens, et j'ai éprouvé que peu de gens savent être amis des morts. Je trouvai mes ennemis dans ma propre famille; j'avais à soutenir contre des personnes puissantes un procès qui décidait de ma fortune; je n'avais pour moi que la justice et mon courage : je l'ai gagné sans crédit et sans bassesse. » C'est à ses enfants qu'elle en consacra d'abord le profit. Mais ici encore les circonstances ne répondirent ni à ses desseins, ni à ses espérances. Elle avait perdu deux filles en bas âge; des deux enfants qui lui restaient, sa fille, qui avait épousé le comte de Saint-Aulaire, était devenue veuve à son tour après six ans de mariage, et, vingt ans plus tard, elle devait la voir mourir elle-même prématurément. Son fils, à qui elle avait acheté un régiment, avait manqué ses campagnes de début, un peu par le malheur des temps, un peu par insuffisance d'ouverture dans l'esprit et le caractère. Il n'avait pas mieux réussi dans un premier mariage. « C'était, raconte le président Hesnault, un homme particulier et

1. 1686.

tout à fait misanthrope, dont la misanthropie, comme de raison, vint échouer à une coquette qui s'en fit épouser, la marquise de Loc-Maria. Cette femme, dont la conduite extérieure n'avait rien de reprochable, point méchante, était fort avant dans le monde, d'une gourmandise distinguée et cherchant à plaire à bride abattue. »

Toutes ces disgrâces, vivement ressenties par Mme de Lambert, l'avaient rejetée sur elle-même. Elle n'avait jamais perdu le goût ni renoncé à l'habitude de lire et de méditer. Ses déboires, ses infortunes servaient de thème à ses réflexions : « Il n'y a, disait-elle, que le malheur qui forme; j'ai de bonne heure senti le besoin que les femmes ont d'être raisonnables.... » En écrivant à son fils et à sa fille, c'est à elle aussi qu'elle pensait; si ses conseils ne devaient pas leur être aussi utiles qu'elle le souhaitait, elle prenait, « en les donnant, de nouveaux engagements pour travailler à son propre avancement dans la vertu ». Ne connût-on de son existence que ces soixante années de travail intérieur, d'action, de lutte, il serait difficile de lui refuser le mérite, qu'elle croit accessible à toutes les femmes, d'avoir développé en elle l'activité intellectuelle et morale et donné l'exemple de prendre rang à côté des hommes dans la vie.

II

Détachée par son âge et désintéressée par l'aisance qu'elle avait su se conserver de tout souci d'avenir,

c'est alors qu'elle entreprit de réunir dans sa maison une élite de savants et de lettrés. « Le mal lui en prit comme une tranchée », disait l'abbé de la Rivière, gendre de Bussy-Rabutin, jadis fort épris de savoir et de métaphysique, touché sur le tard de vocation religieuse et entré dans les ordres. C'était le propos d'un homme qui ne pouvait pardonner à sa plus ancienne amie de se rattacher au monde, au moment où il s'était résolu à le quitter. Après l'avoir, pendant près de vingt ans, éclairée et assistée de ses conseils, comme il s'en vantait, il devait moins qu'un autre s'y tromper; Mme de Lambert ne faisait que reprendre possession d'elle-même et revenir à ses goûts : elle était née pour tenir un bureau d'esprit. De tous les salons littéraires et philosophiques qui se succèdent au dix-huitième siècle, se léguant, pour ainsi dire, les questions et les hommes, je ne sais s'il en est un autre qui réponde aussi bien que le sien à la pensée qui l'avait fondé.

C'était, au témoignage de d'Argenson, un grand honneur que d'être reçu aux mardis de Mme de Lambert. Plus d'un l'avait brigué qui n'avait pu l'obtenir; et, après l'avoir obtenu, on n'osait pas toujours en profiter. Il ne suffisait pas d'apporter, comme à Vaux, à Sully, à Maisons, à Sceaux, le prestige du nom, l'habitude de la cour, le goût du plaisir assaisonné d'un certain esprit d'opposition aux idées régnantes et aux personnages en faveur; on ne comptait que pour son savoir, ses ressources, ses talents. La duchesse du Maine déclare qu'elle ne se sentit jamais bien à l'aise « à ces imposants et redoutables mardis ». La brillante marquise de Villars n'y paraissait guère que les jours où l'on

sortait de l'ordinaire. Les hôtes de fond étaient : Mme de Fontaine, Mlle de Caumont la Force, Mme de Murat, auteurs de petits romans de mœurs ou d'histoire, composés dans le ton des *Nouvelles* de Mme de La Fayette, fort en vogue de leur temps, agréables à lire encore aujourd'hui, et dont Marivaux et Voltaire n'ont pas dédaigné de s'inspirer ; — une parente de Corneille, nièce de Fontenelle, Catherine Bernard, qui tenait la parole et la plume avec grâce et sentiment ; — Mme de Caylus, « qui savait se passer des plaisirs, mais dont les plaisirs ne pouvaient se passer » ; — la présidente Dreuillet, recherchée pour l'art avec lequel elle composait, récitait ou chantait les petits vers ; — Mme de Vatry, qui lui disputait parfois ce privilège, « esprit juste et fin, cœur droit et sensible » ; — Mme de Saintonge, qui, alliée à une famille d'Espagne, s'était donné l'office de faire connaître les héritiers de Cervantès ; — Mme de Flammarens, « une beauté mystérieuse qui avait l'air de la Vénus de l'Énéide descendue sur terre et dont l'esprit était supérieur encore à la beauté » ; — Mme d'Aulnoy, qui se reposait de ses voyages en les racontant ; — Mme Dacier, prompte à l'attaque et à la riposte, dès qu'Homère était mis en cause, et prête, au premier mot, à descendre dans la lice pour ses héros et ses dieux ; — Mme de Staal-Delaunay, la confidente de la duchesse du Maine, toujours en veine de propos vifs et judicieux, qui au repas de réconciliation des Anciens avec les Modernes « représentait la neutralité » et se piquait, comme Mme de Maintenon, de n'avoir jamais eu d'autre folie que celle de la raison ; — Mme de Saint-Aulaire, la fille de la maîtresse de la maison, la sage et discrète Saint-

Aulaire, plus disposée à écouter qu'à se faire entendre, mais dont le bon sens, précis et délicat, excellait à intervenir à propos pour trancher les différends. Les hommes qui fréquentaient chez Mme de Lambert n'étaient pas d'un choix moins réglé. C'était proprement une société de gens de lettres. Il s'y rencontrait de grands seigneurs, tels que le marquis d'Argenson ou M. de Valincour, « attaché au comte de Toulouse », mais qui devaient le crédit dont ils jouissaient moins à leur rang qu'à leur passion pour les choses de l'intelligence et à leur parfaite urbanité. La science et le goût relevés par une pointe de bel esprit et accommodés aux meilleures façons étaient le passeport commun. C'est à ce titre qu'avaient été introduits Terrasson, les Boivin, Fraguier, Trublet, Buffier, Choisy, mûri par les voyages, mais resté jeune, l'aimable abbé de Bragelonne, « chéri des Grâces et des Muses ». C'est à ce titre aussi que les portes s'ouvraient aux jeunes gens en passe d'avenir, tels qu'Hesnault et Marivaux : Hesnault, le futur président fameux par ses soupers et sa chronologie, qui, à cette époque, dans le feu des premières ambitions littéraires, menait de front une tragédie, des romances légères, la déclaration solennelle d'un lit de justice, et, écrivant à la fois pour l'Académie Française son discours de récipiendaire et celui du président qui devait le recevoir, réussissait à faire applaudir son éloge écrit de sa main ; Marivaux, plus replié et dont la renommée n'avait pas encore dépassé l'enceinte des salons, mais qui déjà « laissait percer l'impatience de faire preuve de finesse et de sagacité ». Hommes de cour et hommes de cabinet, érudits et lettrés, jeunes et vieux, tous se groupaient avec

respect, sous les auspices de Mme de Lambert, autour de ceux qui avaient concouru à fonder la réunion : l'abbé de Mongault, de Sacy, Dortous de Mairan, Houdart de Lamotte et Fontenelle. Il avait suffi à l'abbé de Mongault et à de Sacy de traduire avec une élégante correction les lettres de Cicéron et celles de Pline pour « acquérir cette fleur de réputation qui avait répandu comme une bonne odeur sur leur personne et sur leur vie ». L'autorité de Dortous de Mairan reposait sur des fondements plus larges ; c'était un savant de premier ordre par l'étendue de l'esprit autant que par l'exactitude des connaissances : on l'a justement appelé le Cuvier de son temps. Mais rien ne marque mieux le caractère de cette société que la place qu'y tenait Houdart de Lamotte. Il serait difficile aujourd'hui de n'être pas de l'avis du président Hesnault lorsque, dans sa vieillesse, appréciant comme il convient la poésie ingénieuse et la prose agréable de Lamotte, il ajoutait finement : « ni l'une ni l'autre n'invite à continuer ». Tel n'était point le sentiment de l'entourage dont il avait fait lui-même partie : tragédies, opéras, comédies, ballets, discours en vers, dissertations critiques, églogues, fables, il n'était rien qui, sortant de la plume de M. de Lamotte, ne fût commenté avec admiration. Mme de Lambert le traitait, sans marchander, « d'âme à génie et de grand homme ». Les contemporains ont de ces complaisances. Il est clair que chez Lamotte l'homme était très supérieur à l'écrivain : la sûreté de son jugement lorsqu'il ne se laissait point surprendre par la passion, sa bonne grâce, que n'avait point altérée la plus cruelle des infirmités, son talent de lecteur, son âge, la considération dont il jouissait,

en avaient fait, dans les circonstances délicates, l'interprète de la maison; il y était une manière de secrétaire général et de grand maître des cérémonies; on le chargeait de la correspondance avec les dames, et il entrait dans son rôle à plein, se lançait en aveugle sur la carte du Tendre, jouait en conscience au bel esprit et soutenait les assauts de la duchesse du Maine avec plus d'intention parfois que de succès, mais sans jamais se laisser prendre de court ni demeurer en reste. Toutefois l'attrait de son esprit se justifiait par des raisons plus dignes de sa célébrité. En réalité il devait son crédit à la diversité des applications de son talent, à la facilité qui lui permettait de renouveler incessamment les sujets de conversation et de lecture dans un monde qui vivait surtout de lecture et de conversation : poète, orateur, philosophe, nul, par son savoir presque encyclopédique et par sa souplesse à traiter de tous les genres, n'était mieux préparé à provoquer les discussions, à en varier les effets, voire même à en remplir les vides[1]. Tel était aussi, avec une portée plus haute, l'ascendant de Fontenelle : quelque grande part qu'il y ait lieu de faire à la façon dont il savait exercer son autorité souveraine, en ménageant tout le monde et lui-même plus que tout le monde, il ne fallait rien moins pour l'entretenir que l'activité d'un génie (le mot lui était naturellement appliqué comme à Lamotte) en quête de toutes les curiosités philosophiques et littéraires, « également bien avec les muses sérieuses et les muses badines », sachant passer avec aisance de la métaphysique à la galanterie et de la galanterie

1. Fontenelle disait de Lamotte : « La nature lui a dit : Sois ce que tu voudras ». (*Notes et souvenirs de Mme Necker*, t. IV, p. 258.)

à la géométrie, s'ajustant à tous les entretiens et y répandant d'un mot la clarté de sa pénétrante et fine intelligence.

L'esprit, tel était le lien du salon de Mme de Lambert. C'est par là que, de l'aveu commun, il se distinguait de tous les autres. Point de grandes nuits comme à Sceaux, point de nuits blanches comme à Vaux-Villars, point de soupers suivis ou précédés de séances de jeu comme chez les financiers où « tout était riche, poli, orné, tout hors l'âme du maître ». La santé de Mme de Lambert lui interdisait les veilles. N'eût-elle pas eu cette raison à donner aux autres, elle se fût préservée par sentiment de discipline. C'était le temps où la duchesse de Vendôme et la duchesse de Berry s'enivraient chaque soir; où la duchesse du Maine faisait le biribi avec ses gens la nuit entière; où la maréchale de La Ferté rassemblait après souper autour d'une grande table tous ses fournisseurs, pour leur regagner au lansquenet, en trichant, ce qu'ils lui avaient volé; où la fille du Régent, Mlle de Valois, traversant la France pour aller rejoindre le duc de Modène qu'elle venait d'épouser, se faisait préparer des relais de jeu et trouvait à chaque station des partenaires qui l'attendaient. Après la Palatine, qui s'amuse de ces débauches, je ne sais personne qui les ait décrites avec plus de force pour les flétrir que Mme de Lambert. Son salon était le salon des bienséances, « le seul, à peu d'exceptions près, dit Fontenelle, qui se fût garanti de la maladie épidémique des cartes, le seul où l'on se trouvât pour parler raisonnablement les uns aux autres et même avec esprit, selon l'occasion ». Les mardis, détail caractéristique et qui à lui seul explique bien des choses,

étaient des réunions de jour. On s'assemblait à une heure pour dîner; et après le repas, quand les esprits avaient été mis en train par les premiers engagements de la table, l'entretien était ouvert pour se clore avant la nuit. Chacun des membres du cénacle apportait son tribut : une nouvelle, une fable, une maxime, une lettre, un portrait. Parfois on allait jusqu'à la tragédie; mais l'usage était de faire court, afin de laisser à la discussion plus de champ. C'était, le mot est d'un contemporain, une sorte de conférence académique; conférence fort animée d'ordinaire et où les « petites poitrines » étaient à plaindre, mais dont les conclusions courtoises et mesurées laissaient tout le monde en belle humeur. « Il est bien flatteur pour mon amour-propre, disait Mme de Lambert, de trouver toutes les vertus en même temps que tous les agréments dans les personnes que j'aime. » Le soir, si elle provoquait une autre assemblée, la compagnie n'était plus la même : « la décoration changeait ainsi que les acteurs ». Sans se permettre pour elle aucun relâchement de ton, elle laissait davantage les autres se détendre. « J'étais des deux ateliers, écrit le président Hesnault, marquant la différence : je dogmatisais le matin, je chantais le soir. » Le vrai mardi, c'était le mardi où l'on dogmatisait, le mardi de l'après-dîner.

Qu'il y eût dans cette tenue irréprochable un peu plus de représentation qu'il n'était nécessaire, cela n'échappait à personne. Les esprits libres, comme Lesage, ne pouvaient trouver bon « qu'on y fît si peu fête au roman égayé, tandis qu'une églogue ou un sonnet y passait pour le plus grand effort du génie humain ». Les amis de la maison reprochaient eux-

mêmes à Mme de Lambert « de se trop rattacher à l'Hôtel de Rambouillet et de n'avoir pas eu la force de franchir, comme Mmes de Sévigné et de La Fayette, les barrières du collet-monté et du précieux ». Elle ne s'en défendait qu'à demi. Elle regrettait, dans un langage que les précieuses n'auraient pas désavoué, les maisons d'autrefois « où les Muses vivaient en société avec les Grâces ». Elle aimait à évoquer l'ombre charmante de Madame, la protectrice de Racine, l'asile des lettres et des arts, et il ne lui eût pas déplu que le souvenir en vînt à d'autres qu'à elle.

Sous les traits de Lambert, Minerve tient sa cour,

disaient ses flatteurs : Minerve ingénieuse et aimable assurément; Minerve raisonneuse aussi et toujours armée en sagesse, la Minerve-Mentor du *Télémaque*. Ce qu'elle aime de prédilection et ce qu'on aime autour d'elle, c'est le « pensé ». On ne s'enthousiasmait guère dans les entretiens qu'elle menait de concert avec Fontenelle; on admirait rarement; on était en garde contre tout ce qui pouvait trahir l'émotion, la verve, l'inspiration; le simple ne touchait pas plus que le sublime; et c'est ainsi qu'on arrivait à ne chercher dans les vers qu'un jeu d'esprit, à aimer la poésie sans poésie, à préférer Lamotte à La Fontaine, le naturel laborieusement composé au naïf jaillissant de source. La Rivière disait malignement que dès le matin on préparait de l'esprit pour l'après-dîner. Lorsque certaines questions venaient à être posées, le goût de la délicatesse et de la manière entraînait tout le monde. Mme de Lambert avait ses jours de métaphysique; elle était la première à en sou-

rire ; mais elle n'en avait pas moins pris plaisir à donner dans la quintessence ; et il semble que ces jours-là elle ne devait pas se sentir en parfaite sécurité de conscience envers Molière, avec qui elle le prenait quelquefois de si haut.

Mais ceux-là même qui critiquaient ces habitudes d'apprêt et ces écarts de jugement rendaient hommage au sérieux agrément des entretiens accoutumés. Les sujets qui s'y traitaient n'avaient rien de commun avec ceux qu'agitait le salon d'Arthénice. Ils rappelaient plutôt, par certains côtés, les problèmes de psychologie mondaine que Mme de Sablé posait si finement à ses amis. On y retrouvait bien plus encore l'esprit des matinées de Saint-Évremond. Entre Saint-Évremond et Fontenelle, bien qu'ils aient toujours vécu à distance l'un de l'autre, la parenté est étroite. Mme de Lambert n'avait pas moins de goût pour l'ami de Ninon. Vraisemblablement elle était entrée en commerce avec lui par l'intermédiaire de Mme d'Aulnoy, la voyageuse. Il est de ceux qu'elle appelle le plus volontiers en témoignage. Comme chez Saint-Évremond, les questions de politique et de religion n'avaient point cours dans sa maison. On se les interdisait, par un sentiment de convenance, mêlé sans doute pour quelques-uns d'indifférence épicurienne, mais où dominait chez tous le respect de l'ordre établi. Mme de Lambert et ses amis appartiennent à la génération de transition du dix-septième au dix-huitième siècle, génération tout à la fois engageante et discrète, qui avait l'intelligence et le goût de toutes les hardiesses, mais qui en sentait le péril et qui s'arrêtait au seuil des voies qu'elle avait ouvertes. Réserve faite des matières qui auraient pu

déconcerter ces résolutions de sagesse, il n'était rien qui ne fût de mise à la table de Mme de Lambert : philosophie, sciences, haute littérature; nul n'ignorait qu'il fallait passer par son salon pour arriver à l'Académie. L'une des causes qui avaient contribué à refroidir l'abbé de la Rivière pour son ancienne amie, c'est qu'elle « s'était entêtée de rêveries platoniciennes ». D'autre part, il est peu de sociétés où Fontenelle eût rencontré un auditoire aussi bien préparé à goûter le langage de l'astronomie, même avec ce piquant qu'y ajoutait la grâce littéraire de ses démonstrations. Ce n'est point à Vaux-Villars enfin ni à Sceaux que la querelle des Anciens et des Modernes aurait trouvé le regain d'éclat qu'elle dut à Lamotte et à Mme Dacier. La duchesse du Maine voulait « que, même dans le plaisir, il entrât de l'idée et de l'invention ». Mais le plaisir, si ingénieusement que la matière en soit renouvelée, est toujours le plaisir; à la longue il fatigue comme le reste et ennuie. On éprouvait le besoin de se renouveler dans des distractions solides; et c'est chez Mme de Lambert qu'on venait chercher, suivant son heureuse expression, « ces joies sérieuses qui ne font rire que l'esprit ».

Parmi les sujets proposés à la controverse, il n'en était pas qui revînt plus souvent que les questions de morale et d'éducation intéressant les femmes. Certaines lettres de Lamotte nous font assister aux débats où l'abbé de Mongault et l'abbé de Bragelonne prenaient l'offensive contre le sexe, afin de provoquer les ripostes, qui ne se faisaient pas attendre. Si l'autorité de Saint-Evremond était invoquée avec tant de considération, c'est que, sur presque tous les points, elle était favorable au développement de l'éducation des femmes. Le

sentiment à cet égard était unanime et d'une énergie pressante. « On nous crie dès le berceau », faisait dire Marivaux, dans *la Nouvelle Colonie ou la Ligue des femmes*, aux femmes qui répondent aux attaques des hommes ; « on nous crie dès le berceau : Vous n'êtes capables de rien, ne vous mêlez de rien, vous n'êtes bonnes à rien qu'à être sages ; on l'a dit à nos mères qui l'ont cru, qui nous le répètent.... Quelle autre ressource nous a-t-on laissée que le misérable emploi de plaire? Notre coquetterie fait tout notre bien. Nos parents ne se défont de nous qu'à ce prix. Nous n'échappons à votre oubli, à vos mépris, que par ce moyen ; nous ne sortons du néant, nous ne saurions vous tenir en respect, faire figure, être quelque chose, qu'en nous faisant l'affront de mettre une industrie humiliante et quelquefois des vices à la place des qualités, des vertus que nous avons, dont vous ne faites rien, et que vous tenez captives. » Et, de son côté, Montesquieu, qui n'appartenait point au cénacle, mais qui en recevait les échos, écrivait : « L'empire que nous avons sur les femmes est une véritable tyrannie. Nous employons toutes sortes de moyens pour leur abattre le courage ; les forces seraient égales si l'éducation l'était aussi ; éprouvons-les dans les talents que l'éducation n'a point affaiblis, et nous verrons si nous sommes si forts. » On ne peut douter que cette conception plus large du rôle des femmes ne fût, en partie au moins, l'œuvre de Mme de Lambert. Ses idées étaient déjà répandues, et la plupart des traités dans lesquels elle les avait fixées avaient commencé à courir le monde, quand l'écrivain des *Lettres persanes* et l'auteur de *la Nouvelle Colonie* s'associaient à la cause qu'elle soutenait, en lui emprun-

tant presque les termes de ses revendications. C'était l'objet commun de ses divers écrits. Un seul est intitulé proprement : *Réflexions sur les femmes*. Mais c'est aux femmes que s'adressent les conclusions pratiques de ses dissertations sur l'*Amitié* et sur la *Vieillesse*. Qu'elles discourent du *Goût*, de la *Considération* ou des *Richesses*, les femmes sont, au fond, la matière de ses observations et le but de ses conseils. Il n'est pas un de ses portraits, pas une de ses lettres qu'elle ne ramène, par quelque endroit, à des indications dont les femmes pussent tirer honneur et profit. La première fois que ses *Avis à son fils* et *à sa fille* furent publiés, à l'étranger et sans son aveu, ils portaient le titre de *Lettres sur l'éducation nouvelle*. Cette préoccupation « d'épurer son esprit et de fortifier sa raison » qu'elle avait dû s'imposer pendant tant d'années comme une nécessité personnelle était devenue, au profit des autres, la passion de sa vieillesse. Elle forme l'unité de ses écrits comme de sa vie.

III

On a dit des *Avis d'une mère à son fils* et des *Avis d'une mère à sa fille* qu'ils n'étaient que des manuels de l'art d'avancer et de plaire. Il est certain que Mme de Lambert ne se pique en aucune façon de disserter gravement sur l'éducation et qu'elle ne craint pas de s'arrêter à de pures prescriptions de bienséance, de tact et d'habileté mondaine. Mais, pris à leur source et suivis dans leur véritable courant, ses conseils ne manquent ni d'élévation ni de portée. « Il faut, disait-elle,

un plan dans la vie. » C'est ce plan qu'elle veut tracer à ses enfants, à la lumière de l'expérience et de la raison. Ses amis, qui connaissaient son goût pour l'antiquité, ne l'auraient pas trop étonnée peut-être, bien que sa modestie fût réelle, en la félicitant de leur avoir donné un traité des devoirs.

Les *Avis d'une mère à son fils*, la première de ses œuvres[1], fournissent l'exacte mesure de l'objet qu'elle se propose. Elle s'y place tout de suite au point d'où elle embrasse l'ensemble des conditions auxquelles sont attachés, dans sa pensée, la dignité et le bonheur. Elle ne croit pas pouvoir fixer trop haut les regards de son fils : dût-il n'arriver qu'à mi-chemin, il est beau d'avoir pris l'essor pour s'élever. La modestie dans la jeunesse n'est qu'une langueur de l'âme ; on ne saurait soutenir ses désirs d'espérances trop flatteuses ; ceux qui n'aspirent qu'à la fortune n'ont jamais qu'un mérite borné : qu'il ait soin de sa gloire ; elle se charge du reste. Ce mâle et généreux langage avait d'abord presque effrayé Fénelon. « Je ne serais peut-être pas tout à fait d'accord avec Mme de Lambert, écrivait-il à M. de Sacy, sur toute l'ambition qu'elle demande de son fils ; mais nous nous raccommoderions bientôt sur toutes les vertus par lesquelles elle veut que son ambition soit appuyée et modérée. » L'ambition, telle qu'elle la décrit, ne consiste en effet « qu'à se rendre supérieur en mérite ». Ce qu'elle entend par la gloire, ce n'est pas la réputation due à quelqu'une de ces actions brillantes auxquelles la fortune a souvent la meilleure part, c'est la considération, fruit de la vertu persévé-

1. 1703.

rante, du sacrifice fait de soi ou d'une partie de soi. Elle sait quelle est la médiocrité des ambitions courantes : les hommes ne veulent pas être grands; ils ne se soucient que d'être élevés; ce sont les distinctions que l'on cherche, non la vraie gloire. Et voilà l'illusion, non moins dangereuse que coupable, dont elle voudrait préserver son fils : « Si un grand nom met tout à portée, il ne donne pas le droit de tout obtenir. Ceux qui n'apportent à leurs emplois d'autres mérites ni d'autres dispositions que de les désirer, ne s'y soutiennent pas longtemps. » La Bruyère n'a rien écrit sur le mérite personnel de plus fier que ces maximes : « Il y a des princes de naissance, il y a des princes de mérite. — Rien de plus heureux qu'un homme qui jouit d'une considération qu'il ne doit qu'à lui; rien de plus triste qu'un grand seigneur accablé d'honneurs et de respects qu'on ne rend qu'à sa dignité. — Avec de grands emplois et des principes vulgaires, on est toujours agité parce qu'on est toujours médiocre. — C'est par les sentiments qu'il faut se distinguer du peuple : j'appelle peuple tout ce qui pense bassement et communément : la cour en est remplie. — Qu'est-ce que des courtisans? Des glorieux qui font des bassesses ou des mercenaires qui se font payer. » En opposant si énergiquement la grandeur réelle aux grandeurs d'institution, Mme de Lambert n'ignore pas à quoi elle s'engage. On ne peut s'élever qu'en s'imposant une règle morale. Cette règle, elle en examine successivement les applications aux devoirs de l'homme envers la société, envers ses supérieurs, envers ses inférieurs, envers soi-même : cadre un peu fatigué aujourd'hui par l'usage, qui avait alors sa nouveauté, qui répond

d'ailleurs aux éternelles conditions de l'âme humaine et qu'elle remplit avec une incontestable justesse de vues soutenue en général d'un rare bonheur d'expression.

Sous le nom de devoirs sociaux, Mme de Lambert comprend les devoirs envers Dieu et envers le prince. Elle ne touche que d'un mot ceux qui regardent le prince : « Vous êtes, dit-elle à son fils avec une noble simplicité, d'une race qui lui a tout donné ». Pour la religion, elle se borne à repousser avec une fermeté égale le libertinage et la superstition. « Rien ne rend plus heureux que d'avoir l'esprit persuadé et le cœur touché : cela est bon pour tous les temps; les vertus morales sont en danger sans les chrétiennes : ceux même qui ne sont pas en mesure de croire comme ils doivent, se soumettent à la religion établie : ils savent que ce qui s'appelle préjugé tient un grand rang dans le monde et qu'il faut le respecter. Mais les âmes hautes ont pour l'Être suprême des sentiments et un culte à part qui ne ressemble point à celui de la foule : tout part du cœur et tout va à Dieu. » Sur les devoirs envers les supérieurs, ses préceptes ne sont pas moins courts. C'est le commentaire rapide des principes qu'elle a commencé par poser. Point de soumissions aveugles, point de bassesse. Mais point de fausse dignité non plus, point de cette impatience malsaine de toute dépendance qui a ses racines dans un vilain sentiment. « Ne condamnons point par chagrin des situations qui n'ont que le défaut de nous manquer : De toutes les passions, il n'en est pas de plus honteuse que l'envie; elle est toujours désavouée. Il faut d'ailleurs savoir fréquenter au-dessus de soi : quand l'exemple qu'on y trouve est mauvais, il avertit et cor-

rige; quand il est bon, il stimule : avec ceux de son rang, on se néglige, l'esprit s'assoupit, le caractère se détend. » En arrivant aux obligations à l'égard des égaux, c'est-à-dire aux devoirs de société proprement dits, on sent que Mme de Lambert ne s'y ménagera pas. Ce sont pour elle des devoirs de premier ordre : l'homme le plus honnête est celui qui les observe avec le plus d'exactitude : on les multiplie à mesure qu'on a plus d'honneur et de délicatesse. Elle définit la politesse comme Fénelon la pratiquait : « le désir de plaire aux personnes avec qui l'on est obligé de vivre, et de faire en sorte que tout le monde soit content de nous ». Elle en analyse merveilleusement les grâces liantes, ne veut ni de l'esprit qui tourne à la raillerie, ni de l'humeur qui dégénère en querelle, ni surtout de l'amour-propre qui s'impose. « Ne pas conduire l'intelligence des autres jusqu'à l'extrémité de son mérite, voiler l'éclat de ses vertus, s'oublier même », est la première règle de l'art : « l'amour-propre est une préférence de soi aux autres, l'honnêteté une préférence des autres à soi ». Qu'il y ait dans cette immolation volontaire une part de calcul, elle ne le cache point. « C'est se tromper que de croire qu'on se donne ce qu'on refuse aux autres; c'est mal s'aimer que de se trop aimer. Si vous voulez être heureux tout seul, vous ne le serez jamais : tout le monde vous disputera votre bonheur; si vous faites que tout le monde soit heureux avec vous, tout le monde travaillera à votre bonheur. » Mme de Lambert va même jusqu'à passer aux gens les qualités qui leur sont contestées, pour les aider à créer leur mérite : elle a tant de fois éprouvé qu'on n'obtient qu'en proportion de ce que l'on accorde! Mais les qua-

lités d'agrément n'ont de valeur à ses yeux qu'autant qu'elles ont pour fondement la véracité, la fidélité, la solidité du caractère. Honte à ceux qui ne mettent dans la société que du jargon et ne commercent que de manières! L'honnête homme ne connaît pas le faux et paye de conduite. La bonne foi, la justice, l'ouverture de cœur, l'amitié sont les liens de la vie commune; les plaisirs grossiers et violents, la débauche, le jeu, tout ce qui dégrade et divise doit en être considéré comme le fléau; l'amour de l'estime en est l'âme. Les divers témoignages qui constituent les relations sociales ne sont que l'expression de ce sentiment, et ils ne comptent que s'ils sont à la fois aimables et sincères. Mme de Lambert fait elle-même une application charmante de cette règle au plus subtil et au plus exigeant de tous : la louange. « Le misanthrope ne sait pas louer : son discernement est gâté par son humeur. L'adulateur, en louant trop, se décrédite et n'honore personne. Le glorieux ne donne des louanges que pour en recevoir : il laisse trop voir qu'il n'a pas le sentiment qui fait louer. Les petits esprits estiment tout parce qu'ils ne connaissent pas la valeur des choses : ils ne savent placer ni l'estime ni le mépris. L'envieux ne loue personne, de peur de se faire des égaux. Un honnête homme loue à propos : il a plus de plaisir à rendre justice qu'à augmenter sa réputation en diminuant celle des autres. » Quand le savoir-vivre repose sur ce fonds de probité et qu'il atteint ce degré de délicatesse, reconnaissons qu'il n'est pas loin de mériter d'être classé au nombre des vertus.

Ce sentiment des devoirs de la sociabilité prend, à l'égard des inférieurs — domestiques et petites gens,

— un caractère de bienveillance particulièrement remarquable. Il ne faut pas chercher sans doute dans les observations de Mme de Lambert l'accent ému et tendre de Fénelon; mais ne semble-t-il pas qu'un souffle précurseur de l'esprit de Rousseau les anime? « La grande opinion que nous avons de nous-même, dit-elle, nous fait regarder ce qui est au-dessous de nous comme une espèce distincte : que ces sentiments sont contraires à l'humanité!... L'humanité souffre de l'extrême différence que la fortune a mise d'un homme à un autre. C'est la vertu seule, c'est le respect naturel qu'on a pour elle qui ont fait consentir les hommes à l'obéissance.... Vous êtes un usurpateur de l'autorité dès que vous ne la possédez point à ce prix.... La libéralité est le devoir d'une grande naissance : celui qui l'exerce ne fait qu'acquitter une dette. » Ce serait déjà presque le cri de révolte du *Contrat social*, si cette philosophie un peu âpre ne se détendait dans la conclusion : « L'humanité et le christianisme égalent tout.... Il n'y a d'élévation digne de ce nom que celle qui au mérite joint la bonté.... Le plaisir le plus vif, c'est de faire du bien; et il n'est pas d'état, si modeste qu'il soit, où il ne soit possible d'en faire avec de l'attention sur soi et sur les autres : ayez ce sentiment dans le cœur, vous trouverez de quoi le satisfaire. »

Une fois de plus Mme de Lambert nous ramène à ce qui est le fond des *Avis d'une mère à son fils*. A travers les bienséances extérieures, ce qu'elle vise, c'est, comme elle le dit, le dedans; ce qu'elle cherche sous le galant homme, c'est l'homme. L'éclat n'est point ce qui la touche dans la carrière des armes qu'elle ouvre à son fils. Elle s'inquiéterait même de la pure passion de

métier; elle ne craint rien tant que l'abus du droit de l'épée : cet amour de la gloire qu'elle a éveillé en lui, elle s'attache de tout son effort à le discipliner et à l'épurer. « On ne peut augmenter à la fois en sagesse et en fortune », et elle a fait choix de la sagesse. La valeur commence les grands noms; mais ce sont les autres vertus qui les consacrent. Ce n'est même pas assez pour elle d'être doué d'heureuses qualités : il faut « en avoir l'économie », c'est-à-dire la conduite. Chose singulière, la conception qu'elle s'est faite de la vie est absolument étrangère, presque contraire, aux entraînements et aux agitations ordinaires de l'ambition. Elle distingue dans le monde deux sortes de fous : ceux qui sacrifient le présent à l'avenir et ne se soutiennent que d'espérances, ceux qui sacrifient l'avenir au présent et épuisent au jour le jour toutes leurs ressources : les uns et les autres toujours ardents ou inquiets. De ces deux genres de folies elle rapproche la sérénité de l'homme qui règle sa vie pour en jouir; qui a reconnu que nos pires ennemis nous font moins de tort que nos défauts, et que trop souvent nous employons la première partie de notre existence à rendre l'autre misérable; qui rend au monde ce qu'il convient de lui rendre, mais qui se tient en garde contre « la mollesse et l'amusement »; que le sentiment de son indépendance n'abandonne jamais; qui ne veut point n'être heureux qu'autant qu'il plaît aux autres, et qui sait se reprendre pour étudier et méditer; qui a appris de bonne heure à se craindre plus que personne, et fait de la bonne conscience sa vraie gloire, ses délices. — Quand une mère tient ce langage à son fils, quand au-dessus de tout elle place le souci de cette vie inté-

rieure qui répare et élève, quand elle lui donne enfin pour guide suprême cette pensée : « que la vraie grandeur de l'homme est dans le cœur », quelles que soient les petites habiletés de conduite qui se mêlent à ses conseils, on peut dire qu'elle a autre chose en tête que le soin vulgaire d'un rapide avancement. Fénelon l'avait reconnu le premier, bien qu'il fût en défiance. « Ce n'est pas seulement l'esprit qui brille partout dans ces *Avis*, disait-il ; on y trouve du sentiment et des principes. » Vauvenargues n'aurait pas craint de se mettre à son école. Si les manèges de la vie de salon où Mme Lambert aime à se mouvoir et où elle se meut si agréablement l'avaient étonné d'abord et détourné peut-être, certaines observations l'auraient ramené à coup sûr, et combien de traits l'eussent pénétré jusqu'au fond de l'âme ! N'en retrouve-t-on pas dans quelques-unes de ses propres pensées comme un écho noble et doux ? Qui mieux que lui aurait pu dire, si Mme de Lambert ne l'avait écrit avant lui : « Faites que vos études coulent dans vos mœurs et que tout le profit de vos lectures tourne en vertu » ?

IV

C'est du même « sentiment » et des mêmes « principes » que s'inspirent les réflexions de Mme de Lambert sur l'éducation des femmes. Sous la forme vive qu'elle leur donne parfois, ses visées sont au fond aussi modestes que sûres. Si mordante qu'elle se montre dans ses protestations contre la tyrannie des hommes, elle

se garde bien de rien prétendre pour les femmes qui dépasse ce que la nature ou l'ordre social permet de réclamer. Elle reconnaît que les vertus d'éclat ne sont pas leur partage. « Vivre chez soi, se régler soi et sa famille, ce sont là tous leurs mérites, mérites obscurs et que la gloire n'aide point à pratiquer. » Il est vrai qu'elle ajoute qu'il faut du courage pour consentir à n'être vertueuse qu'à ses propres yeux, et que ce témoignage secret de la conscience est bien supérieur aux vaines démonstrations dont s'appuie d'ordinaire la faiblesse humaine. Mais ce n'est qu'une forme de consolation : pour donner aux femmes auprès des hommes la place qu'elles y peuvent tenir, elle n'a point l'idée de leur faire usurper celle qu'elles ne sauraient occuper sans embarras. Si elle remercie Saint-Évremond d'avoir rappelé qu'il en est plus d'une qui, « faisant infidélité à leur sexe, ont su prendre les talents des hommes », ce n'est pas sans malice qu'elle félicite Mme Dacier d'être au nombre de celles qui les ont pris. Les charmes virils de la docte fille de Tanneguy-Lefebvre lui inspiraient plus de respect que de goût. Elle voudrait affermir, développer, compléter les qualités des femmes, non les forcer ni les dénaturer.

Les agréments physiques, l'imagination, le goût, la sensibilité, telle est la dot que la femme apporte en naissant. Mme de Lambert n'en dédaigne, n'en répudie aucun avantage. Elle sait que, si avec beaucoup d'esprit on a moins besoin de figure, la beauté inspire un sentiment de douceur qui prévient : c'est une grande affaire quand il faut que le mérite se fasse jour au travers d'un extérieur désagréable. Aux charmes de la nature elle veut qu'on joigne les charmes du caractère.

Ennemie de tout ce qui toucherait à l'immodestie, elle ne répugne pas moins à la vertu maussade : il faut une pudeur tendre. Dans le Règlement que la duchesse de Liancourt avait donné à la princesse de Marsillac, sa petite-fille, il semble qu'elle ne la voie que penchée sur son livre de comptes, dressant l'état de ses revenus et vérifiant les feuilles de la dépense, en femme d'affaires qui n'oublie rien, sinon qu'elle est femme. Une visite d'hommes « qui soient en âge et de sorte à pouvoir être suspects » vient-elle à se présenter, c'est alors seulement qu'elle l'invite à se souvenir de son sexe pour mettre ses chevaux au carrosse et faire retraite[1]. Mme de Lambert n'a point de ces pruderies austères. Elle ne retranche à sa fille aucun des agréments dont la nature l'a douée pour son bien et celui des autres; elle l'exhorte même à en tirer un légitime et honnête parti : c'est durant le temps qu'existe le charme qu'il convient de se faire son crédit. Elle la laissera jouir également de ce que l'imagination peut répandre de douceur et d'illusion au fond de l'âme : l'imagination est la source et la gardienne des plaisirs; toujours d'intelligence avec le cœur, elle sait lui fournir les erreurs dont il a besoin; elle a droit même sur le temps, rappelle le passé, anticipe sur l'avenir, remplit tous les intervalles de l'action. Le goût n'est pas d'un secours moins puissant pour le bonheur. « Ce qui est de goût, avait dit Malebranche, est du ressort des femmes; c'est pour cela qu'elles sont juges de la perfection de la langue. » Mme de Lambert accepte ce privilège et en

1. *Règlement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac, sa petite-fille.* — Voir aussi le *Règlement que Mme de Liancourt avait dressé pour elle-même* (1694).

étend la portée à tout ce qui suppose ou exige la finesse primesautière de l'esprit : c'est le goût qui dès l'abord saisit les choses, sans qu'il en coûte aucun effort à la raison, ni même que la raison ait à en prendre souci. Ainsi s'était-elle formé à elle-même, non sans excès d'impatience, son jugement sur Homère dans la querelle qui divisait ses amis. On lui avait trop fait connaître sans doute les endroits où Homère sommeille et elle le disait franchement : il m'ennuie. « J'ordonne à ma petite raison de me taire, écrivait-elle à ceux que cette sincérité scandalisait; mais mon sentiment est mutin et indépendant. Imaginez, si vous voulez, que je ne pense rien; mais je sens, et je ne sens rien d'agréable quand je lis Homère. » Le fond du goût est donc la sensibilité, et la sensibilité est proprement l'apanage des femmes. Mme de Lambert en développe çà et là les caractères avec une complaisance qui sur plus d'un point touche aux extrêmes. Elle ne se borne pas à établir à bon droit que le sentiment ne nuit pas à l'entendement, bien plus qu'il l'illumine et l'échauffe : ce qui explique que toutes les passions sont éloquentes; elle affirme que, chez les femmes, les idées s'arrangent plutôt par sentiment que par réflexion, la nature raisonnant pour elles et leur épargnant tous les frais. Poussant plus loin encore cette subtile analyse, elle fait du sentiment le régulateur de la conduite et le maître de la vie. C'était s'aventurer sur une pente glissante, et la critique le lui a fait bien voir. On lui a reproché ses discours sur l'amour; on oubliait que l'amour était le sujet de conversation le plus accrédité dans les salons et les ruelles, qu'il faisait le fond presque unique du théâtre, et que Fénelon lui-même en avait décrit, dans *Télémaque*, le charme

tout-puissant. On a trouvé mauvais que ce fût à ses enfants qu'elle fît la confidence de ses observations et de son expérience; or il n'est que juste de le remarquer : dans les *Avis d'une mère à sa fille* comme dans les *Avis d'une mère à son fils*, Mme de Lambert ne parle de l'amour que pour en combattre les séductions; ses enfants étaient d'ailleurs l'un et l'autre en âge d'entendre de tels conseils; et le traité où elle développe sa métaphysique est dédié à une amie touchant comme elle à la vieillesse, Mme de Vatry. Enfin il n'est pas jusqu'à sa propre dignité qu'elle n'ait paru compromettre : un auteur anglais, traducteur de ses œuvres, avait écrit que ses *Réflexions sur les femmes* n'étaient que son apologie; à quoi elle répondit elle-même d'un mot, non sans fierté : « Je n'ai jamais eu besoin d'en faire »; témoignage qui est confirmé par les contemporains. La vérité est qu'elle ne se défendait pas d'avoir l'âme sensible. Non seulement elle s'en faisait honneur pour elle-même, mais elle y attachait une partie de la supériorité de son sexe dans les relations de la vie, particulièrement dans l'amitié. L'amitié était une matière à controverse parmi les beaux esprits au dix-septième siècle. Un jour, dans le salon de Mme de Sablé, on avait présenté sous la forme d'une maxime que « l'amitié n'est qu'un trafic »; et aussitôt tous les cœurs délicats d'entrer en émoi. Le paradoxe était-il de La Rochefoucauld ou de Saint-Évremond? Saint-Évremond n'eût pas craint de le prendre à son compte. On sait avec quelle grâce il s'ingéniait à peindre l'amitié sans l'amitié : le sentiment pût-il être sérieux et désintéressé, il ne croyait pas les femmes capables d'en concevoir la profondeur ni d'en soutenir la fidé-

lité. Mme de Lambert aurait pris volontiers la thèse opposée. Les femmes, à son gré, sont aussi propres à l'amitié que les hommes, plus propres même, non pas entre elles, mais d'un sexe à l'autre. Entre elles, elles ne s'unissent guère que par nécessité ou par intérêt, comme les hommes que l'intérêt divise aussi vite qu'il les a réunis. D'un sexe à l'autre, il n'y a pas les mêmes raisons de concurrence ou d'envie; et le lien, plus solide, est en même temps plus doux. On a beau dire qu'il faut donner à l'amitié des fondements moins fragiles que la sensibilité : si le goût ne s'en mêle, on ne va ni bien vite ni bien loin. Les hommes ne se tiennent entre eux que par l'esprit; les femmes seules, parlant au cœur, savent tirer d'un sentiment tout ce qu'il renferme; elles communiquent à ces sortes d'amitiés — amitiés de sympathie ou « d'étoile » — une vivacité, une chaleur que rien n'égale : de toutes les unions, c'est la plus charmante [1].

On ne saurait faire valoir avec un mélange plus heureux de retenue et de hardiesse les privilèges que les femmes doivent à leur sexe. Mais Mme de Lambert n'ignore pas ce qui en fait la faiblesse. Les agréments physiques ne durent point : il y a peu de temps à être belle et beaucoup à ne l'être plus. Ce serait un heureux traité à passer avec l'imagination que de lui rendre ses plaisirs à la condition qu'elle ne ferait pas sentir ses peines; mais plaisirs et peines sont attachés à la même chaîne : le plus souvent ce sont les « ajoutés » de l'imagination qui créent les troubles ou le chagrin; si

1. En traçant cet idéal, Mme de Lambert pensait-elle à La Fontaine et à Mme de la Sablière dont elle loue en maints endroits la raison aimable ?

elle est la fée du logis, elle en est aussi la folle, et rien n'est plus mortel au bonheur que d'avoir « l'âme trop allumée ». De même que l'imagination, le goût porte en lui-même ses dangers : il se fatigue et raffine ; l'habitude des purs plaisirs de l'esprit engendre une excitation malsaine : on se croit délicat, alors qu'on n'est que blasé. Ainsi en est-il du sentiment en général ; sa vivacité s'émousse, à moins que, par un effet contraire, s'animant et s'exaltant, comme dans l'amitié appliquée d'un sexe à l'autre, il ne fasse sortir une passion funeste d'une vertu qu'on n'a pas su maintenir dans des limites rigoureuses. Mme de Lambert a l'intelligence très nette de ces infirmités et de ces entraînements : les dons de nature les plus séduisants lui paraissent insuffisants et pleins de périls, si l'éducation n'en règle et n'en élève l'emploi.

V

Qu'est-ce donc qu'elle entend par l'éducation des femmes? « J'ai trouvé dans *Télémaque*, disait-elle, les préceptes que j'ai donnés à mon fils, et dans l'*Éducation des filles* les conseils que j'ai donnés à la mienne. » Fénelon est son maître. Elle était de la petite Église dont les espérances s'étaient groupées autour de l'archevêque de Cambrai. Après la mort du duc de Bourgogne, elle lui avait exprimé sa douleur. « Que n'attendait-on pas d'un prince élevé dans des maximes si pures, si bien instruit des justes bornes qu'on doit mettre à l'autorité, qui avait déplacé la gloire du monde, qui ne

la mettait pas à répandre des fleuves de sang, à faire taire les lois et à faire gémir le peuple; qui croyait qu'il valait mieux rendre les hommes heureux que de les assujettir pour les rendre misérables; qui aurait pris la royauté non pour lui, mais pour les autres, persuadé qu'elle ne lui était que prêtée et qu'il se devait à l'État? » Plus tard, en le remerciant des termes dans lesquels il avait parlé à M. de Sacy des *Avis d'une mère à son fils*, elle ajoutait avec une émotion faite pour aller au cœur de Fénelon : « Nous sommes ici dans une société très unie sur la sorte d'admiration que nous avons pour vous. Combien de fois, dans la calamité publique, dans de si grands malheurs si bien sentis et d'autres si justement appréhendés, avons-nous dit avec de vos amis : Nous avons un sage dont les conseils pourraient nous aider; pourquoi faut-il que tant de mérites et de talents soient inutiles à la patrie? » Dans une autre lettre enfin, elle laisse entendre que la société avait résolu de faire à Cambrai une sorte de pèlerinage; la guerre sans doute ne permit pas de donner suite à ce projet. Malgré l'intimité de cette correspondance, il ne semble pas cependant que Fénelon ait jamais eu connaissance des *Avis d'une mère à sa fille*, bien qu'il en eût demandé la communication; mais il savait par d'autres encore que par Mme de Lambert elle-même que « personne ne s'était occupé davantage de ses idées et n'avait pris plus de soin de se les rendre propres ».

Elle le déclare en effet tout d'abord, comme lui : son intention est de tirer les jeunes filles des préjugés de l'éducation commune et d'en étendre les bornes. Après lui, elle répète que la curiosité est un penchant de la

nature qui va au-devant de l'instruction et qu'il ne s'agit que de régler, une connaissance commencée et qu'il faut entretenir. Le vide de l'ignorance l'effraye : « il faut avoir des vérités dans l'esprit qui le préservent de l'erreur, comme on a dans le cœur des sentiments qui le ferment aux passions ». Si la pédanterie est un vice de l'intelligence, le savoir en est l'ornement. Son programme d'instruction est riche, plus riche même à quelques égards que celui de Fénelon. Elle y comprend au premier rang, pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens, l'histoire, qu'elle considère comme la science de l'homme par excellence : l'histoire grecque et l'histoire romaine, « qui nourrissent le courage par les grandes actions qu'on y voit »; l'histoire de France aussi : « il n'est pas permis d'ignorer l'histoire de son pays ». Elle y voudrait, en outre, de la morale et même un peu de philosophie, surtout de la nouvelle, si on en est capable : « la philosophie met de la précision dans l'esprit, démêle les idées, apprend à penser juste »; c'est une Cartésienne : en fait de religion, sa règle est de céder aux autorités; mais sur tout autre sujet elle n'entend recevoir « que l'autorité de la raison et de l'évidence : c'est donner des limites trop étroites à ses pensées que de les renfermer dans celles d'autrui ». Pour les langues, quoiqu'une femme doive se contenter de parler celle de son pays, elle ne s'opposerait pas « à l'inclination que l'on pourrait avoir en faveur du latin » : le latin est la langue de l'Église; il a l'avantage, en outre, d'ouvrir la porte aux sciences et de mettre en société avec ce qu'il y a eu de meilleur dans tous les siècles. Très ferme sur tous ces points, Mme de Lambert est en même temps, sur d'autres,

pleine de scrupules. C'est une fidélité de plus à Fénelon. Elle écarte, par exemple, les sciences abstraites, « qui démontent les ressorts de l'âme »; elle proscrit avec la même rigueur les romans, « qui ne mettent dans l'imagination que du faux »; elle a besoin d'y regarder à deux fois pour autoriser la lecture des tragédies de Corneille. Quel que fût son goût pour certaines imaginations de Platon, ce n'est pas elle qui aurait admis, comme le chevalier des *Dialogues* de Perrault, que les dames en sont les meilleurs juges. Elle redoute, en un mot, tout ce qui ne sert qu'à la montre, « les jeunes filles devant avoir sur les sciences une pudeur presque aussi délicate que sur les vices »[1], — tout ce qui peut porter atteinte à la justesse de l'esprit, « la femme comme l'homme ne pouvant trouver que dans cette justesse sa sécurité et sa force ». Penser sainement est à ses yeux la condition suprême de la vertu et du bonheur. La solidité est un mot qui revient presque aussi souvent sous sa plume que sous celle de Mme de Maintenon. Mme de Caylus ne dut-elle pas se croire rentrée à l'école de sa tante, lorsqu'elle l'entendait si souvent recommander à la marquise de Saint-Aulaire « d'entrer en société avec sa raison »? Mme de Maintenon elle-même aurait-elle désavoué cette maxime : « Le divorce que nous faisons avec nous-même est la source de tous nos égarements; quand

1. Elle fait notamment à ce sujet ses réserves sur le latin. Au temps de Mme de Sévigné, elle aurait été moins scrupuleuse peut-être; mais elle avait sans doute entendu raconter par le président Hesnault l'histoire de Mme d'O..., qui, « ayant, à la lecture de *Lucrèce*, attrapé le sens de quelques mots par analogie avec le français, s'était mise couramment à traduire l'auteur de la Nature des choses d'après l'idée qu'elle s'était faite ».

nous ne tenons pas à nous par des goûts solides, nous tenons à tout » ? Comme elle, Mme de Lambert ramène à l'éducation le plus pur fruit de l'instruction. Elle n'en interdit pas la jouissance intellectuelle, mais elle en considère par-dessus tout le profit moral. Si elle regrette que les hommes semblent défendre aux femmes la culture des lettres, c'est parce qu'il n'est pas de meilleure discipline pour l'esprit et pour le cœur. Aux grâces de sentiment dont elles ne doivent point se laisser dépouiller, mais qui peuvent les trahir, elle leur demande d'ajouter les vertus de raison qui ne trompent point : tel est le fonds qu'elle s'efforce de leur assurer. Il semble qu'elle ait pris pour idéal l'observation de La Bruyère : « Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme est ce qu'il y a au monde du commerce le plus délicieux : l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes ». Son ambition serait de démontrer par le précepte et par l'exemple que les femmes sont capables de concevoir et de pratiquer la sagesse, la discrétion, la probité, la fidélité au devoir, le respect de la vérité, toutes les qualités qui honorent la conscience humaine. Et en posant les principes de ces vertus, elle indique les moyens d'y atteindre.

VI

On peut dire que les conseils pratiques de Mme de Lambert s'étendent de l'enfance à la vieillesse. Elle s'était acquis, en matière d'éducation, une sorte d'autorité. Des mères de famille recouraient à ses lumières. La supérieure du couvent de la Magdeleine de Tresnel

lui avait elle-même demandé des avis pour la direction de sa petite-fille qu'elle lui avait confiée. Sa réponse n'est qu'une ébauche, mais une ébauche où elle établit les règles de conduite essentielles à suivre pour les enfants. Le cœur de la grand'mère s'y découvre par endroits. « La petite personne est vive et confiante, souple et flatteuse, disposée à l'évaporation et à l'étourderie. » Cela n'est pas sans lui donner quelque souci : l'esprit de complaisance, la vanité, la légèreté sont des « semences de défauts ». Toutefois ce n'est qu'en passant qu'elle donne ce soulagement à ses préoccupations personnelles. La lettre a une portée générale. Mme de Lambert croit comme Mme de Maintenon à la puissance du sentiment de l'honneur et de la raison chez les enfants : « Les enfants aiment à être traités en personnes raisonnables, dit-elle; il faut entretenir en eux cette espèce de fierté; il faut aussi leur donner un grand amour de la vérité et leur apprendre à la pratiquer à leurs dépens ». Conformément à ces règles, elle condamne l'usage immodéré de la louange, qui ne sert qu'à exalter l'orgueil, alors surtout qu'elle s'adresse aux qualités extérieures. Elle ne désapprouve pas moins sévèrement que Fénelon les dons de friandise ou de parure, qui ne font qu'augmenter le goût du plaisir, la gourmandise ou la coquetterie. Elle devance même Rousseau en conseillant de donner aux enfants ce qu'ils souhaitent, non comme la récompense, mais comme la conséquence du bien qu'ils ont accompli. Elle a la tendresse réservée et grave; il lui paraît aussi funeste « de se laisser surprendre par les manèges de gentillesse que de céder aux larmes d'opiniâtreté : il n'est pas bon que les enfants voient trop combien ils

sont chers ». Ce qu'elle exige des gouvernantes, c'est, outre une piété solide, des lumières étendues et une raison sûre. Leur premier soin doit être de préparer chez les jeunes filles, si jeunes qu'elles soient, un esprit juste et un cœur droit : c'est une éducation qu'on ne saurait prendre de trop loin.

Cette éducation ainsi commencée et soutenue par d'autres aussi longtemps que l'exigent l'âge et les circonstances, il appartient ensuite aux femmes d'en poursuivre elles-mêmes les effets. Parmi les moyens personnels de perfectionnement moral, Mme de Lambert place en première ligne la conversation, la lecture, la retraite : trois formes d'éducation où se reflète particulièrement l'esprit de la société de son temps.

Le besoin de s'assembler pour s'entretenir est un besoin propre à l'esprit français. Mme de Staël l'a excellemment remarqué : en France, à Paris surtout, la parole n'est pas seulement, comme ailleurs, une manière de se communiquer ses idées, ses sentiments, ses affaires; « c'est un instrument dont on aime à jouer, qui ranime les esprits comme font chez d'autres peuples la musique et les liqueurs fortes »; et, à l'appui de cette observation, elle raconte, d'après Volney, que des Français, émigrés pendant la Révolution et établis en Amérique pour y fonder une colonie, quittaient toutes leurs occupations pour aller causer à la ville, c'est-à-dire à la Nouvelle-Orléans, qui n'était pas à moins de six cents lieues de leur demeure. Dans la société reposée et lettrée du dix-septième siècle, ce plaisir était devenu le premier des plaisirs et un art supérieur. Le chevalier de Méré déclarait « qu'il n'était pas de plus noble et de plus grand usage de la parole que la conversation ». « Cydias,

disait La Bruyère visant Fontenelle, a un ami qui n'a point d'autre fonction sur la terre que de le promettre longtemps à un certain monde et de le présenter enfin dans les maisons comme un homme rare et d'une conversation exquise. » Les conversations du Louvre n'étaient pas moins recherchées que les représentations de Corneille ou de Molière. Balzac, Nicole, le P. André, en avaient recueilli les règles et fixé le code. Une littérature nouvelle en était issue. On écrivait des Conversations comme on faisait des Maximes et des Portraits. Saint-Évremond avait dû le premier essor de sa fortune à sa *Conversation entre le maréchal d'Hocquincourt et le P. Canaye*. Il était resté le maître du genre. Il avait besoin de cet appel du dehors, c'est lui qui le confesse, pour mettre son esprit en mouvement et dissiper la demi-obscurité que laissait dans ses idées une réflexion volontiers paresseuse ou indulgente à elle-même. S'il reconnaissait que « l'étude est nécessaire pour féconder les talents », il tenait pour non moins incontestable que « c'est la conversation qui les met en œuvre, qui les polit, qui les épure, qui d'un homme savant peut faire un honnête homme » ; il l'appelait le grand livre du monde. Ce grand livre du monde était le livre préféré des femmes. La lecture et la conversation étaient aux yeux de Mlle de Scudéry les instruments du savoir. Obligée de choisir, elle eût conseillé la conversation. Elle en avait elle-même rédigé des modèles que Mme de Maintenon avait d'abord introduits à Saint-Cyr, qu'elle avait ensuite écartés comme d'un caractère trop dissipé, mais pour les remplacer par de petites scènes faites de ses propres mains, qui n'en différaient guère que par le choix des sujets. L'usage de

ces entretiens s'était répandu partout; il n'était pas de père qui, donnant, comme Dupuis, des *Instructions à sa fille*, n'insistât sur l'art de converser et la nécessité de s'y exercer, même avec les gens de service. Mme de Lambert pouvait moins que personne être insensible à l'attrait de ces échanges d'idées qui mettaient agréablement aux prises les deux sexes. Elle en estimait surtout les solides avantages. L'expérience lui avait appris que, si les hommes s'éprennent d'abord du nouveau plus que de l'excellent, cette fleur de nouveauté passe vite et que le mérite seul prend du crédit. Il ne semble pas qu'elle intervînt elle-même dans les entretiens plus que de raison. La Rivière lui en faisait presque un malicieux reproche. « Il ne faut parler, disait-elle à sa fille, que pour plaire ou instruire : que ce que vous direz soit neuf ou que le tour en soit nouveau. » Mais si modestement qu'on se fasse sa part dans une conversation, le bénéfice en demeure : « L'esprit se dénoue, les idées se démêlent, les sentiments s'éclairent, la pensée est excitée et nourrie ».

Plus intime encore et plus efficace est pour Mme de Lambert le profit de la lecture. Même alors qu'au sortir peut-être d'un de ces cercles où elle avait tenu le dé, Mlle de Scudéry faisait si grand cas de la conversation, elle « ne laissait pas d'admettre que bien souvent on n'y recueille que des pensées tumultueuses, que ceux qui les ont eues condamnent quelques minutes après, tandis que la lecture donne le dernier effort de l'esprit de celui auquel on s'est attaché ». C'est pour cela que Mme de Lambert mettait la lecture au-dessus de la conversation. Elle reprochait aux femmes de n'en point assez user. « Quelles sont celles, demandait-elle, qui

utilisent leurs années en accroissant leurs connaissances ? Nous ne fournissons point de ces suppléments-là. » Elle ne conseillait d'ailleurs à personne de « se perdre » dans de longues lectures. On sait comment elle les faisait elle-même : courtes, de choix, et toujours en prenant des extraits. C'est, à son sens, le seul moyen d'arrêter l'esprit sur le détail, qui pénètre et se grave ; elle compare la délicatesse du goût rendu attentif par le travail de la plume aux effets du microscope qui rend sensible ce qui échappe à la rapidité du regard : plaisir mêlé et que l'on se conteste quelquefois à soi-même, car les délicats sont malheureux ; mais ils jouissent si amoureusement de leur peine ! Aussi bien cette jouissance n'est-elle que l'aiguillon de la réflexion, d'où doit sortir le profit véritable. Le bienfait décisif de la lecture est dans le quart d'heure qui la suit. « Celle-là seule sait lire qui sait prolonger et étendre en soi le sentiment de ce qu'elle a lu : accoutumons-nous à penser ; c'est chez nous un talent qui se repose. »

Tout aboutit chez Mme de Lambert à ce conseil suprême : « se donner ses heures, se mettre à part, pratiquer la retraite de l'âme, savoir être en soi ». — Être en soi, c'est jouir de ce que l'on est et de ce que l'on a : il faut des repos pour le bonheur ; il suffit de si peu de chose pour troubler notre quiétude : le moindre mal qui puisse nous arriver des ébranlements trop répétés ou des excitations trop vives, c'est de faire échapper ce qu'on tient en attendant ce qu'on désire. — Être en soi, c'est s'appuyer sur sa raison, temporiser avec ses sentiments, haine ou amour, pour arriver à les maîtriser, ne point composer avec ce qui est du train de la

volupté, musique, poésie, jeux, spectacles et plaisirs violents, travailler à se craindre et à se respecter, renouveler incessamment ses ressources d'entretien moral et de résistance : « Nous sommes toujours aussi forts contre nous-mêmes et contre les autres que nous voulons l'être ». — Être en soi, c'est n'attendre de la vie que ce qu'elle peut donner. Les plus belles existences se terminent comme les autres : on jette de la terre et en voilà pour une éternité ! Bien plus, au cours même de la vie, le temps emporte les peines et les plaisirs : toutes les choses entrent continuellement dans l'abîme du passé, dont elles ne sortent jamais ; nous ne vivons que pour perdre et nous détacher ; nous perdons même le goût de vivre. Quel avantage à se produire quand l'âge est venu et alors que nous ne pouvons plus montrer que les restes de nous-mêmes ? On ne se transportera pas à ce que vous avez été : c'est un travail ; et ce qu'on refuse aux mérites des hommes, encore moins l'accorde-t-on aux agréments des femmes. Mais il n'est rien qui ne se compense pour celui qui s'appartient et qui ne cherche point à se faire illusion ni à soi ni aux autres. Une vieillesse avouée est moins vieille ; une vieillesse où après les dispersions du monde on se ressaisit, où l'on se retrouve, affranchi de toutes les passions, dans la pleine sérénité de la pensée, est un asile de repos. « Ma fille, répète sans cesse Mme de Lambert, hors de soi point de bonheur durable.... Ne nous croyons assurée contre les disgrâces que lorsque nous sentirons nos plaisirs naître du fond de notre âme.... Tout âge est à charge à qui ne porte pas au dedans de soi ce qui peut rendre la vie heureuse.... La plupart des hommes ne savent pas vivre dans leur

propre société.... Le monde n'est qu'une troupe de fugitifs d'eux-mêmes. »

C'est presque le ton du sermon. Mme de Lambert ne s'y maintient jamais longtemps; mais elle s'y élève souvent. On l'a classée à bon droit parmi les moralistes : elle en a le sentiment, le tour, l'accent. « A lire coninuellement », notait sur ses écrits, en lui rendant un dernier hommage, l'un de ses plus nobles amis, l'honnête et sincère d'Argenson.

VII

Le bienfait de cette action serait plus complet, s'il n'était gâté parfois ou amoindri par un excès de curiosité littéraire.

Mme de Lambert était sincère quand elle parlait de son extrême sensibilité sur les discours du public. Une de ses œuvres venait-elle par surprise à tomber entre les mains d'un libraire, elle n'épargnait aucune démarche, aucuns frais pour la recouvrer. Elle avait près de quatre-vingts ans lorsque, pour la première fois, elle se laissa livrer au public de son plein gré. Mais il y avait dans cette discrétion autre chose qu'un pur sentiment de modestie. Même quand on n'écrit que pour soi, disait finement Fontenelle, on pense toujours un peu aux autres. Mme de Lambert se doutait bien que « ses débauches d'esprit », qu'elle n'hésitait pas à remettre à ceux qu'elle savait en humeur de lui manquer de parole, à l'abbé de Choisy ou à tel autre confident aussi sûr, circulaient de maison en maison, à petit

bruit, et qu'on en prenait des copies à l'usage des privilégiés. Ainsi faisaient avant elle Mme de Sablé, Mme Lafayette, Mme de Sévigné; ainsi avaient fait Fleury et Fénelon lui-même pour leurs Traités sur l'éducation des filles. C'était une distinction de ne pas être dans la main de tout le monde : « une femme de condition écrire des livres! comment soutenir cette infamie! » Mais on était d'autant plus jaloux de se parer pour faire figure. Mme de Lambert y mettait une coquetterie raffinée. « L'art le plus délicat, écrivait-elle, ne se fait pas sentir, et, d'ordinaire, les femmes ne lui doivent rien : pourquoi trouver mauvais qu'elles aient un esprit qui ne leur coûte rien? » Précepte admirable, mais qu'elle ne se croyait pas tenue de s'appliquer. Il n'est pas de femme peut-être de qui on puisse moins dire ce qu'on disait de Mme de Caylus : « Elle n'a point tâché ». Elle avait naturellement la sagacité et l'agrément; elle en abuse : il est telle définition, telle remarque, telle image qu'elle poursuit, pour ainsi dire, de traité en traité, et où elle ne parvient à se satisfaire qu'à la troisième ou à la quatrième épreuve. Cet effort redoublé donne parfois de la vigueur à la pensée que la réflexion a nourrie. Mais ce goût des « grâces fines, des plaisirs à part qui ne sont que pour les délicats » a aussi ses dangers : la nuance arrive à être si ténue qu'il semble que l'idée manque de corps.

Ce travail de recherche avec ses inégalités de résultat est d'autant plus sensible chez Mme de Lambert qu'elle avait à cœur de tirer parti de toutes ses ressources. Elle diffère en cela de ses plus illustres contemporaines. Mme de Tencin, Mme Geoffrin, Mlle de Lespinasse, Mme du Deffand épuisaient au jour le

jour « leur magasin » dans leurs lettres et leurs entretiens. Mme de Lambert se ménage; elle administre son esprit comme elle avait administré et défendu sa fortune, avec sagesse et prévoyance du lendemain : on se la représente volontiers devant sa table avec un cahier de notes, mettant en réserve ses moindres pensées. Les siennes et celles de ses auteurs; car entre son bien et celui d'autrui elle ne distingue pas toujours. Elle avait longtemps vécu sur ses extraits; elle eut de la peine à s'en affranchir. On n'est jamais sûr que ce qu'on admire en elle soit bien d'elle. Le plus souvent, il est vrai, il semble que l'emprunt se glisse sous sa plume à son insu. Elle est pleine de réminiscences empruntées à Pascal, à La Rochefoucauld, à La Bruyère. Elle doit beaucoup à Fénelon surtout, encore plus qu'elle ne le dit, plus même qu'elle ne le pense : ce n'est pas seulement l'idée qui lui revient; c'est le mouvement de la phrase et le mot saisissant. On lui pardonne volontiers ces larcins — c'est le terme dont elle se sert quand elle s'excuse, — parce qu'ils témoignent du zèle avec lequel elle s'appropriait, comme elle disait, les maximes du maître. Pour les écrivains de l'antiquité, Salluste, Cicéron, Pline, Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle, Florus, dont elle s'aide souvent, il faut convenir aussi que généralement, en les traduisant à sa façon, elle les renouvelle; et lorsqu'un souvenir sert à parer, à éclairer, à compléter, quand il ajoute quelque chose en un mot, il ne laisse pas d'avoir son prix. Mais où la citation devient fâcheuse, c'est lorsqu'elle n'est qu'une espèce de redoublement banal de l'expression d'un sentiment ou d'une observation qui ne valent pas la peine d'être développés; surtout si l'auteur l'introduit sous

cette forme de modestie irritante : me sera-t-il permis de citer? Cette habitude trahit chez Mme de Lambert autre chose qu'un certain manque de goût. Il est clair qu'elle ne suffit pas à elle-même. Sa pensée a besoin d'être mise en éveil, entretenue, fécondée par celle des autres. C'est ainsi que s'expliquent au fond ces emprunts trop fréquents ; et de la place qu'elle leur donne comme du soin trop étudié avec lequel elle poursuit l'effet, il résulte une espèce de malaise et presque d'impatience qui, sur le moment, nuit à l'impression.

Le sentiment général cependant reste fortifiant et salutaire, parce qu'en dépit des apparences on sent partout circuler le souffle pur de la vie morale. Il en est un peu de la forme que Mme de Lambert donne à ses leçons comme des principes sur lesquels elle les appuie. Les calculs d'intérêt mondain et les coquetteries de bel esprit sont à la surface; le fond est sain. C'est par les petits sentiers, par les sentiers gazonnants et doux fleurants de Montaigne qu'elle s'achemine, comme elle disait, vers le temple de la Sagesse; mais elle y arrive à son heure. Même alors qu'elle se joue, elle tient le cœur haut. Ce n'est pas seulement son fils qu'elle engage dans les ambitions généreuses. Elle parle le même langage à sa fille. « Dans toutes vos entreprises et vos actions, lui dit-elle, tendez au plus parfait; ne faites aucun projet, ne commencez rien sans vous dire à vous-même : ne pourrais-je pas mieux faire? Insensiblement, vous acquerrez une habitude de la vertu » ; et si elle lui recommande les anciens pour modèles, c'est qu'on hasarde moins avec les exemples de l'antiquité qui, d'ordinaire, n'ont rien que de grand. Ni à l'un ni à l'autre elle n'impose rien, « les règles et

les défenses blessant la liberté et augmentant les désirs » ; elle ne cherche qu'à leur inculquer « les sentiments de la conduite » qu'elle voudrait leur voir tenir. Elle aime à montrer la raison des choses, à en donner le goût : c'est un bon chez soi au sens moral, comme elle l'indique familièrement, qu'elle s'efforce de constituer à ses enfants. Elle avait coutume de dire : « Ceux qui s'occupent de réflexions et qui s'emplissent le cœur de principes sont plus près de la vertu que ceux qui les rejettent ; nous n'aimons point à voir ce qui nous juge et nous condamne. » Cette pratique est la sienne. Mais elle ne prend pas seulement plaisir à se nourrir de morale ; les prescriptions qu'elle fait aux autres, elle les suit. Elle était pénétrée de l'esprit de bienfaisance et d'humanité, qu'elle considère comme la source des vertus sociales : elle ne résistait pas, dit Fontenelle, à la tentation de faire une bonne action, dût-elle être dupe de son cœur. Toutes les bienséances qu'elle recommande lui étaient familières ; elle ne donnait rien aux entraînements, aux travers, aux vices qu'elle condamnait. Nulle n'a été plus sévère pour les illustres repenties du dix-septième siècle que « leur superbe » conduisait au couvent : elle n'admettait pas « que la vertu des femmes fût simplement une vertu d'usage et qu'on pût s'assurer une vieillesse heureuse autrement que par une jeunesse innocente ». La Rivière lui-même, malgré la ténacité de ses rancunes, ne peut refuser son témoignage à sa « noble et lumineuse simplicité ».

C'est cet ensemble de vues, de préceptes et d'exemples qui imprime à ses écrits un caractère de judicieuse et aimable moralité, malgré ce que trop souvent, dans le détail, ils semblent avoir d'inspiré par une ambition

purement littéraire. On peut dire à cet égard que Mme de Lambert donne, à la réflexion, plus qu'elle ne promet. Et ce qui achève son autorité, c'est qu'elle ne cherche le remède des faiblesses qu'elle signale que dans le cœur de ceux qui en sont atteints. « Notre ennemi, c'est l'amour-propre, qui nous dérobe à nous-mêmes et qui fait que nous vivons avec nos défauts comme avec les odeurs que nous portons, si bien que nous ne les sentons plus et qu'elles n'incommodent que les autres. » A cette ignorance de soi, Mme de Lambert oppose le perfectionnement de soi : sa morale tient en ces deux mots ; n'est-ce pas tout l'objet et tout le secret de l'éducation ?

J.-J. ROUSSEAU

En conduisant l'histoire d'*Émile* jusqu'à son mariage avec *Sophie*, Rousseau ne se proposait pas seulement de lui donner une sorte de dénouement. Il avait sur l'éducation des femmes ses vues arrêtées, ses principes, et il en a pénétré toute la seconde moitié du dix-huitième siècle. Lorsque, en 1740, introduit comme précepteur dans la maison de M. de Mably, il rédigeait son projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie, il confessait son insuffisance. « Je commence, disait-il, un métier que je n'ai jamais exercé. » Neuf ans plus tard, quand il reprenait son mémoire pour s'en faire un titre auprès de M. Dupin, dont le plus jeune fils, le marquis de Chenonceaux, allait lui être confié, il parlait hardiment de ses observations prolongées, de son expérience, des conséquences qu'il en avait tirées. Et il n'aurait pas hésité à les mettre en pratique, s'il n'eût considéré que « ces essais étaient de ceux qu'il n'est point permis de tenter sur un enfant qui n'est pas à soi ». C'était presque dire que, dès ce moment, l'enfant de son imagination était né. *Sophie* n'est pas plus qu'*Émile* un idéal improvisé. Si, pour essayer de lui

donner plus de crédit, Rousseau prétend « que le nom seul de *Sophie* est de son invention, que son éducation, ses mœurs, son caractère, sa figure même ont réellement existé et que sa mémoire coûte encore des larmes à une honnête famille », il sait bien qu'on n'en croira rien. Par les vertus comme par les défauts qu'il lui prête, il se trahit : la vie n'a pas de ces artifices. *Sophie* est son œuvre, et une œuvre de système lentement mûrie. Ni ses souvenirs ni ses sentiments de famille ne durent, il est vrai, aider Rousseau à la concevoir. Il n'avait pas connu sa mère : ce fut, comme on l'a dit, son premier malheur; le second, doublé d'une faute, avait été de mettre ses enfants à l'hôpital; quant à Thérèse, toute sa vie elle demeura sa servante plutôt que sa compagne. Mais tous les incidents de sa jeunesse et de la libre existence qu'il s'était conservée avaient marqué leur empreinte dans son âme tout à la fois méditative et ardente. A trente ans de distance, il se rappelait comme au premier jour ses jolies écolières de Chambéry; il n'avait oublié aucun détail de son séjour aux Charmettes, et l'image de Mme de Warens ne sortit jamais de son imagination, sinon de son cœur. A Paris, dans les salons où sa mauvaise fortune l'avait dès l'abord, presque autant que ses talents, mis en faveur auprès des femmes, les femmes étaient plus que jamais le thème préféré des entretiens. Assista-t-il, chez Diderot, aux conversations qui avaient inspiré à Mme de Puysieux les *Conseils à une Amie*? Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'à Chenonceaux il travaillait avec Mme Dupin à rassembler les matériaux d'un traité qu'elle se

1. Les *Conseils à une Amie* avaient paru en 1750.

proposait d'écrire sur les mérites des femmes, et qu'à l'Ermitage Mme d'Épinay dont, à cette époque, il était l'oracle familier, le consultait tout particulièrement sur la direction qu'elle donnait à sa fille. La *Nouvelle Héloïse* enfin était terminée, et les deux premières parties de l'histoire de Julie, qui a tant de traits communs avec *Sophie*, avaient été livrées au public avant qu'il eût entrepris le dernier chapitre de l'*Émile*[1]. Il arrivait donc à son sujet, l'esprit aiguisé par la controverse et tendu par la réflexion, non comme à une conclusion de sentiment, mais comme à un exposé de doctrine.

I

On le sent à la fermeté des principes sur lesquels il s'établit. Il serait difficile de poser avec plus de force les prémisses d'un raisonnement plus juste. *Sophie* doit être femme comme *Émile* est homme, c'est-à-dire être pourvue de ce qui lui est nécessaire pour remplir son rôle dans l'ordre physique et moral. En tout ce qui ne tient pas au sexe, la femme est homme : elle a les mêmes besoins, les mêmes organes, les mêmes facultés. Mais si, en ce qu'ils ont de commun, les deux sexes sont égaux : en ce qu'ils ont de différent, ils ne sont pas comparables : ainsi le veut la sage et inflexible loi de la nature. Une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'esprit que de visage.

1. La *Nouvelle Héloïse* a été écrite de 1757 à 1759, l'*Émile* de 1757 à 1761.

C'est l'erreur fondamentale de Platon, qu'ayant ôté de son gouvernement les familles particulières et ne sachant plus quel parti tirer des femmes, il se vit forcé de les changer en hommes. Rien de plus grossier et de plus chimérique que cette promiscuité qui confond partout les deux sexes dans les mêmes travaux. Cultiver chez les femmes les qualités de l'homme, et négliger celles qui leur sont propres, c'est visiblement travailler à leur préjudice. « Croyez-moi, mère judicieuse, ne faites pas de votre fille un honnête homme; faites-en une honnête femme, et soyez sûre qu'elle en vaudra mieux pour elle et pour nous. » Sa destination est d'être mère. Élever les hommes, quand ils sont jeunes, les soigner quand ils sont grands, les conseiller, les consoler, leur rendre l'existence commode et douce, voilà les devoirs de la femme dans tous les temps. Elle appartient à la vie domestique. Source de la famille, elle en est la gardienne. C'est sa part dans le ménage, et Rousseau n'épargne ni les descriptions pittoresques, ni les tableaux riants, pour lui en faire goûter les avantages. Il exalte gravement l'amour conjugal, — amour fondé sur l'estime, qui dure autant que la vie, sur les vertus qui ne s'effacent point avec la beauté, sur les convenances des caractères qui rendent le commerce aimable et prolongent dans la vieillesse le charme de la première union. C'est par cette sorte d'hymne qu'il clôt les derniers conseils qu'il adresse à *Émile* et à sa compagne, heureux de leur faire entrevoir à ce prix « le paradis sur la terre » qu'il a rêvé pour eux.

Le paradis est d'autant plus séduisant que Rousseau semble ne rien refuser aux femmes de ce qui peut y

marquer leur place. Ce n'est pas qu'il se pique de leur être agréable. S'il s'agissait de celles de son temps, il n'aurait à leur faire entendre que de dures vérités. La femme telle que l'a façonnée la société est un être dépravé : à Paris comme à Londres, il n'en connaît point une seule vraiment digne de ce nom, et ailleurs cela n'est guère mieux; la dépravation commence dans les grandes villes avec la vie; dans les petites, avec la raison. Il est vrai que cette corruption n'est point le privilège des femmes : et c'est ce qui les excuse; par une sorte d'émulation coupable, les deux sexes s'empruntent mutuellement leurs défauts. S'il croit pouvoir se faire honneur de ses élèves imaginaires, c'est surtout parce qu'ils sont ce qu'ils doivent être : *Émile* est homme et *Sophie* est femme : voilà tout leur mérite; dans la confusion des sexes qui règne, c'est presque un prodige d'être du sien. Or ce prodige est simplement l'effet du retour à la nature. Si les facultés qui sont l'apanage commun des hommes et des femmes ne leur sont pas départies dans une égale mesure, prises dans l'ensemble, elles se compensent. Outre le bon sens qui, quoi qu'en disent les plaisants, est des deux sexes, la femme a la présence d'esprit, la grâce, la finesse. La force lui manque pour s'élever aux vérités spéculatives, tout ce qui est de génie passe sa portée; mais elle a par excellence la raison pratique et les lumières du sentiment; moins étendu et moins sûr, son jugement, plus tôt formé, est plus délié et plus souple; elle lit au fond de la pensée, et tous les jeux de l'âme lui sont familiers : « sa mécanique est admirable pour apaiser les passions ou les soulever ». Bien plus, en même temps qu'elle triomphe par le sentiment, le sen-

timent l'élève. L'enthousiasme de l'honnête et du beau ne lui est pas étranger. Il n'y a rien que, sous la direction de la nature, on ne puisse obtenir de son effort. Voilà certes un témoignage qui semble placer la femme bien près de l'homme et lui donner le droit de partager d'égal à égal le bonheur attaché à leur union.

Telle n'est pas cependant, on le sait, la pensée de Rousseau. Ce n'est que par un détour de galanterie qu'il arrive plus tard, en guise de conclusion, à constituer dans les rapports des deux sexes une sorte d'équilibre. Après avoir nettement reconnu au profit des femmes la légitimité de ce que M. Legouvé a si heureusement appelé, de nos jours, l'égalité dans la différence, Rousseau rompt avec ses prémisses. On dirait qu'il n'a commencé par grandir la femme que pour lui faire mieux comprendre la nécessité de se subordonner. Sa verve chagrine avait-elle été excitée par quelque paradoxe mondain? Il courait encore dans les salons, comme au dix-septième siècle, des thèses de convention sur l'égalité et l'indépendance absolue des sexes. M. de Puysieux avait traduit de l'anglais, aux applaudissements de tous, une œuvre satirique intitulée : *La femme n'est pas inférieure à l'homme*; et Mme de Puysieux, prenant ses avantages, écrivait dans ses *Conseils à une Amie* : « Nous ne sommes pas plus faites pour les hommes que les hommes ne sont faits pour nous ». Si c'est à cet aphorisme que Rousseau eut l'intention de répondre, la réponse ne pèche point par le manque de netteté. « La femme, dit-il en substance, est faite pour plaire à l'homme. La dépendance est son état naturel, l'assujettissement

son lot. Il faut l'habituer à se gêner, l'exercer à se contraindre, parce que toute sa vie elle aura à subir a gêne et la contrainte. Jeune, elle doit s'accoutumer à voir interrompre ses jeux sans se plaindre, à ne rien aire quand il lui plairait de travailler, à n'avoir ni goût, ni volonté. Elle ne peut sentir de trop bonne heure qu'elle n'est rien au regard de l'homme, que l'homme est le maître, que pour elle sa destinée est de céder, d'obéir, de tout subir, même l'injustice. » Rousseau se prononce sur ce point avec une rigueur qui ne souffre point de réplique. « Toute l'éducation des femmes, conclut-il, doit être relative aux hommes. Tant qu'on ne remontera pas à ce principe, on s'écartera du but, et tous les préceptes qu'on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur ni pour le nôtre. »

Ce principe est en effet le sien. Il y reste fidèle, quelles que soient les divergences de vues où dans le détail il se laisse dévier. C'est d'abord par application de ce système qu'il condamne l'éducation publique pour les jeunes filles. Il n'aimait point les collèges en général. Moins passionné contre les couvents, il leur rend cette justice, qu'ils offrent aux pensionnaires « toutes sortes d'occasions d'ébats, de courses, de jeux en plein air et dans des jardins, bien préférables à la chambre close où l'enfant n'ose ni se lever, ni marcher, ni parler, ni souffler, et n'a pas un moment de liberté pour jouer, sauter, courir, crier, se livrer à la pétulance naturelle à son âge » ; mais il n'admet pas pour cela le régime intellectuel et moral que le cloître comporte. Il estime, et personne n'a mieux que lui fait sentir, que, pour aimer la vie domestique, il faut en avoir éprouvé

les douceurs dès l'enfance : « Ce n'est que dans la maison paternelle qu'on prend le goût de sa propre maison ; la femme que sa mère n'a point élevée n'aimera point à élever ses enfants. » De même que les premières affections de la jeune fille appartiennent à la famille, c'est sur les soins de la famille que doivent porter ses premières leçons. Il faut que, de bonne heure, elle entende la cuisine et l'office, qu'elle connaisse le prix et la qualité des denrées, qu'elle soit en mesure de tenir les comptes, qu'elle puisse même servir de maître d'hôtel. Faite pour être un jour à la tête d'un ménage, en gouvernant celui de son père elle apprendra à gouverner le sien. Son devoir, s'il le faut, est de suppléer aux fonctions des domestiques; nul n'est en état de commander que ce qu'il a appris à exécuter. On croirait entendre Mme de Maintenon.

Mais ces habitudes d'intérieur seront-elles toute l'éducation de la jeune fille? Il ne s'en faut pas de beaucoup que Rousseau ne s'y tienne. « Il ne blâmerait pas sans distinction qu'une femme fût bornée aux seuls travaux de son sexe et qu'on la laissât dans une profonde ignorance sur tout le reste. A-t-on jamais vu que l'ignorance ait nui aux mœurs? Trop souvent on compose avec ses devoirs à force d'y réfléchir et l'on finit par mettre le jargon à la place des choses : la femme du monde la plus honnête sait peut-être le moins ce que c'est que l'honnêteté. » Ce qui l'arrête en dehors des périls auxquels peut exposer une candeur exagérée, c'est d'abord que la nature veut que les femmes pensent, jugent, aiment, connaissent, qu'elles parent leur intelligence comme leur figure; c'est ensuite qu'un esprit cultivé rend seul le commerce agréable et l'expérience

utile. Quoi de plus triste pour un père de famille qui se plaît dans sa maison d'être forcé de se renfermer en lui-même et de ne pouvoir se faire entendre à personne? Et comment une mère qui n'a pas été exercée à réfléchir dirigera-t-elle ses enfants? Comment les disposera-t-elle aux vertus qu'elle ne connaît pas, aux mérites dont elle n'a point l'idée? « Elle n'en saura faire que des singes maniérés ou d'étourdis polissons, jamais de bons esprits ni des enfants aimables. »

Toutefois, après avoir fait ces concessions aux lois naturelles et sociales, Rousseau en restreint singulièrement la portée. Il ne lui paraît pas nécessaire qu'une fille sache lire et écrire de si bonne heure. Compter, soit; pour le reste, elle peut attendre douze ans. Même à cet âge il faut la borner : l'histoire ne lui convient pas, à plus forte raison les sciences; il lui suffit des connaissances d'usage. Surtout elle n'étudiera point dans les livres : l'abus des livres chez les hommes tue la science; la lecture ne sert qu'à en faire de présomptueux ignorants, à dresser des Platons de quinze ans à philosopher dans des cercles; pour les femmes, elle les dénature. Mieux vaut une fille grossièrement élevée qu'une fille savante, tenant dans la maison un tribunal de littérature. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde : de la sublime élévation de son génie elle dédaigne ses devoirs de femme. « Toute fille lettrée restera fille lorsque les hommes seront sensés. » La véritable école pour elle, c'est la famille et le monde : la famille où elle se forme et s'entretient par la conversation; le monde où, sous la tutelle discrète de sa mère, elle s'exerce et se renouvelle par l'ob-

servation. Il ne lui en faut pas davantage pour se créer le fonds d'idées et de sentiments dont elle ne peut se passer.

En la tenant de si court, Rousseau ne se préoccupe pas seulement de l'attacher aux devoirs simples et graves de la vie à laquelle elle est réservée; il songe à la seconde existence qu'elle tiendra de son mari. C'est l'homme qu'elle épousera qui lui façonnera l'esprit à son gré, pour ses besoins, ses intérêts ou ses plaisirs. Appelée à vivre de la vie d'autrui, la femme n'a sur elle-même aucun droit. Sa croyance même est nécessairement asservie à l'autorité. « Toute fille doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari. Quand cette religion serait fausse, la docilité qui soumet la mère et la fille aux ordres de la nature efface auprès de Dieu le péché de l'erreur : hors d'état d'être juges elles-mêmes, elles doivent recevoir la décision des pères et des maris comme celle de l'Église. »

II

En vue de cette obscure et passive subordination, quel est donc l'objet de l'éducation des femmes? La destination de la femme étant de plaire, c'est à plaire qu'il faut que son éducation la prépare. L'homme doit cultiver en lui la force; la femme, les agréments. Coquette par état, la forme de sa coquetterie change avec le temps; mais c'est un fonds que rien n'entame, et le vœu de la nature est que les grâces dont elle a été douée servent à notre bonheur. Rousseau fonde

sur cette observation toute une pédagogie. « Ce violent désir de plaire », contre lequel Fénelon voulait qu'on se tînt si sévèrement en garde, il en fait son principal ressort. Dans l'éducation de la jeune fille, il distingue deux périodes, et c'est la transformation de la coquetterie instinctive en coquetterie raisonnée qui marque le passage du premier degré au second. « Presque en naissant, dit-il, les petites filles aiment la parure. Non contentes d'être jolies, elles veulent qu'on les trouve telles : on voit dans leurs petits airs que ce mot les occupe déjà; et, à peine sont-elles en état d'entendre ce qu'on leur dit, qu'on les gouverne en leur parlant de ce qu'on pensera d'elles. » D'autres ont remarqué ce que les soins dont l'enfant entoure sa poupée révèlent de sensibilité précoce, d'instinct de dévouement, de tendresse quasi maternelle. Rousseau n'y voit que la première et inconsciente démonstration d'une préoccupation mondaine et toute personnelle. Dans cette poupée qu'elle habille et déshabille cent fois, cherchant sans cesse de nouvelles combinaisons et des assortiments nouveaux, c'est elle seule que l'enfant aime; elle n'attend que le moment « d'être sa poupée elle-même ». Voilà pourquoi, tandis qu'elle répugne tant à lire et à écrire, elle arrive si vite à tenir l'aiguille, à broder, à faire de la dentelle, à dessiner des feuillages, des fruits, des fleurs, des draperies, tout ce qui peut servir à donner un contour élégant à ses ajustements. Ce goût inné se développe avec les années et se fortifie par la réflexion. Quand le précepteur d'*Émile* veut donner à son élève adolescent le moyen de distinguer ce qu'il doit apprendre de ce qu'il peut ignorer, il l'engage simplement à se poser cette

question : A quoi cela est-il bon? Pour la jeune fille arrivée à l'âge « où la démarche s'assure, où la taille prend de la grâce, où l'on s'aperçoit que, de quelque manière qu'on soit mise, il y a un art de se faire regarder », ce qu'elle doit se demander, c'est : Quel effet cela fera-t-il? Que les hommes vaillent mieux que les femmes ou les femmes que les hommes pour diriger ses premiers exercices de chant et de danse, Rousseau n'en décide pas. Personnellement, il n'a aucun goût pour les baladins chamarrés qui errent à travers les villes; il est d'avis que, dans la maison où il élève sa jeune écolière, tout peut et doit servir à l'éclairer : son père, sa mère, son frère, sa sœur, ses amis, les gouvernantes. Mais parmi ces maîtres il place en première ligne son miroir. C'est du dehors qu'elle tire tous ses conseils de conduite et pour le dehors qu'elle les suit. Même dans la conversation, le plus sérieux des talents aimables, il s'agit pour elle de jouer un personnage. Que ceux qui s'intéressent à elle et la font causer y saisissent l'occasion de glisser çà et là quelques préceptes de morale, rien de mieux; mais ce qu'ils doivent se proposer, c'est de lui délier l'esprit et la langue, de la rendre vive à la riposte, de la préparer à faire le charme d'autrui. « Je voudrais, dit Rousseau à qui son imagination échauffée suggère trop souvent des comparaisons plus neuves que délicates, — je voudrais qu'une jeune Anglaise cultivât avec autant de soin les talents agréables pour plaire au mari qu'elle aura, qu'une jeune Albanaise les cultive pour le harem d'Ispahan. »

Cette coquetterie dont il poursuit l'éducation avec un dessein si arrêté, n'est pas seulement dans sa pensée un devoir de condition pour les femmes; c'est en même

temps le moyen et le secret de leur légitime puissance. La femme n'a pour elle que son art et sa beauté. Or la beauté n'est pas générale; elle périt par mille accidents, elle passe avec les années; l'habitude en détruit l'effet. L'esprit seul est la véritable ressource, la ressource durable de la femme, — « non ce sot esprit auquel on donne tant de prix dans le monde, et qui ne sert à rien pour rendre la vie heureuse, mais l'art de tirer parti de celui des hommes et de se prévaloir de nos propres avantages ». Cette sorte d'adresse qui lui appartient en propre est un dédommagement équitable de la force qu'elle n'a point. Toutes ses réflexions doivent tendre à étudier l'homme, non par abstraction l'homme en général, mais les hommes qui l'entourent et auxquels elle est assujettie. Il faut qu'elle s'apprenne à pénétrer le fond de leur cœur à travers leurs discours, leurs actions, leurs regards, leurs gestes. Mît-elle pour les deviner et les conduire un peu de ruse, il n'importe, et c'est son droit. La ruse est un penchant naturel, et tous les penchants naturels sont bons. Il est juste de cultiver celui-là comme les autres; il ne s'agit que d'en prévenir l'abus. Et c'est ainsi que Rousseau rétablit l'égalité qu'il a d'abord si singulièrement troublée. Tout ce que la femme ne peut faire ou vouloir par elle-même, son talent est de le faire faire ou le faire vouloir aux hommes; à elle de donner à son mari, sans y paraître, tels sentiments qu'il lui plaît. Dans le ménage, l'homme est l'œil et le bras; mais elle est l'âme. Elle est son juge, sinon son maître. Si elle ne gouverne pas, elle règne. Est-il donc si pénible de se rendre aimable pour être heureuse, et habile pour être obéie?

En réalité, que peut produire une éducation ainsi

conçue? Rousseau se charge lui-même de nous l'apprendre. Des traits essentiels de son système il a composé le personnage de *Sophie*. La fiancée d'*Émile* est bien née et douée avec bonheur. On peut avoir de plus beaux yeux, une plus belle bouche, une figure plus imposante : on ne saurait avoir une taille mieux prise, un plus beau teint, une main plus blanche, un pied plus mignon, un regard plus doux, une physionomie plus touchante. *Sophie* aime la parure et s'y connaît; sa mère n'a point d'autre femme de chambre qu'elle; elle a beaucoup de goût pour se mettre elle-même avec avantage : elle ignore quelles sont les couleurs à la mode; mais on n'a pas eu à lui apprendre celles qui lui sont favorables. Sa toilette, très modeste en apparence, est, au fond, pleine de coquetterie; elle n'étale point ses charmes, mais en les couvrant elle sait les faire imaginer. De bonne heure on lui a donné à entendre ce que valent les grâces extérieures : dans son enfance, quand elle trouvait ouvert le cabinet de sa mère, elle n'était pas d'une fidélité à toute épreuve sur les dragées; après maintes réprimandes, un jour enfin on lui persuada que les bonbons gâtaient les dents, que de trop manger grossissait la taille; et elle n'y revint plus. Son esprit est, comme sa beauté, agréable sans être brillant, un esprit dont on ne dit rien, parce qu'on ne lui en trouve jamais ni plus ni moins qu'à soi : elle a du goût sans étude, du jugement sans connaissances; elle conçoit les choses, mais les retient peu. Son père et sa mère ont été ses seuls maîtres, et ils se sont bornés à lui ouvrir l'intelligence sur la pratique de la vie. Elle est instruite des devoirs et des droits de son sexe; elle connaît les défauts des hommes et les vices des femmes;

elle connaît aussi les qualités et les vertus contraires. Sur des choses d'un ordre plus élevé, sur la religion particulièrement, ses parents l'ont accoutumée à une soumission respectueuse, en lui répétant sans cesse : « Ma fille, ces connaissances ne sont pas de votre âge; votre mari vous en instruira quand il en sera temps. » Pour les talents, c'est autre chose : *Sophie* en a et ne l'ignore point. Pendant quelque temps il lui a suffi de s'exercer à chanter juste; puis elle a pris sur le clavecin quelques leçons d'accompagnement : en commençant, elle ne songeait qu'à faire paraître sa blanche main sur les touches noires; bientôt elle trouva que le son aigre et sec de l'instrument rendait plus doux le son de la voix. Mais ce qu'on lui a enseigné avec le plus de soin, ce sont les travaux de son sexe, « même ceux dont on ne s'avise point », comme de tailler et coudre ses robes : il n'y a pas un ouvrage à l'aiguille qu'elle ne sache faire et qu'elle ne fasse avec plaisir, surtout la dentelle, parce qu'il n'y en a pas un qui donne une attitude plus agréable et où les doigts s'exercent avec plus de grâce. C'est aussi une ménagère, et elle n'épargne pas ses soins aux devoirs domestiques. Pourtant elle n'aime pas la cuisine; le détail en a quelque chose qui la dégoûte : elle laisserait plutôt tout le dîner aller par le feu que de tacher sa manchette, et rien ne la déciderait à toucher aux serviettes sales; elle n'a jamais voulu, par la même raison, de l'inspection du jardin; la terre lui paraît malpropre; sitôt qu'elle voit du fumier, elle croit en sentir l'odeur. Bien faire ce qu'elle fait n'est que le second de ses soins : le premier est de le faire proprement et galamment. Elle n'a pas le bonheur d'être une aimable

Française, froide par tempérament et coquette par vanité, voulant plutôt briller que plaire, cherchant l'amusement et non le plaisir; en toute chose elle porte une sensibilité extrême, et cette sensibilité lui donne une activité d'imagination difficile à modérer : le besoin d'aimer la dévore. Ce tempérament qui exalte son cœur et ses sens emporte aussi parfois son caractère. Qu'on lui dise un seul mot qui la blesse, son cœur se gonfle; un peu trop poussée, cette humeur dégénère en mutinerie, et alors elle est sujette à s'oublier. Telle se montre *Sophie* à quinze ans; et dès ce moment elle est ce qu'elle doit être. L'année pendant laquelle *Émile* commence son éducation ne la change point. Les leçons qu'il lui donne effleurent à peine son esprit et glissent sur son caractère. Elle est impérieuse, exigeante; elle entend qu'*Émile* soit exact au rendez-vous : anticiper, c'est se préférer à elle; retarder, c'est la négliger. Négliger *Sophie*! cela n'arriverait pas deux fois. *Émile* n'a pas cessé de dépendre de son précepteur : c'est lui qui le marie. *Sophie* est maîtresse d'elle-même; c'est elle seule qui réglera son sort, et elle dédaignerait un cœur qui ne sentirait pas tout le prix du sien, qui ne lui sacrifierait pas son devoir, qui ne la préférerait pas à toute autre chose: « Le grave *Émile* est le jouet d'une enfant. » Le mariage accompli, on sait comment cette enfant, oubliant ses serments, le trahit.

« Insensé, quelle chimère as-tu poursuivie? Amour, honneur, foi, vertu, où êtes-vous? La sublime, la noble *Sophie* n'est qu'une infâme! » s'écrie *Émile* dans le premier transport de sa douleur. Et il se demande quelle est la cause de la catastrophe. Dans l'épilogue si curieux et malheureusement inachevé des *Solitaires*,

Rousseau paraît ne se proposer d'autre objet que la justification de sa méthode; et pour *Émile* l'épreuve ne semble ne lui laisser ni scrupules ni regrets. Pendant qu'*Émile* faisait la cour à *Sophie*, tous ses talents d'adresse lui ont servi : talents de danse et de chant, talents à la course, talents de menuisier; Rousseau lui fait honneur en outre, devant sa fiancée, des connaissances de physique, de chimie, de botanique, d'anatomie qu'il lui a inculquées. Mais c'est surtout après la faute de *Sophie* et sa fuite, qu'*Émile* recueille le bénéfice de cette éducation. L'atelier est son premier refuge et son gagne-pain; ses hôtes sont étonnés de l'aisance avec laquelle il manie la lime et le rabot. Sur le vaisseau marchand où il s'embarque, c'est lui qui indique son chemin au capitaine. Pris par les Barbaresques et jeté au bagne, il fait la rencontre de deux chevaliers, l'un jeune, l'autre vieux, instruits tous deux et non sans mérite : « ils savaient le génie, la tactique, le latin, les belles-lettres »; mais quelles ressources pour des esclaves ! Il ne leur restait qu'à mourir : *Émile* leur apprend les moyens de vivre. Homme de ressources, il est en même temps un justicier impassible; il n'hésite pas à décapiter le capitaine qui l'a fait tomber, lui et ses compagnons, entre les mains des pirates. Quant à son propre sort, il n'importe. La philosophie l'élève au-dessus de tout. *Émile* esclave, que peut lui ravir cet événement? le pouvoir de faire une sottise. Il se sent plus libre que jamais. « Le temps de ma servitude, dit-il, fut celui de mon règne; et jamais en aucun temps je n'eus tant d'autorité sur moi que quand je portai les fers. » Jamais non plus il n'a mieux compris la maxime du maître : à savoir que la première

sagesse est de vouloir ce qui est et de régler son cœur sur sa destinée. Et sa destinée se renouvelle au moment où le roman est interrompu : *Émile* est devenu l'esclave du dey d'Alger. — On ne saurait se donner raison avec plus d'ampleur. Aux arguments de psychologie théorique Rousseau ajoute la preuve de l'expérience accomplie ou qu'il suppose telle : c'est la glorification de sa doctrine. Quant à *Sophie*, devait-il aussi reprendre plus tard son histoire? Elle n'apparaît qu'une fois dans la première partie des *Solitaires*, et c'est la mère seule qui s'y montre, un peu comme elle se montrerait de nos jours dans un drame : le soir, à la tombée de la nuit, derrière la porte où *Émile* travaille, tenant dans ses bras son enfant, et disant à demi-voix, à travers des sanglots étouffés : « Non, jamais il ne voudra t'ôter ta mère! » *Émile*, qui s'analyse lui-même avec tant de soin, ne semble pas aussi soucieux de pénétrer dans l'âme de « cette fille enchanteresse » et d'y chercher le secret de sa faute. Rousseau aurait-il été aussi à l'aise pour faire avec elle cette sorte d'examen de conscience qu'il poursuit avec *Émile* imperturbablement?

III

On peut essayer de le faire pour lui. « Je n'avais aucune idée des choses, écrit-il dans une des premières pages de ses *Confessions*, que tous les sentiments m'étaient déjà connus ; je n'avais rien conçu; j'avais tout senti. » En abordant l'éducation d'*Émile*, il semble se défier de ces entraînements. Il ne se

borne pas à modérer dans son élève l'élan des affections trop vives, à le détourner des spectacles énervants, à le préserver des coupables défaillances. Il éteint autour de lui, il éteint en lui tous les foyers de tendresse. *Émile* n'a ni frère, ni sœur, ni ami, ni connaissances; il appartient à son précepteur, et son précepteur n'est lui-même qu'un instrument d'éducation. Pour le sevrer plus sûrement de tout sentiment, il l'isole et il règle sévèrement le développement de ses facultés. De deux à douze ans, *Émile* ne vit que par les sens; à douze ans il est mis en possession de son intelligence, à quinze ans, de sa raison; à chacun de ces degrés correspond une éducation exclusive: éducation physique, éducation intellectuelle, éducation morale; le sentiment n'a de part qu'à la dernière. C'est le sentiment, au contraire, que Rousseau prend pour base de l'éducation de la jeune fille. Il fait sans doute à l'autorité la part nécessaire, et l'on ne saurait attendre de lui qu'il n'appelle point l'intérêt à son aide : si la petite n'avait les cerises de son goûter que par une opération d'arithmétique, il proteste qu'elle saurait bientôt calculer. Il a confiance aussi en quelque mesure dans le jugement de l'enfant, et il demande qu'on justifie à ses yeux, aussitôt qu'on le peut, tous les soins qu'on lui impose. Mais ce rôle souverain que Fénelon et Mme de Maintenon accordent à la raison, il le donne au sentiment.

Il serait injuste de s'en plaindre avec rigueur. Ce n'est pas sans motif que V. Cousin, trop aisément séduit d'ailleurs peut-être, déclarait qu'il ne connaissait rien de plus touchant que le cinquième livre de l'*Émile*. Le sentiment a inspiré à Rousseau des observations

pleines de justesse sur la gaieté nécessaire dans l'éducation de l'enfant. Il ne veut pas qu'une jeune fille vive comme sa grand'mère; il aime à la voir alerte, enjouée, folâtre; il a l'horreur des longs prônes et des moralités sèches : pourquoi faire peur aux enfants de leurs devoirs et aggraver le joug qui leur est imposé par la nature? Il ne conçoit la religion elle-même que sous une forme attrayante; il a tellement peur que la tristesse et la gêne ne s'y glissent, qu'il interdit de faire rien apprendre de mémoire qui s'y rapporte, même les prières. « Tout ce qui doit passer au cœur doit en sortir. » C'est presque un mot de Fénelon, moins cette grâce onctueuse que l'archevêque de Cambrai communique à tout ce qu'il touche. Nul n'a parlé de la pudeur avec une délicatesse plus exquise; nul n'a mieux réussi à tirer des grâces de la coquetterie, « qui charme en se défendant », une loi d'honnêteté mondaine. Et que de descriptions des premiers ravissements de l'amour, fraîches, riantes, délicieuses! Rousseau est un poète admirablement doué pour exprimer toutes les émotions de la nature.

Le danger est de se laisser enivrer à ce charme. A vingt ans, *Émile* ne connaît en fait de lecture que Robinson. Les deux livres de chevet de *Sophie* sont Barrême et Télémaque. Elle s'est éprise du fils d'Ulysse, elle est la rivale d'Eucharis. « O ma mère! s'écrie-t-elle, pourquoi m'avez-vous rendu la vertu trop aimable? » Elle ne peut maîtriser cette tendresse où l'âme n'est point seule intéressée; elle a la sensibilité d'une Anglaise, l'ardeur d'une Italienne. Il faut qu'*Émile* la sauve d'elle-même. — Et Rousseau se complaît à peindre ces flammes qu'il a nourries, ces transports

qu'il a soulevés. En vain proteste-t-il qu'il cherche dans la femme l'épouse et la mère; ce qu'il prépare, « c'est la maîtresse qui sait plaire ». Les images voluptueuses hantent son esprit. Il ne se refuse aucune licence. La grâce adorablement chaste avec laquelle il parle de la pudeur n'a d'égale que l'indiscrétion raffinée des conseils, déplacés partout ailleurs que dans la bouche d'une mère, qu'il adresse la veille de leur union à ses jeunes époux. Que dire de la scène où il entretient *Sophie*, avant son mariage, des douleurs de l'enfantement? Il ne parle pas une seule fois, pour ainsi dire, des sentiments des femmes honnêtes, qu'il ne s'abandonne à développer ceux des femmes qui ne le sont pas. Ce n'est point l'idée d'un contraste utile qui le conduit, mais l'habitude et le besoin de se mettre l'esprit à l'aise. Encore l'impression est-elle moins fâcheuse lorsqu'il se borne à décrire et ne cherche pas à fournir ses raisons. Dans un passage où il exprime non sans justesse l'immoralité de bonne tenue des ménages de son temps, il définit le mari « un homme avec qui l'on garde en public toutes sortes de bonnes manières, mais qu'on ne voit point en particulier ». Malheureusement il a lui-même d'étranges théories pour justifier ces écarts. Toutes les passions sont bonnes, pourvu qu'on les domine. Non seulement il n'interdit pas de s'y livrer; mais il encourage à le faire. « Un homme n'est pas coupable d'aimer la femme d'autrui, s'il tient cet amour malheureux asservi à la loi du devoir »; il a le droit de jouir de ses sentiments, dès le moment qu'il y résiste. Ce n'est pas avec de tels sophismes qu'on fortifie l'âme humaine. Il n'y a que les tragédies où l'on puisse impunément exciter les passions pour en triompher. La lutte une fois

engagée, qui sait quelle en sera l'issue? Qui sait surtout ce qu'elle produira, alors que la femme pourra s'arroger les mêmes droits que l'homme, composer avec ses sentiments et finalement y céder, le sentiment, quelle qu'en soit l'impulsion, étant devenu sa règle. L'essentiel, dira un jour Mlle d'Ette à Mme d'Épinay, c'est, « non pas que la femme reste fidèle à son devoir, mais que le choix qu'elle fait hors de son devoir se justifie et qu'elle s'attache à un homme de sens et d'honneur ». La lutte, au surplus, n'est même pas ce qui intéresse Rousseau. Ce qu'il étudie avec complaisance, c'est l'effort du relèvement après la chute. Or ces drames psychologiques, attachants dans le roman, n'ont rien à voir avec une discipline d'éducation, dont l'objet comme la grandeur est de prévenir les faiblesses, en empêchant d'en concevoir la pensée.

L'attrait du sentiment est d'autant plus dangereux dans la doctrine de Rousseau, qu'il y ajoute — comme si le sentiment n'était pas assez puissant par lui-même — toutes les ressources, tous les charmes, tous les aiguillons de l'imagination. Dieu nous garde de retrancher la culture de l'imagination de l'éducation des femmes! L'imagination est la poésie du sentiment; elle ouvre les horizons à la pensée, la pare, la colore et l'ennoblit; elle est la grande réparatrice, la consolatrice suprême des vicissitudes, des misères, des inégalités de la condition humaine. Encore faut-il qu'elle soit réglée, qu'elle se mêle à la vie pour l'éclairer, non pour la troubler, qu'elle soit une force, non un leurre, qu'elle nous soutienne, loin de nous égarer. Certes Rousseau est de bonne foi quand il répète : « J'étudie ce qui est; c'est mon principe; il me fournit la solution de toutes les

difficultés » ; mais il n'est pas moins sincère quand, parti de l'observation de la nature, il se laisse entraîner dans le rêve. Il a rêvé toute sa vie pour lui-même comme pour les autres. Dans le premier voyage qu'il fit de Genève à Annecy, il raconte qu'il ne voyait pas un château à droite ou à gauche, sans aller chercher l'aventure qu'il se croyait sûr d'y trouver. Il n'osait ni entrer ni heurter; mais il chantait sous la fenêtre qui avait le plus d'apparence, fort surpris, après s'être époumoné, de ne voir paraître ni dame, ni demoiselle qu'attirât la beauté de sa voix ou le sel de ses chansons. S'il marchait par la campagne, il imaginait « dans les maisons des festins rustiques; dans les prés, de folâtres jeux; le long des eaux, des bains et des promenades; sur les arbres, des fruits délicieux; sous leur ombre, de voluptueux tête-à-tête; sur les montagnes, des cuves de lait et de crème, une oisiveté charmante, la paix, la simplicité, le plaisir d'errer sans savoir où : rien ne frappait ses yeux sans porter à son cœur quelque invention de jouissance ». La première fois qu'il vint à Paris, il se figurait « une ville aussi belle que grande, où l'on ne voyait que de superbes rues, des palais de marbre et d'or ». Lorsqu'il retraçait ces illusions trente ans après, il en souriait; mais elles étaient là encore, dans un repli de son imagination, toutes fraîches, prêtes à renaître; et il n'est point bien sûr qu'il n'en eût pas, tout en se moquant un peu de lui-même, la réminiscence émue. C'est cette puissance d'imagination qui donne tant de vie au cinquième livre de l'*Émile*. Les descriptions y abondent; et, comme partout, la grâce naturelle et le génie de Rousseau rachètent à chaque instant les écarts de son jugement. On

trouverait difficilement des tableaux plus séduisants et plus vrais, d'une touche plus fine et plus sûre que ceux où il représente le foyer de la famille présidé par une jeune mère, la grande toilette de la coquette, la table où le maître et la maîtresse de la maison, jaloux de renvoyer chacun de leurs hôtes contents d'eux et de soi, « font en sorte, par une prévenance, un mot, un geste, un regard, que le moindre de la société ne se sente pas plus oublié que le premier », les compagnies où la mère introduit sa fille pour lui apprendre à goûter sans danger les plaisirs de son âge et prévenir ce regret de l'inconnu qui empêche, le mariage venu, d'en remplir les sérieux devoirs; les pérégrinations d'*Émile* visitant les maisons de paysans, s'enquérant de leur état, du nombre de leurs enfants, des produits de leur terre, de leurs charges, de leurs dettes, donnant peu d'argent, mais fournissant une vache, un cheval, une charrue, des médicaments pour les malades, et joignant en toutes choses l'exemple à la leçon, soit qu'il trace un sillon, soit qu'il élève un ados ou greffe les arbres du verger. Il y a déjà plus d'artifice et bien moins de charme dans la série d'aventures destinées à rendre piquantes les entrevues avec *Sophie*. Ces égarements prémédités dans les vallons et les montagnes pour arriver le soir à la métairie du père de *Sophie* comme au château de la Belle au bois dormant; ces promenades où l'on se dirige du même côté sans qu'il y paraisse, où l'on entre dans le même abri comme par hasard; ces orages qui rapprochent et séparent, juste quand il le faut; ces scènes d'atelier et d'hôpital où *Émile* apparaît à *Sophie*, le maillet à la main, achevant une mortaise, où *Sophie* apparaît à *Émile* revêtue

du tablier de l'infirmière, retournant un blessé, où ils semblent s'écrier l'un devant l'autre ce que Rousseau exprime comme la moralité de la scène : « Femme, honore ton chef, c'est lui qui travaille pour toi, qui te gagne ton pain, qui te nourrit : voilà l'homme. — Homme, aime ta compagne, Dieu te la donne pour te soulager dans tes maux : voilà la femme » ; — tous ces appareils d'action dramatique montés à l'avance, ces effets laborieusement combinés, ces manèges dont personne n'est dupe, déconcertent l'attention et refroidissent l'intérêt : il n'y a rien là qui ressemble à la vie, rien qui y prépare. Et le jeu devient grave lorsque, de parti pris, Rousseau jette ses élèves hors des voies du bon sens et de la vérité. Ne parlons pas de l'étrange dénouement des *Solitaires*, de l'île déserte, du temple orné de fleurs et de fruits où, après trois années de séparation, *Émile*, que la tempête a jeté sur la même plage, retrouve *Sophie* servant en prêtresse je ne sais quelle divinité mystique. C'est l'existence qu'il leur crée avant leur mariage qui tient du roman, sans que le roman la justifie; c'est le cœur de *Sophie* qu'il corrompt en la laissant boire à la coupe empoisonnée des rêveries malsaines. Quand Mme de Sévigné conseille à Mme de Grignan de ne point empêcher Pauline de lire à son aise, elle se dit que, si Pauline prend les choses un peu de travers, il suffira d'une conversation pour la redresser; elle se représente aussi qu'il n'y a pas de mauvaise lecture pour un bon esprit, que tout est pur aux purs; elle s'assure enfin que sa petite-fille a en elle même, dans l'étendue relative de ses connaissances et dans la force de sa réflexion naissante, des moyens de résistance qui la protègent contre les im-

pressions dangereuses. Ce n'est pas sur la solidité de *Sophie* que Rousseau peut compter; il la livre sans défense à toutes les séductions. Cette fille de la nature n'est jamais naturelle. L'amour de la vertu, au moment où elle en est possédée, n'est point un goût sage et raisonné : c'est une passion. Elle l'aime « parce qu'il n'y a rien de si beau que la vertu; elle l'aime parce que la vertu est la gloire de la femme, et qu'une femme vertueuse lui paraît presque égale aux anges ». Plus Rousseau fait sa destinée modeste, plus il porte haut sa pensée, non pour la rasséréner et l'épurer, mais pour l'émouvoir et l'exalter. Ce qu'il y a de sensé dans l'éducation de ménage qu'il lui donne n'est qu'une parure de convention; on sent que ce vernis ne tiendra pas; il semble la détacher lui-même des soins domestiques qu'il préconise, et s'amuser de ses dégoûts. Quant aux vertus qu'il lui conserve, elles ne sont presque que des vertus de théâtre. Il les fausse en les exagérant, comme lorsqu'il se plaît, dans une sorte d'apothéose, à montrer les femmes envoyant les hommes, d'un signe, au bout du monde, aux combats, à la gloire, à la mort, où il leur plaît. « Il y a des gens, disait-il, à qui tout ce qui est grand paraît chimérique et qui, dans leur basse et vile raison, ne connaîtront jamais ce que peut, sur les passions humaines, la folie de la vertu. » Finalement, il est obligé de le reconnaître : il a fait fausse route; il a donné à *Sophie* une imagination trop vive : « à force de lui élever l'âme, il a troublé sa raison ».

Ce n'est pas seulement une raison troublée, c'est une raison mal assise. L'éducation que Rousseau applique aux femmes manque de moralité. Sur ce mot sans doute

il faut s'entendre. Pour ne pas aimer les prônes, Rousseau n'en est pas moins un prôneur incomparable. Le discours qu'il tient à *Émile* sur le bonheur et la vertu, à la veille du long voyage qu'il croit utile de lui faire entreprendre avant de le laisser contracter son union, est d'une beauté achevée; et, si les leçons qu'il donne à *Sophie* ne sont pas toujours aussi heureuses, le plus souvent le sentiment en est vif et généreux. Malheureusement il a tout d'abord déplacé pour elle la base de la morale. Considérant que, par la loi de la nature, les femmes, tant pour elles-mêmes que pour leurs enfants, sont à la merci des jugements des hommes, il subordonne à ces jugements toute leur vie. « L'homme, en bien faisant, dit-il, ne dépend que de lui et peut braver le sentiment public; la femme, en bien faisant, n'a fait que la moitié de sa tâche; et ce que l'on pense d'elle ne lui importe pas moins que ce qu'elle est; son honneur n'est pas seulement dans sa conduite, il est aussi dans sa réputation : l'opinion est le tombeau de la vertu parmi les hommes et son trône parmi les femmes. » Ailleurs, il est vrai, il reconnaît qu'il existe, pour toute l'espèce humaine, une règle antérieure à l'opinion, une règle qui juge le préjugé même : c'est le sentiment intérieur, la conscience. Mais pour la femme il ne les sépare pas l'un de l'autre : « Si l'opinion sans le sentiment ne peut faire que des femmes fausses ou déshonnêtes qui mettent l'apparence à la place de la vertu, le sentiment sans l'opinion ne saurait leur donner cette délicatesse d'âme qui pare les bonnes mœurs de l'honneur du monde ». Bien plus, ce sentiment n'a d'autre criterium que lui-même; ce n'est qu'un instinct, « instinct sublime » sans doute, mais capable de

s'égarer aussi bien que de s'élever. Jusqu'à la veille de son mariage, *Émile* ne sait point ce qu'est la loi de l'obligation morale. En le maintenant dans la simplicité de la nature, son maître l'a fait plutôt bon que vertueux. Or, c'est lui qui le déclare, celui qui n'est que bon ne demeure tel qu'autant qu'il a du plaisir à l'être; la bonté se brise et périt sous le choc des passions humaines; l'homme vertueux est celui qui sait se vaincre; car alors il suit sa raison, il fait son devoir, il se tient dans l'ordre, et rien ne peut l'en écarter. Un jour vient où *Émile* est appelé à s'appliquer ces maximes qui, en le liant, l'affranchissent. « Jusqu'ici tu n'étais libre qu'en apparence, ô mon fils, tu n'avais que la liberté précaire d'un esclave à qui l'on n'a rien commandé. Maintenant, sois libre en effet; apprends à devenir ton propre maître. » Jamais *Sophie* n'entendra un tel langage; jamais elle ne doit être relevée de tutelle. Ce n'est pas pour elle qu'a été écrite la profession de foi du Vicaire savoyard. Libertines ou dévotes, incapables d'arriver à la sagesse par la piété, les femmes ne sont pas plus propres à atteindre à la notion philosophique du devoir. Elles peuvent avoir l'amour du bien : elles n'en connaissent point, elles sont incapables d'en connaître le principe. Quand *Sophie* n'est plus défendue par son amour pour *Émile*, rien ne la défend plus contre elle-même; elle succombe. « Fiez-vous à votre goût de l'honnêteté et de la vertu », écrit M. de Volmar à Julie qui chancelle, et Julie lui répond : « Avec du sentiment et des lumières j'ai voulu me gouverner, et je me suis mal conduite ». Elle sent que les véritables appuis lui manquent, qu'elle est le jouet de ses émotions, qu'elle n'a pas en elle la force qui soutient et qui sauve; et,

lasse d'une vie qu'elle est impuissante à diriger, elle n'a d'autre ressource que de mourir.

Ce dénouement de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile* est la condamnation de la doctrine. Rousseau n'a pas de juge plus sévère que lui-même. C'est à la fois son expiation et son honneur. On souffre de son orgueilleuse humilité lorsqu'il ne se confesse que pour se vanter; on éprouve une sorte de soulagement quand, par un de ces retours au bon sens avec lequel il ne rompt jamais, il se relève d'une erreur par une inconséquence. Suivant le mot de Grimm, il ne voyait jamais les choses que d'un œil. « Personne, disait-il lui-même, personne n'étant jamais bien sûr d'être d'accord avec soi, le grand point est de connaître ses inconséquences et de garder celles qui sont les plus utiles au bonheur. » C'était, selon lui, le moyen d'avoir l'esprit juste et le cœur content. C'est surtout, semble-t-il, celui de se faire pardonner au moins en partie de dangereux paradoxes. L'aveu que les élans du sentiment et de l'imagination, ne fussent-ils jamais que généreux, ne sont point les vraies forces de l'âme; que l'exaltation de la sensibilité n'engendre pas toujours la vertu, et surtout qu'elle n'en saurait tenir lieu; que l'aspiration vers une certaine beauté morale mal définie, flottante, réglée par l'opinion, ne peut sans péril être substituée, dans le cœur humain, à la loi du devoir; qu'il faut à la femme un fonds solide d'éducation pour assurer sa dignité et son bonheur : toutes ces conclusions que Rousseau fournit plus ou moins directement contre lui-même désarment la critique. Quand, embrassant à la fois les principes et les effets de son système, on cherche à en résumer le caractère et la portée, ces démentis

qu'il se donne rendent plus indulgent pour ses erreurs; et l'on se reprend d'admiration pour tout ce que le cinquième livre de l'*Émile* offre, comme les quatre autres, d'ingénieux, de profond et de neuf. L'esprit du monde avait étouffé l'esprit de famille : Rousseau rend la femme au foyer, l'enfant à la mère. D'autre part, personne avant lui n'a marqué d'un trait plus juste les rapports et les différences établis par la nature entre les sexes; personne n'a éclairé d'une lumière plus vive certains replis du cœur féminin, ceux qui se dérobent d'ordinaire ou qui ne se prêtent qu'au demi-jour. La rhétorique et la déclamation qui se mêlent à ses observations ou à ses peintures ne nuisent qu'à lui. Elles ont même le piquant avantage de tenir en éveil l'esprit du lecteur; Rousseau est de ceux avec lesquels il ne faut jamais s'abandonner. Mais où il ne convainc pas, il émeut. En excitant la contradiction, il fait penser. Ce charme troublant et provocant est peut-être aujourd'hui celle de ses séductions que nous goûtons le plus.

IV

Ce n'est pas tout à fait ainsi qu en jugeaient les contemporains; et rien ne l'a peut-être mieux soutenu auprès d'eux que ses défauts. Les meilleurs juges ne s'y trompaient pas; ils ne se faisaient pas faute de dire que l'*Émile* était un recueil de sublimes beautés et d'impertinences plates, de vues de génie et d'extravagances. Grimm se montrait particulièrement touché des para-

doxes du cinquième livre; et, tout en rendant justice aux discours et aux descriptions, il ne se retenait point de traiter *Sophie* « d'insupportable pie-grièche ». Tel n'était point le sentiment des femmes, et *Sophie* n'inspira presque pas moins d'enthousiasme que Julie. Rousseau eut à ce moment son année du *Cid*, une de ces années où le cœur de tout Paris bat à l'unisson pour un personnage imaginaire ou réel, pour une idée. Si les gens de lettres discutèrent, dans le monde il n'y eut qu'un avis; les femmes surtout s'enivrèrent des livres et de l'auteur, « au point, dit-il, qu'il y en avait peu, même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avais entrepris; j'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire ». Et les prudes du salon de Mme de Genlis déclarent elles-mêmes en effet « qu'il n'existait pas une femme véritablement sensible qui n'eût besoin d'une vertu supérieure pour ne pas consacrer sa vie à Rousseau, si elle pouvait avoir la certitude d'en être aimée passionnément ». Les imaginations montées le transformaient en une sorte de directeur de conscience. On provoquait ses conseils, on les propageait, on les défendait dans les brillantes controverses des soupers, comme dans les discussions intimes de la famille. « Mon ami, disait la femme de Marmontel, il faut bien pardonner quelque chose à celui qui nous a appris à être mères. »

Quel est le secret de cet ascendant? Comment Rousseau s'était-il conquis un sexe qu'il avait tant de fois attaqué, et dont il ne manquait pas une occasion de signaler sous une forme désobligeante la frivolité incurable? Il faut sans doute en chercher d'abord la cause dans la puissance de son talent. Il n'était pas le

premier qui eût fait à la passion sa place dans le roman et dans la vie; il n'avait pas encore conçu l'idée de la *Nouvelle Héloïse*, que depuis huit ans Richardson régnait en maître sur les cœurs. Diderot versait des larmes en lisant les infortunes de Clarisse Harlowe; au fur et à mesure que se succédaient les volumes, l'émotion grandissait, on écrivait à l'auteur pour lui demander ce qu'allaient devenir ses héros, on le suppliait de sauver Clarisse. Mais plus d'un, comme Voltaire, n'allait jusqu'au bout des dix volumes qu'en maugréant. Aux inspirations d'une imagination émue, mais languissante, Rousseau avait ajouté l'éclat de l'éloquence, et la flamme s'en était répandue partout avec l'intérêt de la fiction. Dans les premiers jours de la publication de la *Nouvelle Héloïse*, on louait le livre douze sous par heure; on pleurait, on sanglotait en le lisant, « jusqu'à s'en rendre malade, jusqu'à s'en rendre laide »; le mot est de la fille du maréchal de Saxe. Mais rien peut-être n'a mieux servi Rousseau auprès des femmes que les dures vérités qu'il se plaisait à leur faire entendre. « Je ne veux pas dire, ainsi que l'écrivait Saint-Marc Girardin avec tant de grâce, que les femmes, comme la Martine de Molière, aiment à être battues; mais elles se soucient peu qu'on les batte, pourvu qu'on les aime. » Or elles avaient compris que Rousseau les aimait. Plus il le niait, plus elles s'en assuraient. Comment en douter quand, s'interrompant au milieu de la leçon qu'il fait à *Sophie*, il s'écrie : « Et qui donc voudrait être méprisé des femmes? Personne au monde, non, pas même celui qui ne veut plus les aimer? » Cet emportement de mauvaise humeur le découvre. Pouvaient-elles méconnaître d'ailleurs que

ses doctrines mêmes tournaient à leur avantage. Le triomphe de la sensibilité est leur triomphe. Si solides que soient les principes sur lesquels Rousseau établisse l'autorité des hommes, c'est aux femmes qu'il réserve le dernier hommage. Ce sont elles qu'il fait les conseillères, les souveraines de la vie humaine. Humiliées dans ses théories, elles reprennent leur rang dans l'action des romans où il les engage. Celles-là même qu'il laisse succomber sont supérieures aux hommes qui les entraînent; il honore leurs faiblesses; il idéalise leur chute. En l'exaltant à leur tour, en l'enivrant de leur ardente et tendre admiration, elles ne faisaient que lui rendre le culte contre lequel il semble se débattre, mais qu'au fond de son âme il leur a voué.

Ce culte cependant n'a rien d'aveugle. Une des maximes favorites de Rousseau est que les femmes sont juges des mérites des hommes. Elles ont, en ce qui le touche, pleinement justifié sa règle. Ce sont les femmes qui, après avoir propagé ses idées avec le plus de passion, les ont appréciées avec le plus de sagesse. Trois d'entre elles se distinguent entre toutes par la portée de leur critique, comme par la vivacité première de leur admiration : Mme d'Épinay, Mme Necker, Mme Roland. Et l'on ne peut se mieux rendre compte du caractère de l'action que Rousseau a exercée sur l'éducation des femmes qu'en voyant ce qu'elles en ont elles-mêmes pensé d'après lui.

Mme D'ÉPINAY

Il semble qu'il n'ait manqué à Mme d'Epinay qu'un mariage assorti et une première impulsion heureuse, pour laisser un nom aussi pur que son talent. Dans les *Mémoires* où elle raconte avec une fidélité si expressive « le roman mouvant » de son temps, bien qu'elle soit l'objet et le fond du récit, on dirait, à certains moments, qu'elle est le seul personnage qui n'y soit point à sa place, et l'on se demande ce qu'aurait fait de ces grâces exquises, au dix-septième siècle, la société des La Fayette et des Sévigné[1]. « Oh! que vous êtes heureusement douée, lui écrivait Grimm, devenu l'arbitre de sa pensée et de son cœur! De grâce, ne manquez pas votre vocation : il ne tient qu'à vous d'être la plus heureuse et la plus adorable créature qu'il y ait sur la terre, pourvu que vous ne fassiez plus marcher l'opinion des autres avant la vôtre et que vous sachiez vous suffire à vous-même. » Ne point s'appartenir, ne point se suffire et s'en honorer, telle était bien la faiblesse trop encouragée par Rousseau chez les femmes. « Je crois, disait Mme d'Épinay, avant d'avoir pris possession d'elle-même, je crois que

1. Mme d'Épinay, née le 11 mars 1726, mourut le 15 avril 1783.

je serai enfant jusqu'à l'âge où l'on retombe en enfance; je le suis au point d'en faire gloire. » Cependant elle ne se fût pas refusée sans doute à suivre tout d'abord ce que Grimm appelle sa vocation. Vive et mobile, mais bonne, simple, confiante, ayant naturellement le goût de l'honnêteté et du devoir, elle avait partout cherché des appuis; partout les appuis lui avaient manqué. Sa mère, affectueuse et dévouée, mais préservée contre les entraînements et les frivolités du siècle par les habitudes d'une dévotion presque austère, était faite pour la consoler plutôt que pour la conduire; son oncle, M. de Bellegarde (elle avait perdu son père à dix ans), fort capable de prendre de fermes mesures pour parer à un danger pressant, mais d'humeur naturellement douce et que sa femme avait longtemps tenu sous le joug, se laissait difficilement enlever à sa quiétude : « les sentiments ne s'exprimaient chez lui que par un signe de tête, un petit sourire, un air qui effleurait à peine son visage; on eût dit parfois qu'il n'entendait ni ne voyait ». Son mari — un homme, disait Diderot, qui a mangé deux millions sans dire un bon mot, ni faire une bonne action — ne l'avait pas épousée depuis deux mois, qu'il commençait à la négliger; au bout d'un an, la séparation était accomplie et irrémédiable. Autour d'elle, de pures mondaines : Mme de Roncherolles, une mondaine de couvent, très entichée de noblesse, hautaine, de principes faciles pour les autres, sinon pour elle-même, et à qui il suffisait de répondre à ceux qui s'intéressaient à la jeune femme : « Si elle est mal dirigée, elle s'égarera; mais elle ne se perdra jamais, et qui est-ce qui ne s'égare pas? » ; — une mondaine de salon,

Mme Darty, qui s'amusait de sa candeur; ou un philosophe sans scrupule, comme Duclos, qui s'offrait à en profiter. Dans son intimité, tout près de son oreille et de son cœur, une peste, Mlle d'Ette, belle autrefois comme un ange, à qui il ne restait que l'esprit d'un démon et qui lui soufflait nuit et jour la doctrine du choix librement consenti. Contre ces tentations, où pouvait-elle trouver quelque force? Auprès de son beau-frère, M. de Jully, honnête homme, mais léger et qui, pour lui faire accepter sa première disgrâce, ne pensait pouvoir rien faire de mieux que de justifier les « passades » de M. d'Épinay? Auprès de Mme de Jully, qui, n'ayant d'autre reproche à adresser à son mari que de ne la point assez faire jouir d'elle-même, se donnait à Jelyotte, un acteur, sauf à se laisser mourir lorsque cette fantaisie l'aurait quittée? Auprès de Mme d'Houdetot, son autre belle-sœur, qui, mariée le soir à un homme qu'elle ne connaissait pas le matin, avait presque aussitôt contracté avec Saint-Lambert, pour lui rester fidèle, il est vrai, l'union de son choix? Quelque intérêt que Mme d'Épinay eût à donner de ses défaillances une excuse honorable, il n'y a que justice à y faire la part de l'exemple, de l'abandon et des incitations coupables. Lorsque le tourbillon l'a emportée, elle s'abandonne avec ivresse : elle est de tous les jeux, de toutes les fêtes, de toutes les comédies; mais dans ses plus grands entraînements il y a des principes qu'elle ne cesse jamais de respecter. Aux dîners du bout-du-banc de Mlle Quinault, auxquels Francueil la mène, elle ne peut supporter les discours de Saint-Lambert sur l'état de nature et l'athéisme; elle se retire. Elle n'est pas

moins gênée du faste extravagant de M. d'Épinay : lorsque les laquais, précédés des estafiers, lui ouvrent à deux battants les portes de l'hôtel où il gaspille son héritage, « elle voudrait passer par le trou d'une aiguille ». A Genève, où sa mauvaise santé l'a conduite, elle étonne par sa décence aimable de sa retraite ; et à ceux qui viennent la visiter pour être les témoins curieux, indiscrets peut-être, de cette transformation, elle répond avec une spirituelle ingénuité : « Sachez que je vaux moins que ma réputation de Genève, mais mieux que ma réputation de Paris ». Elle se connaît, se suit, se juge. Tandis qu'elle se rendait en Suisse, un accident faillit mettre ses jours en danger. « Une réflexion terrible, raconte-t-elle, me rendait indifférente sur mon sort. Je venais de jeter un coup d'œil sur toute ma vie : qu'y avais-je vu? Un enchaînement d'intentions droites, une conduite faible, des torts plâtrés par des sophismes. J'ai pourtant une âme honnête et sensible : qu'aurais-je fait de pire si j'eusse été corrompue? Je n'ai plus de ces accès de faiblesse à redouter ; mais mon expérience ne m'a que trop appris que je ne puis me diriger seule. » Quand enfin elle a trouvé auprès de Grimm son Mentor, elle se fixe ; et, comme l'a remarqué Sainte-Beuve, c'est à partir de ce moment qu'elle devient ce que, mieux préparée, mieux soutenue, elle eût pu être tout de suite, et que se développe « cette droiture de sens fine et profonde » avec laquelle ceux qui la goûtaient le moins étaient obligés de compter.

I

La curiosité de son esprit se portait sur tous les sujets : métaphysique, morale, histoire, théâtre, arts, économie politique. Elle était l'auxiliaire appréciée de Grimm et de Diderot. « Chacune de vos lettres est une encyclopédie », lui écrivait l'abbé Galiani, qu'elle a tenu presque seule pendant près de quinze ans au courant de toutes les nouvelles politiques, scientifiques et littéraires de Paris. Mais les questions d'éducation sont, entre toutes, celles qui lui tiennent le plus au cœur, et c'est par ses enfants qu'elle en a connu l'intérêt et le charme. Toujours tendre, toujours caressante, toujours applaudissante — ainsi la caractérisait Galiani, — elle avait naturellement le cœur ouvert au sentiment maternel. A la première trahison de M. d'Épinay, c'est la pensée de son fils qui l'avait sauvée d'un parti extrême; et, lorsque Francueil la quitte, elle ne résiste au désir de se jeter dans un couvent qu'en songeant au sort de sa fille. « Mes journées sont partagées entre le soin de mon père, de ma mère et celui de mes enfants; cette occupation est délicieuse, répète-t-elle sans cesse dans son journal. — Ma fille et mes petits-enfants, mes petits-enfants et ma fille, dira-t-elle plus tard, devenue grand'mère. — C'est bien là, en effet, son monde d'habitude et de prédilection. Pauline est sous la garde de sa gouvernante; son frère a un précepteur, Linant; mais ni l'un ni l'autre n'ont pour elle, suivant les mœurs du temps, ce respect mêlé d'effroi que nous décrit d'Agues-

seau en parlant de l'air glacé de ses enfants, lorsqu'il les admet en sa présence. Ils ont leur place partout, ou partout la prennent, parfois même avec une assurance qu'on est obligé de réprimer : à la table, aux jeux, aux conversations. Dans la peinture que nous a laissée Diderot du salon de l'Ermitage, ils sont le fond du tableau. Les plus jolies scènes que Mme d'Épinay reproduit elle-même dans ses *Mémoires* sont, comme nous dirions aujourd'hui, des scènes d'intérieur, celles où elle se représente entre Louis et Pauline, recevant leurs lettres écrites sur la terrasse et leur répondant de la chambre voisine; provoquant, après le dîner, leurs confidences sur les occupations de la journée, ou préparant une solennelle séance d'examen. Son vœu le plus cher aurait été qu'ils retrouvassent plus tard la Chevrette telle qu'ils l'avaient connue dans leur enfance, sans modification ni embellissement d'aucune sorte, afin d'y retrouver en même temps toute la fraîcheur de leurs premiers souvenirs. C'est en s'occupant d'eux que Grimm a achevé de conquérir son cœur. Pour eux, elle est prête à toutes les abnégations. Si elle s'est laissée entraîner dans les opérations de Terray, c'est qu'elle y avait cru voir un moyen d'augmenter le bien-être de sa fille; et le souci de l'indépendance qu'elle lui assurera est un des derniers qui l'occupent. Toute jeune encore, et alors qu'elle n'avait à attendre du monde que des succès d'amour-propre et de sentiment, elle s'était résolue à un sacrifice toujours difficile et rare : le sacrifice de soi-même; elle s'était faite institutrice. La mode n'était-elle pour rien dans cette ferveur d'éducation? Nous trouverons tout à l'heure dans quelques-uns des traités de Mme d'Épinay la trace des engouements du jour.

Mais ce n'est plus un engouement qu'un dévouement qui dure et qui ne va pas sans effort. Afin d'être en état de se donner utilement, Mme d'Épinay s'était remise aux choses qu'elle avait oubliées et avait appris celles qu'elle ne savait pas. Et ce qu'elle avait fait avec Pauline, elle le recommence avec la fille de Pauline; elle demande des élèves; elle va en chercher dans sa famille. « J'ai déjà fait cinq éducations, disait-elle à quarante-trois ans, tant de mes enfants que de pauvres parents dont je me suis chargée. J'élève actuellement mes petits-enfants. » C'est sa consolation dans les mauvais jours. Quelque temps avant la naissance de sa dernière petite-fille, elle avait éprouvé un très sensible revers de fortune. « Pour me dédommager de mes désastres, écrit-elle à Galiani dans une lettre qui ne perd rien à être rapprochée des billets les plus tendres de Mme de Sévigné, je crois que je vais me faire maîtresse d'école, ou tout bonnement sevreuse. Il m'est arrivé du fond des Pyrénées une mienne petite-fille de deux ans qui est une originale petite créature. Elle est noire comme une taupe; elle est d'une gravité espagnole, d'une sauvagerie vraiment huronne; avec cela, les plus beaux yeux du monde et de certaines grâces naturelles, un mélange de bonté, de sévérité dans toute sa personne très marqué et bien singulier pour son âge. Je parie qu'elle aura du caractère, oui, je le parie. Et, pour qu'elle le conserve, il me prend envie de m'emparer de cette petite créature. Ce sont de terribles chaînes que je me donnerai. Je me connais, cela mérite réflexion; ou plutôt il n'en faut pas faire et donner tête baissée dans ce nouveau piège que me tend mon étoile; la sienne

n'en sera pas plus mauvaise. Eh bien, voilà un motif déterminant. Allons, voilà qui est dit : demain je l'enlève à sa mère, je m'en empare et nous verrons une fois ce que deviendra un enfant qui n'est ni contraint ni gêné. Ce sera le premier exemple dans Paris. Imaginez-vous que je suis la seule qui ne lui fait pas peur; elle me sourit, l'abbé, voyez-vous cela? Et puis, elle s'appelle Émilie. Le charmant nom et le moyen d'y résister! » C'est cette *Émilie* pour laquelle elle devait écrire ses *Conversations entre une mère et sa fille*, le meilleur de ses ouvrages d'éducation.

Rousseau ne pouvait espérer de trouver une intelligence plus heureusement préparée à recevoir ses leçons. Cependant la première rencontre fut froide. Mme d'Épinay lui trouva, en même temps que beaucoup d'esprit, un air bizarre et farouche. Plus tard elle le jugeait avec une heureuse et bienveillante sagacité, lorsqu'elle disait : « Je suis persuadée qu'il n'y a qu'une façon de prendre cet homme pour le rendre heureux : c'est de feindre de ne pas prendre garde à lui et de s'en occuper sans cesse ». Telle avait été sa politique, dans leurs premières relations, politique qui ne dut point lui coûter : elle subissait avec passion son influence. Elle consultait volontiers tout le monde sur la direction à donner à l'éducation de ses enfants et tout le monde à la fois : Diderot, Duclos et un ami de Rousseau, le judicieux Gauffecourt. Mais, quand Rousseau lui-même était là, elle ne s'en rapportait qu'à lui. Pendant quatre ou cinq ans il exerça sur son esprit une autorité souveraine. On en trouve la marque dans une scène d'examen qui révèle d'une façon curieuse les préoccupations

pédagogiques du dix-huitième siècle et nous montre la lutte des idées au sein même de la famille. Linant avait demandé qu'on fît subir à son élève un *exercice* en présence de quelques amis. M. d'Épinay professait peu de goût pour les doctrines que Rousseau avait commencé à répandre; il ne croyait pas qu'il fût possible d'élever les enfants sans faire appel à leur mémoire, surtout sans exciter leur zèle par l'émulation et par l'appât d'une récompense. Avant de répondre à Linant, il lui avait posé cette question : « L'enfant est-il bien préparé? — A merveille, répondit le précepteur. — Tant mieux, reprit M. d'Épinay. — Tant pis, répliqua Mme d'Épinay (c'est elle-même qui reproduit la conversation dans le style vif, enjoué, naturel qui lui est propre). — Pourquoi donc, madame? — C'est qu'il y a à parier, monsieur, qu'il répondra comme un perroquet. — Toujours des idées bizarres, des opinions à la mode! Votre fille n'est pas en état, je parie, de soutenir un exercice, même sur la Croix de par Dieu. — Ma fille ne sait rien par cœur. Elle assistera à l'examen de son frère; et, si on lui fait des questions à sa portée, elle répondra, ou elle se taira si elle n'a rien à dire. — Fort bien, et vous ne lui montrerez pas même son frère pour exemple, s'il répond mieux qu'elle? — C'est selon. — Et ne voyez-vous pas, madame, que cette éducation n'a pas le sens commun, qu'elle détruit tout amour-propre?... » Et là-dessus M. d'Épinay part contre le système. Après diverses discussions de détail sur les invitations à lancer, particulièrement en ce qui touche Rousseau, à qui M. d'Épinay tient, « parce qu'il fera à l'enfant des questions saugrenues qui égayeront un peu l'ennui de la chose », on passe au choix de la récom-

pense. « Monsieur, songez, je vous prie, que ce choix n'est pas indifférent. — Non, non, je le sais bien. — Que la récompense ne puisse pas effacer la joie que l'enfant aura au fond de son cœur d'avoir bien fait, ni qu'elle ne le distraie pas trop des marques de distinction que je prierai mes amis de lui donner. — Diable, cela le touchera beaucoup, je crois! — Oui, si vous me laissez faire. Je vous en prie, monsieur, dites-moi votre projet. — Non, non, je veux vous surprendre. » Le jour venu, les invités s'empressent pour entendre le candidat (il avait neuf ans), « sur Cicéron, sur l'histoire romaine et sur deux livres de l'Énéide ». La scène est achevée. Linant allait, se rengorgeant, se frottant les mains, solliciter l'indulgence de tout le monde, mais avec un air si sûr du succès de l'enfant, que l'enfant lui-même en était ivre. Pauline, à qui chacun demandait sur quel sujet elle montrerait sa science (elle avait moins de huit ans), était un peu humiliée d'avouer qu'elle ne savait encore qu'un peu de géographie : « Mais, si par hasard mon frère se trompe, dit-elle, je pourrai peut-être l'aider, car je n'ai pas laissé que de retenir bien des choses des leçons qu'il recevait. — C'est-à-dire, interrompt le père, que vous ne retenez que ce qu'on ne vous apprend pas. — Papa, je retiens bien ce que je comprends, mais pas le reste. » Et l'interrogation commence. Le frère hésitant sur l'histoire romaine, la petite, qui le guettait, se lève et répond pour lui en riant. « Pourquoi avez-vous retenu cela? lui demande Rousseau. — Monsieur, c'est que c'est beau, et que cela me fait plaisir. » Il s'agissait d'un trait de Régulus. Intervient une question sur une règle de la syntaxe latine; elle souffle encore la réponse, et

M d'Épinay de lui dire : « Pauline, est-ce parce que cela est beau et que cela te fait plaisir que tu as retenu cette règle? — Oh! mon Dieu non, reprend-elle, c'est parce qu'on l'a tant rabâchée à mon frère, que je l'ai retenue malgré moi et sans y rien comprendre. » Tous les traits de l'examen seraient à relever; et Duclos qui bavarde, et Grimm qui se tait, et Mme d'Houdetot qui papillote, et Franoueil qui bâille. Mais la fin est incomparable et vaut la peine d'être citée tout entière. « J'avais donné à mes amis le mot sur ce que je les priais de dire, poursuit Mme d'Épinay, pour encourager mon fils, au cas qu'il méritât leurs éloges; mais M. d'Épinay gâta tout, comme je l'avais prévu. Il sortit de l'appartement en emmenant l'enfant, et priant de ne se pas séparer; et il le ramena avec un habit de velours couleur de cerise et des parements superbes. Je restai désolée de cette gaucherie; elle fit sur tout le monde la même impression que sur moi, d'autant que l'enfant avait l'air si satisfait, que l'on ne pouvait dissimuler le mauvais effet de cette récompense. Il vint d'abord embrasser ma mère, qui, depuis deux heures, ne cessait de répandre des larmes de joie. Ensuite, il vint à moi. « Je vous trouvais bien plus paré auparavant, mon ami », lui dis-je. Duclos lui dit : « Voilà qui est fort beau, mon ami, mais n'oubliez pas qu'un sot galonné n'est jamais qu'un sot. » Rousseau, à qui mon fils voulut faire admirer son habit, ne lui répondit rien, et, l'enfant le pressant, il lui dit à la fin : « Monsieur, je ne me connais pas en clinquant, je ne me connais qu'en homme; j'étais très disposé tout à l'heure à causer avec vous, mais je ne le suis plus. » Le singulier et amusant triomphe des idées de l'*Émile* avant l'*Émile*!

Mme d'Épinay était pénétrée de la doctrine de Rousseau. Elle l'interprétait avec une exagération de sensibilité et de gravité philosophique qui trahit et le maître et le temps. Le jeune Louis n'avait pas encore deux ans qu'elle s'extasiait, non pas à le voir battre des mains en la regardant, ce qui n'eût été que d'une bonne mère, mais à penser « qu'il n'y a pas de satisfaction pareille à celle de rendre son semblable heureux ». C'est de la même exaltation que procèdent les douze *Lettres à son fils*, dont la première est datée presque du jour où l'enfant entrait dans sa dixième année. « J'ai remarqué, depuis quelque temps, lui dit-elle, que vous aviez du plaisir à écrire et à lire ce qu'on vous écrivait. Je vous communiquerai donc mes réflexions ; elles pourront faire ensuite le sujet de nos entretiens. » Et elle se met à disserter sur les avantages de l'éducation privée et les inconvénients de l'éducation publique, sur la flatterie et la franchise, l'entêtement et la faiblesse, le mensonge et la droiture, les arts agréables, les devoirs sociaux, le spectacle de la nature, l'agriculture, la vertu. Rousseau, à qui elle avait donné à lire sa première lettre, ne peut s'empêcher d'en sourire. Rien de plus heureux et de plus juste en soi que l'idée de cette correspondance; encore faut-il que l'enfant puisse entendre et répondre. Or de tels sujets seraient à peine bons pour un jeune homme de vingt ans. A cet âge, d'ailleurs, les maximes ne valent rien. Des faits, des contes, des fables, à la bonne heure! Et puis pourquoi toujours ces grands mots de soumission, de devoir, de vigilance, de raison? Il s'agit non de faire discourir, mais de faire agir; avec toute cette métaphysique on ne produit que de grands enfants ou de plats importants. La leçon était

brutale : Rousseau le sent et le dit; Mme d'Épinay le sent comme lui, mais ne s'en plaint pas; elle cherche à revêtir ses enseignements d'une forme plus riante, elle imagine des apologues et des histoires; mais elle a beau faire, le dogmatisme l'emporte, et c'est Rousseau seul qui l'inspire, quoiqu'il refuse de se reconnaître dans son élève coupable seulement de forcer le ton.

L'enfant ne devait guère profiter de toute cette peine. Il n'était point d'espérance qu'on n'en eût conçue. « Faites des projets sur ce marmot, écrivait Mme de Roncherolles à la jeune mère, pour faire diversion aux premiers chagrins de l'abandon. Qu'il ait la figure de son père, j'y consens, pour vous plaire; quant au reste, tournez-le-moi à la d'Esclavelles (on sait que c'était le nom de famille de Mme d'Épinay), et dès le maillot il y faut penser. » Malheureusement rien ne fut plus mal conduit que cette éducation. Il aurait fallu que Mme d'Épinay eût bien mal profité des entretiens de Rousseau pour ne pas détester les collèges. Elle les assimilait aux hôpitaux, utiles aux orphelins et aux indigents, mais qui ne sont point faits pour ceux qui peuvent se passer des soins d'une maison publique. Elle faisait même plus de cas de la sollicitude des hôpitaux que de celle des collèges. Le médecin au moins prend connaissance du tempérament du malade et le traite pour le mal dont il faut le guérir, tandis qu'un principal ne peut se conduire que par un certain nombre de maximes générales plus ou moins exactes, qu'il applique à tous les enfants indifféremment. Comment, dans cette méconnaissance du caractère particulier de chaque enfant, ne pas être exposé à donner du pain à celui qui a soif et à présenter de l'eau à celui qui a faim?

Ne doit-il pas arriver surtout que, parce qu'un seul a soif, on donne à boire à cinquante qui n'en ont pas besoin? Pour éviter ces fausses directions, il faudrait que chaque enfant eût à côté de lui un homme exprès chargé de l'étudier et de le former. Et même ainsi, on n'éviterait pas, quant aux connaissances, les inconvénients de l'uniformité de conduite. Le jeune homme qu'on destine à la robe se trouve élevé comme le militaire, et le militaire comme l'ecclésiastique. Aucun n'est préparé à son état. On parle de l'émulation : qui ne sait que l'émulation n'existe, à vrai dire, qu'entre trois ou quatre écoliers, entre lesquels elle dégénère le plus souvent en mauvais amour-propre et en jalousie immodérée? — Ces raisons, qui n'étaient pas toutes incontestables, mais que Mme d'Épinay développait avec une vivacité incisive, l'avaient sans doute profondément convaincue, car elle ne revint jamais de son idée; malheureusement elles n'avaient pas la même prise sur M. de Bellegarde et sur son mari. M. de Bellegarde et M. d'Épinay avaient été au collège, leurs aïeux aussi: pourquoi l'enfant n'irait-il pas à son tour? Et il y était entré, en effet. Puis il en était sorti, pour y rentrer encore. Le mode de son éducation changeait — triste effet de la désunion des cœurs et des idées — suivant que c'était le crédit du père ou celui de la mère qui l'emportait.

Le programme des leçons qu'il recevait n'était pas moins exposé à varier. « Qu'il sache bien lire, bien écrire, disait Duclos; occupez-le sérieusement à l'étude de sa langue; il n'y a rien de plus absurde que de passer sa vie à apprendre les langues étrangères et à négliger la sienne. Il ne s'agit pas d'en faire un An

glais, un Romain, un Égyptien, un Grec, un Spartiate; il est né Français, c'est donc un Français qu'il faut faire, c'est-à-dire un homme à peu près bon à tout. Peu de latin, très peu de latin; point de grec; que je n'en entende point parler! S'il lui arrivait de le connaître sans en être ivre, il ne serait qu'un plat érudit et, s'il en devenait enthousiaste, il se rendrait ridicule. Un peu d'histoire, de géographie, sur la carte, en causant. Du calcul, tout se compte; de la géométrie, tout se mesure, et surtout beaucoup de morale. Mais n'allez pas surtout lui interdire les plaisirs, les passions, l'ambition de se faire sa place : il faut qu'il vive et, s'il reçoit un coup de coude, qu'il sache le rendre. » — « C'est le latin qu'il doit apprendre, disait de son côté M. d'Épinay, non pour entendre ses auteurs, il n'importe, car on ne les lit jamais une fois sorti du collège, attendu que cela ne mène à rien; mais seulement pour se tirer des cahiers de Justinien. Avec cela, des talents agréables; je veux que l'enfant emploie deux heures par jour à l'étude du violon et deux heures à celle des jeux de société; il faut qu'il sache défendre son argent : arrangez le reste comme vous le voudrez; mais songez que c'est ma volonté. » Mme d'Épinay faisait de son mieux pour combattre cette volonté, au nom des principes de Rousseau. C'est en causant avec son fils, en promenant ses yeux et ses oreilles, en l'amusant, qu'elle aurait voulu lui ouvrir l'esprit. A quoi elle ajoutait les sentiments : « Aimer ses semblables, leur être utile et s'en faire aimer; voilà la science dont on ne peut se passer. » Elle faisait aussi beaucoup de fond sur les exemples. En se décidant à emmener son fils à Genève (il avait alors douze ans), elle avait compté sur le spec-

tacle d'un peuple libre, aux mœurs austères, pour éveiller en lui les nobles émulations ; et elle constatait qu'à peine arrivé il avait mis de côté ses dentelles. « Une des choses qui l'ont le plus frappé, écrivait-elle avec une sorte de candeur qui devait ravir Rousseau, est la visite qu'il a été faire pour moi à l'un des premiers magistrats de la ville. Il l'a trouvé logé au troisième étage, vis-à-vis de son bureau éclairé de deux lampes, son cabinet meublé de livres et son salon d'une bergame. Cet homme, d'un certain âge et d'air vénérable, n'a pas cru manquer à sa dignité en venant lui-même éclairer et reconduire mon fils, attendu que tout son cortège consiste en une servante et qu'elle était sortie : lorsqu'il a vu ce même homme recevoir les honneurs de la garnison et les bénédictions du peuple en passant par les rues, il ne lui a pas été difficile, avec deux mots d'explication de notre part, d'apprécier son habit de velours à sa juste valeur. » Au milieu de ces divergences de direction, le véritable maître de l'enfant était Linant, une bête, disait Duclos, d'autant plus bête qu'il croyait avoir de l'esprit, un pauvre homme suivant Mme d'Épinay, un pédant à coup sûr, pour qui le plus grand crime était d'avoir fait un thème à la serpe, qui n'avait ni plan, ni méthode, qui passait sans idée d'un objet à un autre, si bien que « son élève ne pouvait même pas dire à quel genre d'études on l'appliquait et avait la tête étonnée lorsqu'on lui faisait une question », assez artificieux d'ailleurs dans son intelligence bornée et trahissant un peu tout le monde, donnant doucereusement à croire a Mme d'Épinay qu'il l'élevait suivant ses principes, assurant M. d'Épinay qu'il le laissait à son clavecin

trois ou quatre heures par jour, aboutissant enfin à faire un jeune homme qui ne manquait pas d'agréments naturels, mais paresseux, joueur, coureur d'aventures, impropre à la finance où Mme d'Épinay avait d'abord essayé de l'attacher, impropre à la magistrature où elle lui avait ensuite acheté une charge, qui n'avait pas mieux réussi comme officier dans les dragons de Schomberg, faisait partout des dettes, à Bordeaux, à Paris, à Nancy, à Berne, qu'il fallut finalement enfermer et interdire, que le mariage régla un moment en l'enchaînant dans une petite ville de la Suisse, mais que son incurable légèreté ne tarda pas à reprendre, et qui, poursuivi par ses créanciers, obligeait sa mère à vendre les diamants qu'elle avait conservés comme dernière ressource.

Mme d'Épinay n'avait pas attendu ce dénouement pour le juger; et, bien que dans la direction qu'elle avait essayé de lui donner, Rousseau eût été son conseil préféré, jamais la pensée ne lui vint de le rendre responsable. Il faut le dire à son honneur : même après l'éclat de sa rupture avec le maître, même alors qu'elle commençait « à ne plus bien comprendre son vocabulaire », Mme d'Épinay était restée fidèle à ses doctrines. Ce n'est que lentement, sans passion, qu'elle s'en détacha. Elle n'avait jamais bien compris le système de l'éducation négative d'*Émile*. Pourquoi, disait-elle, condamner l'intelligence de l'enfant à cette sorte d'inertie, sous le prétexte de lui donner le temps de se fortifier? Lui défend-on de mouvoir ses bras et de se servir de ses mains durant le temps qu'il apprend à marcher? Il faut respecter dans son esprit comme dans son corps le travail de la nature et ne laisser

aucune faculté inactive. D'autre part, nul plus que Linant ne dut contribuer à l'éclairer, par le décousu de ses procédés, sur les dangers de la théorie du travail sans travail; et sa propre expérience acheva de la convaincre. « Toutes les méthodes agréables d'apprendre aux enfants les sciences sont fausses et absurdes, lui écrivait l'abbé Galiani dans une de ces boutades où l'esprit le dispute au bon sens; car il n'est pas question d'apprendre la géographie ou la géométrie, mais bien de s'accoutumer à travailler, c'est-à-dire à fixer son esprit sur un objet. » — « Je m'en étais bien doutée, répondait-elle, que les méthodes agréables ne valaient rien pour les enfants. Seulement, comme j'ai la sotte habitude de ne m'en pas rapporter à mes idées, lorsqu'elles ne sont pas confirmées par les gens en qui je crois, je croyais me tromper. Actuellement, mon charmant abbé, que votre lettre est venue mettre le sceau à mes opinions, l'univers et tous messieurs les infaillibles me soutiendraient le contraire que je n'en démordrais plus. Aujourd'hui d'ailleurs la démonstration est faite: parmi les élèves dont je me suis chargée, aucun n'a réussi que je n'aie forcé par l'application à vaincre les difficultés. J'entreprends à cette heure mes petits-enfants; je me propose cette rigueur avec eux, et certainement ils y passeront. » Cette sorte de réhabilitation de l'effort était devenue chez Mme d'Épinay, comme elle le confessait, une sorte de manie. Elle ne condamnait pas avec moins de sévérité la méthode qui consistait à faire remonter *Émile* à l'origine de toutes les sciences, de façon à les lui faire retrouver, comme s'il était nécessaire d'inventer ce qu'il suffisait d'apprendre! Mais ce qui porta le dernier coup à sa confiance, c'est la légè-

reté paradoxale avec laquelle Rousseau traitait ses propres doctrines. Elle avait foi dans l'efficacité de l'éducation. « Les lumières qu'acquièrent les peuples doivent tôt ou tard opérer des révolutions », disait-elle avec profondeur. Ce qui la touchait dans les mœurs de Genève, c'est que la jeunesse y entendait incessamment parler de la patrie, des devoirs du citoyen, et que tout le monde y contribuait à élever tout le monde. Elle n'entendait pas raillerie sur ce point, dès que la critique devenait sérieuse. Que Duclos déclarât, le verbe haut, que les plus belles leçons étaient impuissantes à former un esprit ou un caractère, elle n'y prenait pas autrement garde; que Galiani lui écrivît que « c'était un délire de croire à Rousseau et à son *Emile*, d'admettre que les maximes, les discours eussent jamais rien fait à l'organisation des têtes » et lui jetât ce défi : « si vous y croyez, prenez-moi un loup et faites-en un chien, si vous pouvez », elle s'en amusait et ne répliquait point. Mais il arriva qu'un jour Rousseau se mit devant elle à plaider cette thèse « que les pères et les mères ne sont point faits par la nature pour élever, ni les enfants pour être élevés », la développa, la soutint, comme il soutenait toutes choses, avec une logique passionnée; et ce jour-là il lui laissa la désolation dans l'âme. « Cet homme n'est point vrai », dit-elle pour ne plus s'en dédire; et le moment n'est pas éloigné où, rompant, sans mesure et conséquemment sans justice, avec les enthousiasmes du passé, elle déclarera que Rousseau « n'est qu'un nain moral monté sur des échasses ».

II

La profondeur du dissentiment s'accuse mieux encore dans les questions qui touchent à l'éducation des femmes. Les amis de Mme d'Épinay, dans une pensée de complaisance et pour mieux établir que son fils, qu'elle n'avait pu façonner à sa guise, n'avait rien de commun avec elle, ne l'appelaient le plus souvent que le fils de M. d'Épinay. Pauline, au contraire, est bien sa fille. Elle ne s'en était séparée avant son mariage que deux fois : la première, au moment de son voyage à Genève, et en la laissant entre les mains de Mme d'Esclavelles; la seconde, pour lui faire faire sa première communion au couvent, suivant l'usage. Si elle l'avait laissée épouser à quinze ans M. de Belsunce, c'était par la crainte d'une fin prématurée. Même dans les premières années de son mariage, Mme de Belsunce ne resta jamais sans venir de ses terres de Navarre passer une saison avec sa mère. Rentrée définitivement à Paris, c'est elle qui la remplaçait auprès de ses correspondants, toutes les fois que Mme d'Épinay était empêchée de tenir la plume. Cette étroite intimité dont elles jouissaient autant l'une que l'autre était la juste récompense des soins de Mme d'Épinay. Elle s'était fait seconder dans son éducation par Mlle Durand et Mlle Dervillé, deux gouvernantes de mérite, deux esprits mieux faits que Linant; mais sans jamais cesser d'avoir l'œil et la main à tout. « Qu'est-ce que vous voulez que fasse sur un enfant, disait impertinemment Duclos à Linant,

un prédicateur d'activité comme vous, enveloppé d'une robe de chambre, en bonnet de nuit et couché sur deux chaises au milieu du jour? » Mme d'Épinay payait de sa personne. Mlle d'Ette nous la représente au milieu des répétitions et des préparatifs d'une comédie, s'enfermant tous les matins deux heures dans sa chambre pour donner à Pauline sa leçon de musique, de lecture et de catéchisme. Elle s'étudiait à la suivre dans le libre développement de sa nature. Un des reproches qu'elle faisait à Rousseau, c'était de se substituer partout lui-même, ses idées, son âme à celle de tout le monde; la *Nouvelle Héloïse* la laissait froide : c'est toujours l'auteur qui parle, disait-elle. Comme Fénelon et Mme de Maintenon, elle pensait que le mieux était de laisser vivre l'enfant de sa vie, « afin de l'amener à se bien connaître et à indiquer lui-même ce qu'il lui fallait ». Pour rien au monde elle n'eût voulu tromper Pauline ni se tromper sur elle. S'il lui échappe de dire : « J'en veux faire un ange », le sens pratique reprend bientôt le dessus, et ce qu'elle voit surtout dans sa fille, ce sont les défauts. C'était une jolie enfant, intéressante, d'une intelligence qui s'annonçait dès trois ans, mais très décidée, d'une sensibilité extrême et que le couvent « avait lardée de deux mille défauts ». La vie de salon ne lui avait pas toujours été bien saine non plus. Elle s'était accoutumée à jouer un rôle, elle en était enorgueillie, elle papillotait et tranchait. Mme d'Épinay ne craint pas de s'assurer la complicité de ses amis pour la corriger; et ces petites leçons, intervenant avec esprit, ne manquent jamais leur effet. Mme d'Épinay ne lui donnait elle-même que la fleur de ses sentiments. On admirait, non sans raison, que

Pauline et son frère n'eussent jamais eu que du respect pour leur père. Elle ne souffrait pas qu'on la flattât, qu'on la gâtât, qu'on la détournât de ses devoirs d'enfant. Pour mieux établir son action, elle lui avait elle-même tracé son programme d'études.

Ce programme fait partie du recueil des morceaux de choix qu'elle avait rassemblés sous le titre de : *Mes moments heureux*. Pauline avait alors neuf ans. Voici quel devait être ce que nous appellerions aujourd'hui son emploi du temps. A huit heures, lever, prière, déjeuner et toilette; à dix heures, explication de l'Épître et de l'Évangile; à onze, écriture; à midi, dîner : après quoi jusqu'à quatre heures, promenade à travers champs, en étudiant sous forme de récréation les animaux, les plantes, la nature, toutes les fois que le temps le permettait, ou, s'il n'était pas possible de sortir, jeux et travaux de couture, de broderie, de tapisserie; de quatre à cinq heures, catéchisme historique et dogmatique; de cinq à cinq et demie, exercices de mémoire sur des scènes de comédie ou des fables; de cinq heures et demie à six et demie, histoire et géographie; ensuite repos jusqu'à neuf heures; à neuf heures, souper, examen moral et coucher au plus tard à dix heures et demie. Pour ces divers enseignements point de livre, et pleine liberté à l'enfant d'interrompre la leçon par des questions. Si son attention s'égarait, point de gronderie ni de punition; il fallait la ramener par d'habiles détours en ayant l'air de se prêter à la diversion. De préceptes et de maximes, peu; des entretiens portant sur des faits et sur des observations empruntés ou appliqués à la vie; des exemples, s'il s'agissait de morale. Rien de plus

utile surtout que de s'adresser à la conscience de l'enfant et de la faire juge d'elle-même. « A-t-elle donné quelque preuve ou de sensibilité ou de générosité ou d'autre vertu qui parte du cœur, disait la mère, c'est l'occasion de lui montrer le plus grand contentement, de lui passer dix fautes pour un seul de ses bons mouvements et de me la conduire comme en triomphe. » — « Vous voyez, concluait-elle (le plan est l'objet d'une lettre adressée à Mlle Durand), que, pour alléger le travail de ma fille, j'en exige pas mal de vous. Il faut beaucoup vivre avec elle, comme je vivrai moi-même avec elle et avec vous. » Nous voilà loin de l'élévation disproportionnée et de la sécheresse théorique des *Lettres à mon fils*.

La façon judicieuse et aimable dont Mme d'Épinay appliquait elle-même sa méthode ne valait pas moins que la méthode. Les *Conversations entre une mère et sa fille* ou les *Conversations d'Émilie* n'étaient que la première partie d'un traité général d'éducation. Mme d'Épinay considérait qu'une éducation bien conçue comprend trois degrés ou trois époques : de six à dix ans, de dix à quatorze ou quinze ans, de quinze ans jusqu'à l'établissement de la jeune fille. C'est au degré de six à dix ans que répondent les *Conversations d'Émilie*. Le plan général en est très simple. Dans ses *Entretiens* comme dans ses *Proverbes*, Mme de Maintenon met aux prises deux ou plusieurs jeunes filles imaginaires auxquelles elle fait développer une thèse : la petite scène part d'une définition précise et s'achemine, avec plus ou moins de rapidité, suivant la difficulté du sujet, vers la preuve ou démonstration qui en est comme le dénouement. Les douze *Conversa-*

tions d'Émilie n'ont pas cette allure réglée. Elles ont toutes pour objet de mettre en lumière quelque prescription de sagesse, de préconiser quelque qualité essentielle, l'obéissance, la modestie, l'esprit d'ordre, la raison; l'anecdote puisée dans la vie, ou le conte inventé à plaisir, contribue à illustrer, pour ainsi dire, les vérités morales. Mais ces vérités ressortent du dialogue plutôt qu'elles n'y sont dogmatiquement établies. *Émilie* n'est pas un personnage de convention; c'est bien réellement une petite fille qui cause sur les genoux de sa grand'mère, avec plus de tenue sans doute qu'à son ordinaire, avec plus de gentillesse aussi, mais qui s'y montre dans le naturel et le mouvement de son esprit, qui arrête l'entretien pour se faire expliquer les mots nouveaux à son oreille ou les sentiments dont elle n'a pas une suffisante intelligence, qui le reprend à son aise et semble le conduire, tant elle est elle-même habilement conduite, et qui, par un effet progressif que Galiani signale en l'admirant, arrive, de dialogue en dialogue, à prendre possession de ses petites facultés. La grand'mère non plus n'est point un être de raison; elle appartient de tout son bon sens et de tout son cœur à la tâche qu'elle a assumée. Ce n'est pas seulement un devoir qu'elle s'est imposé et qu'elle poursuit avec une logique d'un effet d'autant plus sûr qu'elle en garde le secret; c'est une satisfaction tendre qu'elle se donne. Elle fut la dernière de Mme d'Épinay : le livre avait été écrit sur son lit, qu'elle ne quittait presque plus. On sait quels succes il obtint : l'Académie Française lui décerna le prix fondé par M. de Montyon; l'impératrice de Russie, Catherine II, l'adopta pour l'éducation de ses enfants; et, sachant que l'au-

teur était presque dans l'indigence, elle lui fit délicatement remettre, sous forme de prêt, une somme de 16 000 livres. « Mais, de tous les témoignages, aucun, nous dit Grimm, ne fut plus agréable à Mme d'Épinay que ceux qui, comme celui de la princesse de Beauvau, étaient un hommage à sa sensibilité et à sa raison de mère. » Voltaire le savait bien, lorsqu'il lui écrivait : « La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille vous lit en s'écriant à chaque page : Ah! la bonne maman, la digne maman! »

Rousseau eût pu légitimement revendiquer une part de ce succès. Les *Conversations d'Émilie* tiennent directement de sa méthode et de son esprit. Il en avait fourni dans le cinquième livre de l'*Émile* une sorte de modèle. C'est à son exemple que Mme d'Épinay donnait tant d'aisance à ces premières leçons, où elle ne semble avoir d'autre but que de nourrir, en l'excitant doucement, la curiosité de l'enfant. Mais, dès la seconde période, si elle avait abordé la suite de son plan, le maître aurait senti la différence. « Toute mon éducation s'est tournée vers les talents aimables, ces talents qui sont l'unique patrimoine intellectuel de *Sophie*, disait Mme d'Épinay, et j'en ai perdu l'usage : il ne me reste que quelques légères connaissances de ces arts et le sens commun. » Or elle estime que cela ne suffit pas. Nous arrivons ici au vif de ses sentiments. La réputation de bel esprit ne lui faisait pas peur; le mot ne lui paraît « qu'un persiflage inventé par les hommes pour se venger de ce que les femmes ont communément plus d'agrément qu eux ». Cependant, à son sens, « on ne peut que gagner du ridicule à s'afficher pour savante, et elle ne croit pas qu'une

femme puisse jamais acquérir des connaissances assez étendues et assez solides pour se rendre utile à ses semblables; en eût-elle la théorie, la pratique lui ferait toujours défaut : tout ce qui tient à la science de l'administration, de la politique, du commerce doit donc rester étranger aux femmes ou leur être interdit ». Même dans les belles-lettres, la philosophie et les arts il est, selon elle, une mesure que les femmes ne peuvent dépasser. A quoi leur servirait d'approfondir les langues anciennes? Encore moins pourraient-elles sonder les mystères de la métaphysique. Et si la musique, la danse et la poésie sont à leur portée, on n'en saurait dire autant de la sculpture, de l'architecture, même de la peinture, « dont elles ne peuvent guère aller contempler les chefs-d'œuvre au loin dans les écoles étrangères, et que la décence leur défend d'étudier à l'école de la nature ». Ces réserves sont sérieuses, on le voit. Mais, dans le champ où elle se renferme, Mme d'Épinay se donne carrière. Elle ouvre largement aux femmes le domaine de la littérature, française, anglaise et italienne, de la morale, de la géographie, de l'histoire, de toutes les sciences sociales. Son salon était devenu, par Grimm, le rendez-vous des diplomates : le comte de Greutz, le baron de Gleichen, le comte de Fuentès, le marquis Caraccioli, le comte de Schomberg s'y rencontraient avec Galiani, Tronchin, Diderot, Sedaine, Necker, M. de Sartines et le baron de Montyon. On y discutait toutes les questions du jour, la *Théorie de l'impôt* et la *Législation des grains*, l'*Armide* de Gluck et les *Salons* de Diderot. La première visite de Voltaire, en revenant de Genève à Paris pour recueillir les honneurs de son dernier triomphe, avait été pour

sa « belle philosophe ». Mme d'Épinay ne tirait point vanité de ces commerces et ne craignait rien tant que de faire ombrage. « C'est encore un problème que je n'ai pu me résoudre, écrivait-elle à la fin de sa vie, de savoir pourquoi je n'ai jamais pu plaire à Mme Geoffrin, observant toujours paisiblement, n'offusquant et n'effaçant jamais personne, n'ayant ni fortune, ni maison montée, n'étant ni bête ni conquérante. » Mais, si elle ne se produisait qu'avec réserve, elle savait admirablement jouir de la société de ceux qu'elle avait une fois attirés. « Une heure de conversation, avait-elle coutume de dire, donne plus de satisfaction que tous les trésors de la terre. » Ses amis partis, les lumières éteintes, elle reprenait en elle-même leurs entretiens, s'y renouvelait, y puisait les éléments de sa vie. Elle ne considérait pas seulement comme légitime, elle déclarait nécessaire pour les femmes — leurs devoirs de mère, de fille, d'épouse une fois remplis — de se livrer à l'étude, de développer et d'étendre leurs connaissances : « c'est le sûr moyen de se suffire à soi-même, d'être libre et indépendante, de se consoler des injustices du sort et des hommes; on n'est jamais plus chérie, plus considérée d'eux, que lorsqu'on n'en a pas besoin ». Quel renversement du principe de dépendance établi par Rousseau ! Diderot, raillant certains cercles de femmes ignorantes, superficielles, banales, toujours à la remorque, les comparait à des poupées mues par des ressorts dont elles n'ont pas la clef. *Sophie* aussi à bien des égards est une poupée. L'idée qu'à la fin de sa carrière Mme d'Épinay se faisait, le portrait qu'elle traçait de la femme, maîtresse d'elle-même,

éclairée et instruite pour son bien comme pour celui de tout le monde, est, sur ce point, quelque admiration qu'elle eût autrefois professée pour le génie de Rousseau, la critique la plus décisive de sa doctrine.

Mme NECKER

Mme Necker nous permet de saisir par un autre côté ce qui, dans les principes de Rousseau, froissait les idées des femmes dont il avait d'abord séduit la confiance. Bien que Mme Necker et Mme d'Épinay eussent un grand nombre d'amis communs et entretinssent d'intimes rapports de société ou de correspondance, le sentiment que l'on éprouve en passant du salon de l'une dans le salon de l'autre est celui du contraste. L'élévation et la gravité que Mme d'Épinay apporte à l'étude des questions sérieuses, particulièrement des questions d'éducation, laissent malgré tout subsister dans l'esprit une sorte de gêne et de trouble qui se rattache au souvenir des entraînements de sa jeunesse; on a besoin de se rappeler qu'il n'a point tenu à elle, à ses bons et charmants instincts, d'être ce qu'elle a fait de sa fille. Pour Mme Necker, au contraire, à quelques frivolités que son nom se trouve mêlé d'aventure, c'est le respect qu'elle inspire, à distance comme dans le cercle qu'elle présidait. Elle avait, disait-on, transformé sa maison en un temple. Galiani lui-même n'y entrait qu'en composant son attitude. « Je serai froid et poli comme une assiette de Mme Geoffrin vis-à-vis de Mme Necker, écrivait-il à Mme d'Épinay après une brouille; je ne veux plus avoir avec elle que des

rapports de chancellerie; voilà comme je punis le froid maintien de la décence. » Même dans les moments où il pouvait se croire autorisé à s'abandonner à ses habitudes de familiarité, jamais il n'eût osé se permettre à son égard ce qu'il ne s'interdisait guère avec personne. C'est elle sans doute et son entourage qu'il avait dans la pensée lorsque, après avoir dit un jour de la nation dont l'hospitalité lui avait été si douce : « Vous avez des vices énormes, mais ils sont tels, que toute l'Europe voudrait les acquérir et payer très cher les leçons à ses maîtres », il s'écriait : « Il y a encore bien des mœurs, des vertus, de l'héroïsme dans votre Paris; il y en a plus qu'ailleurs : c'est ce qui me le fait regretter et me le fera peut-être revoir un jour ». Mme Necker était, à ses yeux comme aux yeux de tous les contemporains, l'expression de ce qu'à la fin du dix-huitième siècle l'esprit français offrait de plus honnête et de plus sain[1].

I

C'est par le roman qu'avait commencé cette vie si sérieusement ordonnée; et c'est ce roman qui semble avoir été l'occasion de ses premiers rapports avec Rousseau. On connaît aujourd'hui, grâce à une publication d'un vif intérêt, les vicissitudes de la passion qui, pendant près de cinq ans, avait enchaîné son cœur et paraissait devoir fixer sa destinée[2]. Gibbon, que les

1. On sait que Mme Necker a vécu de 1737 à 1794.
2. *Le Salon de Mme Necker*, par M. Othenin d'Haussonville.

lettres si fermes et si sincères de la jeune fiancée « qui lui avait sacrifié de très grands partis » ne montrent ni à son honneur ni à son avantage, commençait à se dérober; à ce moment, un des amis de M. Curchod, pasteur comme lui, Moultou, que d'étroites relations unissaient à Rousseau, eut l'idée de faire intervenir son autorité. Gibbon devait aller avec une caravane d'Anglais visiter dans sa retraite le solitaire de Moitiers. « J'ai fait votre histoire à Rousseau, écrivait Moultou à Mlle Curchod, et cette histoire l'intéressa fort; car déjà il vous aimait, et, de plus, il aime fort tout ce qui est un peu romanesque.... Soyez sûre de lui, il a de la vertu plus qu'aucun homme.... Il m'a promis que, si Gibbon venait, il ne manquerait pas de lui parler de vous et de lui en parler d'une manière très avantageuse.... Il est fort prévenu pour vous.... Oh! si les hommes étaient aussi constants que les femmes! mais toutes les femmes ne vous ressemblent pas. Adieu, ma chère demoiselle; je vous aime autant que je vous respecte; et, si vous me répondez, que votre lettre soit simple et bien, que je puisse la montrer à Rousseau. » La médiation engagée avec tant de bonhomie ne devait pas réussir. Gibbon n'alla pas à Moitiers. Rousseau s'en vengea par un jugement qui, sévère pour Gibbon, témoigne en même temps de la tendre estime que lui inspirait sa nouvelle protégée. « M. Gibbon n'est point mon homme, dit-il; je ne puis croire qu'il soit celui de Mlle Curchod. Qui ne sent pas son prix n'est pas digne d'elle; mais qui l'a pu sentir et s'en détacher est un homme à mépriser. »

Vraisemblablement Rousseau n'ignorait pas à quel point Mlle Curchod était à ce moment touchée de son

génie. Moultou et son père l'avaient nourrie des doctrines du philosophe de Genève. L'admiration qu'on professait ailleurs pour Rousseau s'accroissait pour ses compatriotes de tout ce qu'y pouvait ajouter le sentiment de l'honneur national. Les descriptions naturelles, les observations morales empruntées les unes aux paysages, les autres aux habitudes domestiques des pays de Vaud et de Lausanne leur en rendaient le prestige plus doux, l'exemple plus convaincant. Mlle Curchod possédait à fond l'*Émile*; elle avait l'imagination émue, le cœur plein des idées de Jean-Jacques, — elle est une des premières qui lui aient donné ce nom familier, — quand, à vingt-trois ans, après la mort de son père et de sa mère, elle était venue à Paris chercher les ressources qui lui manquaient en Suisse. Mariée à M. Necker, c'est avec une véritable passion qu'elle embrassa les devoirs de la vie conjugale. « Aujourd'hui, disait Thomas, il y a des mères qui osent être mères. » Mme Necker se faisait honneur de l'être jusqu'à risquer de compromettre sa santé. Forcée de renoncer à allaiter sa fille, elle s'était consacrée à son éducation. En arrivant à Paris, elle avait dû accepter chez la duchesse d'Anville, puis chez Mme de Vermenou, l'emploi d'institutrice; elle en savait les obligations; sa fille lui en fit connaître la douceur. « Pendant treize années, pendant les treize plus belles années de sa vie, au milieu de beaucoup d'autres soins indispensables », elle ne l'avait pas perdue de vue un seul jour; elle la menait seule à la campagne, étudiait avec elle, lisait avec elle, priait avec elle. L'enfant abusait presque de cette tendresse : devenue malade, elle exagérait les accès de toux auxquels elle était

sujette pour jouir de l'excès de sollicitude de sa mère. Mme Neker lui rapportait tout; c'est sur elle que « son amour-propre s'était transporté ». « Les Samoyèdes, racontait-elle, pour témoigner leur reconnaissance à l'impératrice Catherine, avaient voulu faire battre une médaille portant pour exergue : *A la sage, à la grande, à la mère;* l'impératrice répondit : « Je « sais seule si je suis sage; la postérité dira si je suis « grande; mais, pour le titre de mère, je crois le méri- « ter. » Mme Necker l'acceptait aussi pour elle-même; et même alors qu'elle était dans tout l'éclat de sa fortune, elle ne croyait pouvoir en obtenir de plus beau. Ces soins maternels ne fermaient point d'ailleurs son cœur aux sentiments d'humanité générale dont Jean-Jacques avait rouvert la source; elle créait des maisons de bienfaisance, des hôpitaux, et tenait, comme disaient les gazettes du temps, « un bureau de commisération en même temps qu'un bureau d'esprit ». Rousseau ne dut-il pas la reconnaître l'un des premiers dans le portrait esquissé par Thomas: « Il y a dans ce siècle et dans cette capitale même des femmes qui illustreraient un autre siècle que le nôtre.... Il y en a qui pourraient penser avec Montesquieu et avec qui Fénelon aimerait à s'attendrir. On en voit qui, dans l'opulence, séparent tous les ans de leurs biens une portion pour les malheureux, connaissent les asiles de la misère, et vont rapprendre à être sensibles en y versant des larmes »? Mme Necker faisait mieux que de glorifier par ses actes les enseignements de Rousseau : elle le protégeait et ne permettait point que les erreurs de son existence ou les travers de son caractère fissent oublier l'éclat de son génie et la puissance de son action. « Oui, je

l'ai dit l'autre jour à D'Alembert, écrivait-elle à Moultou, et je vous déclare que, tant qu'*Héloïse*, *Émile*, ces divines et essentielles portions de Rousseau, seront entre mes mains, je ne puis regarder la vie de leur auteur que comme un faible accessoire; et il semble qu'on doive jeter un voile sur les défauts de cet orateur de l'humanité, de ce père de la vertu. » Elle proclamait en particulier la reconnaissance de son sexe : « Rousseau a tant accordé aux femmes, qu'on ne peut être fâché de ce qu'il leur refuse ». Toute sa vie elle l'avait suivi dans ses pérégrinations; à sa mort, dans un élan d'affection pieuse, elle aimait à se transporter au pied des peupliers qui abritaient ses restes; et n'avait-elle pas en partie inspiré le premier éloge écrit en l'honneur de sa mémoire? Germaine Necker venait de se marier; elle achevait à peine sa vingt-deuxième année, lorsqu'elle entreprit « d'exprimer son admiration » dans des lettres qui devaient presque lui révéler à elle-même sa vocation. En analysant l'un après l'autre les ouvrages de Rousseau et en s'arrêtant sur l'*Émile* qu'elle considérait comme le chef-d'œuvre, elle s'excusait presque de professer pour son père autant de respect que pour le maître de sa pensée. Et à ceux qui auraient été tentés de lui reprocher d'avoir prématurément abordé un sujet au-dessus de ses forces, elle était prête à répondre : « N'est-ce pas dans la jeunesse qu'on doit à Rousseau le plus de reconnaissance? Celui qui a su faire une passion de la vertu et qui a voulu persuader par l'enthousiasme ne s'est-il pas servi des qualités et des défauts mêmes de cet âge pour le diriger? » Admiration sincère, à laquelle Mme Necker comme Mme de Staël devait rester fidèle, et dont il est d'autant plus

intéressant d'étudier les réserves ou de suivre les transformations.

Ce n'est pas cependant d'après les principes de l'*Émile* que Suzanne Curchod avait été élevée. Son éducation ne ressemble à rien moins qu'à celle de *Sophie*, sauf en ce point que, comme *Sophie*, elle n'avait jamais quitté la maison paternelle. Mais si son père avait été son seul précepteur dans la patriarcale retraite de Crassier, il était loin d'avoir borné ses leçons à quelques conversations utiles et à la lecture de *Télémaque*. Mlle Curchod entendait le grec, écrivait le latin, parlait plusieurs langues, savait la botanique et connaissait les éléments de la physique et de la géométrie. Fort recherchée pour son esprit et sa beauté, elle avait institué à Lausanne, que sa famille était venue habiter pour elle, une *Académie des Eaux* où la jeunesse des deux sexes se livrait à des exercices littéraires que ne distinguait pas toujours la simplicité. Sous les auspices de Thémire — c'est le nom qu'elle s'était donné, — les cimes alpestres qui couronnent le lac de Genève et les riantes campagnes du pays de Vaud avaient vu renaître les fictions de l'*Astrée* jadis enfantées dans la fièvre des grandes villes. Cette éducation à la fois simple et hardie, grave et aimable, fondée sur une large base d'études et ouverte à toutes les inspirations, même à celles de la fantaisie, avait été également celle de Germaine. Toute jeune, Germaine avait sa place aux vendredis de sa mère, sur un petit tabouret de bois où il lui fallait se tenir droite sans défaillance; elle entendait discourir sur la vertu, les sciences, la philosophie, Marmontel, Morellet, D'Alembert, Grimm, Diderot, Naigeon, Thomas, Buffon, se

prêtait aux questions qu'on prenait plaisir à lui adresser, — non sans chercher parfois à l'embarrasser, — et se faisait rarement prendre en défaut. Mme Necker lui apprenait les langues, la laissait lire à son gré, la conduisait à la comédie. A onze ans elle composait des éloges, rédigeait des analyses, jugeait *l'Esprit des lois*; l'abbé Raynal voulait lui faire écrire, pour son *Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, un morceau sur la révocation de l'Édit de Nantes; elle adressait à son père, à l'occasion du *Compte rendu* de 1781, un mémoire où son style la trahissait. La poésie n'avait pas pour elle moins d'attraits. Envoyée à la campagne pour rétablir sa santé loin des livres et des entretiens, elle parcourait les bosquets avec son amie, Mlle Huber, vêtue en nymphe, déclamait des vers, composait des drames champêtres et des élégies. « Zulmé, disait M. de Guibert, traçant son portrait dans une des peintures allégoriques mises en faveur par le *Jeune Anacharsis*, Zulmé est la prêtresse la plus célèbre d'Apollon; elle est celle dont l'encens lui est le plus agréable, dont les hymnes lui sont le plus chers. » Mme Necker ne croyait pas pouvoir trop diversement cultiver ses facultés. Rousseau, partant du principe que les idées ne nous arrivent que par les sens, voulait qu'on commençât par perfectionner les organes de la perception; Mme Necker estimait qu'il fallait agir immédiatement sur l'esprit par l'esprit. L'essentiel à ses yeux était « d'accumuler les idées ». Elle était persuadée que l'intelligence devient paresseuse quand on lui épargne ce travail. Et, pour le rendre plus profitable, elle ne craignait pas de recou-

rir à toutes les applications de la pensée. En même temps elle proscrivait de l'éducation l'abus du sentiment et l'esprit de chimère ; et c'est particulièrement sur ces deux points qu'il nous paraît utile de rapprocher ses vues de la doctrine de Rousseau.

II

Pour apprécier exactement la direction des idées de Mme Necker, il faut d'abord se rendre compte de l'effort qu'elle s'imposa en arrivant à Paris, afin de s'approprier la langue et les mœurs du pays dont elle avait à se faire adopter. Sainte-Beuve a dit qu'elle ne fut jamais qu'une fleur transplantée. Il semble que Mme Necker eût prévu la critique. « Pour avoir un goût parfait, disait-elle, faut-il être né dans un pays ou dans une société, à Paris par exemple, où l'on reçoive les principes du goût avec le lait et par l'autorité? Ou bien serait-il à préférer d'y arriver dans l'âge où l'on peut les acquérir sans préjugé et apprendre à juger par sa propre raison nouvellement éclairée? Ce goût ainsi formé serait plus sûr et plus dégagé de toutes les préventions du siècle, du lieu et de la mode. C'est ainsi que Rousseau, dans un objet plus grave, voulait qu'on ne prît une religion que quand la raison serait formée. » Mme Necker se vise manifestement elle-même dans cette dernière observation ; et je ne sais pas d'exemple d'une acclimatation ou d'une naturalisation intellectuelle suivie avec plus de zèle. Il n'en coûtait rien à Grimm de ne paraître à Paris qu'un Allemand. Mme Necker voulut être Fran-

çaise. Elle sentit tout de suite ce qui lui manquait. « Détonnant sans cesse, ne trouvant point l'à-propos et prévoyant que ses idées actuelles ne s'enchaîneraient jamais avec celles qu'elle était obligée d'acquérir, elle se résolut à enfouir son petit capital pour ne jamais le revoir et à se refaire l'esprit tout à neuf. » Ses *Notes* et *Souvenirs* témoignent presque à chaque page de son labeur. L'étude de la langue était une de ses études favorites. Elle lisait la plume à la main, analysant les tours, les constructions, les mots; elle s'était amusée à corriger certaines pages de l'*Émile*; elle s'exerçait à extraire chez Diderot les parcelles d'or du limon; le plus grand nombre de ses entretiens avec Buffon roulent sur des questions de grammaire ou de rhétorique. Ce qu'elle cherchait à saisir dans la phrase, ce n'était pas seulement la justesse de l'expression et le mouvement de l'idée; c'était, avec le génie propre à chaque auteur, le génie même de l'idiome. La simplicité, la clarté, le charme, telles étaient les qualités qui lui semblaient caractériser entre toutes l'esprit français, et elle déclarait en trouver la marque par excellence dans ces trois livres : les *Lettres* de Mme de Sévigné, les *Mémoires* de Grammont et les *Fables* de La Fontaine. Pour une étrangère, reconnaissons-le, ce n'était pas trop mal choisir. Elle avait pénétré avec la même sagacité le monde où elle s'était trouvée transportée. Marmontel, qui ne lui pardonna jamais le bien qu'elle lui avait fait et qui lui reprochait de ne connaître que par ouï-dire les ouvrages dont elle parlait le mieux, avait été frappé, la première fois qu'il la vit, de sa gaucherie provinciale. Quelques années à peine s'étaient écoulées, et Mme Geoffrin avait sa chaise chez elle, et la maré-

chale de Luxembourg allait la visiter à Saint-Ouen, et Mme du Deffand, dans un premier entraînement qui, il est vrai, ne devait pas résister longtemps au sentiment de l'incurable ennui qu'elle portait avec elle, écrivait à la duchesse de Choiseul : « Je ne croyais pas que je connaîtrais jamais Mmes Necker et de Marchais; je les vois souvent et je m'en trouve bien : ces femmes sont aimables; elles ne sont point sottes ni insipides; elles sont plus faites pour la société que la plupart des dames du grand monde; je préfère ce qui écarte l'ennui à ce qui est du bel air ». Bien plus, de ses protectrices Mme Necker s'était fait des amies; elle avait même pu, sans les blesser, devenir leur rivale : à côté de leurs salons consacrés par l'autorité ou par la vogue, elle avait réussi à se créer le sien. Il manque malheureusement à son journal des dates qui fixent les étapes de cette prise de possession; mais on en peut presque suivre le progrès, ici dans une fine et transparente allusion, là dans une observation saisie sur le vif d'un entretien, ailleurs dans le croquis de tel ou tel personnage. Mme Necker arriva-t-elle jamais à goûter le complet bénéfice de « cette éducation de Paris, la seule où un esprit se perfectionne »? Certaines de ses *Notes* témoignent d'une langue heureusement assouplie : le mot s'ajuste bien à l'idée et l'image vient s'y joindre agréablement. Il semble qu'on pourrait attribuer à Mme d'Houdetot cette gracieuse remarque : « Les femmes tiennent dans la conversation la place de ces légers duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine; on les compte pour rien, et sans eux tout se brise ». Elle dira de même, non sans finesse : « On est plus vertueux en Suisse qu'à Paris; mais ce n'est qu'à Paris que

l'on parle bien de la vertu : elle ressemble à l'Apollon de Délos, qui ne dictait ses oracles que dans une caverne où ses rayons n'avaient jamais pénétré » ; ou encore : « On peut comparer les penseurs comme Diderot à Deucalion, qui jetait les pierres derrière sa tête pour en faire des hommes et ne regardait pas quelle forme elles prenaient. » Et cependant, pour avoir droit de cité parisienne, il manque à cette manière étudiée, à ce style étoffé je ne sais quoi de léger, de vif, de prime-sautier, le mouvement qui séduit, le trait qui enlève. La langue de Mme Necker resta laborieuse : on croirait qu'elle a toujours besoin de traduire ce qu'elle veut faire entendre. Elle disait elle-même « qu'elle ne posait pas la plume avant d'avoir réussi à conduire sa pensée jusqu'à l'image et à la colorer », et elle abuse des comparaisons et de l'antiquité. Mais, pour être trop compliquée dans l'expression, trop concertée dans le tour, sa pensée n'en est pas moins presque toujours admirablement judicieuse : elle donne confiance. Volontiers indulgente par équilibre de raison, si Mme Necker accordait aisément aux autres ce qu'ils réclamaient eux-mêmes ou ce que leurs amis réclamaient pour eux, elle n'était pas dupe. A rassembler les indications dispersées dans ses *Souvenirs*, on retrouverait plus d'un portrait du temps fidèle et piquant. Nul peut-être n'a mieux jugé dans son ensemble si ondoyant Mme Geoffrin, l'amie de ses dernières années comme de ses débuts, cette femme singulière, toute en nuances, en contrastes : mariée à un manufacturier à qui on pouvait faire lire trois fois de suite le premier volume des *Voyages* du Père Labbat sans qu'il s'aperçût de rien sinon que l'auteur se répétait un peu, et frayant de

pair avec ce que l'aristocratie de l'esprit ou de la naissance comptait de plus fier à l'étranger comme en France ; tenant sa cour dans un modeste appartement dont aurait rougi le plus humble financier ; ayant frappé à la porte de toutes les vertus sans entrer dans aucune, et tirant un égal parti de ses agréments et de ses défauts ; conduisant ses goûts et ses années comme des chevaux bien attelés ; ayant peu de sentiment, encore moins de savoir, et protégeant efficacement les artistes et les gens de lettres ; allant à la messe clandestinement comme on va en bonne fortune ; fuyant comme la peste les malades et les malheureux et, à force de générosité, ayant acquis le droit d'être économe ; très répandue et très secrète ; accueillant tout le monde et ne se fiant à personne, ne pouvant se passer de la société des hommes et ayant le mépris de l'humanité ; visant à la considération comme à la force suprême et comptant, parmi les moyens de l'obtenir, « un bon maintien, se tenir droite, représenter bien, se mettre noblement et simplement, parce que tous ces avantages supposent de l'attention, de l'ordre et de la raison », plus soucieuse en toutes choses de paraître que d'être et plaçant la vertu moins dans le fonds qui en assure la solidité que dans les dehors qui en font l'éclat, « une femme enfin à imiter dans sa conduite plutôt que dans les principes de sa conduite », dit Mme Necker en concluant par ce mot qui donne une idée si vraie, si mesurée, de ce qui manquait à cette sagesse froide, égoïste et minutieusement calculée. Une telle clairvoyance de jugement n'appartient guère qu'à « ceux qui sont du pays », et Mme Necker, en effet, avait si bien pris l'air du pays, que ses amis s'en inquiétaient presque.

Il leur aurait été difficile de trouver mauvais qu'elle eût été la première à concevoir le projet d'élever une statue à Voltaire ; mais ils étaient tentés de lui reprocher de ne pas mettre dans ses relations assez de choix et de rechercher indifféremment les philosophes et ceux qui partageaient sa foi, les femmes dont le commerce l'honorait et celles qui ne pouvaient que la compromettre, Mme de Mirepoix et Mme de Marchais, Mme de Beauvau et Mme Lecomte ou Mlle Clairon. « Il y a ici, écrivait Diderot à Mlle Voland avec son sans-façon avantageux, il y a ici une Mme Necker, jolie femme et bel esprit, qui raffole de moi ; c'est une persécution pour m'avoir chez elle ; Suard lui fait sa cour ; Thomas l'adore, Buffon la patronne.... »

Cependant personne ne s'y trompait. En même temps qu'elle s'étudiait à sacrifier aux grâces et s'attachait à meubler son salon de tout ce que la haute fortune politique de son mari lui permettait d'y attirer d'hommes illustres, Mme Necker se montrait jalouse de conserver le fonds de sagesse, presque de rigorisme, qu'elle devait à son éducation première. Tout, chez elle comme en elle, respirait la dignité. Personne n'eût osé prendre à sa table les hardiesses ou les libertés d'allure des dîners du Bout-du-banc. Le débraillé, le décousu était proscrit de l'entretien, comme le luxe de la cuisine. Simple était la chère et graves les propos. Mme Necker se faisait de la conversation ainsi que de toutes choses une idée élevée. Elle en assimilait la direction au gouvernement d'un État. « Le grand secret de la conversation, disait-elle, est une attention continuelle, de façon à éviter les traverses et les alanguis-

sements; l'empressement de l'esprit quand cela est nécessaire, jamais celui des mouvements ou de l'accent; le sourire calme et doux qui voile les années et qui rappelle un beau jour de printemps; le ménagement dans le ton, dans l'air, dans les paroles; le soin de prévenir et de regarder sans affectation ni agitation; l'art d'empêcher que personne ne prenne trop d'espace aux dépens des autres et de faire patienter les gens qui, attendant toujours le trait pour parler, vous obligent à fournir le fond de la tapisserie dont ils ne veulent tracer que les fleurs. » Elle ne tenait pas seulement à l'ordre, elle exigeait du style. Il lui déplaisait que Mme Geoffrin aimât à « rendre des idées ingénieuses par des images triviales et, pour ainsi dire, de ménage, à enter son esprit sur un ton bourgeois ». C'était à ses yeux le signe d'une éducation inférieure. Chez les écrivains, elle estimait surtout la suite, la majesté, la pompe; Thomas et Buffon étaient ses maîtres. Elle ne croyait pas davantage qu'un entretien pût se passer de méthode et de tenue. Elle arrêtait les élans trop brusques qui étourdissent, les coups de surprise qui indisposent; elle voulait qu'on ne s'élevât et qu'on ne s'échauffât que par degrés : « le coup d'archet doit commencer doucement, afin de pouvoir insensiblement enfler le ton ». Ce qui l'avait attachée à Mlle Clairon, c'est qu'elle parlait de son art en grand. Il est clair qu'à ce train les idées devaient perdre un peu de leur naturel et de leur grâce. M. Necker, à qui ces conversations étaient offertes comme délassement, ne paraissait pas toujours lui-même y prendre un bien vif intérêt. Nul ne songeait toutefois à s'étonner ou à se plaindre, quelle que fût la contrainte, parce que chacun sentait de quel prix il

était d'être admis dans cette noble intimité. Mme Necker se faisait un devoir d'en maintenir le caractère. Bien qu'elle connût toutes les convenances du jeu, elle ne donnait rien à l'improvisation pure et ne se croyait jamais plus sûre d'elle-même que lorsqu'elle se présentait dans son salon l'intelligence tendue par le travail ou la méditation. Elle rappelait souvent qu'à quatre-vingt-huit ans M. de Fontenelle s'asseyait sur un tabouret afin d'éviter de se courber, en ajoutant : « c'est un exemple à appliquer à l'esprit ».

III

Sur cette âme demeurée malgré tout Genevoise et montée à ce ton de sévère raison, quelle impression pouvaient produire les théories de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile* touchant la condition et l'éducation des femmes? Pour l'*Émile*, nous ne pouvons avoir de meilleur interprète de Mme Necker que sa fille qui, dans les œuvres de sa première jeunesse, était plus ou moins l'écho des sentiments dans lesquels elle avait été élevée. S'interrompant au milieu de son dithyrambe : « Comment, s'écriait Mme de Staël, comment Rousseau, dans un morceau sublime, supplément de son ouvrage, a-t-il peint cette *Sophie* trahissant son époux? Comment a-t-il pu se résoudre à nous la montrer au-dessous de tout, infidèle à ce qu'elle aime? Ah! pourquoi flétrir le cœur par cette triste fin? Pourquoi dégrader les femmes en faisant tomber celle qui devait être leur modèle?... Rousseau veut élever la femme

comme l'homme, d'après la nature et suivant les différences qu'elle a mises entre eux; mais je ne sais pas s'il faut tant seconder la nature en confirmant, pour ainsi dire, les femmes dans leurs faiblesses. Je vois la nécessité de leur inspirer des vertus que les hommes n'ont pas, bien plus que celle de les encourager dans leur infériorité sous d'autres rapports : elles ont besoin d'une grande force d'âme; leurs passions et leur destinée sont en désaccord.... » — Sur la *Nouvelle Héloïse*, Mme Necker écrivait elle-même : « Pour louer cet ouvrage sans restriction, il faut être encore sous le charme. Rien n'est moins moral qu'un édifice de vertu établi sur les débris du vice. Quand M. Dubucq (un des familiers de la maison) a dit que tout sert en ménage, il n'a certainement pas pensé qu'on dût employer le délire de ses erreurs pour en composer l'enthousiasme de la vertu.... Rousseau a mis de la morale dans son livre, mais ce n'est pas un ouvrage moral. Il a entrepris ce roman sur un plan tracé par la passion.... S'il avait voulu faire un roman véritablement moral, il n'aurait représenté l'amour que par le sacrifice qu'on en peut faire et non par les sacrifices qu'on lui fait.... Ce que son livre a de plus édifiant, c'est de montrer comment on passe presque nécessairement des sentiments hors de l'ordre à la plus grande des fautes. » La déclaration est ferme et aussi raisonnée que ferme. Mme Necker n'avançait rien qui ne se rapportât, dans sa pensée, à un enchaînement d'idées générales. En exaltant la sensibilité des femmes, Rousseau les livrait à tous les vents de la passion, et c'est des impulsions du dehors, nous l'avons vu, qu'il faisait surtout dépendre leur vie. Mme Necker n'a rien plus à cœur que de

refréner chez les femmes les excès du sentiment, et c'est au dedans d'elles-mêmes qu'incessamment elle les ramène : il n'est pas de thèse sur laquelle elle revienne avec plus d'insistance et de force.

Dans un de ces moments « d'exagération » qu'elle se passait si rarement, elle avait eu, paraît-il, la pensée d'écrire un traité spécial sur les femmes. Son plan comprenait trois parties. Elle se proposait de prouver d'abord « que les hommes ne peuvent attribuer à la différence des organes la supériorité de leurs talents et qu'il faut l'attribuer nécessairement à l'éducation ». Elle devait ensuite « parler de cette éducation même et des objets dont on occupe les femmes, pour démontrer que la nature de ces objets modifie leur esprit et leurs penchants, sans exiger moins d'intelligence ni de capacité ». Dans la troisième partie, elle se réservait de « citer divers traits établissant que, si les femmes ne sont pas susceptibles d'une aussi grande application que les hommes, elles sont, en revanche, plus continuellement vertueuses et plus patientes, sorte de constance qui vaut bien celle du travail ». « Qui sait, ajoutait-elle, si la force qui supporte la douleur n'est pas la même que celle qui donne le génie? Au moins serait-ce une question de savoir si l'on doit apprécier le génie par la grandeur des objets dont on s'occupe ou par la finesse des moyens qu'on sait mettre en usage; quel est, en un mot, le genre d'esprit qui détermine la supériorité. A la vérité, si les femmes, même celles qui sont célèbres, ont toujours été médiocres, c'est qu'aucun secours ne leur a été prêté et qu'elles ont usé leur force à vaincre les obstacles. » Elle renonça sagement à plaider cette cause. En l'abandonnant, il

ne lui eût pas déplu sans doute de réserver ses droits et ceux de sa fille; elle aurait répété volontiers après Mme du Châtelet dont Voltaire lui avait fait aimer la mémoire : « Les femmes sont exclues de toute espèce de gloire; et quand par hasard il s'en trouve quelqu'une née avec une âme assez élevée, il ne lui reste que l'étude pour la consoler de toutes les exclusions et de toutes les dépendances auxquelles elle se trouve condamnée par état. » Mais elle avait trop de sens pour faire une loi commune de ce qui ne pouvait être qu'un rare privilège. Elle posait en principe, au contraire, que les femmes n'ont pas assez de persévérance ni de force pour se permettre les hautes visées, et prétendre aux emplois publics, aux grandes charges, à « tout ce qui suppose des idées collectives ». Bien loin de les flatter, elle ne se faisait pas scrupule de leur rappeler les traits lancés par saint Jérôme contre leur ignorance, leur inconséquence et leur entêtement. Elle aimait à se les représenter tenant partout leur place, une place agréable et utile, mais modeste; ce qu'elle leur recommande, en un mot, c'est la patience, la douceur, la grâce. « Les vers luisants, disait-elle, sont l'image des femmes; tant qu'elles restent dans l'ombre, on est frappé de leur éclat; dès qu'elles veulent paraître au grand jour, on les méprise et on ne voit plus que leurs défauts. »

Mais plus elle les dissuadait des ambitions qui ne pouvaient que les faire dévier de leur destinée providentielle, plus elle s'efforçait d'exciter en elles l'activité intérieure, la vie de l'âme, pour laquelle elles ne lui paraissaient pas moins bien douées que les hommes; et ce n'est pas sur le sentiment qu'elle comptait pour la développer.

Sans doute elle avait une trop juste intelligence de la complexité de la vie morale pour vouloir priver l'âme humaine du ressort de la sensibilité. Elle lui accorde sa part légitime. « Pour ajouter aux synonymes *mener* et *conduire*, écrivait-elle à l'occasion d'une de ces observations sur la langue qui lui servaient à éclaircir sa pensée, il me semble qu'on pourrait dire : dans un ménage bien assorti, la femme doit *mener* et le mari doit *conduire*; l'un tient au sentiment et l'autre à la réflexion. » C'est la pensée même et presque l'expression de Rousseau. Ailleurs elle établit entre le sentiment et la réflexion une sorte de comparaison où ce n'est pas à la réflexion que reste l'avantage. Elle confesse nettement que le sentiment est « une lumière qui précède la raison et qui prépare l'éducation ». Elle a elle-même exprimé en perfection les sentiments les plus délicats. Quoi de plus exact tout à la fois et de plus touchant que ces remarques : « Certains attachements sont comme en réserve dans notre cœur; on ne les découvre que par les regrets »; — « Beaucoup de gens n'ont rien pour nous dans le cœur que ce que nous y mettons chaque jour : il faut donc bien se garder d'y verser de l'humeur ou de l'amertume »? Ses *Notes* sont remplies d'observations de ce genre, fines et émues, sur les traverses ou les bonheurs de la vie.

Mais, tandis que Rousseau affranchit la sensibilité de tout frein, Mme Necker la règle. « Je tousse toujours un peu, ma petite, écrit-elle à Germaine, qui touchait à ses treize ans; mais j'aimerais bien que tu ne t'exagérasses rien, même en matière de sentiment. Tu sais qu'il faut toujours faire sa cour à cette bonne raison que j'aime tant, qui sert à tout et ne nuit à rien. »

L'étalage ou seulement la libre expansion d'une émotion trop vive la choque; elle craint les emportements : « Si l'on peut imposer des silences à la sensibilité, une fois déchaînée, on ne peut lui marquer des bornes : il faut modérer ses affections comme ses espérances ». Elle veut qu'en toute chose la femme s'enveloppe de modestie et se voile de pudeur : « Heureuse qui n'a jamais trouvé de plaisir que dans des mouvements raisonnables : c'est le moyen de s'amuser toute sa vie! » Elle ne croit point que les passions soient dans la nature de l'homme, encore moins qu'elles contribuent à son bonheur. « On ne cesse de répéter que les hommes ont besoin de passions pour être heureux; cela me rappelle ces planches de plantes de fraxinelles auxquelles on met le feu deux fois par semaine pour les faire croître; ce n'est pas ainsi que l'on cultive les rosiers et les lis. » Elle le déclare enfin : toute cette métaphysique de sentiment, inventée pour justifier les dérèglements de l'âme, est malsaine. « Les Français traitent les femmes comme les Égyptiens faisaient leurs légumes : ils les adorent. » Ce dont elles ont besoin, c'est qu'on les respecte.

La marque et la sanction de l'égalité morale à laquelle elles ont droit est le mariage. Les *Réflexions sur le divorce* sont, en quelque sorte, le testament de Mme Necker. Elle y a rassemblé tout ce que son expérience lui avait fourni de plus décisif sur la dignité de son sexe; et dans tout le cours de son argumentation si pressante, parfois même trop voisine de la déclamation, elle subordonne le sentiment à la raison. Les meilleurs ménages, à son sens, étaient ceux qui « à l'origine sont formés par la conformité des goûts

et par l'opposition des caractères »; et elle n'admet pas que les caractères ne puissent arriver à se fondre. « Les Zurichois, racontait-elle agréablement, enferment dans une tour, sur leur lac, pendant quinze jours, absolument tête à tête, le mari et la femme qui demandent le divorce pour incompatibilité d'humeur. Ils n'ont qu'une seule chambre, qu'un seul lit de repos, qu'une seule chaise, qu'un seul couteau, etc., en sorte que, pour s'asseoir, pour se reposer, pour se coucher, pour manger, ils dépendent absolument de leur complaisance réciproque; il est rare qu'ils ne soient pas réconciliés avant les quinze jours. » Ce qu'elle préconise sous le couvert de cette espèce de légende, c'est le mutuel sacrifice qui forme, par l'habitude, le plus solide des attachements et engendre la réciprocité d'une affection inséparable; elle compare le premier attrait de la jeunesse au lien qui soutient deux plantes nouvellement rapprochées; bientôt, ayant pris racine l'une à côté de l'autre, les deux plantes ne vivent plus que de la même substance, et c'est de cette communauté de vie qu'elles tirent leur force et leur éclat. Dans les *Avis d'un père à sa fille*, le marquis d'Halifax, inquiet de voir se multiplier les exemples de séparation conjugale, proposait d'instituer une cour de justice composée de femmes et chargée de prononcer souverainement entre elles sur les cas de désunion. Rousseau, par sa doctrine du libre choix en dehors du mariage, laissait l'épouse arbitre suprême de ses propres sentiments et l'autorisait à se faire honneur de ses écarts comme d'une vertu, sauf à lui inspirer ensuite un remords inutile. Mme Necker soumet simplement le mariage à la loi du devoir en attachant à l'observation de cette loi les joies intimes

qui sont pour l'un et l'autre sexe le prix du devoir fidèlement accompli.

Ce qu'elle condamne d'ailleurs dans l'exaltation du sentiment, ce ne sont pas seulement les désordres auxquels sur le moment il expose, c'est la faiblesse irrémédiable qui en est la conséquence nécessaire. Mme Necker en fait l'observation profonde : la vie des femmes manque généralement d'ensemble; elles se dépensent au jour le jour, sans direction, sans suite, au gré de leurs émotions ou des émotions des autres, n'ayant pas même le plus souvent leurs défauts en propre. Je ne crois pas que personne ait jamais été plus frappé de ce que ces habitudes de dépendance et d'incohérence ont de funeste pour le tempérament de l'esprit; elle allait jusqu'à refuser le génie à Rousseau, parce « qu'il n'était jamais en accord avec lui-même ». « On ne possède, disait-elle, de vraie puissance sur soi qu'après s'être fait comme une trame de pensées sur tous les objets importants, un système d'idées, d'opinions et de conduite dont on ne s'écarte jamais; c'est le fruit de nos réflexions qu'on grossit tous les jours en y réunissant et, si j'osais, je dirais en y accrochant ce qu'on entend dire et ce qu'on lit par les points qui se rapprochent de nos idées permanentes; on ne retient les choses qu'autant qu'on a la chaîne qui les précède : c'est cet enchaînement qui fait la sûreté et comme la preuve des idées qu'on acquiert. » Sur cette base de réflexions qui se tiennent, Mme Necker fondait l'idée du lendemain à préparer, de l'avenir à faire sortir du présent, des arrière-plans et de la perspective à donner à l'existence : « au lieu de rivaliser sur l'heure avec Céphyse, employons le temps où elle est plus belle que

moi à me faire paraître plus belle qu'elle dans dix ans d'ici. » Et pour achever d'assurer sur les âmes la prise de cette sagesse prévoyante et suivie, elle plaçait au premier rang parmi les éléments du bonheur humain le besoin de la perfection.

Perfection d'une réalisation difficile, comme tout ce qui dépasse la portée vulgaire, mais à laquelle on peut s'élever graduellement. Mme Necker n'excite pas aux efforts extraordinaires, aux élans sublimes. Elle ne fait fond que sur les moyens simples appliqués avec réflexion et continuité. L'attention et l'habitude sont pour elle les deux plus puissants intruments d'éducation. « Quand on ne travaillerait tous les jours que deux heures, on ferait encore un ouvrage immense, pourvu qu'on s'imposât la loi de n'y jamais manquer. » Ce qui déconcerte l'esprit, c'est le désœuvrement; la distraction prolongée le tue. Seulement ce travail que Mme Necker recommande comme une semence de vertu, comme la vertu même, doit, pour devenir profitable, être serré et approfondi. Elle louait Mme du Deffand de ne s'être jamais permis d'écrire une simple lettre sans rédiger deux ou trois brouillons; c'était aussi sa manière d'écrire : elle s'obligeait à faire et à refaire une page jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à la complète expression de sa pensée. Elle s'imposait et conseillait aux autres la même méthode pour le perfectionnement moral. Elle ne se contentait pas de la lumière vague dont une conscience indolente est toujours tentée de se satisfaire; elle se défiait de l'espèce de lanterne sourde que nous portons en nous, et elle demandait que ces efforts d'élucidation fussent poussés aussi loin pour soi que s'ils eussent été faits pour d'autres. Par le même

motif, les règles générales de conduite ne lui paraissaient pas suffisantes. Elle ne considère point que ce soit assez « de poser les grandes masses d'ordre et de raison »; il faut arriver au fini, à la nuance : il n'est rien d'insignifiant dans la vie : « dès que la plus petite chose, ne fût-ce qu'une paille, se dégrade au toit d'une maison », hâtons-nous d'y mettre la main pour prévenir une ruine qui peut devenir irréparable. Que d'ailleurs le spectacle du monde entre pour une part dans cette éducation, Mme Necker n'y fait point difficulté. Mais rien ne vaut, à ses yeux, l'étude de soi-même. Elle avait proposé de fonder un nouveau genre de *Spectateur*, le *Spectateur intérieur*. « Dans ce journal, disait-elle, on s'examinerait sans cesse, on comparerait son caractère avec ses principes, sa sensibilité avec son amour-propre. On tâcherait ainsi de corriger ses défauts par ses qualités; on fixerait les résultats de son expérience. Dût-on n'arriver qu'à se vaincre pendant un mois et sur un seul objet, on prendrait l'habitude et le goût de se vaincre toujours et sur tous les autres. » Mme Necker avait suivi sur elle-même ces transformations, et si, en voyant dans la glace son teint flétri, elle ne pouvait s'empêcher de regretter la marche insensible du temps, « lorsqu'elle regardait dans son âme et qu'elle y constatait les progrès de sa raison devenue plus ferme, elle ne pensait plus qu'à se réjouir ». Elle se plaisait aux lectures « agressives », à celles qui obligent à se replier; elle aimait à goûter le prix de ses réflexions : « On trouve, disait-elle, un tribunal entier dans le cœur de l'homme, un juge, deux avocats et un supplice, mais, de plus, une récompense qu'on ne donne pas dans les tribunaux »; et c'est forte de cette

expérience que, portant un dernier coup à la doctrine de Rousseau sur le développement excessif de la sensibilité et la prépondérance de la passion, elle définissait le bonheur l'intérêt dans le calme.

IV

L'esprit de chimère ne la trouve pas moins armée de bon sens. Ses vues d'ensemble sur les principes de l'éducation sont larges, souples, absolument opposées à toute idée de système. C'est par là d'abord qu'elle rompt avec les utopies de Rousseau.

Conformément à ses habitudes de suite et d'enchaînement, Mme Necker concevait l'éducation comme une œuvre qui se prolonge; elle y distinguait quatre « modes » progressifs : l'éducation de l'enfance que l'on reçoit, l'éducation de l'adolescence ou de la première maturité que l'on se donne, l'éducation de la seconde maturité que fournit le monde, l'éducation de la vieillesse qui achève et couronne toutes les autres. Dans l'éducation de l'enfance, renouvelant à sa manière les prescriptions de Fénelon et de Mme de Maintenon, elle combattait l'uniformité des moyens : les maximes communes lui semblaient « des habits pris à la friperie, toujours trop longs ou trop courts pour la taille de ceux auxquels on les ajuste » ; elle se moquait des pédagogues « qui se prosternent devant leur idéal comme font les tailleurs devant leur modèle ». A son avis, une des grandes causes du peu de profit que produit l'instruction, c'est « qu'on n'offre pas aux esprits le genre d'idées qui leur

convient » ; on oublie trop que « l'attention est comme l'aimant qui, suivant le côté qu'on lui présente, se précipite vers l'objet ou s'en détourne ». En outre elle n'estimait pas que les enfants pussent jamais être bien instruits autrement que par eux-mêmes, c'est-à-dire en s'assimilant ce qui est en rapport avec leur tempérament; c'est en ce sens qu'elle dit : « Tout ce qu'on leur apprend, on les empêche de le savoir ». Enfin, se rapprochant sur ce point de Mme de Lambert, elle craignait qu'on ne gâtât tout en les aimant trop : elle avait remarqué qu'ils ne savent ordinairement que peu de gré de nos sollicitudes : « Ce sont de jeunes branches qui s'impatientent contre la tige qui les enchaîne, sans penser qu'elles se flétriraient si elles en étaient détachées. » Sur la mesure des connaissances bonnes à la jeunesse, elle tirait sa règle, non de son expérience personnelle ou de celle de sa fille, mais de l'observation de la capacité commune. Elle écartait résolument tout ce qui avait des prétentions à la science ou à la métaphysique[1]. Pour la jeune fille, prise dans l'ordinaire, ce qu'elle considère comme utile, c'est — avec les langues, la littérature et la morale, l'histoire — l'hygiène, un peu de physique expérimentale et les éléments de la

1. On ne rapprochera peut-être pas sans intérêt ce programme de celui de Mlle Clairon dont Mme Necker goûtait le tour d'esprit. « Notre sexe est physiquement et moralement si faible, écrivait Mlle Clairon à une de ses amies, notre éducation si négligée, nos toilettes, nos passions, nos petites intrigues nous prennent tant de temps, que j'ai toujours envie de rire lorsque je vois une femme afficher l'esprit fort. Il nous est permis sans doute de réfléchir ; la grandeur du courage peut se trouver en nous au point le plus éminent ; mais les grandes questions de métaphysique sont infiniment au-dessus de nos lumières et de nos forces. Notre partage est l'honnêteté, la douceur, l'humanité, les grâces ; les connaissances aimables sont les seules que nous devons rechercher. »

médecine : tel est le savoir essentiel de la femme, de l'épouse, de la mère. Dans quel ordre ces diverses études doivent-elles être abordées? Mme Necker ne s'explique pas à ce sujet. Elle ne marque pas davantage la transition d'un « mode » à l'autre. Après l'éducation de l'enfance, c'est l'éducation de la vieillesse sur laquelle elle s'arrête le plus volontiers. Est-ce seulement parce que les *Notes* qui se rapportent à cet âge datent des années où elle commençait à s'en rapprocher? Toujours est-il qu'elle la signale comme la période la plus difficile, parce que « c'est le temps où l'on ne se rend supportable dans le monde qu'autant qu'on n'y remplit point d'espace et qu'on n'y fait pas de bruit »; mais la plus féconde aussi, parce que la retraite nécessaire, le recueillement, l'oubli de soi y mettent le dernier sceau à la vertu.

On est à l'aise au milieu de ces indications éparses et un peu sommaires, mais très nettes, parce qu'on se sent en présence des conclusions d'une expérience réfléchie, sans idée préconçue ni parti pris. Même quand les conclusions de Mme Necker ne satisfont qu'à demi, elles plaisent par ce qu'elles présentent toujours de judicieux. L'instruction du peuple préoccupait tous les esprits généreux de son temps; elle avait sur cette question générale, comme sur toutes les autres, sa manière de voir raisonnée et intéressante. « Si je faisais un collège pour le peuple, écrit-elle, je lui apprendrais d'abord sa religion et ses devoirs, quelques maximes pour la conduite de sa santé, à lire, à écrire et à compter, et enfin un seul moyen de gagner sa subsistance, soit art, métier, etc., pour qu'il s'y livrât tout entier et s'en acquittât parfaitement. L'homme

du peuple ne peut, par les circonstances, être autre chose qu'un individu dans toutes les relations d'individus. Les hommes qui n'ont pas besoin de pourvoir à leur subsistance doivent seuls à l'espèce, c'est-à-dire au bien général, le superflu de leur temps. » Que ce plan soit loin de suffire aux besoins que devaient créer cent ans plus tard le progrès de la morale publique et la loi du suffrage universel, on ne saurait s'en étonner. Ce que nous voulons simplement relever, c'est qu'en s'associant libéralement aux efforts de ceux qui travaillaient à développer l'éducation populaire, Mme Necker se préoccupait surtout d'en adapter le cadre, sans utopie comme sans étroitesse d'idées, à la condition de ceux pour qui elle le traçait.

Mais c'est moins encore sur les principes généraux de l'éducation que sur l'esprit des méthodes qu'il importe de mettre en lumière la sagesse de ses observations. Au plus fort de son enthousiasme pour Rousseau, Mme de Staël se demandait si elle appliquerait à son fils la direction de l'*Émile*; elle n'était pas bien sûre que Rousseau « ne retardât pas trop le moment où l'étude doit être permise ». Ce n'étaient là toutefois que des scrupules bientôt emportés dans l'élan d'une admiration généreuse. Elle se faisait comme un devoir d'honneur de prendre sous sa protection ce livre « qui confondait l'envie après l'avoir excitée ». Elle s'étonnait surtout qu'on le traitât d'ouvrage systématique; on se plaignait des soins infinis que la méthode exigerait. « Eh! sans doute, dans un séjour pestiféré on se garantit avec peine de la contagion; mais *Émile* enfant s'élèverait lui-même dans une ville habitée par des *Émile*. Au surplus, quand la moitié de la vie serait consacrée à assurer le

bonheur de celle d'un autre, y a-t-il beaucoup d'hommes qui dussent regretter cet emploi de leur temps ? » Elle ne trouvait pas de formule à son gré pour louer « cette éducation sans ruse et sans despotisme, qui traite l'enfant comme un homme faible, et non comme un être dépendant ». Ce type sans précédent et sans égal fût-il trop élevé, il fallait « l'étudier comme ces modèles de proportions que les sculpteurs ont toujours devant les yeux, quelles que soient les statues qu'ils veulent faire ». Plus tard, l'expérience avait refroidi, presque éteint ce beau feu. Sous les théories séduisantes, Mme de Staël avait senti la chimère. Elle avait reconnu « qu'un enfant resté, comme *Émile*, absolument ignorant jusqu'à l'âge de douze ans, aurait perdu six années précieuses et que jamais ses organes intellectuels n'acquerraient la flexibilité que l'exercice dès la première enfance pouvait seul donner ». Quant aux maîtres, où les trouver, alors que chaque homme serait obligé de consacrer sa vie entière à l'éducation d'un autre ? Il n'y aurait que les grands-pères qui se trouveraient libres de commencer une carrière personnelle ». Elle revendiquait au profit de l'enfant la peine et l'effort, « la peine en tout genre étant un des secrets de la nature, l'esprit devant s'accoutumer au travail comme l'âme à la souffrance ». Elle protestait contre la nécessité aveugle incessamment invoquée par Rousseau pour briser la volonté naissante; elle déplorait surtout l'emploi des artifices. « On ne saurait assez proclamer, écrivait-elle, combien, dans l'éducation comme dans tout le reste, la bonne foi rend tout facile : on devrait bien lui accorder tous les honneurs qu'obtient l'habileté, car, en résultat, elle s'entend mieux aux affaires

de ce monde.... Pour moi, j'ai toujours présenté à mes enfants la vie telle qu'elle est, et je ne me suis servie d'aucune ruse avec eux. » Initier la jeunesse à ce que le monde réel offre de plus pur, éviter de lui créer un monde factice, voilà les règles qu'elle était arrivée à se faire, en opposition avec ses premiers entraînements; elle n'hésitait pas à condamner « tous les systèmes extraordinaires ».

Si l'étude de l'Allemagne dut achever de déterminer cette réaction dans l'esprit de Mme de Staël, c'est sans aucun doute dans les entretiens de sa mère qu'elle en avait recueilli les premiers germes. Ce que la doctrine de Rousseau contenait de rêveries blessait la raison de Mme Necker et gênait sa probité naturelle. Elle supportait impatiemment ses écarts de morale; elle était plus sensible encore à ses affectations de vertu. Vous seul avez la réalité de ce qu'il ne sait que peindre, disait-elle à Thomas. C'est au développement des qualités de fermeté, de droiture et de sagesse qu'elle ramenait toute l'éducation chez les femmes comme chez les hommes. Dubucq, l'ami dont elle rappelle si souvent le témoignage, résumait ses préceptes en ces trois mots : ordre, justesse et mesure. Elle avait elle-même écrit en l'honneur de la mesure une sorte d'hymne à sa façon : « Le goût, le jugement, la grâce, le talent d'écrire, le talent de peindre, celui de raconter, en un mot tous les agréments, tous les avantages de l'esprit ont besoin de mesure ou en dérivent presque entièrement. — La médecine, la chirurgie, la peinture, le dessin, l'architecture, les modes, en un mot toutes les sciences, tous les arts mécaniques, tout ce qui tient à l'adresse du corps et à ses facultés a besoin de mesure ou en dérive pres-

que entièrement. — La santé, l'ordre, l'emploi du temps et de l'argent, l'usage du crédit et de l'autorité, en un mot tout ce qui tient à la conduite de la vie a besoin de mesure ou en dérive presque entièrement. — Toutes les vertus, la douceur, la bonté, la clémence, la modestie, sont presque entièrement l'effet de la mesure. — En revanche l'on peut se convaincre par la réflexion que tous les défauts de l'esprit, toutes les erreurs dans les sciences, toutes les maladresses dans les arts mécaniques, tous les vices, toutes les fautes de conduite, presque toutes les maladies, sont une suite d'exagérations ou de manque de mesure. » Rousseau représentait à ses yeux ce dangereux mirage « de l'exagération ». Jamais elle ne put fermer l'oreille à son éloquence; mais, au fur et à mesure qu'elle avançait en âge, elle résistait au charme. « Rousseau, disait-elle, empruntant l'image à Cerutti, est une merveilleuse horloge dont il est toujours délicieux d'entendre le carillon, mais à laquelle il ne faut point demander l'heure. »

Mme ROLAND

Si instructives que soient les critiques de Mme d'Épinay et de Mme Necker, je ne crois pas que, parmi les témoignages qui attestent à la fois la subtile et vivace influence des idées de Rousseau et les résistances ou les inquiétudes qu'elles provoquaient chez les femmes, il y en ait de plus intéressant que celui de Mme Roland. Manon Phlipon a été le disciple des doctrines philosophiques et sociales de Jean-Jacques sans les connaître ou avant de les avoir connues : tant l'action qu'elles exerçaient s'était étendue et avait comme enveloppé les esprits! Elle venait d'accomplir ses vingt et un ans[1], âge presque avancé pour elle, chez qui, suivant sa propre observation, « tout fut prématuré », lorsqu'un ami, l'abbé Legrand, désespérant de calmer la douleur que lui avait causée la mort de sa mère, « imagina de lui apporter l'*Héloïse* ». « J'ai bien envie de faire remarquer, disait-elle à ce sujet, — en rappelant ses innombrables lectures d'enfance et de jeunesse, — que dans cette foule d'ouvrages que le hasard ou les circonstances avaient déjà fait passer dans mes mains, il n'y a point encore de Jean-Jacques : c'est qu'effectivement je l'ai lu très tard. » Les *Lettres écrites de la montagne*

1. Mme Roland, née à Paris en 1754, est morte sur l'échafaud le 9 novembre 1793.

et la *Lettre à Christophe de Beaumont* étaient jusque-là les seuls écrits de Rousseau qu'elle eût pu se procurer, car elle ne cache pas qu'elle les avait cherchés. La lecture de l'*Héloïse* lui fut comme une révélation. En moins de quelques jours, Jean-Jacques « tout entier y passa ». « Avoir Jean-Jacques en sa possession, écrit-elle à Sophie Cannet, pouvoir le consulter sans cesse, se consoler, s'éclairer et s'élever avec lui à toutes les heures de la vie, c'est un délice, une félicité qu'on ne peut bien goûter qu'en l'adorant comme je le fais. » Et quelques jours après, à trois heures du matin : « Je suis rentrée depuis onze heures et je griffonne des papiers depuis minuit; je vais me coucher pour l'amour de toi, car un peu de Jean-Jacques me ferait bien passer la nuit, mais tu gronderais et je ne veux pas te fâcher ». Ses amies s'étonnaient de son admiration. Elle s'étonnait de leur froideur. « Rousseau est le bienfaiteur de l'humanité, le mien.... Qui donc peint la vertu d'une manière plus noble et plus touchante?.... Quant à moi, je sais bien que je lui dois ce que j'ai de meilleur. Son génie a échauffé mon âme, je l'ai senti m'enflammer, m'élever et m'ennoblir. Je ne nie point qu'il y ait quelques paradoxes dans son *Émile*, quelques procédés que nos mœurs rendent impraticables. Mais combien de vues saines et profondes! Que de préceptes utiles! Que de beautés pour racheter quelques défauts!.... Son *Héloïse* est un chef-d'œuvre de sentiment. La femme qui l'a lue sans s'en être trouvée meilleure n'a qu'une âme de boue et ne sera jamais qu'au-dessous du commun. Son discours sur l'*Inégalité* est aussi profondément pensé que fortement écrit.... Ce n'est pas seulement l'homme de génie, c'est

l'honnête homme, le citoyen.... » Et ce qu'elle semble confier à son amie, sur un prétexte elle l'écrit à Rousseau lui-même. Ne recevant pas de réponse, elle va le voir. « On n'entre pas dans les temples avec plus de vénération que je n'en avais à cette humble porte, raconte-t-elle (Rousseau habitait alors rue Plâtrière, dans l'allée d'un cordonnier, au second); j'étais pénétrée; je flottais entre l'espérance et la crainte. Serait-il possible, pensais-je, que je pusse dire de lui ce qu'il a dit des savants : Je les prenais pour des anges, je ne passais pas sans respect devant le seuil de leur demeure; je les ai vus, c'est la seule chose dont ils m'aient désabusé? » Reçue par Thérèse qui entr'ouvre à peine la porte en tenant toujours la main à la serrure et qui se borne à lui répondre que Rousseau a renoncé à tout, qu'il ne voit personne, qu'il est d'âge à se reposer, elle redescend l'escalier, moins étonnée que déçue, mais plus que jamais enivrée par l'enthousiasme. Dix-huit ans après, résumant dans ses *Mémoires* l'impression que lui avait faite cette crise : « Il me semblait, dit-elle, que j'avais rencontré l'aliment qui m'était propre, que Rousseau était l'interprète des sentiments que j'avais avant lui, mais que lui seul savait m'expliquer. »

On ne saurait plus nettement accuser une parenté d'élection. Mme Roland est une fille de Rousseau; et il est aisé de démêler dans l'ensemble de son caractère, de ses sentiments, de ses idées, les traits où elle se retrouvait en lui.

I

Tous les ouvrages de Mme Roland — *Œuvres de loisir et réflexions diverses*, *Lettres* aux demoiselles Cannet, à Bosc et à Bancal des Issarts, *Mémoires*, *Dernières pensées* — ont ce caractère commun que c'est d'elle avant tout qu'ils nous entretiennent, elle dont ils tracent l'exact portrait. En lisant le plus considérable de tous, les *Mémoires*, il ne faut jamais oublier sans doute qu'en même temps qu'une justification de sa vie ils étaient pour elle une préparation à la mort. « Je vous écris, dit-elle à un de ses amis, avec une plume qui écrira peut-être bientôt l'ordre de m'égorger. » Ces souvenirs lointains qu'elle évoque lui apparaissent à travers les grilles de l'Abbaye, et elle éprouve à les retracer cette sorte de « raidissement que de tout temps elle avait senti s'opérer en elle aux moments solennels » ; mais ce raidissement même contribue à lui donner la force de se ressaisir avec bonne foi dans ses impressions. Si parfois elle se drape, ou si çà et là — par une ressemblance de plus avec le maître qu'elle s'est donné d'instinct — la déclamation l'emporte, ce n'est jamais au détriment de la vérité soit des faits qu'elle rappelle, soit des sentiments qu'elle y relie. En se peignant d'ailleurs à elle-même et aux autres telle qu'elle se voit, elle se juge. « Celui qui n'ose se rendre témoignage à soi-même, disait-elle, est presque toujours un lâche qui sait et craint le mal qu'on pourrait dire de sa personne, et celui qui hésite à avouer ses torts

n'a pas la force de les soutenir ni le moyen de les racheter. » Le spectacle de la Révolution qui se précipite et la réflexion l'ont instruite; elle discerne ses erreurs et ses entraînements. Portée par tempérament d'esprit vers les idées républicaines, entretenue par la lecture de Plutarque dans le culte de Rome et de la Grèce, rattachant à cette sorte de religion tous ses rêves de transformation sociale, elle ne répudie « même dans les fers » aucun des principes sur lesquels elle avait fondé tant d'espérances; mais elle rejette franchement ou laisse tomber de ces espérances tout ce qu'en a condamné l'observation de la nature humaine éclairée par la cruelle réalité. « Autrefois dans mes lectures, écrit-elle, je me passionnais pour les réformateurs de l'inégalité; j'étais Agis et Cléomène à Sparte; j'étais les Gracques à Rome, et, comme Cornélie, j'aurais reproché à mes fils qu'on ne m'appelât que la belle-mère de Scipion. Je m'étais retirée avec le peuple sur le mont Aventin et j'avais voté pour les tribuns. Aujourd'hui que l'expérience des choses et des hommes m'a appris à tout peser avec impartialité, je vois dans l'entreprise des Gracques et dans la conduite des tribuns des torts et des maux dont je n'avais point été assez frappée. » Ces rectifications qui témoignent du travail accompli sur elle-même par une pensée élevée et sérieuse, ne sont pas rares sous la plume de Mme Roland, tant dans ses *Mémoires* que dans les lettres adressées, au jour le jour, à ses amis les plus intimes, et elles garantissent la sincérité absolue des sentiments auxquels elle est demeurée fidèle.

Or elle n'en a point de plus ferme ni de plus vif que celui qui l'anime contre ce qu'elle appelle les iniqui-

tés de l'ancien régime. Tout lui est matière « à fixer ses méditations sur ce point ». Le privilège l'étonne et l'irrite. Elle a l'âme plébéienne et révolutionnaire : c'est la première passion qu'elle tient de Rousseau. Ne reconnaissant d'autre supériorité que celle du mérite, d'autre grandeur que celle de la vertu, elle ne comprend pas que la naissance ou la fortune, sans titres personnels qui les soutiennent et les accréditent, donne droit à des prééminences et à des distinctions. Tout enfant et avant de pouvoir encore se rendre compte, elle remarque, dans une visite chez une dame dont les airs de protection la suffoquaient, que sa bonne maman n'a qu'une chaise tandis que la dame est sur le canapé, et elle voit « terminer la visite comme on reçoit un soulagement à l'instant de la souffrance »; elle n'a rien oublié de son petit voyage au château de Soucy, où le mari de sa grand'tante avait occupé un emploi d'intendant, ni de « la politesse malhonnête » avec laquelle la châtelaine, « une parvenue par les fermes », l'avait invitée avec sa mère à dîner à l'office; à vingt ans de distance, elle se rappelle avec détail, comme si ce souvenir datait de la veille, son séjour au palais de Versailles sous les combles, dans le même corridor obscur et voisin des lieux d'aisances que celui de l'archevêque de Paris, le « rigoriste Beaumont », et elle s'indigne « qu'un duc et pair s'honore d'occuper un grenier pour être plus à portée de ramper chaque matin au lever des Majestés ». Les relations de son père, graveur de profession, comme on sait, lui avaient ouvert le monde des beaux-arts, alors également dominé par le préjugé et la vanité; et sa fierté ne se trouvait pas moins mal à l'aise chez Mme Lépine ou chez

Mme Benoît, « dans ces cercles de beaux esprits des deux sexes, d'insolentes baronnes, de jolis abbés, de vieux chevaliers et de jeunes plumets, tranchant à vide du grand air et des belles façons ». Même dans les sociétés dont la rapprochaient ses affections, elle ne pouvait se faire aux prétentions mal justifiées, qu'elles vinssent de Mlle d'Hangard, « née demoiselle ainsi que ses cousines de Lamothe, et gardant religieusement avec elle, comme un titre de famille, le sac que leur mère s'était fait porter à l'église » ; — de l'avocat Perdu, « le commandeur, un sot ruiné par sa paresse, gras et pomponné, qui se piquait de dicter les préceptes de la gentilhommerie » ; — ou de Mlle d'Hannache, « grande haquenée sèche et jaune, à la voix rèche, à la dignité imbécile, ennuyant tout le monde de ses récits, et lui faisant à elle-même copier et recopier ses parchemins ». Elle souriait parfois de ces ridicules, en décochant aux uns et aux autres les traits de son humeur railleuse; mais ils la faisaient souffrir beaucoup plus qu'ils ne l'amusaient. Et en voyant « qu'on rendait honneur à Mlle d'Hannache malgré son ignorance et son mauvais langage, qu'on écoutait gravement les noms de ses auteurs dont elle reprenait sans cesse l'énumération », alors que « sa généalogie ne lui donnait pas la faculté de faire une ligne qui eût le sens commun ni qui fût lisible », — personne ne le savait mieux qu'elle, qui lui servait de secrétaire — elle ne pouvait s'empêcher de « trouver le monde bien injuste et les institutions sociales bien extravagantes ». Encore leur aurait-elle pardonné à tous de vivre à leur guise et de s'enfermer dans leur déraison. Mais comment admettre « que ces pitoyables anoblis, ces imper-

tinents militaires comme d'Essales, un bavard qui dans sa campagne du Canada se tenait toujours à cent lieues du canon, ces tristes magistrats comme Vougland, un fanatique d'une révoltante intolérance, se crussent les appuis de la société civile »? A Versailles, elle en était arrivée à mieux aimer voir les statues des jardins que les personnes du château ; et comme sa mère lui demandait si elle était contente du séjour : « Oui, répondait-elle, pourvu qu'il finisse bientôt; encore quelques jours et je détesterai si fort ces gens que je ne saurai que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils donc? — Sentir l'injustice et contempler à tout moment l'absurdité. » Ne semble-t-il pas que c'est Rousseau qui parle? Mme Roland ne rappelle pas seulement les emportements austères du maître; elle en a la modestie ombrageuse et hautaine. Il ne lui suffit pas d'être accueillie comme tout le monde; les compliments de simple politesse la blessent; elle entend qu'on la distingue, — nous ne parlons ici que de sa jeunesse, du temps où elle ne comptait encore que pour elle-même; — et si on ne lui témoigne pas les égards qu'elle se croit dus, quel que soit le personnage, c'est elle qui par sa retenue froide et silencieuse marque la distance et se garde. Plus tard, élevée par la fortune de son mari et par son propre mérite, elle a cependant, s'il faut l'en croire, « longtemps encore conservé la plus entière bonhomie sur son propre compte ». Mais « le train de la Révolution, le mouvement des affaires, la variété de ses situations, la fréquence des comparaisons dans une grande foule et parmi les gens estimés pour leur valeur, lui ont fait apercevoir que le gradin où elle se trouvait n'était pas fort surchargé de monde ».

Ce sentiment personnel l'entraîne. Il est rare qu'on gagne à parler de soi et qu'en donnant satisfaction à la curiosité d'autrui on ne s'expose pas à en trop dire. C'est pour la postérité que Mme Roland écrivait dans sa prison. Elle tenait à se présenter elle-même devant l'histoire, et aucune indication ne lui répugne pour se faire connaître. En cela encore, c'est un disciple de Rousseau, dont elle se donne les franchises. Certaines pages de ses *Mémoires* rappellent les hardiesses blessantes des *Confessions*. Au sujet de ses avantages physiques, des crises de sa santé, de ses émotions les plus intimes, Mme Roland entre dans des confidences qu'on ne lit pas sans embarras. N'était-ce pas beaucoup présumer de soi que de croire utile d'intéresser l'histoire à ces détails physiologiques? Ainsi en est-il de certains renseignements d'un tout autre caractère, sinon d'une plus grande portée? Faisant les honneurs de sa personne, en bien et en mal, sans réserve, Mme Roland ne croit pas devoir se gêner davantage pour le compte d'autrui : père, mère, amis, parents, maîtres, mari. Si elle ne les décrit pas, suivant le mot de Rousseau, « à toute rigueur », ce n'est point par leurs beaux côtés qu'en général elle les représente.

Qu'elle esquisse les personnages politiques de son salon en pleine liberté; qu'elle montre peu de goût pour Vergniaud et l'égoïsme de sa philosophie, ou pour Chénier et les fleurs de sa rhétorique; qu'elle exalte Buzot, admire Louvet, Brissot et Pétion, aime Champfort et Dusaulx, déteste Pache, Danton et Robespierre, elle ne fait en cela qu'exercer avec courage et sagacité un droit acquis au prix de sa vie. D'autre part, lorsqu'elle nous

introduit avec une grâce malicieuse dans le petit réduit de la chambre de sa mère, où elle prenait ses leçons, et s'amuse à dépeindre, dans leurs défauts ou leurs ridicules, au fur et à mesure qu'ils repassent sous ses yeux, son maître de musique, le petit Cajon, successivement soldat, déserteur, capucin, commis et auteur d'*Éléments de musique*, qu'il avait pillés avec art chez tout le monde; Mozon, le danseur, honnête Savoyard d'une laideur affreuse, orné d'une loupe à la joue droite qui grossissait à vue d'œil, quand il penchait à gauche sur sa pochette son visage camus et grêlé; le pauvre Mignard, le guitariste, un colosse espagnol, velu comme Ésaü et qui, en gravité, politesse et rodomontades, ne le cédait à personne de son pays; le timide Watrin, qui s'enflammait malgré ses cinquante ans, lui, sa perruque et ses lunettes, lorsqu'il posait les doigts de son écolière au par-dessus de viole et lui montrait à tenir l'archet; son professeur d'écriture et de géographie, Marchand ou M. Doucet, comme elle l'appelait à cause de ses habitudes de bonhomie et de méthode; son maître de latin, l'abbé Brimont, le petit-oncle (c'était le dernier des frères de sa mère), jeune, bon enfant, paresseux et gai, qui aimait mieux faire sauter sa jeune nièce que de lui expliquer son rudiment; les sœurs converses du couvent de la Visitation où elle avait fait sa première communion, très éveillées sous leur coiffe et ne perdant ni un mot, ni un coup d'œil : on voudrait moins sentir çà et là la pointe du sens critique et du sourire, et l'on voit trop qu'elle se sait gré de s'être elle-même élevée; mais tous ces souvenirs donnent une idée si vivante de l'éducation d'une jeune fille de la bourgeoisie à la fin du dix-huitième siècle,

et ils sont empreints de tant de grâce et de fraîcheur que c'est le charme qui l'emporte.

Sur la plupart des membres de sa famille, la note est plus émue, sans cesser d'être piquante. Marmontel lui-même n'a rien de supérieur aux scènes où elle se représente entre sa bonne maman Brimont, distribuant à la ronde, non sans solennité, de jolies choses à chaque visite qu'elle reçoit, et se rengorgeant avec complaisance toutes les fois que sa petite-fille a trouvé une repartie heureuse, sa grand'tante Besnard, au cœur d'or, mais à l'aspect austère, à la parole rude, à qui ces gentillesses font hausser les épaules, et Mlle Rotisset, une sœur cadette de Mme Besnard, la bonne Angélique, asthmatique et dévote, pure comme un ange, simple comme une enfant, servant et habillant son aînée avec révérence, parlant peu, mais observant, le menton avancé, les lunettes sur le nez, le tricot à la main, l'oreille au guet et disant tranquillement, pour rétablir l'accord, qu'il n'y a ni à se réjouir ni à se fâcher, que la petite est bien assez raisonnable pour n'avoir pas besoin de tant de cérémonie. Où elle est vraiment touchée surtout, c'est lorsqu'elle en vient à son mari et à sa mère. A l'égard de Roland elle professe un respect profond. Elle adorait sa mère : sa première, sa plus grande douleur a été de la perdre; elle faillit y succomber; elle fait et refait avec bonheur l'éloge de sa raison, un peu froide, mais haute, de sa tendresse contenue, mais sûre, de son dévouement.

Mais il n'en est pas de même de son père ni de sa fille. De sa fille qu'elle avait aimée avec passion d'ailleurs, nous le verrons, elle se borne à dire « que la nature l'a faite froide et indolente, que jamais son âme stagnante et son esprit sans ressort ne donneront

à son cœur les douces jouissances qu'il s'était promises ». Quant à son père, — c'est là surtout que se marque assez tristement le tour fâcheux de son esprit, — elle ne trouve rien à rappeler qui ne soit à son désavantage, et elle y revient sans cesse. C'était un glorieux, dit-elle, sans instruction, honnête homme sans doute, qui se serait fait tuer plutôt que de ne pas acquitter le prix d'une chose qu'il avait achetée, mais qui l'aurait bien fait payer plus qu'elle ne valait. Le seul souvenir pénible qu'elle ait conservé de son enfance se rapporte à lui, à deux ou trois réprimandes brutales qu'il lui a infligées. Consultée au sujet d'un établissement que son excellente mère comparait bonnement avec son propre ménage, elle lui déclare qu'à aucun prix elle ne voudrait d'un bonheur comme le sien. Sa mère morte, elle se sent « tout à fait orpheline ». Jamais son père ne la comprendra. Elle ne lui pardonne même pas de jouir des compliments qu'on lui adresse sur sa grâce et sa beauté, lorsqu'elle se promène à son bras. Au sujet de son mariage avec Roland, elle rompt avec lui, et pendant six mois elle se retire dans un couvent où elle ne lui laisse point ignorer qu'elle est heureuse. De ses griefs, quelques-uns pouvaient être respectables. Phlipon n'avait pas toujours eu pour sa femme les égards qu'elle méritait. Après sa mort, il avait compromis le peu d'aisance qui lui restait dans des spéculations douteuses et des folies coupables. Ce qu'elle lui reprochait par-dessus tout, c'était d'avoir voulu lui faire épouser un marchand. Elle avait pour le commerce une aversion profonde; son injuste orgueil n'y voyait qu'avarice et friponnerie. Manon eût aimé sa petite cousine Trude, si tous les Trude

n'avaient de père en fils tenu boutique de miroiterie; et ç'avait été une des humiliations de sa vie d'avoir toute une semaine, par obligeance, occupant la place de la cousine, vendu des lunettes et des verres de montre. La proposition pressante de son père avait achevé de creuser l'abîme qui les séparait. « Occupée dès mon enfance à considérer les rapports de l'homme en société, nourrie de la plus pure morale, familiarisée avec les grands exemples, s'écrie-t-elle avec une indignation que vingt ans d'intervalle n'ont pas affaiblie, n'aurais-je vécu avec Plutarque et tous les philosophes que pour m'unir à un homme qui ne penserait ni ne sentirait rien comme moi? » « Cet ami de mon père, ajoute-t-elle avec une froideur un peu âpre et où elle ne vise pas moins son père que son prétendant, était étranger aux idées relevées, aux sentiments délicats par lesquels j'appréciais l'existence. » La sincérité qu'elle s'imposait ou dont elle s'autorisait lui faisait-elle un devoir de raconter tout au long ces mésintelligences en les justifiant à son avantage, alors qu'il eût suffi, s'il était nécessaire, de les indiquer d'un mot? En quoi importaient-elles à la postérité? C'est l'excès de la préoccupation personnelle qui l'aveugle. Avant Rousseau, qui aurait conçu la pensée d'honorer à ce prix sa propre mémoire? On regrette de trouver chez Mme Roland ces « inadvertances de cœur » que Sainte-Beuve reproche si justement à Chateaubriand, un autre élève de Rousseau, parlant de ses père et mère « avec une dureté toute féodale ».

Parmi ses sentiments cependant, celui du bonheur domestique est l'un de ceux que Mme Roland se félicite, non sans raison, d'avoir le mieux connu et le plus goûté; et — singulière illusion de l'enthousiasme — c'est

Rousseau qu'elle remercie « de lui en avoir fait connaître les ineffables délices ». Les tableaux qu'elle trace de sa vie de famille durant les années qu'elle habitait Lyon et Villefranche, sont d'une gravité simple et aimable. « Assise au coin du feu, écrit-elle à Bosc (10 novembre 1786), après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami (on sait que c'est ainsi qu'elle appelait Roland) à son bureau, ma petite à tricoter, et moi causant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, savourant la jouissance d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misère et de chagrins, je m'attendris sur leur sort; je me replie délicieusement sur le mien et je compte en ce moment pour rien les contrariétés de relations ou de circonstances qui sembleraient quelquefois en altérer la félicité.... J'ai eu à la maison pendant deux mois une femme étonnante;... mais il faut reprendre sa façon d'être accoutumée. Nous sommes entre nous et je me trouve avec bonheur dans mon petit cercle, le plus près du centre; je me renferme dans cette solitude pour tout l'hiver. » Rentrée à Lyon, plus tard à Paris, avant l'entrée de Roland au ministère, elle ne se laisse jamais tellement ressaisir par les obligations du monde qu'elle ne continue de s'associer aux travaux de son mari et de s'occuper de l'éducation de sa fille. Elle avait entrepris de la nourrir. C'est elle qui l'élève, et elle n'est jamais plus satisfaite que lorsqu'elle peut dire : « Voici un mois pendant lequel Eudora n'a pas passé une heure avec les domestiques ». A Sainte-Pélagie, sachant que Roland est en sûreté et sa fille en bonnes mains, elle se sent non seulement l'esprit soulagé, mais l'âme presque

riante. A l'approche du jour fatal, elle rassemble autour d'elle au fond de son cœur tous les êtres qu'elle a tendrement aimés, les plus humbles de son foyer comme les autres, ceux qui se sont donnés à elle comme ceux auxquels elle s'est donnée : la pauvre Agathe, la sœur converse du couvent, qui l'avait prise en affection particulière, « cette chère âme pétrie de soufre et de salpêtre », dont l'énergie contrainte s'était tournée en passion de dévouement; sa vieille bonne Mignonne, celle qui avait vu mourir sa mère et qui s'était elle-même éteinte dans ses bras; les rustiques habitants de sa maison du Clos, — « sa famille agrandie, — dont elle avait tant de fois essuyé les sueurs, adouci la misère, soigné les maladies ». Contre les menaces grossières qui la poursuivent et l'obsèdent, elle se fait un rempart de ces souvenirs. Un doute vient-il à lui traverser l'esprit sur la sécurité d'Eudora, elle a des cris d'angoisse : « Ma pauvre petite, où est-elle ? » Sa dernière pensée est pour elle. La femme qui la servait dans la prison racontait à un de ses compagnons de captivité que, devant eux, elle rassemblait toutes ses forces, mais que, dès qu'ils étaient partis, elle restait quelquefois trois heures appuyée sur la fenêtre à pleurer. « Mon enfant chéri, écrit-elle à sa fille, se raidissant contre l'émotion qui la gagne, ma chère petite amie, je ne sais s'il me sera donné de te voir ou de t'écrire encore. Souviens-toi de ta mère. Ce peu de mots renferment tout ce que je puis te dire de meilleur.... Un temps viendra où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image. » Je ne sais rien de plus poignant que ce sanglot étouffé et cette douleur contenue.

Rousseau aurait pu plus justement réclamer une part d'influence dans le développement du goût si vif que Mme Roland avait pour les choses de la nature. Quel que soit le talent qu'il déploie dans la peinture des affections domestiques, on éprouve toujours quelque pudeur à le prendre pour patron des vertus qu'il pratiquait si peu. Il n'en est pas de même de l'amour de la nature. Là son imagination ne fait qu'animer son style des émotions dont il est rempli. Quand, à son retour de Turin, il retrouve Mme de Warens qui le reçoit chez elle, de la chambre qu'elle lui avait donnée il voit des jardins et découvre la campagne : « C'était, depuis Bossey (où il avait été en pension dans son enfance), c'était la première fois, dit-il avec un ravissement inexprimable, que j'avais du vert devant mes fenêtres ». Ces sensations, nous les retrouvons dans Mme Roland aussi profondes, aussi sincères que chez son maître. Enfant de Paris, enfant de la Seine, comme elle disait, elle aimait et elle a merveilleusement décrit « le beau quartier de l'Ile Saint-Louis », où jadis Abélard avait aimé Héloïse et où, soir et matin, elle contemplait « les gracieux contours de la rivière, les quais tranquilles, la campagne fuyant à l'horizon, les vastes déserts du ciel et sa voûte magnifiquement dessinée depuis le levant bleuâtre par delà le Pont au Change, jusqu'au couchant doré derrière les arbres du Cours et les maisons de Chaillot ». Sous les verrous de l'Abbaye il suffisait d'un rayon de cette douce lumière qu'avant de mourir elle devait saluer comme l'Iphigénie antique, pour rendre le ressort à son âme un instant détendue et fléchissante. Les plus aimables souvenirs de sa jeunesse sont ceux des promenades qu'elle faisait

le dimanche à Bellevue, à Ville-Bonne, à Meudon d'où elle revenait, après la journée close, les bras chargés de bouquets de fougère et d'orchis, le cœur ému des charmes de la nature et des bienfaits de la Providence. Cette plénitude de vie qu'elle portait partout avec elle, auprès de sa mère, chez ses grands parents, au couvent, aux affaires, en prison, nulle part elle ne l'éprouvait plus largement qu'à la campagne. « Comme ces arbres qui ne se portent bien qu'en plein champ, disait-elle, je me trouve encaissée à la ville, je ne vis entièrement qu'à l'air libre. » Avant d'être ramenée à Paris par la Révolution, et alors que son mari était attaché à la Généralité de Lyon à titre d'inspecteur général du commerce, elle « changeait d'humeur » suivant qu'elle habitait Lyon, Villefranche ou le Clos-la-Platière, la modeste maison de plaisance que Roland possédait près de Thésée, au pied des derniers contreforts du Beaujolais. A Lyon, elle se moquait volontiers de tout; la société l'y mettait en gaieté et avivait son imagination; il ne fallait pas l'exciter, elle se sentait capable de toutes les incartades, et mal en eût pris à ceux qui auraient laissé échapper une plaisanterie : elle l'aurait renvoyée bien affilée. A Villefranche, dans la petite ville où il fallait se surveiller, grave et raisonnante, elle observait, calculait, pesait, sermonnait à son heure. « A la campagne, au Clos, écrit-elle à Bosc, je ne vois plus rien, je pardonne tout : lorsque vous me saurez là, il vous sera permis de vous montrer tout ce que vous vous trouverez être au moment où vous prendrez la plume, original et même bourru, s'il le faut; j'y suis en fonds d'indulgence; mon amitié sait y tolérer toutes les apparences

et s'accommoder de tous les tons.... Je n'ai jamais rien imaginé de plus désirable qu'une vie partagée entre les soins domestiques et ceux de l'agriculture, coulée dans une métairie saine et abondante, avec une petite famille où l'exemple des chefs, le travail commun maintiennent la concorde, l'aisance et les mœurs.... » Le spectacle de la nature dilate son cœur, élève son âme. Elle l'étudie en naturaliste; elle la goûte en poète, — non pas la nature travestie et faussée par la fantaisie des désœuvrés de la cour de Sceaux, ni même la nature exaltée et parée par l'imagination d'un Bernardin de Saint-Pierre, — la vraie nature, dans sa simplicité aimable et bienfaisante. Il semble que Rousseau lui-même ne puisse jamais se dépouiller complètement de ses habitudes d'artifice. Dans la *Nouvelle Héloïse*, par exemple, ne s'amuse-t-il pas à montrer Julie fabriquant toutes sortes de vins de Sicile avec du vin de Clarens? Julie n'est qu'une ménagère de roman élevée à la même école que *Sophie*. Mme Roland se plaît à tout le détail de la ferme qu'elle administre. Ses raisins et ses prunes qu'elle sèche, ses noix et ses pommes qu'elle étend dans le grenier, ses poires tapées qu'on va retirer du four, ses poules qui couvent, ses lapins qui multiplient, sa lessive qui chauffe, le linge qu'on raccommode et qu'on range dans la haute armoire, tous ces soins qu'elle dirige l'occupent à fond et la charment. Elle assiste aux fêtes du village et tient sa place dans les danses sous la feuillée. On vient la chercher de trois et quatre lieues à la ronde pour soigner les malades abandonnés du médecin. Elle parcourt les champs à pied, à cheval, pour recueillir des simples, enrichir son herbier, compléter ses collec-

tions, et elle s'arrête avec bonheur devant les touffes de violettes qui bordent les haies gonflées par les premiers bourgeons du printemps, ou devant les pampres rougis qui frissonnent au souffle de l'automne; tout lui parle, tout lui rit dans les prés et les bois. George Sand répandra un jour sur ces agrestes tableaux un éclat incomparable: elle n'y portera ni plus de naturel ni plus de fraîcheur.

En même temps que son cœur était ouvert aux sentiments de la famille et à l'amour de la nature, Mme Roland avait l'esprit touché des grandes idées de sociabilité et de fraternité humaine. Le *Contrat social* et les *Lettres écrites de la montagne* étaient son Évangile. En 1771 elle avait pris parti pour le Parlement contre la Royauté. En 1774, apprenant que le roi Louis XV a été administré, elle éprouvait un trouble profond : « Quoique l'obscurité de sa naissance, de son nom, de son état semble la dispenser de s'intéresser au gouvernement, elle ne peut s'empêcher de penser à l'avenir de sa patrie ». A vingt-deux ans et alors que les bruits avant-coureurs de la Révolution commençaient à peine à se faire entendre, elle prévoyait de quel côté elle serait entraînée. Elle avait arrêté ses principes : le concours perpétuel des actions particulières au bien commun, la bienfaisance générale, la tolérance universelle, voilà ce qui ferait sa religion, quand toute autre lui manquerait. « Environnée de mes semblables, placée au milieu d'une société dont le bonheur général nous paraît l'objet légitime des travaux de chacun de ses membres, je désire, disait-elle, être heureuse de la manière la plus convenable au bien de mes frères.... Le bien commun est et doit être le but de toute liaison

possible.... On distingue deux sortes de bonté : l'une essentielle et l'autre relative. La bonté essentielle consiste dans les rapports des attributs qui composent un sujet; je dis qu'un être est bon, quand tous ses organes, quand toutes ses parties contribuent à sa conservation. J'appelle bonté relative celle d'une chose qui, dans sa place, tient à la chaîne universelle des êtres et sert à la perfection du système par la cohésion du tout.... La vertu est l'habitude des actions utiles au bonheur public, l'amour de cet ordre, auquel sont attachés les avantages de tous. » Ces avantages ne l'intéressaient pas seulement pour son pays : elle avait « l'âme cosmopolite ». Elle se sentait unie à tout ce qui respire : un Caraïbe ne lui était pas indifférent; le sort d'un Cafre la touchait. « Alexandre souhaitait d'autres mondes pour les conquérir; j'en souhaiterais d'autres pour les aimer.... L'universalité m'occupe; la belle chimère de l'utile (s'il faut l'appeler chimère) me plaît et m'enivre. » Rousseau a servi l'universalité, et voilà pourquoi il est « le grand homme qu'elle adore ».

Mais, de toutes les doctrines de Rousseau, aucune n'avait plus profondément ému son esprit que celle sur laquelle l'auteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard* établissait sa religion philosophique. Dans ses *Lettres* et dans ses *Mémoires* elle a raconté elle-même l'histoire de ses troubles, de ses variations de conscience : il n'est pas de partie de son autobiographie intellectuelle et morale sur laquelle elle s'étende plus volontiers. Sa mère, « qui avait de la piété sans être dévote et qui conformait sa conduite aux règles de l'Église avec la régularité et la modestie d'une personne dont le cœur, ayant besoin d'adopter les grands

principes, ne voulait pas chicaner sur les détails », lui avait présenté les premières notions religieuses « d'un air respectueux et de façon à faire sur son imagination vive de grandes impressions ». A sept ans elle étonnait par la précision de ses réponses le curé de sa paroisse et contribuait à mettre en réputation son petit oncle, chargé dans une chapelle voisine du catéchisme de la confirmation. Peu après, son âme « avait conçu le sublime délire de l'amour de Dieu »; et bientôt sa vie, plus retirée de jour en jour, lui paraissant encore trop mondaine pour lui permettre de se préparer à sa première communion, elle s'était résolue à entrer au couvent. C'est là, chez les dames de la Congrégation de la rue Neuve-Saint-Étienne, qu'elle contracta avec les demoiselles Cannet des liens d'amitié profonde; et si cette affection dut être pour quelque chose dans le souvenir qu'elle avait conservé de sa clôture volontaire, ce qui y domine, c'est le sentiment des émotions élevées et tendres dont elle avait joui « pendant cette année de calme et de ravissement ». Eut-elle l'idée de se consacrer à la vie religieuse? On n'en peut douter après ce qu'elle déclare : la solennité de l'office divin enchantait ses sens; elle lisait avec avidité l'explication des cérémonies et se pénétrait de leur signification mystique; elle avait toujours sur sa table, à la portée de sa main, un in-folio de la *Vie des saints*; les bonnes vieilles qu'elle rencontrait se recommandaient à ses prières; elle s'enivrait de ses sacrifices et de ses mortifications, ne trouvant rien de plus doux que les déjeuners où elle mettait de la cendre au lieu de sel sur ses rôties de beurre, par esprit de pénitence; « son cœur soupirait après les temps où les fureurs du paga-

nisme valaient aux généreux chrétiens la couronne du martyre. » « J'étais dévote comme Mme Guyon, dira-t-elle plus tard; saint François de Sales, l'un des plus aimables saints du Paradis, avait fait ma conquête, et les dames de la Visitation dont il était l'instituteur étaient déjà mes sœurs d'adoption. » Ce furent les controverses de Bossuet, qu'elle avait pris pour fortifier sa foi, « qui l'engagèrent sur la voie de la raisonner ». Cependant les premiers ébranlements avaient laissé intact son cœur, sinon sa raison. Puis étaient venues les crises. « En réfléchissant sur toutes ces choses, remarque-t-elle, je trouvai que Rousseau n'était pas si ridicule qu'on voulait bien le dire, de prétendre mettre son élève à même de choisir une religion, plutôt que de s'ingérer à lui en donner une. » Elle avait passé de la croyance chrétienne au doute, du doute elle était revenue à la croyance; elle a curieusement analysé elle-même l'état de son âme : « Je suis dévote, écrit-elle à Sophie Cannet, lorsque c'est mon cœur qui agit; toutes les fois qu'il a l'empire, la religion triomphe; je veux un Dieu, une âme, une immortalité; le désir que j'ai qu'ils soient me persuade qu'ils sont : mon cœur reprend-il la tranquillité, alors mon esprit prend son vol, se balance dans les airs, veut croire et doute encore. » Une année passe et elle n'est pas arrivée à se fixer : « Je suis toujours dans la balance du doute et j'y dors paisiblement, suspendue comme les Américains dans leurs hamacs. Arrêtée dans ma conduite et mes sentiments, je vogue dans les opinions et je ne les adopte que conditionnellement, sans opiniâtreté ni chaleur ». « Successivement janséniste, cartésienne, stoïcienne, déiste », toutes les idées philosophiques dont la nouveauté ou

l'éclat l'avait frappée devenaient siennes jusqu'à ce qu'une autre doctrine eût détrôné la précédente. Durant deux mois entêtée de Descartes, « elle n'avait pu regarder son chat, quand il miaulait, sans se persuader qu'il n'était qu'une mécanique qui faisait son jeu ». Mais rien n'effaça jamais de son âme le sentiment religieux. Dans la diversité des religions qui se partagent l'empire des esprits sur la terre, le christianisme lui paraissait sans contredit la plus respectable. « Sa morale est sublime et pure, écrivait-elle en reproduisant presque dans ses termes la déclaration de Rousseau, je l'aime et la révère ; si Jésus-Christ n'est pas un Dieu, il est l'homme le plus parfait qui ait existé, et l'Évangile est le plus beau livre que je connaisse. » L'existence d'un Dieu l'a toujours si intimement pénétrée, que l'autorité d'un monde entier n'aurait pu 'émouvoir. L'athée n'est point à ses yeux un esprit faux : elle peut vivre avec lui aussi bien et mieux qu'avec le dévot, car il raisonne davantage ; mais il lui manque un sens; son âme ne se fond point entièrement avec la sienne : où il cherche un syllogisme, elle rend une action de grâces. Ce sentiment naïf et simple, jamais la philosophie dissertante ni aucune espèce d'égarement n'en a tari la source en elle. Comment la vie future se réalisera-t-elle, elle l'ignore; ce qu'elle sait bien, c'est qu'elle se réalisera. Dans le flegme du raisonnement, elle peut ne croire à rien; mais, rebutée des spéculations, elle ira chercher la vérité dans l'âme du pauvre en recueillant ses soupirs et en essuyant ses pleurs : que serait-il sans l'espoir d'un Dieu rémunérateur, et si cet espoir est bienfaisant, comment ne serait-il pas fondé?

Elle ne se borne pas à expliquer sa foi dans l'intimité d'une correspondance de jeunesse : elle la confesse et la défend contre ses amis de l'âge mûr qui l'attaquent ou qui ne la respectent pas assez à son gré : « Oui, il faut que je revienne pour vous dire que, toutes les fois que je me promène dans le recueillement et la paix de mon âme, au milieu d'une campagne dont je savoure tous les charmes, je trouve qu'il est délicieux de devoir ses biens à une intelligence divine : j'aime et je veux alors y croire. Ce n'est que dans la poussière du cabinet, ou pâlissant sur les livres, ou dans les tourbillons du monde, en respirant la corruption des hommes, que le sentiment se dessèche et qu'une triste raison s'élève avec les nuages du doute ou les vapeurs de destruction de l'incrédulité. Comme on aime Rousseau! Comme on le retrouve sage et vrai quand on le met en tiers seulement avec la nature et soi! » (Lettre à Bosc, datée du Clos 2 juin 1786.) Et n'est-ce pas Rousseau qu'elle appelle encore en tiers entre elle et ses bourreaux, lorsque, à quelques jours à peine de sa condamnation, elle écrivait, pleine de confiance dans la justice d'un monde futur : « Quand des murs immenses me séparent de ce que j'aime, quand tous les maux de la société nous frappent ensemble comme pour nous punir d'avoir voulu son plus grand bien, je vois au delà des bornes de la vie le prix de nos sacrifices et le bonheur de nous réunir ! »

II

A rassembler ces traits, qui ne croirait que l'âme de Rousseau eût passé tout entière dans la sienne? Qui ne s'attendrait à trouver dans ses idées sur l'éducation des femmes la confirmation des vues de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*, si la fermeté même et l'indépendance de ses sentiments personnels ne mettaient tout d'abord en éveil? Dans le piquant récit de sa visite à la rue Plâtrière, elle rapporte que Thérèse refusa de croire que la lettre qu'elle avait adressée à Rousseau fût de sa main : « Pardonnez-moi,... mais l'écriture seule annonce une main d'homme. — Voulez-vous me voir écrire? — Non. » Et la porte de se refermer. Que si par bonheur elle se fût ouverte et qu'introduite devant Rousseau, il l'eût questionnée, comme il était naturel, sur ses études et ses lectures, quel n'eût pas été son étonnement de l'entendre exposer, comme elle l'explique à bâtons rompus dans ses *Mémoires* et dans ses *Lettres*, la façon dont son éducation s'était faite! Elle n'avait pas dix ans qu'elle avait déjà épuisé les armoires de la maison paternelle, dévorant, au hasard de l'occasion, tout ce qui lui tombait sous la main : la Bible, Appien, un *Théâtre de la Turquie*, le *Roman comique* de Scarron, les *Mémoires* de Pontis et ceux de Mlle de Montpensier, un *Traité de l'art héraldique*, un *Traité des contrats*, dérobant aux apprentis, le soir ou aux heures de repas, quand il n'y avait plus personne à l'atelier, les livres qu'ils déposaient

dans une cachette : les *Voyages de Regnard*, les *Comédies* du jour, le *Plutarque* de Dacier, que, pendant le carême de 1763, elle emportait à l'église en guise de *Semaine-Sainte*, *Télémaque*, la *Jérusalem délivrée*, *Candide*. Au couvent, sa bonne Agathe lui avait procuré les *Poésies* du Père du Cerceau et nombre d'ouvrages de mysticité. Chez sa bonne maman Phlipon, le *Philothée* de saint François de Sales, le *Manuel* de saint Augustin, Bossuet, et vingt bouquins de voyages, force mythologie, les *Lettres* de Mme de Sévigné, étaient « devenus l'objet de ses méditations ou l'amusement de son imagination ». A moins de dix-huit ans, elle avait « coulé à fond » pêle-mêle les historiens et les philosophes, les poètes et les savants, les saints et les sceptiques, les maîtres et les inconnus : Rollin et Platon, Corneille et Maupertuis, Pope et l'abbé Bannier, saint Jérôme et Bayle, Montesquieu et le Père Berruyer, Homère et *la Maison rustique*, « mille autres bigarrures, mille autres choses aussi concordantes[1] ».

1. Voici la liste des ouvrages et des noms d'auteurs que nous avons relevée au fur et à mesure dans ses *Lettres* et ses *Mémoires* pour la période qui correspond à son adolescence de quinze à vingt et un ans environ : Pluche, Rollin, Crevier, le Père d'Orléans, saint Réal, l'abbé de Vertot, Mézeray, le Père Maimbourg, le chevalier de Folard, Condillac, le Père André, Molière, les *Essais de morale* de Nicole, les *Vies des Pères du désert*, Descartes, saint Jérôme, *Don Quichotte*, Diodore de Sicile, l'abbé Vély, Young, Pascal, Montesquieu, un abrégé de Locke, Burlamaqui, Malebranche, l'abbé Bergier, Rolland, Delille, Virgile, Abbadie, Clarke, Homère, le *Traité de la tolérance*, les *Lettres* de Cicéron à Atticus, le *Dictionnaire philosophique*, les *Questions encyclopédiques*, Pufendorf, une *Vie* de Cromwell, le *Bon sens* du marquis d'Argens, les *Lettres juives*, l'*Espion turc*, Voltaire, l'*Esprit* d'Helvétius, Diderot, Pope, d'Alembert, Raynal, le *Système de la Nature*, Thomas, les *Commentaires* de César, Platon, Machiavel, Fontenelle, Maupertuis, Xénophon, Blair, Bourdaloue, Massillon, Fléchier, de Paw, Bayle, Buffon, Nollet, Clairaut, Réaumur, Bonnet, etc., etc.

A peine avait-elle fait une liaison nouvelle ou était-elle entrée dans une maison inconnue, qu'elle en explorait les ressources. Elle avait toujours plusieurs lectures en train. Elle interrogeait ceux qui ne lui fournissaient rien et les feuilletait comme un livre. Levée dès cinq heures, lorsque tout dormait encore dans la maison, elle se glissait doucement, en jaquette, sans se chausser, jusqu'à la petite table placée dans un coin de la chambre de sa mère, et elle commençait ses journées. Jamais il n'était pour elle ni trop tôt ni trop tard : « elle enrage du peu de durée des heures; sa cervelle bout comme de la cire sur feu ». Sa mère la laissait faire; elle ne voyait pas d'inconvénient à ce que « cette jeune tête qui avait besoin de travailler s'exerçât sur toute sorte de sujets », sauf avec Rousseau, dont elle redoutait l'influence. Le père, qui d'abord se piquait de seconder les goûts sérieux de sa fille, lui avait fait cadeau, à neuf ans, des *Pensées sur l'éducation* de Locke et du *Traité sur l'éducation des filles* de Fénelon, « donnant à l'élève des livres faits pour le maître »; plus tard, renonçant « à ces choix que sa fille trouvait vraiment trop plaisants », il se bornait à lui apporter du cabinet de lecture voisin les ouvrages qu'elle lui demandait, d'après un renvoi, une note, une citation, une critique qui avait appelé son attention. C'est elle-même qui avait senti de bonne heure qu'on n'apprend rien quand on ne fait que lire, « qu'il faut extraire et tourner en sa propre substance » les choses qu'on veut conserver. Elle s'était donc mise à faire des extraits et des résumés; « couchant le matin sur un cahier ce qui la veille avait piqué son intérêt, barbouillant du papier à force quand la tête lui faisait mal, écrivant tout ce qui lui venait

en idée pour se purger le cerveau ». Elle n'avait point de plan, point d'autre but que de connaître et de s'instruire. La poésie, l'histoire et la philosophie ne suffisant plus à nourrir « son imagination vorace », elle avait appelé à son aide l'algèbre et la géométrie. Sa chère Cannet, qu'elle tenait au courant de toutes ses études, riait sans doute de la voir suer sur un calcul, tourner autour d'un problème après avoir commencé une chanson ou fait à perte de vue des raisonnements sur l'existence de Dieu ; elle reconnaissait elle-même qu'elle avait souvent « l'esprit à la débandade » ; mais rien ne pouvait apaiser ce besoin d'apprendre. Que de fois « elle avait été tentée de prendre une culotte et un chapeau pour avoir la liberté de chercher et de voir de près le beau de tous les talents » ! — Rousseau, en écoutant cette confession, aurait-il été plus touché de la curiosité généreuse de cette âme ardente, que troublé de l'activité désordonnée et fiévreuse où elle se complaisait : à coup sûr, il n'y aurait pas reconnu les principes de l'éducation de *Sophie*.

A la vérité, Mme Roland n'aurait pas fait difficulté de déclarer elle-même au premier mot que, sans rien regretter de la façon dont ses études s'étaient trouvées conduites, elle était loin de se donner en exemple ; elle sentait bien qu'elle était une exception, non un modèle. Mais c'est le fond même de son système où Rousseau n'aurait retrouvé en elle ni lui-même ni sa doctrine.

Il en est des idées de Mme Roland sur l'éducation des femmes comme de sa propre éducation : il n'y faut pas chercher une logique bien serrée ; elles sont dispersées et un peu confuses. Cependant il n'est pas

impossible d'y mettre un peu d'ordre et de lumière et d'arriver à marquer les points où elle se sépare de son maître, parfois sans en avoir la pleine conscience, le plus souvent en le combattant directement.

Tout en se faisant sa vie propre, Mme Roland s'était toujours accommodée aux conditions de la vie commune. Elle a peint à ravir le mélange de vanité et de bon sens qui caractérisait les mœurs de la bourgeoisie de son temps : ses promenades aux Tuileries le dimanche, ses visites de famille aux fêtes carillonnées et au premier de l'an en robe de cour à queue ornée de chiffons, et ses modestes courses de la semaine au marché ou dans les magasins en petit fourreau de toile : « cette petite personne, qui paraissait les grands jours dans un costume qu'on aurait pu croire sorti d'un équipage et dont l'apparence était fort bien soutenue par son maintien et son langage », allait seule acheter à quelques pas de la maison le persil ou la salade que la ménagère avait oubliés; cette enfant qui lisait tant d'ouvrages de haut vol était appelée à la cuisine pour y faire une omelette, éplucher des herbes ou écumer le pot. Cela ne lui plaisait pas toujours; mais elle n'en témoignait rien, et elle mettait aux choses tant de politesse et de bonne grâce, qu'elle emboursait le plus souvent sur son passage quelque compliment. L'habitude de la simplicité lui en était restée. Jusque dans sa prison Mme Roland s'obligeait à « faire sa chambre », à tenir ses effets en ordre, à disposer ses livres et ses cahiers, à soigner ses fleurs. Elle a toujours eu la coquetterie de « son domestique ». Chargée de gouverner la maison après la mort de sa mère, « il fut un temps, disait-elle, où je ne me trouvais contente

qu'avec un livre ou une plume à la main; je suis présentement aussi satisfaite de l'emploi de mon temps, lorsque j'ai cousu une chemise à mon père ou additionné un compte de dépenses, qu'après avoir fait une lecture profonde. Je ne me soucie nullement d'être savante : je veux être bonne et heureuse, voilà ma grande affaire. Un sens droit, un cœur sincère, que faut-il de plus? » Lors de son voyage à Londres, ce qui l'a le plus frappée et séduite dans les mœurs anglaises, c'est que les femmes appartiennent aux soins de la famille. Dans *un Avis à sa fille*, elle avait écrit elle-même une sorte de traité sur l'art de nourrir les enfants. Mais elle n'entendait pas que les soins de la vie domestique fussent exclusifs de toute autre occupation et qu'il fallût se laisser absorber par des goûts inférieurs. « J'ai vu, écrivait-elle, ce qu'on appelle de bonnes femmes de ménage insupportables au monde et même à leur mari par une précaution fatigante de leurs petites affaires. Je ne connais rien de si propre à rendre un homme épris de toute autre que de sa femme : elle doit lui paraître fort bonne pour sa gouvernante, mais non lui ôter l'envie de chercher ailleurs des agréments. Je veux qu'une femme tienne ou fasse tenir en bon état le linge et les hardes, nourrisse ses enfants, ordonne ou fasse sa cuisine, sans en parler, et avec une liberté d'esprit, une distribution de ses moments qui lui laissent la faculté de causer d'autre chose et de plaire enfin par son humeur, comme par les grâces de son sexe. J'ai eu occasion de remarquer qu'il en était à peu près de même dans le gouvernement des États, comme dans celui des familles; ces fameuses ménagères, toujours citant leurs travaux, en laissent beaucoup en arrière en

les rendant pénibles pour chacun; ces hommes publics si bavards et tant affairés ne font bruit des difficultés que par leur maladresse à les vaincre ou leur ignorance à gouverner. » C'est à donner aux femmes le charme dans la solidité que doit tendre, de l'avis de Mme Roland, toute leur éducation; et voici comment elle en entend la direction.

Dans l'enthousiasme de la vingtième année, elle écrivait à Sophie Cannet : « On pourrait dire des femmes que, favorisées par la nature à tant d'égards, faites pour embellir l'univers, il ne leur manque que d'être élevées comme les hommes pour l'étonner et lui montrer des vertus que jusque-là il croyait affectées aux hommes par préférence. » Pure exubérance d'ambition de jeunesse, dira-t-elle à trente ans en souriant. Jamais la chimère de l'égalité des sexes ne la toucha sérieusement. Ses amis aimaient « à la faire jaser » sur ce point, et elle répliquait avec verve : « Non, je ne veux pas recevoir de loi, mais je ne prétends pas non plus en imposer à personne.... Les lois nous laissent sous une tutelle presque continuelle, et l'usage nous défère dans la société tous les petits honneurs; nous ne sommes rien pour agir, nous sommes tout pour représenter. Soit. Je crois, je ne dirai pas autant qu'aucune femme, mais autant qu'aucun homme, à la supériorité de votre sexe à tous égards. Vous avez la force d'abord et tout ce qui y tient ou ce qui en résulte : le courage, la persévérance, les grandes vues et les grands talents. C'est à vous de faire les lois en politique comme les découvertes dans les sciences; gouvernez le monde, changez la surface du globe, soyez fiers, terribles et savants; vous êtes

tout cela sans nous, et par tout cela vous devez nous dominer. Mais, sans nous, vous ne seriez ni vertueux, ni aimants, ni aimables, ni heureux; gardez donc la gloire et l'autorité dans tous les genres, nous ne voulons avoir d'empire que par les mœurs.... » Était-ce modestie de polémique, modestie feinte? Nullement. Mme Roland écrivait beaucoup, nous venons de le voir. Sa plume lui était un soulagement. Elle lui servait en même temps à éclaircir ses idées et à conserver des témoignages comparatifs de ses sentiments : sous le titre d'*Œuvres de loisir et réflexions diverses*, elle s'était fait des recueils de ses pensées. Mais elle ne les communiquait qu'à ses amies. « Tel vrai qu'on puisse dire de la facilité des femmes, ce n'est jamais pour le public », à son sens, « qu'elles doivent avoir des connaissances et des talents ». Pour rien au monde, elle n'aurait voulu être « une constellation, une femme en *us*, une femme auteur; elle se serait plutôt mangé les doigts ». Et ce n'est pas seulement parce que les femmes ne peuvent que perdre à ce titre, parce que la critique s'empare de leur personne et leur fait payer la réputation que leur talent leur vaut par l'éclat qu'elle donne à leurs défauts; c'est surtout qu'elle avait de bonne heure conçu « de l'application des talents des femmes » une idée grave et élevée.

« Est-ce donc pour briller aux yeux comme les fleurs d'un parterre et recevoir quelques vains éloges que les personnes de mon sexe sont formées à la vertu? se demandait-elle. Que m'importent les regards curieux, les compliments doucement murmurés d'une foule que je ne connais point et qui est peut-être composée de gens que je n'estimerais point, s'ils m'étaient connus?

Suis-je donc au monde pour dépenser mon existence en soins frivoles, en sentiments tumultueux? Ah! sans doute, j'ai une meilleure destination. Cette admiration qui m'enflamme pour tout ce qui est beau, sage, grand et généreux, m'apprend que je suis appelée à le pratiquer; les devoirs sublimes et ravissants d'épouse et de mère seront un jour les miens; c'est à me rendre capable de les remplir que doivent être employées mes jeunes années : il faut que j'étudie leur importance, que j'apprenne, en réglant mes propres inclinations, comment diriger un jour celles de mes enfants; il faut que, dans l'habitude de me commander, dans le soin d'orner mon esprit, je m'assure les moyens de faire le bonheur de la plus douce des sociétés, d'abreuver de félicités le mortel qui méritera mon cœur, de faire rejaillir sur tout ce qui nous environnera celle dont je le comblerai et qui devra être tout entière son ouvrage! » Ce ne sont pas précisément là les rêves de *Sophie*. Encore moins faut-il chercher quelque rapport entre les dramatiques incidents des *Solitaires* et la sérénité des occupations dans lesquelles Mme Roland cherche et trouve la réalisation de son idéal. Sans qu'elle s'isole de personne, ni se désintéresse de rien (le mouvement du monde ne l'a jamais laissée indifférente), ce qui remplit sa vie, c'est l'éducation d'Eudora et sa participation journalière aux travaux de son mari. Une des lettres si reposées qu'elle écrivait du Clos (23 mars 1785) la montre dans toute l'activité de la vie de famille, s'occupant au sortir du lit de son enfant et de son mari, faisant lever l'un, préparant à déjeuner à tous deux, puis les laissant ensemble au cabinet, tandis qu'elle va elle-même donner son coup

d'œil dans toute la maison, de la cave au grenier. La plupart de ses billets à Bosc commencent ou se terminent par l'annonce naïve d'un nouveau progrès de l'enfant qui marche dans l'ombre comme au grand jour et n'a peur de rien ; qui n'imagine pas qu'il vaille la peine de mentir sur quoi que ce soit et qui se croit belle quand on lui dit qu'elle est sage et qu'elle a une robe toute blanche ; qui lit bien, s'amuse à faire des figures de géométrie et ne connaîtra bientôt plus d'autres joujoux que son aiguille ; qui aime les histoires, à la condition qu'elle n'ait pas à tendre l'oreille plus d'une demi-heure pour en savoir la fin ; qui avait jadis une forte tendance à faire tout le contraire de ce qu'on lui disait, mais que la raison gagne et qui s'applaudit d'une obéissance comme ferait un héros d'un effort sublime ; qui révère son père, bien qu'il joue beaucoup avec elle, mais qui n'a pas de plus grande confidente en toutes choses que sa mère et qui est fort embarrassée de sa petite personne lorsqu'il y a brouille, car elle ne sait plus à qui demander ses plaisirs et raconter ses folies, etc. Tous ces détails gracieux où se répand le cœur de la mère sont entremêlés de renseignements d'un égal intérêt sur les notes que l'épouse recueille pour son mari. Un jour viendra où ses amis croiront lui faire honneur en révélant cette intime et secrète collaboration qui devait lui être imputée à crime. « Mon Dieu, s'écrie-t-elle, non par souci du danger qu'elle bravait, mais par impatience de tout ce qui semble viser l'éclat, mon Dieu, qu'ils m'ont rendu un mauvais service ceux qui se sont avisés de lever le voile sous lequel j'aimais à demeurer ! Durant douze années de ma vie, j'ai travaillé avec mon bon ami, comme j'y mangeais,

parce que l'un m'était aussi naturel que l'autre. » Il semble qu'elle ne fût faite que pour cette vie recueillie, modérée, heureuse, pour ce rôle de « providence intérieure » qu'elle aimait entre tout[1].

Cette destination de la femme tout à la fois aimable et austère, si supérieure à celle que lui assignait Rousseau, Mme Roland ne la justifiait pas seulement par son exemple : elle l'appuyait de tous les raisonnements que lui suggéraient la réflexion et l'expérience. En 1776 l'académie de Besançon avait proposé pour sujet de prix la question de savoir *comment l'éducation des femmes pouvait contribuer à rendre les hommes meilleurs*. Elle avait concouru incognito, sans mériter le prix. Ses conclusions ne se rattachaient à rien moins dans son esprit, paraît-il, qu'à un plan général d'organisation sociale. Mais son discours avait simplement pour objet de « montrer comment il lui semblait que les femmes doivent être », et, en dehors de cette dissertation qui n'est qu'une œuvre académique, trop souvent froide et ampoulée, c'est un point qu'elle traite assez souvent dans sa correspondance pour qu'il soit facile de se faire une idée de sa manière de voir.

Prenant corps à corps la doctrine de Rousseau, elle

1. « Personne ne définissait mieux qu'elle les devoirs d'épouse et de mère, dit dans ses *Mémoires* le comte Beugnot, — un adversaire qu'elle avait désarmé, — et ne prouvait plus éloquemment qu'une femme rencontrait le bonheur dans l'accomplissement de ces devoirs sacrés. Le tableau des jouissances domestiques prenait dans sa bouche une teinte ravissante et douce; les larmes s'échappaient de ses yeux lorsqu'elle parlait de sa fille et de son mari (on sait que c'est dans sa prison que le comte Beugnot l'avait connue) : la femme de parti avait disparu; on retrouvait une femme sensible et douce, qui célébrait la vertu dans le style de Fénelon. »

considérait que c'est une faute de ne cultiver chez les femmes que les grâces et les agréments; qu'une éducation meilleure ferait des épouses plus dociles, des maris plus sages et conséquemment des hommes plus heureux; que si les grandes connaissances, les sciences relevées pouvaient, il est vrai, faire concevoir aux femmes la fâcheuse ambition de dominer, une éducation sans fonds ne leur en inspirait pas moins l'envie et qu'il s'y joignait l'incapacité. « Un grand homme — c'est Jean-Jacques qu'elle désigne — a dit qu'une femme bel esprit était le fléau de son mari et de sa maison, écrivait-elle; je crois qu'une ignorante sotte et frivole n'est pas un moindre fléau. Le vif amour du bien ne saurait résulter que de la vue distincte de son prix. Cette vue suppose nécessairement un jugement éclairé, l'habitude de réfléchir et le talent d'observer. L'ignorance est à l'esprit ce que l'aveuglement est au corps : elle nous retient dans les ténèbres et nous empêche d'agir.... Nous ne sommes plus à ce temps où l'on imaginait qu'elle est la gardienne de la vertu et la garantie de la sagesse : ce préjugé, j'ose le dire, serait aujourd'hui plus sensible qu'il ne le fut jamais. Il faut aux femmes une force éprouvée pour résister au torrent de l'exemple et des connaissances raisonnées pour adopter les meilleurs principes. » Que nous voilà loin de la fiancée d'*Émile*, à qui Rousseau interdisait d'avoir des principes avant de se marier et dont le devoir étroit était d'épouser sans discussion, sans examen, ceux de son mari!

Ce qu'il ne faut pas moins combattre chez les femmes, dans l'opinion de Mme Roland, c'est l'excès de la sensibilité. Par cela même que la délicatesse de leurs organes

les assujettit aux impressions des sens et les expose de toutes parts aux passions, l'objet de leur éducation doit être, non de justifier et d'encourager ces faiblesses, mais de leur enseigner et de les exercer à s'en défendre; il faut éclairer, soutenir, armer leur âme. Ici encore, on le voit, Mme Roland se mettait en opposition formelle avec Rousseau. Et elle ne se bornait pas à toucher la question en passant comme Mme Necker. « C'est parce que la dissipation nous entraîne, dit-elle, parce que la frivolité nous séduit et que tout conspire à fortifier leur ascendant sur nous, qu'il est si difficile de nous donner ce sens droit, ce goût du vrai, ces idées saines, nécessaires pour éviter les écarts de la folie et le néant de l'inutilité. Entourées comme on entoure les princes, nous partageons avec eux le malheur d'avoir des flatteurs en grand nombre et d'être souvent sans amis. Nous sommes nées à peine que le murmure enchanteur des éloges se fait entendre autour de nous; donnés à des élans agréables, ils fixent sur eux notre attention et nous trompent sur la réelle valeur des choses. Occupées à les mériter sans cesse par les petits agréments qui nous les ont valus, nos vues se divisent et se rétrécissent; l'illusion de la vanité resserre et dessèche en quelque sorte notre sensibilité et se disperse sur mille objets indignes d'elle. Guidées par le caprice, maîtrisées par les sens, adorées dans la jeunesse, oubliées un peu plus tard, inutiles en tout temps, nous avons quelque ressemblance avec ces idoles auxquelles un peuple superstitieux rend ses humbles hommages lorsqu'il en attend des bienfaits, et qu'il néglige ou châtie dans sa mauvaise fortune.... Il faut donner plus d'étendue à l'esprit des femmes, plus d'élévation à leur

âme, de façon à déterminer leur sensibilité vers des objets dignes de l'exercer. »

Mais par quels moyens les pourvoir de cette force qui, en leur laissant leurs grâces naturelles et sans les faire sortir de leur rôle, les préserve et les élève? Par l'habitude du travail et l'exercice de la raison. On n'attend pas de Mme Roland un programme d'études. Elle avait appris à sa fille l'italien et l'anglais; elle aurait voulu lui inculquer le goût des beaux-arts, le dessin et la musique, non pas tant « pour lui faire acquérir un talent distingué que pour lui faire contracter le besoin de l'application et multiplier ses moyens d'occupation : c'est ainsi qu'en échappant à l'ennui, la plus cruelle maladie de l'homme en société, les femmes se garantissent des écueils du vice et des séductions plus redoutables que le vice » Voilà tout ce que nous trouvons d'un peu précis dans la direction de l'éducation qu'elle avait commencé à donner à sa fille : il est vrai qu'à moins de douze ans elle en était séparée. Mais en général, chose remarquable, cette femme insatiable de savoir prise peu le savoir pour les femmes[1]; cette infatigable raisonneuse, qui, dans les sciences abstraites comme dans les matières philosophiques, poursuit la solution des problèmes les plus ardus ou les plus délicats et ne s'arrête que lorsqu'elle est arrivée à faire dans son esprit la lumière, interdit presque aux femmes les sciences de spéculation par le motif qu'elles exigent

1. « Il y a des gens qui sont bêtes à force de science, disait-elle d'une manière générale : tant de noms, de faits, de pratiques sont entassés dans leur tête, que leur génie naturel en a été étouffé. Leur conversation est un répertoire de ce qu'ils ont lu, sans être jamais l'expression de ce qu'ils ont raisonné; il fait bon de se servir d'eux comme d'un dictionnaire, mais il faut chercher ailleurs l'être pensant et réfléchi. »

une tension d'esprit que ne comporte point la finesse de leurs ressorts. Elle compte sur leur pénétration naturelle, « sur cette sorte de science infuse supérieure en tant de points au savoir acquis des hommes et qui a fait justement dire de la plupart d'entre eux ce que Claire écrivait de Volmar : il aurait mangé tout Platon et tout Aristote sans deviner cela ». Elle ne croit point d'ailleurs que la société ait rien à gagner à pousser les femmes dans les voies de l'étude pour l'étude. « Nous sommes plus utiles, disait-elle, par nos vertus que par nos connaissances. » L'instruction pour elle est moins un développement des forces intellectuelles qu'un moyen de culture morale. La morale représente à ses yeux la science des femmes par excellence, parce que c'est celle « dont l'application à la pratique est journalière et perpétuelle ». Rousseau recommandait à *Sophie* d'observer, non l'homme en général pour apprendre à connaître l'humanité, mais les hommes au milieu desquels elle était appelée à vivre pour s'exercer à s'en servir et à en jouer. C'est l'homme qu'avec un sens de la réalité plus sûr et plus noble Mme Roland veut que les femmes étudient. « Destinées à faire le bonheur — le bonheur, non le plaisir — d'un être imparfait, il faut qu'elles connaissent sa nature et ses défauts, ses passions et ses faiblesses, les moyens d'employer les uns à l'avantage commun et de prévenir les malheurs où peuvent conduire les autres.... Chargées de l'éducation dans le jeune âge, où se font les premières et les plus fortes impressions, elles ont besoin de connaître les moyens de rendre leurs corps sains et robustes, de développer leur intelligence, de l'aider dans ses progrès, de l'éclairer dans sa marche et de le mettre dès les pre-

miers pas sur le chemin de la vérité. » Toutes les réflexions de Mme Roland ont ce caractère de simplicité et cet accent de sagesse. Pas plus que Mme Necker, elle n'exalte l'héroïsme et les grands élans de vertu ; c'est l'éducation quotidienne de la lutte avec soi-même qu'elle préconise. « Pour être bon, écrivait-elle à Sophie Cannet, il faut de l'opiniâtreté et de la force ! Si le sentiment prépare à la sagesse, c'est la raison seule qui en fonde l'habitude et en fait la durée. » Elle définit la vertu la justesse d'esprit appliquée aux mœurs. Ses dernières instructions à sa fille se résument en ces deux mots : « qu'elle s'assure une vie active et réglée ».

III

Cette fermeté et cette précision de raison sont le fonds même de la force morale que, par un effort persévérant de réflexion et de volonté, Mme Roland était arrivée à se créer.

Au premier abord, à l'entendre, il semble qu'elle soit toute d'abandon et de passion. Elle entretient volontiers ses amis de ses sentiments qu'elle aime à verser, de son âme qu'elle se plaît à répandre, de sa mélancolie qui déborde ; elle parle avec le même naturel de la belle humeur qui l'emporte, de la joie qui l'enivre ; un rayon de soleil change le cours de ses idées : que, par une jolie matinée de printemps, au moment où elle va clore une lettre grave, sa cousine se présente qui lui propose de l'emmener en promenade, « son imagination galope, sa

plume trotte, ses sens sont agités, les pieds lui brûlent ». Elle se livre à toutes ses impressions, comme elle se livrait à ses études, avec cette sorte de *furia*, cette intensité qui lui permettait de dire « qu'en embrassant l'ensemble de son existence, n'ayant pas atteint quarante ans, elle avait prodigieusement vécu, si l'on compte la vie par le sentiment qui marque tous les instants de sa durée ». « J'ai plus d'âme que de figure, plus d'expression que de traits », écrit-elle dans son portrait, voulant indiquer par là la mobilité de sa physionomie morale, non moins difficile à saisir que l'autre. Cette activité « la tourmente ; il faut qu'elle imagine ou qu'elle raisonne », et il lui échappe des jugements étranges, comme lorsqu'elle traite *Faublas* de joli roman, des mots odieux et qu'on voudrait effacer de ses *Lettres*, comme le jour où elle demande des têtes.

Mais ce ne sont là, pour ainsi dire, que des éblouissements. Si sur le moment elle se laisse attacher à tout ce qui la séduit, elle ne « nourrit pas de chimère » : à l'époque de sa plus grande ferveur d'admiration pour l'*Émile*, elle en signalait judicieusement, nous l'avons vu, les rêves irréalisables et les utopies dangereuses. Aussi réfléchie qu'ardente, elle distingue entre ses imaginations et ses raisonnements : « elle regrette presque ce qu'elle a imaginé et tire toujours quelque fruit de ce qu'elle a raisonné ». « Incrédule au cabinet, pieuse au temple », se prêtant à tous les contrastes, aucun sentiment ne la dépossède complètement d'elle-même ; elle reste toujours en mesure de se reprendre. Dans les conjonctures plaisantes, elle se chicane en riant et se moque de sa sensibilité trop expansive : ainsi plaisantera-t-elle au sujet du discours lu par son mari à l'aca-

démie de Lyon, « où il y avait sur les femmes beaucoup de choses dont plusieurs se sont mouchées et peut-être lui arracheraient les yeux, si elles apprenaient qu'elle y eût quelque part ». Elle sait se taire et se retrancher au besoin ses plus aimables agréments; « il est tel vieillard épris de sa propre personne, jaloux de sa petite science longuement acquise, qui pourrait la voir dix ans sans se douter qu'elle sait autre chose que faire une addition et coudre une chemise ». Ses amis la traitent de gentille. « Gentille, oui vraiment, et ce n'est pas peu dire, car vous saurez qu'à Villefranche, en Beaujolais, on entend par cette expression appliquée à une femme, *idem masculinée* pour un homme, la pratique du bien, l'amour du travail, l'intelligence, l'activité, la maîtrise de soi ». Sa dévotion de jeunesse lui avait fait contracter l'habitude de la retenue; le respect de sa dignité l'y a confirmée. A force de se sauvegarder, elle est arrivée à se régir; elle en fait sa « volupté suprême : dans le siècle où elle est appelée à vivre, il est si facile de se laisser corrompre ou abaisser! » « La philosophie, l'imagination, le sentiment, le calcul, étaient également exercés chez moi », dit-elle; et tout cela concourt à lui tenir l'esprit haut. C'est une stoïcienne; elle en a l'âme tendue. Après la mort de sa mère, la légèreté de son père qui « se ruine à petit bruit » l'exalte froidement; elle préférerait le « sifflement des javelots et les horreurs de la mêlée aux bruits sourds des traits qui la déchirent; mais c'est la guerre du sage luttant contre le sort; elle se venge à mériter le bonheur du sort qui ne le lui accorde pas ». Si elle a eu en sa vie plus de vertus que de plaisirs, « si l'on peut dire même qu'elle a été un exemple de l'indigence

de plaisirs », elle ne le regrette ni ne s'en plaint. On lui proposerait de renaître avec le choix des dispositions, « qu'elle ne voudrait pas changer d'étoffe; elle demanderait à Dieu de lui rendre celle dont il l'avait formée ».

Dans ses rêves de jeune fille, de quatorze à seize ans, elle voulait un homme poli; de seize à dix-huit, elle avait souhaité un homme d'esprit; à partir de dix-huit ans, il lui faut un vrai philosophe, « de manière que, si cela continue, à trente ans il lui faudra un ange humanisé ». A vingt-cinq ans, après avoir vu défiler sous ses yeux « la levée en masse des prétendants », et alors qu'elle s'était arrêtée à la pensée du célibat, elle se décide à épouser Roland, mais elle ne s'y décide qu'après mûres réflexions faites dans la retraite d'un couvent. Elle ne se dissimule pas qu'un homme de moins de quarante-cinq ans n'aurait pas attendu plusieurs mois (Roland avait pris son temps) pour la déterminer à changer de résolution, et elle avoue bien que cela même avait réduit ses sentiments à une mesure qui ne tenait rien de l'illusion. Ce qu'à l'épreuve elle apprécie dans cet homme, c'est, avec le savoir et le goût qui ne manquaient pas à Roland, une âme forte, une probité austère, des principes rigoureux; mais, « mariée dans tout le sérieux de la raison, elle ne trouve rien qui l'en tire ». Cette association grave et sévère ne suffit pas longtemps à remplir son cœur; elle se réfugie alors dans l'affection de ses amies de couvent, dans ses propres pensées dont elle « aime la compagnie ». Un jour arrive cependant où la nature reprend ses droits, où « sa vigueur d'athlète » est impuissante à la défendre contre l'orage des passions.

Tout l'exposait : son âge et l'âge de Roland, sa beauté, son intelligence, le bouillonnement des sentiments provoqués ou excités par les émotions de la Révolution. Parmi ceux dont l'admiration paraît ne lui avoir pas été insensible à ce moment, Lanthenas est celui qui semble avoir laissé le moins de traces dans son souvenir. Elle eut davantage à se défendre contre Bancal des Issarts. Ébranlée, elle se rend compte du trouble qui l'agite : « Ma volonté est droite, dit-elle, mon cœur est pur, et je ne suis pas tranquille ». Mais elle ne tarde pas à se raffermir. Bancal des Issarts était parti pour l'Angleterre. A la veille de le voir revenir, elle prend ses assurances. « Rappelez-vous, lui écrit-elle, que, si j'ai besoin du bonheur de mes amis, ce bonheur est attaché pour ceux qui pensent comme nous à une *irréprochabilité absolue* : voilà le point où j'espère que nous nous retrouverons toujours.... » C'est de Buzot que vint l'assaut le plus rude : la grâce de Buzot, « son esprit fier, ses pensées énergiques, ses avis sages » l'avaient touchée. Dans sa droiture elle s'en était ouverte à son mari, et elle soutient énergiquement la lutte avec elle-même. « Je ne vois le plaisir, disait-elle, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens et ne point coûter de regrets. Avec une telle manière d'être, il est difficile de s'oublier et impossible de s'avilir ; mais cela ne met pas à l'abri de ce qui peut s'appeler une passion, et peut-être même reste-t-il plus d'étoffe pour l'entretenir. » Elle tient du moins cette passion enfouie au fond de son cœur. Dans ses *Mémoires*, elle qui en tout le reste a la confession si facile, il semble qu'elle n'ose point s'ouvrir sur le sentiment qui la domine. A trois reprises on dirait qu'elle

va en laisser échapper la révélation, et chaque fois, par un sentiment de délicate pudeur, elle la retient et l'ajourne. Enfin, lorsque, dans ses *Dernières Pensées*, elle prend congé de ceux qu'elle a aimés, c'est après tous les autres qu'elle arrive à celui qu'elle « ne veut pas nommer et que la plus terrible des passions n'empêcha pas de respecter la barrière de la vertu ». Si l'on souffre ailleurs de ce qui manque parfois à la distinction de ses sentiments et du style dans lequel elle les traduisait, combien ici elle se relève! C'est soixante ans après sa mort que des billets aussi discrètement conservés par Buzot que par elle-même nous ont fait connaître l'objet de cet amour, et quels tendres et déchirants aveux ! « Je ne dirai pas que j'ai été au-devant des bourreaux, écrit-elle à Buzot; mais il est vrai que je ne les ai pas fuis. Je n'ai pas voulu calculer si leur fureur s'étendrait jusqu'à moi ; j'ai cru que si elle s'y portait, elle me donnerait occasion de servir X... (Roland) par mes témoignages, ma constance et ma fermeté. Je trouvais délicieux de réunir les moyens de lui être utile à une manière d'être qui me laissait plus à toi. J'aimerais à lui sacrifier ma vie pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir. » Qui pourrait sonder d'une main assez sûre le secret des cœurs pour affirmer que, dans cette âme tout à la fois si exaltée et si maîtresse d'elle-même, l'impossibilité douloureuse de concilier l'amour et le devoir[1] n'ait pas

1. « Mme Roland me disait en parlant de l'union des cœurs vertueux et en vantant l'énergie qu'elle inspire : « La froideur des Français m'étonne. « Si j'avais été libre et qu'on eût conduit mon mari au supplice, je me « serais poignardée au bas de l'échafaud ; et je suis persuadée que, quand « Roland apprendra ma mort, il se percera le cœur. » Elle ne se trompait pas. » (Le comte Beugnot, *Mémoires.*)

été pour quelque chose dans l'espèce d'allégresse héroïque avec laquelle elle a marché au-devant de la mort?

Toute la politique de Mme Roland, si ce mot peut s'appliquer aux actes de sa vie publique, toute sa politique est conforme à cet esprit de résolution réfléchi et éclairé, sans fanatisme comme sans défaillance. Dans ses *Mémoires* et ses derniers écrits, ainsi que dans ses *Lettres* de jeunesse, l'ampleur et l'éclat de son style, ses invocations, ses exclamations, le train oratoire et la phraséologie parfois si fatigante qu'elle tient de ses maîtres du dix-huitième siècle, de Rousseau plus que tout autre, risquent de tromper sur l'exactitude et la justesse de sa pensée : au fond, si l'on écarte quelques emportements à jamais regrettables, sa pensée est presque toujours sage et mesurée. Mme Roland a l'enthousiasme de la Révolution, non l'ivresse. Elle n'est pas seulement l'âme éloquente de son parti; Robespierre et Danton ne s'y trompaient pas : elle en est la raison agissante. Par la passion, a dit Michelet, elle était arrivée à l'idée et elle s'y tenait : cœur chaud, tête saine. Jamais femme n'a moins connu ce que Rousseau appelait, en la glorifiant, « la folie » de la vertu. Au lendemain des premières journées de 1789, tandis que ses amis s'endorment dans les rêves ou s'égarent dans les utopies, c'est elle qui les réveille et les ramène au sentiment pratique des nécessités présentes. Une Constitution qui établisse les droits de la nation, des finances qui lui assurent un lendemain, voilà ce qu'elle leur demande avec la précision et la simplicité familière du bon sens. « Toute Parisienne que je sois, je dirai que vous n'êtes que des myrmidons,

tant que vous ne vous ferez pas mieux instruire de la partie des finances et de leur sage administration. Voyez les ménagères connaissant le faible et le fort des maisons comme des empires; dès qu'on ne veille pas à la marmite, toute la philosophie du monde ne saurait empêcher une déconfiture. » Roland tombé, elle se tient pour satisfaite qu'il ait fourni « ses comptes et ses raisons ». Ce qu'elle a à cœur de faire triompher, ce sont les principes de justice, de fraternité, de rénovation sociale dont elle a bercé sa vie. Elle a la haine de l'anarchie et du despotisme des violents, qui en est la forme la plus honteuse et la plus redoutable. Elle adjure les sages de prendre le gouvernement de l'assemblée; elle gourmande leur inaction, leur faiblesse, qui laisse le champ libre aux ambitieux sans scrupule : « Il faut veiller et prêcher jusqu'au dernier souffle, leur écrit-elle, ou ne pas se mêler de révolution.... On n'ose plus parler, dit-on; soit; c'est tonner qu'il faut faire. La fermeté ne consiste pas seulement à s'élever au-dessus des circonstances, mais à s'y maintenir : il s'agit de rendre à la raison cette nation férocisée par d'infâmes prédicateurs enragés. » La guerre et le sang versé lui font horreur : « on n'en saurait être trop avare ». Mais si la crainte du danger est nécessaire pour fouetter les indolents, elle bénira la guerre. Elle voudrait donner à Condorcet, « cette liqueur fine imbibée dans du coton », autant de courage qu'il a de talent. Elle s'indigne de la médiocrité générale : un homme ne sortira-t-il pas de ces inertes assemblées? « Le sang lui bout dans les veines » quand elle entend vanter les Parisiens « qui ne veulent plus de Deux Septembre, comme si l'on avait besoin d'eux pour en

exécuter un second alors qu'ils n'ont qu'à le laisser faire ainsi que le premier ». Quand on lui présente le décret d'arrestation rendu contre les Vingt-Deux en même temps que contre elle, ce n'est point son sort qui la touche, mais celui de « son pays perdu ». Écrouée à l'Abbaye, elle éprouve un soulagement profond à pouvoir se recueillir et retremper ses forces dans ses réflexions et ses souvenirs. Elle est de longue main préparée aux grands sacrifices. Les conversations des geôliers, les bruits du dehors, les avertissements, les menaces n'arrêtent ni ses méditations, ni son récit. Elle écrit sous les yeux des misérables « qui l'auraient massacrée, s'ils eussent pu lire une ligne ». En vingt-deux jours elle a couvert trois cents pages. Achèvera-t-elle le nouveau cahier qu'elle commence? On l'interrompt pour lui apprendre qu'elle est comprise dans l'acte d'accusation de Brissot. Le temps lui échappe : « à suivre les choses pied à pied, elle aurait à faire un travail pour lequel il ne lui reste plus assez à vivre », et elle se resserre, elle se résume. Le dégoût la prend enfin, le désespoir l'emporte : « Je ne sais plus conduire ma plume au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie! s'écrie-t-elle : je ne puis vivre sur ses ruines, j'aime mieux m'y ensevelir. Nature, ouvre ton sein.... Dieu juste, reçois-moi. »

Les contemporains eux-mêmes ne lui ont pas refusé leur témoignage. « On jetait indifféremment sur la même paille et sous les mêmes verrous », raconte M. Beugnot, la duchesse de Grammont et une voleuse de mouchoirs, Mme Roland et une misérable des rues, une bonne religieuse et une habituée de la Salpêtrière. Cet amalgame avait cela de cruel pour les femmes

élevées, qu'il leur faisait subir le spectacle journalier de scènes dégoûtantes. Nous étions réveillés toutes les nuits par les cris des malheureuses qui se déchiraient entre elles. La chambre où habitait Mme Roland était devenue l'asile de la paix au sein de cet enfer. Si elle descendait dans la cour, sa présence y rappelait le bon ordre, et les femmes sur lesquelles aucune puissance connue n'avait plus de prise étaient retenues par la crainte de lui déplaire. Elle distribuait des secours pécuniaires aux plus nécessiteuses et à toutes des conseils, des consolations et des espérances. Elle marchait environnée de ces femmes qui se pressaient autour d'elle comme autour d'une divinité tutélaire.... » — « Tout était d'accord et rien n'était joué dans cette femme, a dit de son côté Lemontey; Mme Roland ne fut pas seulement le caractère le plus fort, mais le plus vrai de la Révolution. »

D'où lui venait cette sérénité soutenue avec tant de constance pendant cinq mois d'une captivité dont le terme assuré était la mort? En même temps qu'elle s'entourait des souvenirs de sa jeunesse, Mme Roland réveillait dans son cœur les leçons des maîtres qu'elle avait pratiqués toute sa vie. Le nom de Rousseau était honoré dans les cachots de la Force. Adam Lux, envoyé de Mayence pour demander la réunion de son pays à la République Française et jeté en prison pour avoir pris la défense de Charlotte Corday, avait été fort surpris de ne point voir la France entière à genoux devant les autels élevés par Jean-Jacques à la philosophie; il s'entretenait souvent avec Hérault de Séchelles de l'*Émile*, dont Hérault de Séchelles avait apporté un manuscrit tracé en entier de la main de l'au-

teur. Mme Roland, au cours de ses confessions, ne manque aucune occasion de rendre hommage à celui pour lequel elle avait professé un culte si sincère : elle l'excuse de ses erreurs et de ses fautes; elle le défend contre ses ennemis; ramenée par son récit aux impressions de son voyage en Suisse, elle rappelle qu'elle avait été scandalisée de ne pas trouver sa statue à Genève; mais ce n'est pas lui qu'elle choisit pour guide suprême et pour appui dans ses dernières épreuves. Sa mère autrefois l'écartait de sa main et elle l'en remercie: « Il n'avait déjà que trop contribué à développer son faible, il l'aurait rendue folle ». Quand elle dresse la liste des livres qu'elle veut emporter à l'Abbaye, elle y inscrit en première ligne les *Vies* de Plutarque, la nourriture de son enfance, l'*Essai* de Shaftesbury *sur la vertu*, dont elle ne se séparait jamais, Tacite, son cher Tacite, qu'elle a lu trois fois, qu'elle sait par cœur, qu'elle ne peut se passer de reprendre chaque soir : Jean-Jacques Rousseau n'y figure pas.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Préface	I
Fénelon	1
Madame de Maintenon	73
Madame de Lambert	169
J.-J. Rousseau	217
Madame d'Épinay	251
Madame Necker	279
Madame Roland	311

11112. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris